Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16080 – 7 F

MARDI 8 OCTOBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1008 - 7,00 F

Eurotunnel échappe à la faillite grâce au soutien de ses banques

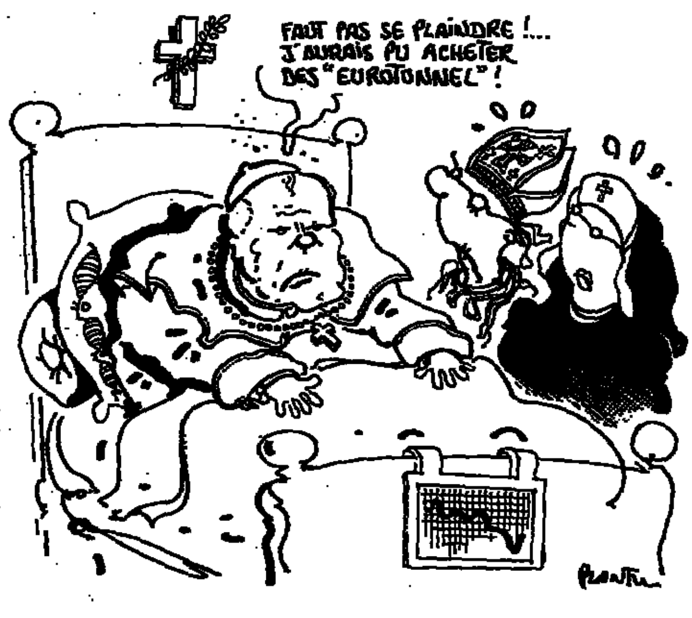
Les établissements financiers prennent 45 % du capital de l'entreprise

EUROTUNNEL devait présenter, lundi 7 octobre, les grandes lignes de son plan de sauvetage. Sa dette, proche de 70 milliards de francs auprès de 225 banques, sera restructurée, ce qui représente une des plus importantes opérations de ce type réalisées dans le monde. Les 750 000 actionnaires, dont 615 000 particuliers français, évitent la ruine. En droit pur, ils auraient été les premiers touchés par la défaillance de l'entreprise.

Les banques, qui auraient dû provisionner massivement leurs créances et faire face à la grogne de leurs clients, ont accepté d'abandonner environ 20 milliards de francs d'intérêts. Elles prendront 45 % du capital d'Eurotunnel en convertissant une part de leur crédit en actions payées 10,40 francs alors que le titre cotait 9,15 francs avant sa suspension à la Bourse de Paris, vendredi 27 septembre. Il avait touché un plus bas (4,84 francs) en avril. Les actionnaires avaient payé leurs actions 22,50 francs en 1994.

Le plan, très complexe, s'appuie sur plusieurs scénarios économiques mais le redressement final dépend de l'évolution des tarifs sur le trafic transmanche. Suivant les cas, les actionnaires détiendront entre 40 et 65 % de la société en 2003. Eurotunnel table sur la suppression en 1999 des ventes hors taxes, qui favorisent ferries et compagnies aériennes. La société va demander aux gouvernements français et britannique l'extension de sa concession de 65 à 999 ans.

Lire page 18



LES RÉGIONS DANS « LE MONDE »

Une nouvelle page quotidienne et un réseau national de correspondants régionaux

A L'AUBE du XXI[e] siècle, alors que la crise sociale ronge la France et que le consensus républicain s'effrite, dans quel territoire nous apprêtons-nous à vivre ? Quelle France désirons-nous, quel cadre de vie, quelles villes, quels paysages, quels aménagements, quels transports ? Le choix du mode de développement du territoire français n'est pas anodin. Soit il participera à l'effort de reconquête d'un pays pacifié et harmonieux, au cœur d'un dessein politique collectif ; soit il accentuera les tendances à l'exclusion qui déchirent les pièces régionales du tissu national, faisant le lit de ce cauchemar français qu'incarne le Front national.

L'aménagement du territoire a constitué un temps fort des années 60 et 70. Grandes infrastructures et grands équipements se sont succédé. La France s'est couverte de routes, de ponts, de voies ferrées, d'aéroports, de villes nouvelles, de stations touristiques. Les bâtisseurs ont changé le décor de notre vie quotidienne, non sans ambition et non sans erreurs aussi quand on songe à l'urbanisme des banlieues ou au bétonnage du littoral.

Vers quels changements allons-nous maintenant ? C'est, dès ce numéro, à l'observation de ces modifications que *Le Monde* convie ses lecteurs, dans un nouvel espace rédactionnel quotidien. Chaque jour – sauf le week-end –, une page « Régions » s'efforcera de saisir, en Ile-de-France comme dans les provinces, en ville et à la campagne, les initiatives significatives qui construisent notre environnement quotidien.

Pour ce faire, *Le Monde* a décidé de construire un réseau de correspondants régionaux permanents, installés dans les principales métropoles régionales. Avec l'aide de nos correspondants départementaux, ils rendront compte de tout ce qui, ici ou là, nous paraît faire sens pour l'ensemble des lecteurs, quel que soit leur lieu d'habitation, de travail ou d'origine. Ils s'efforceront ainsi de donner une dimension nationale à l'actualité régionale, explorant une voie nouvelle évitant les écueils du « parisianisme » et du « localisme » – bref, du repli sur soi.

J.-M. C.

Lire page 12

Les « écuyères » envahissent les trottoirs de La Havane

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

« Les âmes en peine perdront leur temps à chercher la compagne d'un instant contre rétribution financière. Depuis la révolution, la prostitution n'existe plus à Cuba », lisait-on dans l'édition 1990 du Guide Arthaud consacré à l'île caraïbe. Les temps ont bien changé, au point que la presse officielle multiplie reportages et débats pour tenter d'expliquer le retour en force du plus vieux métier du monde.

Que Cuba, connu dans les années 50 comme *« le bordel de l'Amérique »*, soit redevenu dans les années 90 une destination du tourisme sexuel ne fait aucun doute. Dès la nuit tombée, le Malecon, la large avenue de bord de mer, ou la Quinta Avenida, qui traverse le quartier résidentiel de Miramar, se transforment en terrain de chasse. De très jeunes femmes aux charmes à peine voilés par quelques centimètres carrés de lycra alpaguent l'étranger sans ambiguïté. Dans les restaurants branchés de la ville coloniale et les discothèques des grands hôtels s'exhibent des couples dépareillés, hétaïres à peine sortis de l'adolescence et Européens largement au-delà de l'âge de la retraite.

Face à l'ampleur du phénomène, les autorités ont lancé en juin dernier une contre-offensive. L'hebdomadaire *Juventud Rebelde* a révélé le démantèlement d'un réseau qui offrait les services de quelque sept mille prostituées à Varadero, la principale station balnéaire de l'île. Des propriétaires louant leurs appartements pour des rencontres tarifées, des chauffeurs de taxi, des portiers d'hôtel et des proxénètes ont été poursuivis. La loi, qui prévoit une peine pouvant atteindre quatre ans de prison après trois avertissements, est sporadiquement appliquée.

Cette répression n'empêche pas les péripatéticiennes de continuer leur office à la barbe des policiers révolutionnaires. *« Le gouvernement cubain n'a jamais tiré de bénéfices financiers de ce triste phénomène social qui n'a jamais constitué une politique pour pallier les difficultés économiques que traverse le pays »*, affirme l'hebdomadaire *Granma Internacional* en réponse à une série de reportages publiés dans la presse espagnole. Tout en reconnaissant que l'image des belles *mulatas* a été utilisée pour promouvoir le tourisme cubain, la presse officielle insiste sur les différences entre les prostituées des années 50, *« de pauvres paysannes ignorantes »*, et les *jineteras* d'aujourd'hui, qui vendraient leurs corps non pour survivre, mais pour accéder aux biens de consommation inaccessibles à la grande masse des Cubains.

L'usage même du terme *jinetera* – « écuyère », qui a remplacé celui, péjoratif, de prostituée – exprime, selon le sociologue Aurelio Alonso, une tolérance de la famille et de la société face à ce phénomène attisé par le boom touristique. Les grands frères rabattent le gibier sur le Malecon, et les pères de famille font mine d'ignorer d'où vient l'argent qui a permis d'acheter un téléviseur en couleur, espérant secrètement que leur fille finira par épouser un étranger.

Jean-Michel Caroit

Mode : Paris courtisé et assiégé

APRÈS LONDRES et Milan, et avant New York et Tokyo, Paris montre les collections de prêt-à-porter féminin de l'été 1997, du 7 au 17 octobre : 90 défilés et 43 présentations dans différents lieux de la capitale. Inauguré en mars 1994, le Carrousel du Louvre, cher et froid, est de plus en plus délaissé, les créateurs lui préférant des ambiances intimistes. C'est le cas de Rei Kawukubo dont le défilé, sous la griffe Comme des garçons, au Musée des arts africains et océaniens, est l'un des plus attendus. La forte présence internationale révèle les faiblesses d'une industrie française de la mode qui menacent le rayonnement de Paris.

Lire page 25

POINT DE VUE

Forger un autre avenir

par André Gorz et Jacques Robin

DANS Constantinople assiégée, on discutait du sexe des anges. Dans la France et l'Europe où, en ce début d'automne, rien ne va plus, où protection sociale, minima salariaux, conventions collectives, droit du travail sont dénoncés comme d'insupportables « rigidités », où la peur de l'avenir, la précarité de l'emploi, la misère, rebaptisée « grande pauvreté », explosent en même temps que… les bénéfices des entreprises, d'éminents responsables discutent doctement de la meilleure façon de faire tenir des mutations fondamentales qu'ils préfèrent ne pas analyser dans les vieux cadres d'un système qu'elles vouent à l'implosion.

Ces mutations, quand elles sont évoquées, sont présentées le plus souvent comme deux processus distincts mais parallèles, conformes à la « nature des choses » : la mondialisation et l'informatisation. Faut-il vraiment avoir la mémoire courte, au point d'oublier qu'elles relèvent l'une et l'autre d'une même stratégie adoptée en réponse à une autre crise que celle que nous vivons aujourd'hui ? Laquelle ? Celle dont, vers le milieu des années 70, se préoccupaient au sein de la Trilatérale de grands décideurs privés et publics du monde industrialisé. Les peuples et les entreprises étaient alors devenus ingouvernables, les marchés étaient saturés, les salaires explosaient, les profits s'effondraient, la croissance se heurtait à des limites physiques. L'argent n'était plus roi, le capital n'était plus maître dans les usines ni les gouvernements maîtres de la rue.

Il fallait d'urgence que l'industrie se rende invulnérable aux grèves-bouchons ; que sa rentabilité cesse de dépendre des économies d'échelle ; qu'elle apprenne à produire plus vite, en plus petites séries, avec moins de capital et moins de personnel. Il était grand temps de tirer parti enfin des ressources, sous-utilisées jusque-là, des technologies de l'information.

Lire la suite page 16

André Gorz *est écrivain.* **Jacques Robin** *est écrivain scientifique et directeur de la lettre Transversales science culture.*

Sous l'eau sans respirer



UMBERTO PELIZZARI

DES PLONGEURS en apnée ont participé au premier championnat du monde organisé sur les bords de la Méditerranée. L'Italie, emmenée par Umberto Pelizzari, l'homme qui est descendu à 131 mètres sans respirer, a remporté la compétition. Au même moment, en Sardaigne, la Cubaine Deborah Andollo a amélioré de quatre mètres le record de Rossana Maiorca, la fille du héros du *Grand Bleu*.

Lire page 21

PROCHE-ORIENT Réunies au point de passage d'Erez, entre Israël et la bande de Gaza, dimanche 6 octobre, les délégations israélienne et palestinienne sont convenues des modalités de la reprise des discussions à propos de l'évacuation partielle par l'armée israélienne de la ville d'Hébron, qui aurait dû intervenir en mars. ● LE PREMIER MINISTRE israélien, Benyamin Nétanyahou, veut modifier, contre l'avis des Palestiniens, l'accord signé il y a un an par les deux parties au nom de la « sécurité » du petit groupe de colons d'extrême droite installés dans la vieille ville arabe. ● DIX JOURS après la flambée de violence qui a ensanglanté les territoires palestiniens, le conseil européen réuni dimanche à Dublin a adressé aux Israéliens et aux Palestiniens un message de soutien au processus de paix.

Sans illusions, Israéliens et Palestiniens reprennent leurs pourparlers

Après l'échec du sommet de Washington, les négociateurs ont mis au point, dimanche 6 octobre à Erez, un simple calendrier de travail. A Jérusalem, M. Nétanyahou a réitéré son refus de s'engager sur une date précise concernant le redéploiement de Tsahal à Hébron

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'implication américaine dans le processus de paix israélo-palestinien ne fait décidément pas de miracle. A Washington, la semaine dernière, Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat ne s'étaient mis d'accord que sur une seule chose : la nécessité de mettre un terme aux violences, conséquence directe de la nouvelle politique israélienne, et la reprise des discussions sur la meilleure manière de mettre en œuvre l'accord, signé et ratifié par la Knesset il y a exactement un an, concernant le redéploiement de l'armée israélienne hors de la plus grande partie d'Hébron.

Dimanche soir 6 octobre, au poste militaire israélien du point de passage d'Erez à Gaza, les délégations nommées par les deux hommes se sont mises d'accord sur les modalités de leurs prochaines discussions. Une commission spéciale de travail sur Hébron, qui existait déjà sous une autre appellation, a été créée.

« CALOMNIE ET MENSONGE »

Les commissions mixtes de travail sur les questions civiles, sécuritaires et économiques, qui avaient cessé de se réunir parce qu'elles n'aboutissaient à rien de concret, vont être réactivées. Mais, M. Nétanyahou a réitéré son refus de s'engager sur une date précise quant au redéploiement de ses soldats hors d'Hébron, qui devait avoir lieu en mars selon les accords.

Nommé il y a deux mois par le premier ministre à la tête du « comité de suivi des accords d'Oslo », mais – le gouvernement l'a rappelé dimanche – *« sans pouvoir de décision »*, le général de réserve Dan Shomron a indiqué que sa délégation avait *« l'intention de travailler rapidement pour parvenir à des accords dans tous ces domaines »*. Son homologue palestinien, Saëb Erakat, « ministre » des collectivités, a répété ce que Yasser Arafat avait déjà dit à Washington, à savoir que *« les deux parties sont décidées à mettre fin aux violences en éliminant leurs causes »*. Bien entendu, chaque camp a son idée de ce que furent les *« causes »* de l'explosion de la semaine dernière...

Pour M. Nétanyahou, ce fut *« la calomnie et le mensonge »* de M. Arafat, sur *« la prétendue agression* [qu'aurait commise Israël] *contre les lieux saints islamiques »*, en perçant une nouvelle ouverture dans un tunnel archéologique à Jérusalem. Pour les Palestiniens, le tunnel ne fut qu'un détonateur, et c'est *« l'arrêt du processus de paix, la reprise de la colonisation juive des terres arabes et le non-respect des engagements sur Hébron et d'autres sujets »* qui ont provoqué l'embrasement.

« Il est essentiel, a dit le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, *que les deux parties émergent victorieuses de ces discussions. Sinon, dans la situation dangereuse qui prévaut encore, elles seront toutes deux perdantes. »* M. Christopher, qui n'a pas assisté à la rencontre d'Erez – c'est Dennis Ross, coordonnateur spécial de la politique américaine au Proche-Orient, qui jouait le rôle de *« facilitateur »* –, a rencontré dimanche, séparément, M. Arafat à Gaza, et M. Nétanyahou à Jérusalem.

EXIGENCES

Devant lui, lors d'une brève conférence de presse, le chef du Likoud a veillé à ne plus parler de *« modifier »* les accords signés mais simplement de *« les ajuster, dans les limites de ce qui a été agréé »*. Il a cependant répété que *« les événements de la semaine dernière ont démontré la sincérité* [des] *préoccupations sécuritaires pour la communauté juive d'Hébron »* (quatre cent cinquante personnes pour cent vingt mille résidents palestiniens).

Selon les fuites reproduites dans la presse israélienne, le gouvernement aurait présenté deux exigences nouvelles aux Palestiniens : la première prévoit que, même dans la partie de la ville qui serait évacuée par les soldats, ces derniers conservent le droit d'y patrouiller et d'y rechercher d'éventuels agresseurs. La seconde dispose que les quatre cents policiers palestiniens chargés, selon les accords précédents, d'y faire régner l'ordre, ne soient pas armés de fusils d'assaut comme dans les autres enclaves autonomes, mais simplement de pistolets. De nouveaux *« ajustements »* territoriaux, laissant plus d'espace aux colons de la ville pour *« se développer dans la sécurité »*, seraient aussi suggérés.

Patrice Claude

Hébron, la ville des patriarches, attend son partage avec anxiété

HÉBRON
de notre envoyé spécial

« Le jour, ils nous crachent dessus. Si l'on répond, ils arment en riant leurs pistolets-mitrailleurs. La nuit, ils maculent les murs de nos maisons d'insultes. « Mort aux Arabes ! Les Arabes sont des chiens ! » Les soldats laissent faire. Eux aussi, ils veulent que nous quittions nos maisons pour les occuper. Mais jamais, jamais, nous ne leur donnerons cette victoire. Jamais ! » Quand il parle de ses voisins, les colons juifs, les yeux fatigués du vieil Abdel Karim lancent des éclairs. Une toux rauque et profonde secoue le petit corps décharné. Chevelure couverte et longue *gallabiya* sombre, comme il sied à une jeune musulmane, Assia s'est précipitée sur le vieillard. *« Calme-toi, grand père. Je te le jure, un jour, si Dieu le veut, les juifs partiront d'ici. »*

A quatre-vingt-un ans, Abdel Karim n'a plus guère d'illusion. La maison familiale dresse ses deux étages dans une zone urbaine qui restera, quoi qu'il advienne dans un avenir prévisible, sous contrôle de l'occupant. Depuis qu'il y a treize ans, par un après-midi d'été, l'armée d'Israël a réquisitionné le terrain qui jouxtait sa maison pour construire trois immeubles réservés aux colons israéliens, la vie d'Abdel Karim et de ses neuf enfants est un enfer. *« Ils ont tout essayé pour nous faire partir, reprend le vieil homme. D'abord l'argent, que j'ai refusé, puis les vexations – les pierres contre les fenêtres, leurs ordures ménagères jetées la nuit dans ma cour –, puis les menaces. »*

Sur le haut mur qui borde sa courette intérieure, Abdel Karim montre la frise de barbelés posée par ses voisins. Au-dessus, sur le toit de l'immeuble d'à côté, deux soldats sont en faction. Des soldats, sur les toits, aux carrefours et sur les places publiques du centre-ville historique d'Hébron, il y en a partout. Derrière des sacs de sable ou, mieux abrités, à l'intérieur de miradors. Hébron est un volcan qui peut cracher du feu et du sang à tout moment.

« RAISONS DE SÉCURITÉ »

Dimanche 6 octobre, le couvre-feu imposé sur la ville depuis dix jours pour permettre aux colons juifs de célébrer en toute tranquillité leur « fête des cabanes » (Soukhot) a été levé. Pas d'incident notable à signaler. Privés de travail et de revenus depuis dix jours, les 120 000 Palestiniens de la ville ont vaqué à leurs occupations sous l'œil vigilant des soldats israéliens, déployés en force. La situation est intenable, et le répit, chacun en est convaincu, sera de courte durée.

Sur le marché de gros aux légumes, devant la maison d'Abdoulkarim, une petite escouade de soldats vident en riant des boîtes de boissons fraîches. Un appareil photo circule de groupe en groupe. On pose avec l'œil farouche et le fusil d'assaut épaulé vers la casbah. Pour le souvenir. Depuis février 1994, lorsqu'un fanatique de la colonie juive voisine, Kiryat Arba, a massacré 29 Palestiniens en prière à la mosquée du Caveau des Patriarches, le marché de gros est fermé. Et aussi la station centrale d'autobus. Et encore la principale artère de la casbah, interdite à la circulation palestinienne parce que trois de ses immeubles sont occupés par des colons juifs.

« Raisons de sécurité », ont décidé les Israéliens. C'est également pour ces « raisons » que la ville est virtuellement coupée en deux depuis seize ans et que Benyamin Nétanyahou entend renégocier les accords signés il y a un an par le précédent gouvernement et qui prévoyaient le retrait des soldats d'environ 80 % de la cité.

Avec son patronyme hollywoodien et son accent de Brooklyn, David Wilder est l'un des voisins du vieil Abdel Karim. Barbu, comme il se doit, une barrette dans les cheveux portés courts pour retenir la kippa, le trentenaire américain est également l'un des porte-parole de ce qu'il appelle *« la communauté juive d'Hébron »*. Cinquante-deux familles en tout, c'est-à-dire environ 450 personnes, dont la moitié d'enfants à qui les rabbins fanatiques du cru enseignent quotidiennement la haine de l'Arabe et la supériorité du « peuple élu ».

PROVOCATION

Pour M. Wilder, la situation est claire. *« Accord ou non, les soldats ne doivent pas quitter la ville. Il serait ridicule et inacceptable que notre sécurité soit, ne serait-ce que partiellement, placée entre les mains des soi-disant policiers palestiniens. On a vu la semaine dernière, à Ramallah, Gaza et ailleurs, ce qu'ils sont capables de faire. »*

Que les tirs des Palestiniens en uniforme aient été déclenchés plusieurs heures après que l'armée israélienne eut inondé les enclaves autonomes de gaz lacrymogènes, de balles caoutchoutées ou plastifiées qui ont blessé des centaines de manifestants armés de pierres et tué quelques-uns d'entre eux ne change rien à l'affaire. *« Les armes des policiers palestiniens étaient censées protéger les citoyens israéliens »* (des colonies), a dit le premier ministre. Et non défendre les Palestiniens qui protestaient contre la provocation qu'a représentée l'ouverture du tunnel archéologique dans la vieille ville de Jérusalem, après des mois de bouclage des territoires et l'annonce de la reprise de la colonisation juive.

Bien qu'aucun colon, nulle part, n'ait été blessé dans les affrontements armés de la semaine passée, David Wilder en est sûr : *« Si la police d'Arafat avait été déployée à Hébron, ç'eût été un massacre. A la lumière de ce qui s'est passé, nous espérons bien que le premier ministre a compris qu'il était impossible d'évacuer les collines urbaines qui nous entourent. Hébron est la seule ville de Judée-Samarie* [Cisjordanie] *où des juifs se sont implantés. Hébron est pour nous aussi sacrée que Jérusalem. Son sort ne devrait être négocié qu'à la fin du processus d'Oslo, en 1999. »*

Pendant la campagne électorale, en mai, le candidat Nétanyahou, David Wilder le rappelle, disait grosso modo la même chose. Aujourd'hui, le premier ministre jure avoir *« l'intention »* d'honorer l'engagement signé et ratifié par la précédente Knesset, pourvu que *« certaines modifications de sécurité »* soient acceptées *« par l'autre partie »*. Hébron attend. Et se prépare à une prochaine et probable explosion.

P. C.

Partage prévu par les accords de septembre 1995

Contrôle :
israélien
palestinien (aurait dû passer sous autonomie palestinienne en mars 1996)

Vers Jérusalem
800 m
Colonie juive de Kiryat Arba
Caveau des Patriarches
CISJORDANIE
Ramallah
JERUSALEM
Bethléem
Hébron
colonies juives
villes sous autorité palestinienne

(VOIR PAGE 4)

L'Union européenne cherche timidement son rôle

EN SA QUALITÉ *de président* en exercice du conseil des ministres de l'Union européenne, le ministre irlandais des affaires étrangères, Dick Spring, a transmis, dimanche 6 octobre, à Benyamin Nétanyahou et à Yasser Arafat, des messages écrits, les encourageant à accélérer le processus de paix. L'Europe, a déclaré M. Spring à Gaza, après avoir vu M. Arafat, veut *« travailler en partenariat avec les Etats-Unis »* sur cette question.

Décidée samedi par le Conseil *européen réuni à Dublin*, la démarche est modeste et correspond au plus petit dénominateur commun entre les Etats membres de l'UE sur cette question. Elle a été largement facilitée par la politique du gouvernement israélien et encouragée par l'ensemble des pays arabes et les Palestiniens, qui réclament plus que jamais un rôle actif des Quinze dans le processus de paix. Elle apporte un petit *« plus »* par rapport aux pudeurs traditionnelles des Quinze, que dictaient à la fois leurs divergences internes et le refus obstiné des Etats-Unis et d'Israël de concéder à l'Europe davantage qu'un rôle de bailleur de fonds.

Dans leur message à M. Arafat, les Quinze se disent *« solidaires »* de l'Autorité palestinienne en cette période critique et rendent hommage à la détermination du dirigeant palestinien à continuer les négociations avec Israël, en dépit de *« la pression à laquelle est soumis le peuple palestinien »*. Ils lui demandent d'éviter les actes de violence et s'engagent à tout faire pour *« aider l'Autorité palestinienne à surmonter la crise économique et budgétaire à laquelle elle fait face »*. Ils l'assurent qu'ils se tiennent à ses côtés, au moment où reprennent les négociations avec Israël et qu'ils continueront de soutenir les aspirations des Palestiniens.

Se félicitant de l'annonce par M. Nétanyahou de sa volonté de mettre en œuvre les accords signés, les Quinze, dans leur missive au premier ministre israélien, mettent l'accent sur la nécessité de *« gestes concrets »* qui permettent d'*« inverser la spirale de la tension et de la violence »*. Ils *« comprennent »* le choc qu'ont provoqué les derniers événements au sein de l'opinion israélienne, mais ils rappellent que *« les attentes et les impatiences des Palestiniens »* doivent être prises en compte, faute de quoi *« le fossé risquerait d'être irrémédiable »*. Ils se disent enfin déterminés à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour favoriser l'issue des négociations et un nouveau départ de la coopération régionale.

Les Etats-Unis demeurent sur leurs gardes. Tout en rendant hommage au rôle joué par les Européens comme *« important soutien financier des Palestiniens »*, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, leur a courtoisement signifié, samedi, qu'ils devaient s'en contenter. *« On ne doit pas modifier le caractère bilatéral »* des pourparlers de paix israélo-palestiniens, a-t-il dit, et si les Etats-Unis y sont présents, c'est parce qu'ils *« aident depuis longtemps les deux parties »*. M. Christopher avait déjà adressé à la présidence irlandaise de l'UE une lettre, souhaitant que les Européens ne mettent pas des bâtons dans les roues de la diplomatie américaine. Il a eu aussi une conversation téléphonique avec M. Spring.

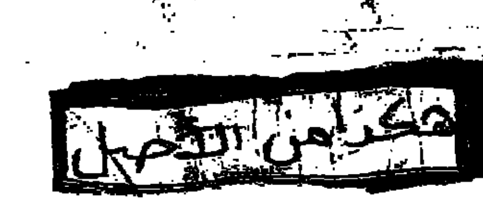
Israël entend maintenir les Européens dans les limites du rôle qui leur est imparti à ce jour. *« Je me félicite de ce que M. Spring m'ait assuré que l'Europe n'a pas l'intention de s'immiscer dans le conflit, mais seulement d'encourager les parties à un accord »*, a déclaré dimanche le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, après un entretien avec M. Spring.

L'initiative européenne demeure cependant en-deçà de ce qu'aurait souhaité M. Arafat (*Le Monde* daté 6-7 octobre). *« Nous ne voulons pas seulement que l'Europe fasse pression sur les Israéliens, mais qu'elle participe et soit totalement impliquée dans nos discussions avec les Israéliens »*, a répété dimanche M. Arafat.

Mouna Naïm

M. Moubarak : pas de renégociation des accords

Le président égyptien, Hosni Moubarak, a averti Israël, dimanche 6 octobre, qu'une renégociation des accords avec les Palestiniens serait « dangereuse ». ***« Il y a des accords reconnus internationalement qui ont été signés ici et aux Etats-Unis. Ils doivent être respectés, sinon ce sera un désastre »*****, a déclaré M. Moubarak lors d'un entretien télévisé. L'accord sur l'extension de l'autonomie palestinienne a été paraphé le 24 septembre 1995, à Taba (Egypte), puis signé le 28 septembre, à Washington. Selon M. Moubarak, les seules négociations qui peuvent désormais avoir lieu concernent le statut définitif des territoires palestiniens conquis par Israël en 1967. Selon lui, le succès de la troisième conférence économique du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, prévue pour novembre au Caire, est tributaire des progrès dans les négociations israélo-palestiniennes. Il a appelé le premier ministre israélien à davantage de** ***« flexibilité politique »*** **avec les Palestiniens. – (AFP)**



Les femmes afghanes refusent en silence l'apartheid instauré par les talibans

Les combats se poursuivent dans la vallée du Panshir

Alors qu'à Kaboul les femmes sont choquées par les mesures radicales décrétées à leur égard par les « étudiants en religion », des violents combats ont opposé, dimanche 6 octobre, à l'entrée de la vallée du Panshir, les forces des talibans et les troupes du régime déchu, dirigées par le commandant Massoud. Le ministre des affaires étrangères du nouveau pouvoir a lancé un appel à l'aide étrangère pour reconstruire le pays. *(Lire également l'entretien page 15.)*

KABOUL
de notre envoyé spécial

« Empêcher les filles de travailler et d'étudier, ça n'a rien à voir avec l'islam ! Ce n'est pas dans le Coran, ce n'est pas une loi islamique. » Cette institutrice d'une cinquantaine d'années ne comprend pas pourquoi les nouveaux maîtres de Kaboul viennent d'instituer un apartheid radical entre les deux sexes dans la capitale de l'Afghanistan, qui vient de tomber aux mains des talibans. Entourée de sa sœur et de ses trois filles dans son minuscule appartement de Microrayon, sorte de vaste cité-dortoir de style soviétique construite pour les apparatchiks de l'ancien régime communiste, elle s'interroge et s'insurge. Elle se révolte, avec un mélange d'humour et de dérision, contre la nouvelle condition de la femme afghane, assurant *« ne pas avoir peur »* mais exigeant tout de même, *« pour des raisons de sécurité »*, que son nom ne soit pas mentionné.

Dès la prise de Kaboul, les talibans, ces *« étudiants en religion »* issus des écoles coraniques du sud-ouest du pays ou du Pakistan voisin, qui règnent désormais sur les deux tiers de l'Afghanistan, ont immédiatement décrété des « mesures d'urgence » destinées à bannir les femmes de la vie publique : interdiction de sortir dévoilées, interdiction d'aller à l'université et à l'école – qui restent fermées pour tout le monde en ce moment – et de se rendre au bureau.

VILLE SANS MUSIQUE

Pour les Afghanes de la classe moyenne, l'imposition de la charia dans sa version la plus répressive vient couronner de la façon la plus intolérable qui soit quatre années de guerre civile et de surenchère islamiste entre les factions concurrentes de l'Afghanistan post-communiste. Les Kaboulis étaient en effet habitués à un régime relativement tolérant à l'égard des femmes au temps de la royauté et des communistes, régime qui s'était islamisé lors de la prise de pouvoir par les résistants moudjahidines en 1992, et qui vient de se durcir considérablement sous la houlette du puritanisme taliban.

« Aujourd'hui, continue l'institutrice, *c'est la paix, et les obus ont cessé d'exploser dans Kaboul depuis la défaite de l'ancien gouvernement. Mais je me demande si je ne préférais pas encore les roquettes : au moins, on mourait tout de suite. Maintenant, mourir d'ennui à la maison, c'est une autre sorte de mort... »* Autour d'elle, ses filles s'esclaffent, parce qu'elles savent que la mère exagère. *« La paix, c'est tout de même mieux que la guerre »*, remarque son aînée, une étudiante de dix-neuf ans qui n'est pas sortie de chez elle depuis la chute de la ville. *« Mais mon père avait tout fait pour nous éduquer,* ajoute-t-elle, *et il est furieux de ce qui nous arrive. »*

Le père, un professeur aux idées larges, typique de la classe éduquée, est tellement furieux qu'il a même refusé d'acheter à sa femme un *tchadri*, le voile traditionnel qui couvre les Afghanes de la tête aux pieds. *« Pour sortir, je suis obligée d'aller en emprunter un à une voisine »*, explique son épouse en riant. Mais elle a beau rire de son sort, elle sait aussi qu'elle n'osera plus marcher dans les rues avec *« le léger voile qui lui couvrait les oreilles et les cheveux il y a encore dix jours »*. Au lendemain de la chute de la ville, deux femmes ont été battues au pied de son immeuble, *« parce qu'elles ne portaient pas de chaussettes et avaient osé exposer leurs chevilles nues sous le grand voile... »*

Une ville sans musique, sans cinémas, sans femmes – ou si peu – dans les rues, sans plus de cérémonies de mariage dans les hôtels, sans télévision, sans marchands de vidéo-cassettes, une ville où l'on a vu des habitants dirigés *manu militari* par la soldatesque vers la mosquée la plus proche, une ville où a été décrété obligatoire le port de la barbe, voilà Kaboul aujourd'hui, sous le nouvel ordre taliban. *« On vient de chuter dans un trou noir ; un recul brutal de cinq siècles en arrière »*, remarque un ancien fonctionnaire que le régime communiste avait envoyé étudier en Bulgarie et en Ouzbékistan soviétique au début des années 80. *« Les talibans sortent tout droit du Moyen Age, ce sont des paysans extrémistes,* ajoute Ahmed, un bijoutier du centre de Kaboul. *Comment peuvent-ils penser que l'on pourra jamais se passer des femmes ? Qui ira accoucher les enfants, qui seront les gynécologues ? »*

Les talibans essaient pourtant de convaincre qu'il ne s'agit là que de *« mesures provisoires »*. Selon le nouveau ministre des affaires étrangères, Mohamed Ghaus Akhund, *« dès que la situation le permettra, nous reconsidérerons nos positions et les filles seront de nouveau autorisées à aller à l'école »*. Autrement dit, quand les talibans en auront fini de guerroyer avec les ennemis qu'il leur reste dans le pays et que *« la sécurité sera assurée »*, on pourra *« régler ce petit problème »* concernant la question des femmes, selon l'expression du mollah Akhund. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et différentes ONG étrangères négocient avec le nouveau pouvoir pour recevoir l'autorisation de réemployer femmes médecins et infirmières. Une demande qui pourrait, très bientôt, être acceptée par le gouvernement, comme cela avait déjà été le cas dans les autres bastions des talibans en province.

RIGUEUR OBSESSIONNELLE

Mais si les Kaboulis condamnent les mesures de discrimination à l'égard des femmes et s'inquiètent de la rigueur obsessionnelle de leurs nouveaux chefs, ils affichent cependant un certain soulagement. Le gouvernement de l'ancien président Burhanuddin Rabbani et de son chef de guerre, Ahmed Shah Massoud, s'était en effet discrédité à maintes reprises, notamment en ce qui concerne la sécurité dans Kaboul. Ahmed, le bijoutier, se rappelle ainsi que son *« père n'osait même plus se rendre à la mosquée de peur de se faire attaquer par des soldats incontrôlés »*, que le beau-père de son frère, un riche homme d'affaires, s'était fait *« enlever pendant trois mois avant d'être relâché contre une rançon de 20 000 dollars »*. *« Désormais,* dit-il, confirmant les dires de nombreux Kaboulis, *nous nous sentons en sécurité. »*

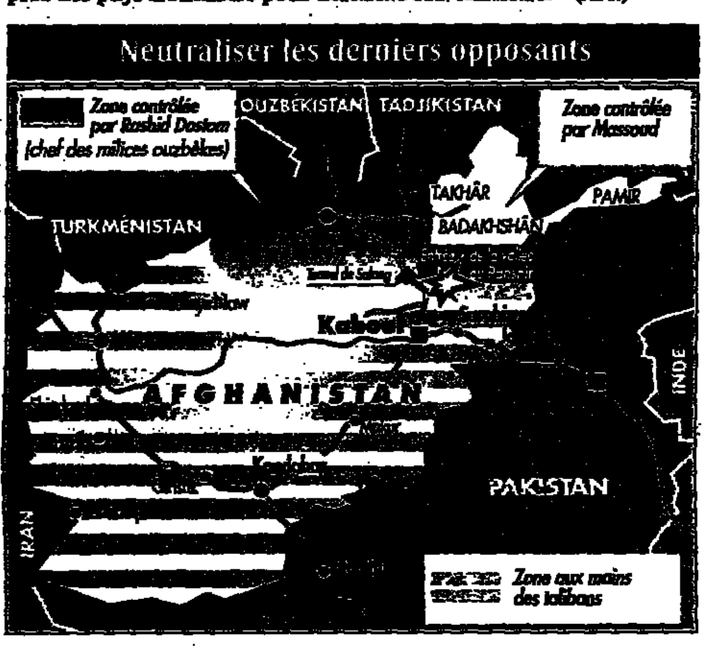
L'ordre taliban ne souffre aucun manquement à la règle. Mais la population remarque toutefois avec satisfaction que ces « moines-soldats » au visage fermé et ces paysans mal dégrossis, patrouillant en 4 x 4 japonaises, se conduisent en conquérants certes austères, mais très disciplinés. Et de l'avis général, en dépit des fouilles de nombreuses maisons et de l'établissement de comités de quartier destinés à quadriller la population pour vérifier le bon respect de la loi islamique, les talibans n'ont pas institué un règne de terreur et aucune arrestation en masse n'est venue confirmer les craintes initiales des habitants.

Reste à savoir si le régime ne finira pas par basculer dans une sorte d'islamo-fascisme encore plus répressif. *« Ce sont des gens qui n'ont jamais négocié avec personne. Seule leur loi compte, et ils sont persuadés d'avoir raison sur toute la ligne. On n'est tranquille que si l'on respecte à la lettre leurs commandements »*, redoute un résident étranger. *« Mais, après de longues années de chaos généralisé entre les factions moudjahidines, il fallait peut-être une thérapie de choc de cet ordre aux Afghans »*, conclut avec amertume un enseignant.

Bruno Philip

Violents combats dans la vallée du Panshir

De violents combats ont fait rage, dimanche 6 octobre, à l'entrée de la vallée stratégique du Panshir, où les talibans ont subi une contre-attaque des troupes du régime déchu, dirigées par Ahmed Shah Massoud. Dans la nuit de samedi à dimanche, les talibans s'étaient emparés d'une hauteur située à 5 kilomètres à l'intérieur de la vallée du Panshir, fief du commandant Massoud. Ce dernier avait dynamité l'entrée de la vallée du Panshir pour bloquer le passage aux jeeps et aux chars mais les forces d'infanterie des talibans ont déjà franchi ces obstacles. Dimanche, les talibans ont mis en garde la faction du général ouzbek Rashid Dostam, qui contrôle le tunnel de Salang, ne pas les attaquer et à ne pas chercher d'aide militaire auprès des pays frontaliers pour défendre son territoire. – (AFP.)



Le premier ministre Mahathir Mohamad est assuré d'un nouveau mandat en Malaisie

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En Malaisie, l'une des économies émergentes du Sud-Est asiatique, le principal rendez-vous politique a lieu tous les trois ans, à l'occasion du congrès de l'Organisation nationale des Malais unis (UMNO).

Cette formation a dominé toutes les coalitions gouvernementales depuis l'indépendance en 1957, à telle enseigne que son président et son président adjoint sont automatiquement nommés premier ministre et vice-premier ministre. Cette fois, cependant, la préparation du congrès de l'UMNO, qui se réunira du mercredi 9 au samedi 12 octobre à Kuala Lumpur, s'est déroulée en catimini. La raison : limiter les dépenses d'une campagne électorale et les achats de votes.

RECONQUÊTE DU KELANTAN

Premier ministre depuis 1981, le docteur Mahathir Mohamad a assez bien repris en main le mouvement, après un flottement passager en 1995, pour imposer également un compromis : les numéros un et deux de l'UMNO, autrement dit lui-même et son successeur présumé, Anwar Ibrahim, seront réélus par acclamation.

L'enjeu se reportera donc sur l'élection de trois vice-présidents et des vingt-cinq du conseil suprême, ainsi que des présidents des mouvements des femmes et de la jeunesse de l'UMNO. Comme plusieurs de ses partisans devraient être élus, le docteur Mahathir, qui fêtera ses soixante et onze ans en décembre, devrait rester seul maître à bord et choisir lui-même la date où il cédera la place à Anwar, de vingt-deux ans son cadet, que ce soit avant, à l'occasion ou après les prochaines élections générales prévues en l'an 2000.

La réunion devrait – c'est son deuxième intérêt – marquer le départ d'une campagne pour la reconquête du Kelantan, seul Etat de la fédération que la coalition au pouvoir, le Front national, ne contrôle pas. Depuis 1990, le PAS – Parti islamique de Malaisie – dirige cet Etat. Toutefois, ses ambitions se heurtent à plusieurs obstacles. D'abord, son projet de faire de l'islam la religion d'Etat et de la charia la loi pour les musulmans suscite de sérieuses réticences, même parmi la mince majorité de musulmans, pour l'essentiel des Malais, que compte cette fédération de vingt millions d'habitants.

En outre, les crédits fédéraux sont comptés au Kelantan depuis six ans. Enfin, même si le PAS demeure bien implanté dans le Kelantan rural, il vient de subir un revers avec la rupture d'une alliance passée en 1989 avec Semangat' 46, petite formation dirigée par Razaleigh Hamzah, oncle du sultan du Kelantan.

RÉCONCILIATION

Le prince Razaleigh s'est réconcilié avec le docteur Mahathir voilà quelques mois après une brouille qui remonte au congrès de l'UMNO en 1987, lorsque le premier avait tenté d'arracher la présidence du mouvement au second. Après son court échec, Razaleigh avait quitté l'UMNO. Il est désormais d'autant plus question qu'il rejoigne le parti et aide ce dernier à chasser le Parti islamique de Malaisie du pouvoir au Kelantan que Semangat' 46 a voté sa propre dissolution dimanche.

Pour le docteur Mahathir, le ciel est donc pratiquement sans nuage. Certes – comme dans d'autres pays de la région –, la forte expansion que la Malaisie a connue depuis 1986 marque un peu le pas. Les exportations de produits électroniques, qui représentent la moitié du total, commencent à pâtir d'une conjoncture défavorable, le marché du travail demeure trop serré et le déficit de la balance des paiements courants est supérieur à 8 % du PNB. Les mains plutôt libres sur le plan politique, le premier ministre n'en a pas moins lancé, en août, un septième plan quinquennal qui s'inscrit dans l'objectif réitéré d'une industrialisation complète en l'an 2000.

Jean-Claude Pomonti

Offensive diplomatique américaine en Afrique

WASHINGTON. *Le secrétaire d'Etat américain,* Warren Christopher, devait entamer, lundi 7 octobre, son premier voyage en Afrique, en se rendant successivement au Mali, en Ethiopie, en Tanzanie, en Afrique du Sud et en Angola. Cette tournée – la seule d'un responsable de ce rang depuis l'arrivée au pouvoir de Bill Clinton – est considérée comme une manière de s'attirer les bonnes grâces de l'électorat noir américain à moins d'un mois du scrutin présidentiel.

M. Christopher devrait notamment se mettre en quête d'un candidat africain pour succéder au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, les Etats-Unis ayant décidé de bloquer la candidature de M. Boutros-Ghali à un second mandat. L'ensemble des pays du continent, au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), avaient récemment soutenu cette candidature. D'autre part, M. Christopher, qui discutera de la situation au Rwanda et au Burundi, devrait présenter le projet américain d'une force africaine de paix, qui aurait *« une mission strictement humanitaire »*. Il s'agirait de désigner à l'avance des unités qui s'entraîneraient ensemble en prévision d'une crise. – *(AFP.)*

Libération d'un des membres de la « bande des Quatre » en Chine

PÉKIN. Yao Wenyuan, un des membres du groupe dirigeant connu sous l'appelation de « bande des Quatre », a été libéré après avoir purgé au jour près une peine de réclusion de vingt ans, a annoncé, lundi 7 octobre, un responsable du département d'information du Conseil d'Etat. M. Yao, soixante-quatre ans, faisait partie avec Zhang Chunqiao et Wang Hongwen de la fraction gauchiste du Parti communiste dirigée par Jiang Qing, l'épouse de Mao Tsé-Toung – qui allait décéder en prison. La « bande des Quatre » avait été arrêtée, le 6 octobre 1976, moins d'un moins après la mort du « Grand Timonier ». – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **TCHAD : le ministre français de la défense,** Charles Millon, qui vient d'inspecter le dispositif « Epervier » au Tchad, a affirmé, samedi 5 octobre, que la France maintiendra ses forces « prépositionnées » dans ce pays, soit 825 hommes. *« Il n'y aura pas de remise en cause de la capacité opérationnelle »*, a ajouté M. Millon. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : le Parlement de transition a adopté,** dimanche 6 octobre, le projet de constitution qui sera soumis à référendum au mois de février 1997. Le texte, adopté *« par consensus »*, prévoit notamment un Etat de type fédéral, doté d'un système parlementaire à deux chambres. – *(AFP.)*

■ **LIBYE : le colonel Mouammar Kadhafi,** recevant la visite du premier ministre turc, Necmettin Erbakan, a violemment critiqué, dimanche 6 octobre, la politique étrangère de la Turquie, l'accusant de *« coopérer avec l'ennemi sioniste depuis 1949 »* et lui reprochant de faire partie de l'OTAN. La veille, M. Erbakan avait espéré la levée *« prochaine »* de l'embargo international imposé à la Libye. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : Elias Nejmé a été nommé ambassadeur en France,** a annoncé, dimanche 6 octobre, l'agence officielle syrienne SANA. Cette nomination intervient à quelques jours de la visite que Jacques Chirac doit faire en Syrie, dans le cadre d'une tournée au Proche-Orient. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : un Américain a été arrêté pour être entré** *« illégalement »* dans le pays à des fins d'espionnage, a annoncé, dimanche 6 octobre, l'agence de presse officielle nord-coréenne. Washington a démenti que cet homme soit lié à ses services. – *(AFP, Reuter).*

Chandrika Kumaratunga, présidente de la République du Sri Lanka

« Vaincre, c'est aussi parvenir à gagner la confiance des civils tamouls »

Dans un entretien au « Monde », le chef de l'Etat sri-lankais fait le bilan de près de deux ans de pouvoir

Début octobre, ils étaient encore plus de trois cents Tamouls, chassés par les forces gouvernementales, à se réfugier au sud de l'Inde. C'était deux jours après la chute du dernier bastion *important* des Tigres séparatistes tamouls dans le nord du Sri Lanka. Arrivée au pouvoir le 9 novembre 1994, la présidente de la République sri-lankaise, Chandrika Kumaratunga, avait pourtant promis de mettre fin *à la guerre civile qui a fait près de cinquante* mille morts en douze ans. Mais après avoir défendu le LTTE, mouvement né en 1976 pour défendre l'indépendance des Tamouls, et après huit mois de négociations avec ce *mouvement séparatiste,* Chandrika Kumaratunga s'est retournée contre les guérilleros : *« L'ennemi est le guérillero du LTTE et non la population tamoule »,* déclare-t-elle aujourd'hui. Dans l'entretien qu'elle a accordé au *Monde*, elle fait le bilan de sa « guerre » et s'explique sur la dégradation de la situation économique de l'île, due, selon elle, pour 90 %, aux dépenses d'armement. Elle rappelle, en outre, l'héritage d'une économie en mauvaise santé.

NEW DELHI
de notre correspondant

Le 9 novembre 1994, Chandrika Kumaratunga était élue présidente du Sri Lanka. Après avoir tendu la main aux séparatistes tamouls du LTTE (« Tigres » de libération de l'Eelam tamoul), qui ont, après un bref cessez-le-feu, refusé de continuer les négociations, elle a lancé, en décembre 1995, la plus grande offensive militaire jamais organisée contre les guérilleros. L'ancienne étudiante de Sciences-Po à Paris évoque, pour *Le Monde*, ses succès militaires et défend sa politique économique.

« L'armée sri-lankaise a remporté une importante victoire, l'année dernière, en s'emparant de la péninsule de Jaffna, qui était jusqu'alors aux mains des séparatistes tamouls du LTTE. Mais vos soldats ont également essuyé de graves revers et il semble que l'on soit, désormais, dans une situation où ni l'armée ni la guérilla ne semblent en mesure de l'emporter. Etes-vous donc dans une impasse ?

– Non. Je ne suis pas d'accord avec cette interprétation parce que, du point de vue militaire, je pense que nous avons remporté plus de victoires en un an que le précédent gouvernement en douze ans. Pour la première fois, un gouvernement sri-lankais a réussi à rétablir son contrôle sur Jaffna qui est le cœur de la province tamoule. Et je pense que, d'ici à la fin de l'année prochaine, nous serons parvenus à repousser les guérilleros dans la jungle.

– Mais vous n'arrivez pas à écraser le LTTE...


CHANDRIKA KUMARATUNGA

– Nous n'avons pas l'intention de complètement écraser le LTTE. Si les « Tigres » étaient désireux de négocier avec nous, afin de régler ce conflit, tout serait parfait. C'est ce que nous avons essayé de faire peu après mon arrivée au pouvoir. Nous avons négocié pendant huit mois avec les « Tigres » mais ce sont eux qui (en avril 1995) ont rompu un cessez-le-feu de quatre mois et cela sans aucune raison. Ce sont eux qui nous ont forcés à reprendre les hostilités.

– Envisagez-vous la possibilité d'ouvrir de nouvelles négociations ?

– Nous leur avons dit que, s'ils sont d'accord pour déposer les armes et se mettre d'accord avec nous pour définir les conditions d'un calendrier en vue de l'instauration d'un dialogue, nous serons désireux de considérer l'éventualité de la reprise de telles discussions.

– Pensez-vous que les « Tigres » soient un jour prêts à déposer les armes ?

– *(Silence.)* Eh bien, ils devront s'y résoudre parce que aucun groupe armé ne peut se permettre de se battre indéfiniment ! De toute façon, il faut comprendre que, dans un contexte de guérilla, les succès militaires sur le terrain ne représentent pas pour nous la seule forme de victoire. Vaincre, c'est aussi parvenir à gagner la confiance des civils tamouls, les convaincre que, contrairement à ce que leur a dit et répété le LTTE, les armes ne sont pas le moyen d'arriver à leurs fins et de revendiquer leurs droits.

– Précisément, des organisations des droits de l'homme s'inquiètent des abus de l'armée contre la population à Jaffna. Une quarantaine de personnes auraient ainsi disparu. Ce n'est pas le meilleur moyen de gagner la confiance des civils...

– Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons hérité d'une armée démoralisée, affaiblie. Une armée qui avait perdu tout espoir de gagner la guerre. Nous lui avons insufflé courage et confiance en elle. Mais dans le même temps j'ai répété aux militaires que l'ennemi était le guérillero du LTTE et non la population tamoule.

» Les « Tigres », eux, espèrent que c'est l'inverse qui va se passer : ils font tout, à coups d'attentats et de bombes, pour provoquer nos soldats, pour les forcer à se venger contre les civils.

» Dans le passé, l'armée était accusée de violer et de voler et nous avons réussi à faire cesser de tels agissements. Cela dit, j'admets qu'il peut encore y avoir des excès mais c'est l'exception. En ce qui concerne le cas de personnes disparues, je suis au courant et j'ai immédiatement demandé l'ouverture d'une enquête.

– N'est-il pas ironique qu'après avoir été l'avocat le plus déterminé de la paix vous soyez devenue celui de la guerre ?

– Oui, c'est vrai. Croyez-moi, quand la guerre a repris (au printemps 1995), le premier mois a été très dur. Après m'être personnellement impliquée dans le processus de paix, j'ai soudain dû donner des ordres qui auraient la guerre et le sang versé pour conséquences. Mais on finit par s'habituer à une telle situation quand on sait que le seul objectif, c'est la paix et rien d'autre.

– Vous avez passé de très importantes commandes de fournitures d'armes depuis un an. Vous vous êtes fait en même temps le champion de la lutte anticorruption. Mais comment est-il possible d'éviter la corruption, lors de la signature de contrats d'armement connus pour occasionner des dessous-de-table ?

– C'est très difficile. J'ai réussi à réduire la corruption de 60 %, dans à peu près tous les domaines, depuis mon arrivée au pouvoir. Mais il est vrai qu'en ce qui concerne les dépenses d'armement il est beaucoup plus compliqué de venir à bout de ces pratiques illégales car il y a très peu de gens au courant de la signature de tels contrats, et ces personnes peuvent aisément toucher des commissions.

– La situation économique s'est dégradée et de nombreux indicateurs sont dans le rouge. Pourquoi ?

– A 90 %, c'est dû aux dépenses d'armement. La poursuite de la guerre fait peur aux investisseurs étrangers. Et puis, au début, ces derniers avaient peur que mon gouvernement ne pratique une politique trop à gauche, alors ils se sont donné le temps pour décider d'investir au Sri Lanka. Mais quand, finalement, les investisseurs ont commencé à arriver, la guerre a repris, et ensuite des attentats à la bombe ont fini par frapper Colombo, la capitale...

– De nombreux hommes d'affaires reprochent à votre gouvernement de n'avoir pas défini une stratégie économique claire...

– Je ne crois pas. De grands hommes d'affaires sri-lankais soutiennent ma politique économique. Ils se plaignent simplement que les choses n'avancent pas suffisamment vite. Il faut tout de même se souvenir que j'ai hérité d'une économie en mauvaise santé et affaiblie par un énorme déficit budgétaire. Mais en dépit des dépenses d'armement et de l'augmentation de salaire accordée aux fonctionnaires, j'ai réussi à réduire un déficit de 10,7 % du PIB à 8,3 %. Et mon gouvernement a fait passer un grand nombre de lois destinées à assainir l'économie, à réorganiser le système bancaire, le secteur public, les douanes, le Trésor, le ministère des finances, etc.

– Vous vivez entourée d'une sécurité rapprochée. Estimez-vous que vous êtes toujours autant menacée de mort par les « Tigres » du LTTE ?

– Oh oui ! Les « Tigres » aimeraient que je disparaisse, parce qu'ils savent que je représente aujourd'hui la seule alternative possible pour le Sri Lanka. »

Propos recueillis par
Bruno Philip

SRI LANKA

INDE – Jaffna – Trincomalee – Anuradhapura – Batticaloa – Negombo – Kandy – Colombo – SRI LANKA – Galle – OCEAN INDIEN – 100 km

Superficie	65 610 km²
Population (94)	17 800 000 hab.
Densité (94)	271 hab./km²
Capitale	Colombo
PNB (94)	11 milliards de $
PNB/hab. (94)	620 $

Les Quinze souhaitent achever les négociations sur la réforme de l'Union européenne d'ici à juin 1997

Jacques Chirac et Helmut Kohl ont réaffirmé à Dublin leurs ambitions pour cette réforme

Les dirigeants européens, réunis à Dublin samedi 5 octobre, ont réaffirmé leur volonté d'achever les négociations sur la réforme de l'Union d'ici la mi-1997. MM. Kohl et Chirac en particulier ont souligné que tout retard ou insuffisance dans le contenu différerait l'élargissement aux pays de l'Est. L'attitude des Quinze sur le Proche-Orient a donné un exemple des faiblesses auxquelles l'Union doit remédier.

DUBLIN
de notre envoyé spécial

L'envoi *in extremis* par le conseil européen de Dublin d'un émissaire chargé de témoigner, à la reprise des pourparlers israélo-palestiens d'Erez, des préoccupations des Quinze, mais qui devait surtout se garder de toute autre ambition, traduit bien la difficulté pour l'Union européenne de se doter d'une véritable identité politique. Dès lors qu'on se contente de gérer la somme des intérêts nationaux plutôt que d'essayer au préalable de définir ce qu'est l'intérêt commun, le risque existe de voir les négociations en cours sur la réforme de l'Union européenne se conclure par un consensus mou, qui ne résoudrait pas le problème du fonctionnement d'une Europe élargie.

L'INDISPENSABLE CONCLUSION

A propos du Proche-Orient, la volonté de Paris était de voir l'Union européenne, principal bailleur de fonds pour le développement de la Cisjordanie et de Gaza, prendre sa place aux côtés des Etats-Unis dans la négociation. La Grande-Bretagne et l'Allemagne traînaient les pieds. On a donc coupé la poire en deux en chargeant le ministre irlandais des affaires étrangères d'aller rappeler aux Israéliens et aux Palestiniens les souhaits des Européens. Il avait été question de confier cette mission à une personnalité politique qui aurait pu rester dans la région à toutes fins utiles. Mais, selon M. Chirac, les Quinze se sont contentés d'entamer une réflexion sur la possibilité de nommer, dans le futur, un représentant européen pour le Proche-Orient.

Le conseil de Dublin, réuni samedi 5 octobre, était l'occasion pour les chefs d'Etat et de gouvernement de se saisir personnellement du dossier de la réforme de l'Union pour commencer à faire le tri dans l'écheveau de positions assemblées par leurs représentants à la conférence intergouvernementale (CIG), dont les travaux sont en cours depuis mars. A deux mois du sommet ordinaire de décembre, au cours duquel la présidence irlandaise doit proposer aux Quinze un premier projet de traité de Maastricht révisé, l'exercice n'a pas été inutile. Certes, à la veille de l'ouverture du Congrès du parti conservateur, la date ne tombait pas au mieux pour le premier ministre britannique, John Major, qui ne s'est pas privé de faire entendre sa mauvaise humeur et n'a pas participé samedi soir au dîner de clôture ; mais il y a belle lurette que les partenaires de Londres savent qu'il n'y aura rien à attendre des Britanniques avant les prochaines élections.

La rencontre a d'abord permis de marquer la volonté des participants de terminer la négociation si possible lors du Conseil européen de juin 1997 aux Pays-Bas. Mais il a surtout été fortement réaffirmé par plusieurs délégations, notamment par la France et l'Allemagne, que les Quinze devaient arriver à un résultat substantiel, à moins de prendre le risque d'un échec de la conférence, qui aurait pour effet de retarder les perspectives d'élargissement de l'Union aux pays de l'Est.

Cette mise au point visait à mettre fin aux interrogations suscitées, à la veille du sommet, par des propos du chancelier allemand, Helmut Kohl, sur le fait que tout ne serait pas réglé à « *Maastricht II* », ce qui pouvait laisser supposer que Bonn se contenterait d'une réforme au rabais, à l'image de ce que souhaite John Major. Venant de l'homme qui est considéré comme l'européen par excellence, cela avait naturellement provoqué beaucoup d'émotion, et le chancelier a dû lui-même rassurer ses partenaires sur ses intentions.

Pour finir, les Quinze ont chargé la présidence irlandaise, parallèlement au projet de traité, de préparer un document-cadre plus condensé, résumant les options se présentant à eux et les principaux problèmes qu'il y aura à trancher. Ce sera le document de travail sur lequel les quinze dirigeants se pencheront lors du prochain sommet de Dublin en décembre.

Jacques Chirac a confirmé que Français et Allemands prendraient d'ici là « *une initiative commune, pour contribuer à la négociation de manière aussi forte et raisonnable que possible* ». Faisant le bilan de la journée devant la presse, le chef de l'Etat a indiqué : « *De nombreuses convergences existent déjà, plus nombreuses que je l'avais imaginé.* » Il a souligné la volonté d'une plus grande visibilité de l'Union en matière de politique étrangère et de défense, ainsi que d'une amélioration du fonctionnement de l'Europe en matière de lutte contre le crime. « *Des problèmes*, a-t-il dit, *qui ont une place beaucoup plus importante que par le passé dans les préoccupations des chefs d'Etat et de gouvernement* ». Il a cité également une volonté de voir reconnues comme essentielles les préoccupations en matière sociale et d'emploi ; d'adapter les institutions et de résoudre les divergences que cette question suscite ; de trouver un modèle adéquat de « *coopérations renforcées* » ; de trouver enfin un système efficace pour assurer le respect des niveaux de compétence (subsidiarité).

TROIS GRANDS CHAPITRES

L'architecture de la négociation apparaît maintenant assez clairement, avec ses trois grands chapitres que sont l'Europe des citoyens (police, justice, immigration), la définition des intérêts communs en matière de politique extérieure et de défense, et la réorganisation de l'appareil institutionnel communautaire. Le premier chapitre semble le plus mûr pour une avancée réelle, et M. Chirac a indiqué en cours de séance que la France était prête sur ce point à aller loin. Les deux autres cristallisent encore les conflits d'intérêts entre les partisans de plus ou de moins d'intégration politique ; entre l'Allemagne, la France et les petits pays qui redoutent de payer un prix trop fort pour cette intégration ; ou tout simplement encore entre des traditions nationales ou politiques auxquelles il est difficile de s'arracher.

Henri de Bresson

L'Eglise catholique tchèque lave son « linge sale »

PRAGUE
de notre correspondant

L'Eglise catholique aurait bien aimé se passer du dernier scandale qui défraie la chronique depuis quelques jours dans la capitale tchèque. Après l'impopulaire et délicate question de la restitution par l'actuel gouvernement de centre droit des biens ecclésiastiques confisqués par les communistes, la hiérarchie va devoir régler sa plus sérieuse crise depuis qu'elle a recouvré la liberté, en 1989. Un des plus éminents théologiens tchèques, le Père Odilo Stampach, dominicain, a publiquement dénoncé la présence à la tête de la faculté de théologie de Prague d'anciens collaborateurs de la police politique du régime communiste, « *qui en utilisent les moyens pour imposer leurs vues* ».

Ses déclarations à l'émission religieuse de la radio publique tchèque, le 21 septembre, ont provoqué un malaise dans les milieux catholiques de Prague, où, dans un premier temps, on a tenté d'ignorer l'accusation. Mais, les journalistes de la radio ayant poursuivi l'enquête, le cardinal Miloslav Vlk, archevêque de Prague, a dû se réduire à l'évidence. Regrettant de devoir « *laver le linge sale sur la place publique* », il a reconnu implicitement, dans la dernière livraison de l'hebdomadaire catholique *Katolicky Tydenik*, que la faculté dont il est le responsable ne fonctionne pas comme il convient. Aussi a-t-il annoncé son intention de demander l'aide de Rome pour que le Saint-Siège dépêche des représentants de la congrégation pour l'éducation, afin de percer l'abcès.

CADEAU EMPOISONNÉ

La présence à la faculté de théologie d'au moins deux anciens collaborateurs de la police politique communiste (StB) est avérée, selon l'ex-dissident catholique Vaclav Benda, actuel chef d'une section de la police judiciaire chargée de faire la lumière sur les crimes politiques de l'ancien régime. Cette affaire a relancé la question des « lustrations », une loi qui permet d'écarter des postes importants de l'administration et des universités tous ceux qui ont émargé à la StB. La pratique qui consiste à demander aux candidats à des postes de responsabilité un « brevet de non-compromission avec la StB » n'a pas été introduite dans l'Eglise. Celle-ci s'est séparée des cas les plus flagrants de coopération avec l'ancien régime, en particulier des prêtres organisés dans le mouvement Pacem in terris, mais n'a pas « lustré » ses ecclésiastiques.

En laissant chacun à sa conscience, la hiérarchie catholique s'est préparé un cadeau empoisonné. Aujourd'hui, elle vit dans le doute sur le comportement passé de ses clercs et dans la division. Les prêtres et les laïcs engagés dans la dissidence catholique pendant les années du communisme supportent de plus en plus mal, sept ans après la révolution de velours, la permanence de pasteurs discrédités par leurs faiblesses passées et un conservatisme doctrinal qui va parfois de pair.

Martin Plichta

Les Serbes ont boycotté l'inauguration des institutions bosniaques

EN INVOQUANT des raisons de sécurité, les Serbes de Bosnie ont boycotté, samedi 5 octobre, la cérémonie inaugurale des nouvelles institutions de Bosnie-Herzégovine. Alors que d'ultimes négociations avaient lieu à Pale, la « capitale » des Serbes de Bosnie, la confusion la plus totale a régné pendant plusieurs heures au Théâtre national de Sarajevo, avant que deux des trois membres de la nouvelle présidence tricéphale, le Musulman Alija Izetbegovic et le Croate Kresimir Zubak, ne prêtent serment et promettent notamment de « *défendre la Constitution de Bosnie-Herzégovine, et de mettre totalement en œuvre le plan de paix de Dayton* ». La chaise du Serbe Momcilo Krajisnik est restée vide.

« DÉVELOPPEMENT INOPPORTUN »

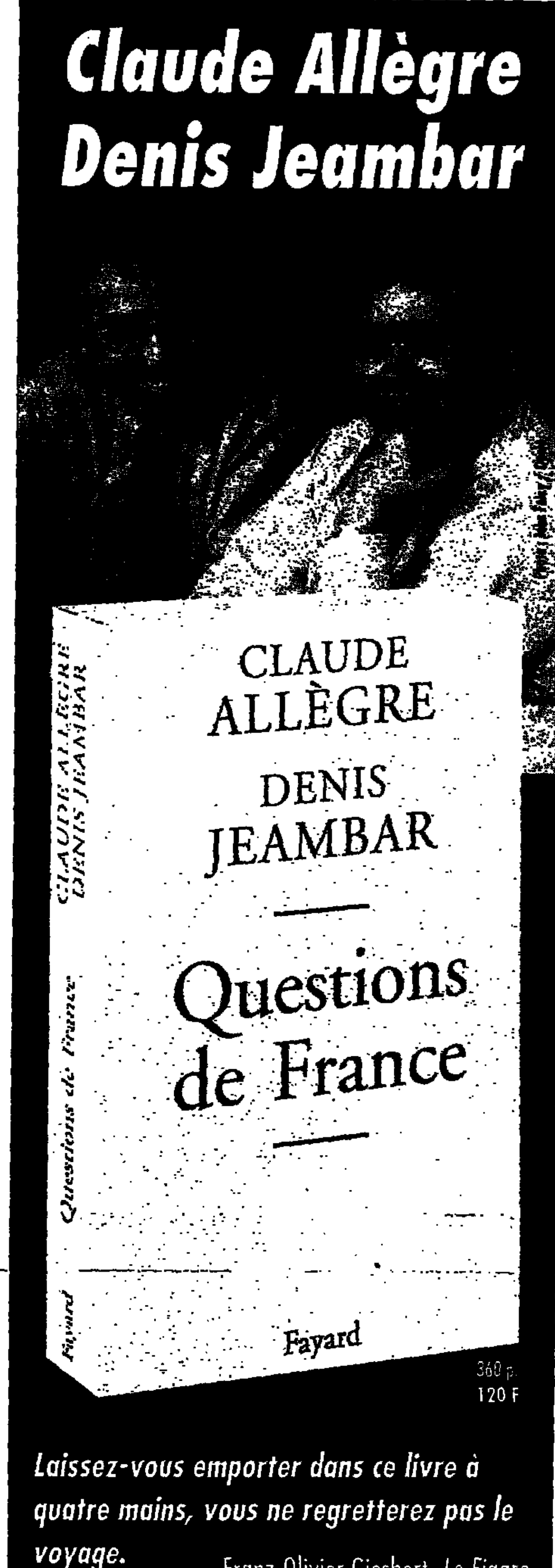
Les efforts entrepris pendant plusieurs heures par Michael Steiner, l'adjoint de Carl Bildt et haut représentant civil en Bosnie, et l'amiral Joseph Lopez, qui commande la force multinationale de paix de l'OTAN (IFOR), n'ont pas réussi à faire fléchir les Serbes de Bosnie, qui refusaient de considérer comme « *un serment* », la « *déclaration solennelle* » qu'ils devaient signer. Le président de la présidence collégiale, Alija Izetbegovic, a protesté à sa façon contre cette attitude en refusant de modifier son discours, dans lequel il souhaitait aux Serbes de Bosnie la « *bienvenue à Sarajevo* ». « *J'ai écrit ce court discours, ce matin, quand je croyais encore que les représentants serbes viendraient. Il ne sont pas venus, mais je vais le lire inchangé* », a déclaré M. Izetbegovic.

La Croatie et la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) avaient envoyé des représentants à cette cérémonie, ainsi que les Etats-Unis, qui étaient représentés par leur secrétaire d'Etat adjoint aux affaires européennes, John Kornblum.

Dans une déclaration à la presse, M. Kornblum a déclaré : « *Nous sommes extrêmement mécontents et contrariés que tous les présidents n'aient pas été présents. (...) C'est un développement inopportun (...) mais nous allons continuer à construire ces institutions communes.* » Le secrétaire d'Etat adjoint a aussi estimé qu'il n'y avait pas « *d'alternative au processus de paix* » et que « *les responsables de Pale mettent en danger l'avenir de leur peuple* ».

Un éditorialiste de la télévision bosniaque, Senad Hadzifejzovic, a tourné cet échec en dérision en affirmant : « *En attendant les Serbes, une pièce dirigée par la communauté internationale* » a été « *le plus mauvais spectacle jamais donné au Théâtre national* ». – (AFP.)

■ **Une quarantaine de corps de Musulmans**, en majorité des femmes et des enfants, ont été exhumés d'un charnier dans le nord-ouest de la Bosnie, a indiqué, dimanche 6 octobre, le président du tribunal de Sanki Most, Adem Draganovic. Ils ont été tués par les Serbes en mai et juin 1992, dans cette région conquise par les forces gouvernementales bosniaques, lors de l'offensive de l'automne 1995. – (AFP.)



Le premier face-à-face télévisé Clinton-Dole semble ne pas avoir changé les intentions de vote

Le candidat républicain a fait une meilleure prestation que prévu

Face à un Bill Clinton qui propose aux électeurs de continuer sur une voie sans grandes ambitions, *mais relativement sûre, Bob Dole a surtout* tenté d'attaquer le président sortant sur la drogue dont la consommation parmi les jeunes a *significativement augmenté. Mais ce duel, appelé à se reproduire, ne devrait pas avoir de conséquence majeure sur la suite de la campagne électorale.* *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

WASHINGTON
de notre correspondante

Le candidat républicain à la Maison Blanche, Bob Dole, n'a cessé d'ironiser ces derniers jours sur le peu de chances que lui accordaient les experts dans un débat télévisé face à Bill Clinton, *orateur quasi*-professionnel auréolé, par-dessus le marché, d'une magistrale avance dans les sondages. Bob Dole ne pouvait donc que faire mieux, dimanche soir 6 octobre, lors du premier des deux face-à-face télévisés qui l'opposent au président démocrate avant l'élection du 5 novembre et, de ce point de vue, il a rempli son contrat.

Non seulement il est venu, mais il a surpris tout le monde par son aisance, son sens de l'humour, ses attaques convenablement ciblées contre le bilan de Bill Clinton. L'a-t-*il* emporté pour autant ? Non, répondent les inévitables sondages. Une enquête CNN-*USA Today*, réalisée dans les deux heures qui ont suivi le débat, résume l'impossible tour de force : les trois quarts des personnes interrogées estiment que la performance de Bob Dole a été meilleure que ce qu'elles en attendaient, mais pour *51* % des Américains, Bill Clinton a gagné le *duel*.

Ce duel marqué d'une grande civilité, le président l'a probablement remporté dès les premières minutes par une phrase toute simple : *« Notre situation économique est meilleure qu'il y a quatre ans, continuons sur notre lancée. »* M. Clinton a les chiffres pour lui, comme l'a prouvé une avalanche de sondages et de statistiques ces dernières semaines, et les efforts méritoires de son adversaire n'y peuvent rien. Que la situation de Saddam Hussein soit, elle aussi, meilleure qu'il y a quatre ans, comme l'a suggéré Bob Dole, importe finalement peu aux électeurs américains, préoccupés au premier chef, comme en 1992, par leur niveau de vie.

DÉSOLÉ, BOB...

VOUS PARTEZ ?

TANCHO

PROCÉDURE IMPLACABLE

Pour autant que le permettent des règles longuement négociées, ce face-à-face organisé sur une moquette d'un rouge strident recouvrant la scène d'un théâtre de Hartford, dans le Connecticut, a permis aux deux adversaires de s'exprimer sur une vingtaine de questions importantes, posées par un journaliste très respecté de la chaîne de télévision publique, *Jim* Lehrer. Debout devant un podium, Bob Dole, soixante-treize ans, et Bill Clinton, cinquante ans, ont suivi sans faillir une procédure implacable : le candidat auquel la question était adressée (chacun son tour) avait 90 secondes pour y répondre, son adversaire 60 secondes pour contre-argumenter, et le premier intervenant avait de *nouveau 30 secondes pour* conclure. MM. Dole et Clinton ont pu ainsi débattre du rôle de l'Etat fédéral, de l'éducation, de la santé, de l'économie, du plan de baisse des impôts de 15 % de Bob Dole, de l'insaisissable réforme du financement des campagnes électorales, du contrôle des armes à feu, de la drogue ou de la politique étrangère, particulièrement maltraitée *en quelques minutes*.

C'est sur le problème de la drogue que M. Dole a marqué le plus de points. On sait le président Clinton vulnérable sur cette question, non seulement parce qu'il a lui-même admis y avoir touché dans sa jeunesse, mais, surtout, parce que *sous* sa *présidence*, la consommation de drogues chez les jeunes a doublé. Bill Clinton a donc préféré admettre sa part de responsabilité dans cette tendance inquiétante, sans relever les allusions personnelles faite par Bob Dole. *« Je hais la drogue, sénateur »*, s'est-il exclamé. Soucieux *de ne pas se livrer à des attaques* personnelles contre M. Dole, dont les blessures de guerre imposent le respect, et parce qu'il sait à quel point l'électorat est dégoûté de la politique politicienne, Bill Clinton a paru souvent plus figé que son adversaire, évitant de répondre aux attaques idéologiques et pré*férant rappeler aux téléspectateurs* toutes les coupes que promettait de faire dans les programmes sociaux le Congrès républicain élu en 1994.

La principale différence entre les deux hommes, c'est que l'un a un bilan plutôt positif à défendre tandis que l'autre n'a, en dehors d'un plan de réduction d'impôts qui a jusqu'ici peu convaincu, pas de vé*ritable vision à offrir. Pour* sa *part*, le politologue Thomas Mann, de la Brookings Institution, observe que *« si ces débats ont le mérite de donner du cœur au ventre aux militants »*, ils ont généralement peu d'impact sur les intentions de vote. Le grand perdant de cette soirée restait finalement Ross Perot, éliminé du débat, et dont les thèmes de prédilection n'y ont même pas *été abordés*.

Sylvie Kauffmann

Le général Lebed est pour un « dialogue civilisé » avec l'OTAN

BRUXELLES. Entamant sa visite au quartier général de l'OTAN à Bruxelles, le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Alexandre Lebed, dont le premier déplacement à l'Ouest durera jusqu'au 8 octobre, a déclaré qu'il soumettrait à ses interlocuteurs de nouvelles propositions susceptibles d'apaiser la querelle sur l'élargissement à l'Est de l'Alliance atlantique. Il a indiqué qu'il souhaitait un *« dialogue civilisé »* sur la question, *ajoutant néanmoins qu' « il sera difficile de* [le] *faire changer d'avis en vingt-quatre heures »*. Alexandre Lebed, qui doit s'entretenir durant six heures avec le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, estime, dans une interview au journal allemand *Der Spiegel*, que l'extension de l'OTAN aux ex-pays du bloc de l'Est serait *« inacceptable »* pour Moscou. – *(AFP, Reuter.)*

Elections locales dans l'Etat mexicain de Guerrero

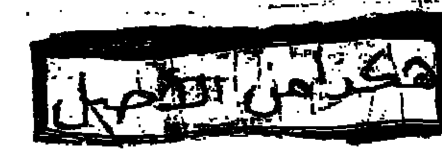
MEXICO. Les élections locales dans l'Etat de Guerrero, où est apparu, en juin, un actif mouvement de guérilla, l'Armée populaire révolutionnaire (EPR), ont eu lieu dans le calme, dimanche 6 octobre. L'EPR avait annoncé une trêve unilatérale pour permettre le déroulement des élections. Quelque 1,3 million d'électeurs étaient appelés aux urnes pour départager le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir au Mexique depuis soixante-sept ans), le Parti d'action nationale (PAN, conservateur) et le Parti de la révolution démocratique (PRD, centre gauche). Les résultats définitifs, qui devraient être connus le 9 octobre, seront observés avec attention en raison des opérations de la guérilla, mais aussi des violents affrontements entre les responsables locaux du PRI et ceux de l'opposition de gauche du *PRD*. Selon les organisations humanitaires, *121* personnes ont été tuées dans la région en 1995, pour des raisons politiques. La plupart *des victimes étaient des partisans du PRD. – (AFP, Reuter).*

EUROPE

■ **UKRAINE : dix mille enseignants venus de toute l'Ukraine** ont manifesté, dimanche 6 octobre, à Kiev, pour réclamer le paiement de leurs salaires, non versés depuis plusieurs mois. Selon le ministère de l'éducation, la dette de l'Etat à l'égard des enseignants du secondaire atteint 27 millions de francs. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : les fouilles entreprises dans le cadre de l'affaire** Dutroux, à Jumet, s'annoncent longues et difficiles, a indiqué, dimanche 6 octobre, la gendarmerie. *« Il y a moyen peut-être de trouver des corps et nous verrons cela à la fouille »*, a déclaré à la presse le responsable de la division d'identification des victimes à la gendarmerie, le commandant Johan Dewinne. Les fouilles avaient été lancées vendredi sur les indications de Dutroux, qui a qualifié l'endroit où il a vécu dans une caravane d'*« intéressant »* à visiter. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : l'avocat Rolf Schlierer**, âgé de quarante et un ans, a été réélu président des Républicains, le parti d'extrême droite allemand. A l'occasion d'un congrès qui s'est tenu, dimanche 6 octobre à Hanovre, les « Reps » ont réaffirmé leur volonté d'incarner les *« valeurs nationales »* et leur opposition à l'Europe de Maastricht. Avec 15 000 membres, le Parti des républicains n'est pas aussi puissant que le Front national, *son homologue français. Il n'a pas de députés* au Bundestag, ne contrôle aucune ville en Allemagne et les sondages lui donnent moins de 5 % des voix. – *(Corresp.)*



GOUVERNEMENT invité de « 7 sur 7 », sur TF 1, dimanche 6 octobre, Alain Juppé a écarté l'hypothèse d'une dissolution de l'Assemblée nationale comme celle d'un *remaniement du gouvernement*. Le premier ministre a assuré que les résultats de la politique qu'il mène viendront dans quelques mois répondre aux critiques dont il est l'objet, et il a défendu avec vigueur l'objectif de la monnaie unique européenne. ● LES CONJONCTURISTES s'accordent à prédire une meilleure croissance de l'économie en 1997 qu'en 1996, bien que les perspectives de reprise de l'investissement soient encore incertaines. ● L'ATTENTAT commis contre l'hôtel de ville de Bordeaux dans la nuit de samedi à dimanche avait été prévu par les policiers des renseignements généraux. Ceux-ci avaient averti l'Hôtel Matignon de la volonté des nationalistes corses d'adresser un avertissement « ciblé » à M. Juppé.

Alain Juppé annonce un redressement économique dans les mois à venir

Le premier ministre s'est référé, sur TF 1, aux prévisions des instituts de conjoncture pour assurer que sa politique portera ses fruits et que l'objectif de la monnaie unique pourra être atteint. Il a exclu toute mesure de « déremboursement » au détriment des assurés sociaux

IL N'Y A *« aucune raison »* de dissoudre l'Assemblée nationale ou de changer de gouvernement. En quelques mots, dimanche 6 octobre, au cours de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, Alain Juppé a balayé les spéculations, alimentées jusque dans les allées du pouvoir et dans les rangs de la droite, sur le renvoi des députés devant les électeurs par le président de la République ou l'entrée de nouvelles têtes au sein de l'équipe gouvernementale pour remplacer quelques ministres.

A propos de la dissolution, le chef du gouvernement a rappelé qu'elle est faite, selon la conception qu'en a toujours eue Jacques Chirac, pour dénouer une *« crise ouverte »* entre la majorité et l'exécutif. Selon M. Juppé, ce n'est *« pas au lendemain d'un vote de confiance à l'Assemblée qu'une dissolution a un sens »*. Ce cas de figure n'a qu'un précédent historique contraire : en 1972, le premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, avait été « remercié » par le chef de l'Etat, Georges Pompidou, six semaines après avoir obtenu la confiance de sa majorité au Palais-Bourbon.

S'agissant d'un hypothétique remaniement gouvernemental, M. Juppé s'est contenté d'indiquer qu'il dispose d'une *« très bonne équipe, solidaire et unie »*, après le remaniement de novembre 1995. *« M. Jacques Barrot est un très bon ministre du travail et des affaires sociales, M. Bayrou* [éducation nationale] *a bien réussi la rentrée. M. Vasseur* [agriculture] *passe très bien auprès des paysans, M. Raffarin* [commerce et artisanat] *fait un malheur auprès des PME, et ainsi de suite »*, a-t-il égrené, citant ainsi des ministres UDF, avant de préciser : *« Pourquoi changer une équipe qui croit à ce qu'elle fait et dont la politique va, je pense, donner des résultats ? »* Sur le terrain économique, justement, le premier ministre s'est montré persuadé que l'année 1997 serait meilleure que celle qui s'achève.

Interrogé sur l'attentat qui avait visé, la veille, l'hôtel de ville de Bordeaux, dont il est maire *(lire ci-dessous)*, M. Juppé a souligné que cet acte est *« assez traumatisant »*. Le premier ministre a indiqué qu'il sentait *« une très forte émotion, un état de choc »* parmi tous les membres de l'équipe municipale qui, à l'image des formations politiques représentées au Parlement, ont manifesté leur soutien et leur sympathie à l'égard de M. Juppé. Celui-ci les en a remerciés et il s'est félicité que *« tous les républicains, face au terrorisme, se retrouvent et se serrent les coudes »*. Il a ajouté que *« ceux, quels qu'ils soient, qui se livrent à ce type d'action terroriste, se disqualifient pour longtemps »*.

Avant de faire *« le point »*, lundi matin, avec le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, et le ministre de la justice, Jacques Toubon, le premier ministre a assuré que *« l'Etat ne peut pas céder face au terrorisme »* et qu'*« il ne doit pas se laisser intimider »*. Même s'il a refusé de faire d'autres commentaires, notamment sur l'origine des auteurs de l'attentat, M. Juppé a réaffirmé la nécessité d'une *« ligne extrêmement ferme en ce qui concerne l'autorité de l'Etat et le respect de la loi »* en Corse, *« parce que 90 % de la population corse le souhaite »* et que les élus, unanimes, la réclament.

Cette émission lui a donné aussi l'occasion d'expliquer que les mesures économiques préconisées par les socialistes, notamment sur la baisse des taux d'intérêt, la création d'emplois de proximité ou la réduction du temps de travail, sont précisément celles qu'il met en œuvre. En revanche, il a fustigé « l'autre politique », chère à Philippe Séguin, en affirmant qu'elle reviendrait à creuser les déficits et à laisser la monnaie s'affaiblir. Il n'a pas oublié, également, de s'opposer à Edouard Balladur, qui avait évoqué des déremboursements médicaux (*Le Monde* du 5 octobre). *« Pour la reforme de la Sécurité sociale, je ne changerai pas de ligne de direction*, a-t-il dit. *C'est vrai qu'il y a une proposition qui a été faite de baisser le taux de remboursement des assurés sociaux. Je ne le ferai pas, car c'est contraire à ce que Jacques Chirac a proposé durant sa campagne et à quoi nous nous sommes engagés. »*

M. Juppé en a aussi profité pour s'élever contre la prime à la casse automobile, successivement baptisé *« balladurette »* et *« jupette »*, qui était *« une opération artificielle »*. En outre, il a indiqué que *« l'impôt sur la fortune ne peut être remis en cause »*, tout en ajoutant : *« Il peut y avoir, ici et là, certaines modalités qui, sur le plan technique, sont contestables. Le débat parlementaire permettra d'en discuter. »*

Abordant, enfin, le fonctionnement de la vie publique, le premier ministre a déclaré qu'il va *« écrire »*, dès lundi, à toutes les formations représentées au Parlement *« pour leur poser des questions relatives à la modernisation de la vie politique »*. Il s'attend, apparemment, à un consensus pour ne pas modifier le mode de scrutin législatif et il n'a pas écarté, en revanche, un aménagement du mode de scrutin régional.

Le gouvernement espère un doublement de la croissance en 1997

LA CROISSANCE sera-t-elle *« deux fois plus rapide en 1997 qu'en 1996 »* ? Pour balayer les critiques dont sa politique économique fait l'objet, Alain Juppé s'en est dit convaincu, dimanche 6 octobre, sur TF 1. *« Les perspectives sont bonnes, ce n'est pas le moment de lâcher »*, a plaidé le premier ministre.

De fait, la plupart des prévisionnistes s'accordent à penser que l'horizon économique s'éclaircit. Le dernier indicateur avancé de la Caisse des dépôts et consignations fait apparaître que l'activité, en recul de 0,4 % au deuxième trimestre, pourrait progresser de 0,6 % au troisième et de 0,5 % au quatrième. Dans cette hypothèse, la croissance française serait donc comprise, en 1996, entre 1,1 % et 1,2 %, au lieu du 1,3 % attendu par le gouvernement.

Cette consolidation de l'activité permettrait d'espérer que 1997 s'annonce sous de meilleurs auspices. Les huit instituts de conjoncture qui sont membres de la commission des comptes de la nation avancent ainsi une estimation moyenne de croissance de 2,1 % pour 1997, à peine inférieure, donc, aux 2,3 % espérés par le ministère des finances.

S'agit-il, pour autant, d'une véritable reprise ? C'est loin d'être certain, car l'activité est encore heurtée, notamment pour ce qui est de la consommation. En fin d'année, sa progression pourrait avoisiner 2,5 % – après 1,4 % en 1994 et 1,8 % en 1995 –, et M. Juppé n'a pas manqué de s'en féliciter. Encore faut-il souligner que ce résultat ne sera atteint que grâce à deux « pics » d'achats exceptionnels, l'un enregistré en janvier, lié à un phénomène de rattrapage après les grèves de décembre, le second enregistré en août et septembre, lié à un phénomène d'anticipation avant la suppression de la « prime Juppé » pour l'automobile. M. Juppé a dit lui-même que cette prime *« faussait les lois du marché »* et constituait une *« opération artificielle »*.

De surcroît, si la consommation s'est beaucoup mieux tenue que prévu, l'investissement, lui, s'est essoufflé dans des proportions inquiétantes. Dès la fin du premier semestre de 1996, la tendance était perceptible, puisque l'acquis de croissance de l'investissement des entreprises était négatif de 0,7 point. Même si ce n'est pas celle que l'on pensait, l'une des grandes courroies d'entraînement de la croissance est donc, pour l'heure, totalement grippée.

Enfin, le marché du travail reste très mal orienté. Le premier ministre a, certes, prédit qu'avec *« une croissance de plus de 2 %, on créera cent mille emplois »*. Il reste que la traditionnelle augmentation de la population active risque d'être encore plus rapide et que le chômage devrait continuer d'augmenter. A ce niveau de croissance, qui demeure faible, c'est le pronostic de tous les conjoncturistes.

Laurent Mauduit

Mesures de protection renforcées après l'attentat à Bordeaux

La police avait mis en garde contre le risque d'une action des nationalistes corses

LA PROTECTION des « sites sensibles » a été renforcée, à Paris et dans plusieurs grandes villes de province, à la suite de l'attentat perpétré dans la nuit du 5 au 6 octobre contre l'hôtel de ville de Bordeaux. Après une réunion présidée, lundi matin 7 octobre, par le premier ministre, Alain Juppé, en présence du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, et du garde des sceaux, Jacques Toubon, l'hôtel Matignon a indiqué avoir *« demandé que tout soit mis en œuvre pour accélérer le déroulement de l'enquête en cours afin que les auteurs de cet attentat soient identifiés et déférés devant la justice »*. Des renforts policiers devaient être dépêchés dans la capitale girondine, afin de renforcer la surveillance des bâtiments publics.

Le premier ministre avait été informé, dans la semaine du 30 septembre, de la menace d'un attentat symboliquement dirigé contre lui et qui serait perpétré à Bordeaux, la ville dont il est le maire, par les nationalistes corses du FLNC-canal historique. Sur la base d'éléments recueillis par les Renseignements généraux (RG), le directeur général de la police nationale, Claude Guéant, avait adressé à Matignon une note faisant état de ce risque et alerté les services de police dans la capitale girondine, a indiqué au *Monde* une source officielle. L'explosion qui s'est produite, samedi, vers 23 heures, dans les jardins de l'hôtel de ville de Bordeaux, sans faire de victime mais en causant d'importants dégâts, est venu confirmer ce pronostic.

L'attentat n'avait pas été revendiqué, lundi matin, hormis un appel téléphonique passé dans la nuit de dimanche à lundi, et que les enquêteurs considèrent comme hautement fantaisiste : une voix d'homme y attribuait l'action terroriste contre la mairie de Bordeaux à un « groupement fasciste français » jusqu'alors inconnu. Les caractéristiques de la bombe ne constituent pas une véritable signature : selon les premières constatations, l'explosion aurait été provoquée par une charge d'un kilo d'« explosif brisant », de type plastic ou dynamite, ce qui semble permettre d'exclure la piste du terrorisme basque, les autonomistes de l'ETA utilisant, en général, des bouteilles de gaz. Le procureur général de Bordeaux, Henri Desclaux, a, pour sa part, affirmé qu'*« aucune piste n'est fermée »*, même si, *« apparemment, il n'y a aucune trace de l'ETA »* dans cet attentat.

En l'absence d'indices flagrants, les enquêteurs se fondaient sur l'analyse des RG pour privilégier la piste du nationalisme corse. *« Il apparaît que pour les nationalistes corses, c'est le premier ministre, et lui seul, qui détient aujourd'hui la solution du blocage politique qu'ils déplorent*, expliquait-on, lundi matin, de source officielle. *C'est donc lui qu'ils cherchent à viser, dans l'anonymat mais avec précision. Un attentat à Paris aurait pu être interprété de diverses manières. Une action contre la mairie de Bordeaux, en revanche, est symboliquement bien "ciblée", à la manière d'une lettre recommandée avec accusé de réception. »*

« EXPORTER » LA LUTTE ARMÉE

Les services de renseignement estiment que l'attentat bordelais constitue le prolongement de la série d'attentats ayant visé d'importants élus corses après que ceux-ci avaient demandé au premier ministre plus de fermeté dans le rétablissement de l'ordre sur l'île. Le 21 août, une bombe avait été déposée devant la porte du député (UDF-PR) José Rossi, adjoint au maire d'Ajaccio et président du conseil général. Le 4 octobre, une charge de moyenne puissance avait endommagé le bureau du maire de L'Île-Rousse, Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants.

Dans un tract daté du 10 septembre, le FLNC-canal historique avait accusé M. Juppé d'avoir, devant le Parlement, *« nié l'existence du peuple corse et fermé la porte à toute avancée significative »*. *« La répression mise en œuvre ne fait que confirmer l'intention du gouvernement de jouer le pourrissement de la question corse en tentant de la réduire à un simple problème de maintien de l'ordre »*, poursuivait le texte. Il y a quelques jours, un attentat commis contre le palais de justice d'Aix-en-Provence avait en outre confirmé la volonté de certains nationalistes d'*« exporter »* la lutte armée sur le continent.

L'attentat de Bordeaux a été condamné par les responsables politiques. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a exprimé son *« émotion »* et adressé aux Bordelais et à M. Juppé *« un message de solidarité et de sympathie »*. Président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et ancien premier ministre, Laurent Fabius a condamné de façon *« extrêmement sévère »* l'attentat et s'est dit, lui aussi, *« solidaire »* de M. Juppé. Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, a condamné cet acte *« avec la plus grande force »* et demandé que *« toute la clarté* [soit] *faite dans cette affaire »*.

Hervé Gattegno

Dialogue de sourds entre le FLNC et Matignon

L'ATTENTAT contre la mairie de Bordeaux marque-t-il un dernier – et spectaculaire – avertissement à l'Etat avant que le FLNC-canal historique ne bascule de nouveau dans une violence plus grave encore que le plasticage de la mairie de la cinquième ville de France ? Ou bien reste-t-il un mince espoir que les tentatives desespérées menées ces dernières semaines, malgré les démentis officiels, pour tenter de faire entendre raison aux nationalistes, portent leurs fruits *in extremis* ? Ce sont les questions qui se posent après l'attentat commis dans la nuit du 5 au 6 octobre contre la mairie de Bordeaux, mis au compte du FLNC-canal historique par la police.

Cette escalade n'est guère surprenante. Elle s'inscrit dans la tactique de harcèlement que mène le FLNC-canal historique depuis la mi-août pour contraindre l'Etat à un geste politique, après la fin de non-recevoir opposée aux nationalistes par Alain Juppé lors de sa visite en Corse en juillet.

Les nationalistes ont commencé à agiter la menace d'une non-reconduction en octobre de la trêve décrétée, sinon totalement observée, dans la nuit du 11 au 12 janvier. Parallèlement, des édifices publics dans l'île étaient visés, pratiquement chaque nuit, par des attentats, avant que ces actions ne s'étendent au continent, au motif, selon la formule employée par un dirigeant nationaliste, que *« 300 grammes d'explosifs à Paris font plus de bruit que 300 kilos en Corse »*.

PROVOCATION

Quant à Alain Juppé, les nationalistes d'A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, lui en veulent particulièrement, car ils lui imputent, face à la pression des élus « traditionnels », la responsabilité de la volte-face de l'Etat, avec la reprise en main de la politique corse par Matignon et son durcissement vis-à-vis des nationalistes.

Dans la droite ligne de ses précédentes déclarations, le premier ministre, dimanche, sur TF 1, a répondu à la provocation de Bordeaux par l'affirmation de la nécessaire répression du « terrorisme », très loin de la politique menant « fermeté » et « dialogue » longtemps défendue par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.

Signataire d'un éditorial dans le numéro du 3 octobre d'*U Ribombu*, l'hebdomadaire d'A Cuncolta, François Santoni, secrétaire national de cette formation, écrivait : *« On peut supposer que* [l']*action* [du FLNC] *s'intensifiera dans les mois à venir »*, avant d'ajouter que *« seule la concrétisation »* d'une volonté de l'Etat de *« mettre en œuvre une solution politique* (...) *serait de nature à permettre l'arrêt des hostilités »*. Le dialogue de sourds est donc total, car, après l'attentat de Bordeaux, un tel schéma paraît moins que jamais à l'ordre du jour.

Jean-Louis Andreani

La Cour des comptes conteste la façon dont l'Etat promeut la lecture

Le rapport annuel des magistrats financiers dénonce « une confusion fâcheuse entre objectifs de service public et intérêts privés » dans la politique du livre du ministère de la culture. Il critique la hausse des frais de fonctionnement d'organismes aux tâches parfois redondantes

Le rapport annuel de la Cour des comptes est toujours l'occasion pour cette institution de dénoncer les erreurs de gestion des administrations étatiques et locales. Celui de 1996, rendu public lundi 7 octobre, est aussi sévère que les précédents *(Le Monde daté 6 et 7 octobre)*. Les magistrats financiers ne s'intéressent pas qu'aux dossiers où des sommes importantes sont en jeu. Ainsi, cette année, ils contestent la politique du livre et de soutien à la lecture, en *s'étonnant, notamment, que certaines* aides profitent à des sociétés structurellement déficitaires ou, à l'inverse, à des ouvrages qui devraient ne pas avoir besoin d'être subventionnés. De même, certaines *« facilités de gestion »* de l'Ecole des hautes études en sciences sociales sont dénoncées. La Cour a aussi mis au jour, en *examinant les comptes de la chambre de* commerce et d'industrie du Var, certaines pratiques du « système Arreckx », ancien président du conseil général du département, dont le procès doit *s'ouvrir le 14 octobre.*

L'ÉTAT utilise-t-il au mieux les deniers publics pour promouvoir la lecture et aider l'édition ? La question peut sembler négligeable, compte tenu de la faiblesse des crédits engagés par l'Etat en ce domaine (400 millions de francs par an) – le chiffre d'affaires du secteur ayant atteint, en 1993, les 23 milliards de francs. Pourtant, remarque le rapport 1996 de la Cour des comptes, rendu public lundi 7 octobre, qui consacre un chapitre à « la politique du livre au *ministère de la culture* », un seul chiffre donne la mesure d'une situation qui appelle l'intervention publique : alors qu'en *1973 31 %* des Français de plus de quinze ans avaient lu en moyenne vingt-cinq livres dans l'année, la proportion était tombée à 22 % dès 1988.

Face à cette crise, estime la Cour, la politique du livre a été marquée *« par une excessive dispersion des formes d'aide, un manque de précision de leurs critères d'attribution, le défaut d'évaluation a posteriori de leurs effets, et parfois une confusion fâcheuse entre objectifs de service public et intérêts privés »*.



L'argent injecté sert de plus en plus au fonctionnement des institutions dont les budgets ne cessent de croître, plutôt que d'être *« effectivement consacré au redressement du secteur du livre »*. Accusé au premier chef : le manque de clarté dans la définition des tâches respectives des deux services du ministère de la culture chargés de promouvoir la politique du livre. La répartition des missions est souvent aléatoire entre la direction du livre et de la lecture (DLL) et le Centre national du livre (CNL), d'où le chevauchement fréquent de leurs interventions, des effets de cumul auxquels s'ajoutent les actions menées par l'*« échelon déconcentré »*, celui des DRAC (directions régionales des affaires culturelles).

DES AUTEURS « ABONNÉS »

La prolifération des procédures d'aide (une vingtaine pour le seul CNL) et des associations subventionnées, comme France-Edition, chargée de promouvoir le livre français à l'étranger, l'IMEC (Institut Mémoire de l'édition contemporaine), ou la Maison des écrivains, dont les dysfonctionnements avaient été signalés déjà dans un prérapport de la Cour des comptes (« Le Monde des livres » du 15 mars), rend difficile une politique cohérente, et les abus ne manquent pas.

Ainsi, note la Cour, l'argent va-t-il trop souvent au succès et non aux secteurs qui, par nature, auraient besoin d'un soutien : *« Alors qu'en principe l'intervention du CNL est d'abord justifiée par la nécessité de soutenir des ouvrages dont la diffusion est restreinte ou la commercialisation lente, les aides se portant sur de telles opérations demeurent marginales, en particulier sur les secteurs du théâtre et de la poésie (6 à 7 % des concours apportés de 1991 à 1993), tandis que nombre d'ouvrages qui, par la notoriété de leur auteur, leur thème ou la capacité de diffusion de leur éditeur, bénéficient à l'évidence d'un marché, sont fortement soutenus par le CNL. »*

Cet état de choses favorise apparemment des situations acquises, certains auteurs devenant au fil des ans de véritables « abonnés » de l'« aide aux personnes » accordée par le CNL. De 1991 à 1993, six éditeurs ont, par ailleurs, perçu un montant cumulé d'aide supérieur à 3,5 millions de francs chacun.

« COMBLEMENT DE PASSIF »

La subvention devait constituer une exception, et le prêt, la norme. En fait, entre 1991 et 1993, le tiers de celles qui ont été accordées par le CNL à l'édition – soit près de 22 millions de francs – ont suivi des procédures dérogatoires. Quant au montant des *« admissions en non-valeur et remises gracieuses »*, il *« s'est élevé à près de 10 millions de francs entre 1988 et 1994, dont 3,4 millions sur le seul exercice 1994 »*. La Cour des comptes s'étonne ainsi qu'*« à plusieurs reprises, entre 1987 et 1991, la DLL »* soit *« intervenue pour soutenir une petite maison d'édition provençale en grande difficulté financière, son action s'apparentant à un comblement de passif d'une société structurellement déficitaire »*, tandis que certains fonctionnaires affectionnent les séjours dans des *« établissements hôteliers dont le standing »* n'est *« pas compatible avec les taux de remboursement des frais de mission dans la fonction publique »*...

Eric Gross, conseiller technique pour le livre et la lecture au ministère de la culture, réaffirme en réponse le caractère prioritaire de la politique du livre. *« On a eu le sentiment,* dit-il, *que le rapporteur de la Cour des comptes ne comprenait pas, au début, qu'il y ait une aide de l'Etat à l'édition parce que l'édition, c'est une entreprise privée. Mais, par exemple, sans le CNL, jamais une entreprise comme Les Lieux de mémoires, dirigée par Pierre Nora, n'aurait pu voir le jour. »*

Nicolas Weill

Rappel à la rigueur pour l'Ecole des hautes études en sciences sociales

LA PRESTIGIEUSE Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) fait partie des cibles de la Cour des comptes. Tout en reconnaissant l'incontestable qualité intellectuelle et scientifique de cet établissement, le rapport remarque que *« les facilités de gestion, que la Cour avait déjà été conduite à sanctionner dans le passé se sont perpétuées et devaient être à nouveau relevées »*.

La Cour constate notamment qu'en dépit de la stabilisation du nombre d'étudiants (3 000 – accueillis à partir du DEA –, contre 4 500 il y a une quinzaine d'années) la proportion d'échecs demeure élevée. Manque d'assiduité, abandons continuent à sévir, alors que dans le même temps, remarque la Cour, *« les effectifs globaux du personnel enseignant sont actuellement de vingt unités supérieurs à ceux de la fin des années 70 »*.

« FILLE DE SATURNE »

Autre pratique dénoncée : la prise en charge par l'EHESS de la gestion de crédits dépendant de l'administration centrale de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation pour la formation continue d'agents de bibliothèque.

Sont dénoncés également un certain nombre de gaspillages : les 8 000 francs perçus par un ancien président de l'EHESS à titre d'honoraires pour la conférence annuelle Marc-Bloch ; des subventions de recherches accordées à des programmes jamais réalisés ou à l'intitulé étonnamment vague (« Les rapports de l'homme à la nature dans des civilisations différentes »). *« Le responsable,* lit-on, *du ministère chargé d'apprécier la conformité de deux rapports consacrés à une étude sur "Le rôle des médias et l'image résiduelle de l'inondation de Nîmes du 30 octobre 1988" a éprouvé de grandes difficultés à déterminer leur relation avec le sujet. Le premier rapport tend à démontrer, entre autres développements, que Nîmes est la fille de Saturne. Le second fait surtout état de catastrophes survenues aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. »*

« Transgressions » qui peuvent apparaître comme vénielles, conclut le rapport, mais qui sont *« de nature à compromettre le renom et le rayonnement d'une institution qui doit se gérer avec rigueur pour remplir pleinement ses missions »*.

N. W.

Le « système Arreckx » derrière les errements de la CCI du Var

TOULON
de notre correspondant

La chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Var a retenu l'attention de la Cour des comptes pour qui *« les irrégularités et fraudes constatées sont un exemple des extrémités auxquelles peut parvenir un établissement qui se soucie trop peu du bon emploi des fonds qui lui sont confiés »*. Avec un budget de 300 millions de francs, la chambre a, au cours des dix dernières années, multiplié les initiatives et les projets avec une égale modestie dans les résultats. Quant à l'examen de ses comptes et de sa gestion pour les exercices 1990 à 1994, il révèle *« de nombreuses irrégularités et fraudes »*.

Ainsi le « lycée sportif », dont le coût (12 millions de francs) a été supporté par la chambre devait être un établissement pilote : son *« bilan est décevant »*. Sa gestion est déficitaire et les résultats au bac inférieurs à la moyenne de l'académie. Il a été revendu il y a peu à une institution catholique. La chambre a aussi créé, en 1990, un Institut européen de design qui disposait de deux directeurs pour trente-huit élèves ; son déficit *« s'est accru de 1,2 million de francs en 1994 et ses seules dépenses de personnel ont progressé de 113 % alors que l'effectif des étudiants n'a cru que de 20 % »*.

Fleuron de l'enseignement de la CCI, son école supérieure de commerce fonctionne depuis 1986 mais les élèves, qui s'acquittent de 29 500 francs de frais de scolarité en première année et de 30 500 francs en deuxième et troisième années, ne peuvent prétendre à un diplôme national homologué. La Cour des comptes dénonce également *« les pratiques frauduleuses du centre de formation Duprat »* au sein duquel 40 % des stagiaires suivent des formations sans bénéficier de financement extérieur.

TERRAINS TROP CHER PAYÉS

Tout cela n'est rien à côté des grands dossiers que la chambre a gérés dans une certaine précipitation et sans grand souci des deniers publics. Concernant l'aménagement du parc d'activités du plateau de Signes, dont la réalisation en 1986 devait favoriser la reconversion des chantiers navals de La Seyne, *les critiques de la Cour* sont particulièrement éloquentes. On peut s'interroger, ainsi, sur le choix de ce site éloigné de tout équipement dont les 242 hectares n'ont attiré que douze entreprises ayant généré 600 emplois. Pourquoi les terrains de cette zone, *évalués entre 0,8 et 1,6 franc le* mètre carré, ont-ils été payés 4 francs par la CCI au terme d'une entente avec des propriétaires dont l'un d'eux, également promoteur-constructeur, a obtenu le contrôle d'une société chargée du marché d'étude et de l'aménagement de la zone sans appel d'offre préalable ?

La Cour des comptes n'a pas trouvé de réponse à cette question. Elle n'explique pas plus pourquoi *« le conseil général du Var a bonifié le coût des terrains acquis par les entreprises en leur accordant des subventions à hauteur globalement de 12,5 millions de francs. L'une des entreprises a reçu une subvention six fois plus importante que celle attribuée à une autre, alors que le montant de ses investissements était plus de cinq fois supérieur et les emplois prévus quatre fois moins nombreux »*.

La Cour des comptes met en cause, également, les conditions de passation des marchés pour l'agrandissement de l'aéroport d'Hyères *« dont l'enjeu financier a été évalué, selon les moments, de 60 à 600 millions de francs »*. Regrettant le non respect de la mise en concurrence préalable des fournisseurs et des conventions, critiquables, passées avec la Sametovar, une société d'aménagement et d'équipement, alors présidée par le président du conseil général, dans un projet d'extension évalué à 400 millions de francs, la Cour des comptes marque une certaine perplexité devant le manque de rigueur dans le choix des projets d'aménagements qui ont coûté *« plus de 10 millions de francs en frais d'étude »* sans décision bien concrète.

Un nom n'est évoqué qu'une ou deux fois dans ce rapport, c'est celui de Maurice Arreckx, qui était alors président PR du conseil général. Au moins deux de ces dossiers (Signes et l'aéroport) seront largement évoqués à partir du 14 octobre dans le cadre de son procès, autour de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le « système Arreckx » : un système dont tous les rouages n'ont pas encore été mis au jour.

José Lenzini

Aux politiques de tirer les leçons d'une salutaire mise en garde



ANALYSE

LE MILLÉSIME 1996 du rapport de la Cour n'est ni moins abondant ni moins corsé que les précédents. Qu'ils tiennent le haut du pavé ou qu'ils occupent un « créneau » local, les détenteurs de l'argent public en prennent pour leur grade. Tous doivent le savoir : la censure des magistrats financiers n'épargne personne, car la facture de quelques sous d'un canton rural n'a pas à être moins justifiée que la subvention de 1 milliard de francs pour aider la SNCF.

Tous les douze mois, le florilège des négligences vénielles ou des fautes majeures que sélectionnent (sur un total de sept cents rapports) les juges des sept chambres – connus pour leur droiture et leur rigueur – apporte un salubre message à une opinion et à une représentation politique à juste titre inquiètes de l'inefficacité, souvent constatée, des dépenses publiques.

Jamais sans doute la question de l'usage judicieux en quantité et en qualité des deniers publics (qu'ils viennent des impôts, de l'emprunt ou des dotations européennes) n'a été à ce point sur toutes les lèvres. Les « affaires » tournent souvent autour de la corruption, de l'abus de biens sociaux ou de l'enrichissement personnel. Les ministres des finances des Quinze n'ont qu'un mot à la bouche : réduire les déficits et freiner les dépenses. Alain Juppé s'honore de promettre à tous une baisse des impôts.

Gardien suprême de cette partie du patrimoine collectif que constituent taxes, impôts et cotisations des Français, le Parlement lui-même, saisi d'une sorte de cas de conscience, a mis en place un office d'évaluation des politiques publiques. Les chambres régionales des comptes, qui font un travail de fourmi (avec des moyens souvent insuffisants) en général rendu public pour le plus grand bien de la démocratie locale, apparaissent comme le contrepoids, voire l'antidote indispensable, d'une décentralisation qui, depuis qu'elle a été lancée en 1982, a parfois été interprétée par des élus comme l'ouverture du règne du n'importe quoi.

De nos jours l'Etat, de plus en plus impécunieux, cherche à dépenser moins pour redistribuer mieux ; les finances publiques nationales ou locales voient se multiplier les solliciteurs, certains invoquant la solidarité, les autres la mise à niveau pour répliquer à la concurrence ; les sinistres financiers publics (Crédit lyonnais, SNCF) ou privés (Eurotunnel) imposent des mesures de redressement aussi draconiennes que sont étroites les marges de manœuvre. Il n'est donc pas mauvais qu'un rappel à l'ordre collectif comme celui de la Cour des comptes réveille tous les esprits résignés ou trop sûrs d'eux, car le droit budgétaire, en ces temps d'argent rare, n'a pas moins d'importance que le droit pénal.

UN LÉGER MIEUX

On relèvera, en outre, la coïncidence entre le rapport de la Cour et le débat qui commence à prendre corps sur l'opportunité de réviser dans un sens plus raisonnable le programme des grands travaux : TGV, autoroutes, barrages, équipement portuaires. Ce débat avait été ouvert, cet été, par la commission présidée par le sénateur UDF du Lot-et-Garonne, Jean François-Poncet, dans un rapport circonstancié et courageux remis à la Datar. Il a été relancé, le 3 octobre, à Marseille au congrès du Conseil national des économies régionales (*lire page 12*).

Chiffon de papier que ce rapport de la Cour des comptes venant après beaucoup d'autres, comme ceux – jamais publiés, malheureusement – de l'inspection générale des finances ? On peut le craindre. Pourtant, à parcourir le rapport 1995, force est de constater que, sur certains chapitres (RMI, aides à l'emploi, Centre de la fonction publique territoriale, ville de Digne-les-Bains), les pouvoirs publics concernés ont tiré, au moins partiellement, les conséquences des observations qui leur avaient été adressées.

La découverte d'anomalies est une chose, la rectification en profondeur des errements en est une autre, plus impérieuse encore. C'est pourquoi il faut souhaiter que le rapport 1997 de la Cour comprenne pour la première fois trois parties au lieu de deux : l'Etat, les collectivités locales et, nouveauté, la mise en application effective par les autorités concernées des correctifs aux turpitudes les moins excusables relevées l'année précédente.

François Grosrichard

Une juridiction de contrôle de l'usage des deniers publics

ORGANISME judiciaire indépendant, la Cour des comptes contrôle les comptes de l'Etat et de ses établissements publics, mais aussi, depuis 1939, ceux des associations dont les ressources proviennent pour moitié ou plus de fonds publics. Depuis 1949, elle se penche sur les caisses de la Sécurité sociale et, depuis 1994, elle doit rendre au Parlement un rapport sur l'ensemble des comptes de cette dernière.

En 1976, la Cour a repris les compétences de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques, créée à la Libération pour contrôler les entreprises nationalisées. Enfin, une loi de 1991 lui donne le droit de contrôler les organismes faisant appel à la *générosité publique*, ce qui l'a amenée à examiner la gestion de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC). En 1982, les lois de décentralisation ont institué des « filiales » de la Cour des comptes, les chambres régionales des comptes, pour contrôler les collectivités locales et leurs établissements publics.

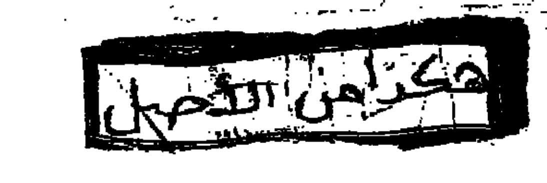
Héritière des chambres des comptes de l'Ancien Régime, la Cour des comptes a été créée en 1807 par Napoléon, qui voulait vérifier, dans le secret d'un rapport connu de lui seul, l'honnêteté de ses comptables publics. Le XIXe siècle a consolidé les principes budgétaires et comptables que la Cour doit faire respecter, notamment celui de la séparation de l'ordonnateur et du comptable.

La Cour des comptes contrôle les comptes des comptables publics en s'assurant qu'ils décrivent correctement les opérations effectuées au cours de l'exercice. Lorsqu'elle constate une irrégularité, elle prononce une « mise en débet », les comptables étant responsables sur leurs deniers propres. Il arrive ainsi que des trésoriers-payeurs généraux doivent acquitter des sommes manquant dans leur comptabilité. La Cour contrôle en outre la régularité de la gestion des ordonnateurs (maires ou ministres, par exemple) par référence au droit budgétaire et au droit administratif lorsqu'il s'agit d'organismes d'Etat ; au droit des sociétés dans le cas des entreprises publiques ; au droit civil dans le cas d'associations subventionnées ; au droit fiscal et au droit pénal dans tous les cas.

Lorsqu'elle suspecte un délit ou une infraction, elle saisit le juge pénal ou la cour de discipline budgétaire et financière. Cette dernière juridiction administrative, qui siège dans les locaux de la cour, prononce des condamnations à des amendes. Les investigations de la cour sur la gestion de l'ARC ont été transmises au parquet.

Rafaële Rivais





Olivier d'Ormesson est élu président du CNI

LE COMITÉ DIRECTEUR du Centre national des indépendants et paysans (CNI), réuni samedi 5 octobre à Paris, a porté à sa présidence Olivier d'Ormesson, soixante-dix-huit ans. Ce dernier, élu avec 58 voix contre 49 pour le président sortant, Jean-Antoine Giansily, a immédiatement reconduit Pierre-Olivier Mahaux (trente-sept ans) au poste de secrétaire général. Il a également annoncé qu'il allait rapidement demander une réforme des statuts pour *« mieux rééquilibrer les pouvoirs »*, mais aussi pour renouer avec les racines paysannes du parti, qui devrait bientôt retrouver l'ancien sigle CNIP. Cette élection met provisoirement un terme à la crise traversée par cette formation politique (*Le Monde* daté 15-16 septembre). Maire depuis 1947 de la ville qui porte son nom, Olivier d'Ormesson, ancien député, milite depuis cinquante ans chez les indépendants, tout en flirtant tantôt avec le RPR, tantôt, comme en 1986, avec le Front national. Ancien commissaire de police, Pierre-Olivier Mahaux est conseiller municipal de Neuilly et président de l'Association des élus libéraux et indépendants, créée avec des membres d'Idées-action.

MM. Madelin et de Villiers s'en prennent au couple exécutif

LA DROITE de la droite ne ménage ni le chef de l'Etat ni le chef du gouvernement. A l'issue d'une réunion des délégués de son mouvement Idées-action, Alain Madelin (UDF-PR) a appelé, samedi 5 octobre à Nice, à un *« sursaut »* contre *« le parti du renoncement »*, pour mettre fin au *« désordre qui menace l'unité nationale »*. *« Ce sursaut, je l'espérais, vous l'espériez sans doute, dans les lendemains de l'élection présidentielle. Force est de constater qu'il ne s'est pas produit »*, a ajouté l'ancien ministre. Il faut, selon M. Madelin, *« entraîner aujourd'hui une majorité de l'opinion sur la voie du redressement national afin de pouvoir, demain, réunir une majorité politique capable de conduire la France »*. De son côté, Philippe de Villiers s'en est pris, samedi à Paris, à M. Chirac, qui, selon lui, donne aux Français le *« sentiment d'avoir été joués »*. Pour le président du Mouvement pour la France, M. Juppé est *« grillé »* et *« les élections législatives pourraient avoir lieu très vite »*. *« Ni la majorité ni le Front national ! »*, a lancé M. de Villiers. Il a confirmé que le MPF présenterait des candidats dans toutes les circonscriptions aux élections législatives, ainsi que des listes aux régionales.

DÉPÊCHES

■ **QUOTAS : *Henri Emmanuelli, député socialiste des Landes,*** a déclaré, dimanche 6 octobre sur France 3, qu'il ne serait pas *« surpris de voir surgir l'idée d'un quota »* en matière d'immigration. Précisant qu'une telle idée reviendrait à *« essayer de faire quelque chose de net, de transparent, de clair et de responsable »*, l'ancien premier secrétaire du PS a souligné que *« plus personne ne croit à l'idée d'immigration zéro »*. *« Il y a un certain nombre de choses avec lesquelles il ne faut plus jouer »*, a-t-il conclu.

■ **CANADA-DRY : tout en stigmatisant devant les militants RPR du Rhône**, samedi 5 octobre, les *« donneurs de leçons »* de gauche et d'extrême droite, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, a invité certaines *« personnalités fort estimables au demeurant »* à renoncer à *« jouer les Canada-dry de la majorité »* : *« Il est assez facile et intellectuellement peu exigeant d'avoir l'étiquette de la majorité, l'apparence de la majorité, les votes des électeurs de la majorité, mais de rester à l'écart de la majorité »*. *« Personne n'a de potion magique à administrer au pays »*, a ajouté M. Debré. – *(Corresp.)*

■ ***RPR : deux proches d'Alain Juppé*** ont été nommés, samedi 5 octobre, à la commission exécutive du mouvement néogaulliste : Jean-François Copé, député de Seine-et-Marne, comme délégué général chargé du projet, et Nourdine Cherkaoui, secrétaire national à la jeunesse, comme délégué général chargé de la citoyenneté et du monde associatif. Par ailleurs, Pierre Gimel, maire de Clelles, a été nommé secrétaire départemental de la fédération de l'Isère, longtemps perturbée par les retombées de l'« affaire Carignon ».

■ **EURO : Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale,** s'est prononcé, dimanche 6 octobre, pour la parité exacte entre l'euro et le dollar, ce qui, a-t-il dit, *« correspond à la parité des pouvoirs d'achat »*. Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », M. Fabius a souligné qu'il s'agissait là d'une des *« grandes orientations »* qui devaient être fixées par une *« autorité politique »*. *« Je suis contre le tout-pouvoir donné à la technocratie »*, a-t-il ajouté.

■ **HANDICAPÉS : le ministre du travail, Jacques Barrot,** a annoncé, samedi 5 octobre à Saint-Etienne, sa volonté de *« doter la France d'un observatoire des risques de santé, incluant les risques professionnels, dans le courant de l'année 1997 »*. Intervenant lors du 75e anniversaire de la création de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH), M. Barrot a reconnu que *« la maladie de la vache folle et l'amiante »* avaient largement contribué à le convaincre de la *« nécessité pour la France de se doter d'un outil qui lui permette d'être en pointe dans ce domaine »*.

Deux élections cantonales partielles

AISNE
Canton de Vic-sur-Aisne (1er tour)
I., 7 354 ; V., 3 907 ; A., 46,87 % ; E., 3 837.
Raymond Guéhenneux, PS, m. de Vic-sur-Aisne, 1 730 (45,08 %) ; Jean-Pascal Berson, div.d., m. de Dommières, 1 040 (27,10 %) ; Noël Lecoultre, FN, 394 (10,26 %) ; Sylvie Forzy, div.d., 275 (7,16 %) ; Jean-Jacques Hennequin, PCF, 219 (5,70 %) ; Martine Taupin, MEI, 87 (2,26 %) ; Karine Ansart, Verts, 60 (1,56 %) ; Chilina Hills, GE, 32 (0,83 %)
BALLOTTAGE

[Cette élection était provoquée par la démission de Pierre Day (PS), qui détenait son mandat depuis 1955. Dans ce canton très marqué à gauche, M. Guéhenneux devance M. Berson, soutenu par la majorité départementale RPR et UDF. Malgré la venue sur le terrain, pour encourager leur candidat respectif, de Dominique Voynet, porte-parole des Verts, d'Antoine Waechter, président du MEI, et de Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, les écologistes ne retrouvent pas les 13,85 % du candidat Verts en 1992.

22 mars 1992 : I., 7 001 ; V., 5 523 ; A., 21,11 % ; E., 5 327 ; Pierre Day, PS, 2 229 (41,84 %) ; Jean-Pascal Berson, div.d., 1 646 (30,89 %) ; Thierry Sanchez, Verts, 738 (13,85 %) ; Frank Briffaut, FN, 418 (7,84 %) ; Patrick Dumetz, PCF, 296 (5,55 %).]

MOSELLE
Canton de Forbach (1er tour)
I., 13 414 ; V., 4 481 ; A., 66,59 % ; E., 4 315.
Charles Stirnweiss, UDF-FD, m. de Forbach, 1 165 (26,99 %) ; Robert Scheuer, div.d. app. RPR, 705 (16,33 %) ; Annie Bouvier-Reblé, FN, 660 (15,29 %) ; Alain Morisse, PRS, 548 (12,69 %) ; Jean-Claude Brunie, RPR, 405 (9,38 %) ; Jean Kieffer 404 (9,36 %) ; Fernand Korinek, div.d., c. r., 292 (6,76 %) ; Philippe Chempeaux, PC, 135 (3,12 %)
BALLOTTAGE

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Louis Houpert (div.d.), décédé. Au second tour, M. Stirnweiss sera opposé à M. Scheuer, ancien membre du Front national. La présence de M. Scheuer et celle de M. Korinek, autre ancien membre du FN (il avait été élu sur la liste du parti d'extrême droite aux élections régionales de 1992) ne permet pas au parti de Jean-Marie Le Pen, représenté par Mme Bouvier-Reblé, de retrouver son score de 1992. Les trois candidats de gauche totalisent un quart des suffrages exprimés.

22 mars 1992 : I., 13 175 ; V., 7 129 ; A., 45,88 % ; E., 6 838 ; Louis Houpert, app. RPR, 1 751 (25,60 %) ; Robert Scheuer, FN, 1 491 (21,80 %) ; Alain Morisse, PS, 972 (14,21 %) ; Liliane Pinot, Verts, 852 (12,45 %) ; Jean-Claude Brunie, div.d., 725 (10,60 %) ; Jean-Claude Flauss, div.d., 702 (10,26 %) ; Emma Hesse, PCF, 192 (2,80 %) ; Erwin Maurer, div.g., 153 (2,23 %).]

Les écologistes de gauche poursuivent la mise en œuvre de leur rassemblement

Le « parlement » des Verts a réformé ses statuts en vue d'une fusion avec d'autres formations

Ni Robert Hue ni Lionel Jospin ne croient à des élections législatives anticipées. Le secrétaire national du PCF s'est félicité, dimanche 6 octobre, du soutien apporté par le Mouvement des citoyens et les Verts au candidat communiste pour l'élection législative partielle de Gardanne (Bouches-du-Rhône), mais il a rappelé que le PCF aspire à gouverner avec le PS. De leur côté, les écologistes de gauche poursuivent leur rapprochement.

LE RASSEMBLEMENT des écologistes « de gauche », dont le Parti socialiste a fait, il y a quelques mois, un préalable aux discussions en vue des élections législatives de 1998, est en cours. Réuni les 5 et 6 octobre, à Paris, le conseil national interrégional (CNIR) – le « parlement » des Verts – a voté à une très large majorité la réforme de ses statuts, qui prévoit notamment le renforcement de son exécutif. Cette réforme était souhaitée par Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde) et président de Convergences écologie solidarité (CES), avant le congrès qui entérinera, en mars 1997, la fusion de sa formation et d'autres petites organisations écologistes avec les Verts de Dominique Voynet.

Après de longues tergiversations, le Parti écologiste d'Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault), et d'Andrée Buchmann s'est aussi déclaré favorable, le 1er octobre, à un rapprochement avec les Verts. Le « ralliement » d'un de ses membres, François Donzel, ancien président du groupe des écologistes d'Ile-de-France (ex-GE), fait débat dans le parti de Mme Voynet. En revanche, l'Alternative rouge et verte (AREV) s'est récemment opposée, à plus de 80 % des voix, à une fusion avec les Verts.

Samedi 5 octobre, à Toulouse, Robert Hue a déclaré, lors d'une rencontre préparatoire au 29e congrès du PCF, qu'il fallait *« s'inscrire dans une stratégie de rassemblement des forces de gauche »* lors de la législative partielle du 13 octobre à Gardanne (Bouches-du-Rhône). *« L'idée d'une dynamique d'alternative à gauche est à imaginer »*, a expliqué M. Hue. Dimanche 6 octobre, au « Grand Jury RTL - *Le Monde* », le secrétaire national du PCF a vu dans le soutien apporté au candidat communiste à Gardanne par le MDC, les Verts, la LCR, la CAP, une *« dynamique intéressante »*. Rappelant que le PCF aspirait à gouverner avec le PS, M. Hue a toutefois indiqué qu'il était *« difficile d'imaginer une politique de gauche sans se dégager de la monnaie unique telle qu'elle est conçue aujourd'hui »*.

De son côté, Lionel Jospin a indiqué, dimanche 6 octobre, lors d'une Fête de la rose à Marsac, près de Périgueux (Dordogne), qui a réuni près de 3 000 sympathisants socialistes, qu'il ne s'attendait pas à des élections législatives anticipées. *« Je pense, peut-être serais-je détrompé*, a déclaré le premier secrétaire du PS, *qu'elles auront lieu à leur date normale. »* Evoquant *« la chute de confiance massive et rapide à l'égard de ceux qui nous dirigent »*, M. Jospin s'est interrogé : *« Pourquoi la France paraît-elle plus malheureuse que ses voisins ? [...] Cela tient au fait que la dernière grande élection de notre pays, celle qui en principe fixe les orientations pour une période, l'élection présidentielle, a été une mystification, une véritable tromperie. »*

Dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1, Laurent Fabius a attribué la chute d'Alain Juppé dans les sondages à la situation de l'emploi, qui n'a jamais été *« aussi mauvaise »*, aux *« promesses non tenues »* et au *« style »* du premier ministre. Pour l'ancien premier ministre, la France est dirigée par *« un gouvernement impérieux qui a la science infuse »*.

M. Hue dénonce « l'accrochage à l'Allemagne »

Depuis quelques semaines, le Parti communiste adopte un ton volontairement nationaliste. Ses dirigeants y voient une manière de reconquérir les voix ravies, dans son électorat, par le Front national. Dimanche 6 octobre, au « Grand jury RTL-*Le Monde* », Robert Hue s'en est pris vivement à l'Allemagne. *« Ce qui ruine la France, c'est cet accrochage à l'Allemagne sur le plan monétaire »*, a-t-il indiqué. *« Cette situation plie littéralement la France dans un modèle étranger »*, a-t-il ajouté. *« La France n'est pas un pays qui doit se mettre à genoux devant l'Allemagne*, a dit le secrétaire national du PCF à deux reprises. [...] *On va y laisser notre chemise ! »*

JUSTICE De nombreux élus du département de l'Essonne sont visés, implicitement ou explicitement, par des enquêtes préliminaires ou des informations judiciaires. Ces procédures concernent notamment des attributions douteuses de marchés publics et des versements de salaires fictifs. ● LE PRÉSIDENT (RPR) DU CONSEIL GÉNÉRAL, Xavier Dugoin, en place depuis 1988, est sur la sellette. Il *présidait de droit la commission* d'appel d'offres du conseil général de l'Essonne. ● L'OPÉRATION DE RÉNOVATION urbaine de Ris-Orangis, entamée au début des années 90 par l'ancien maire communiste, Daniel Perrin, semble avoir donné lieu à des irrégularités. Les marchés auraient été *« saucissonnés »* afin d'échapper aux règles contraignantes des marchés publics et certains chantiers auraient été attribués deux fois.

De nombreux élus de l'Essonne sont visés par des procédures judiciaires

Les investigations mettent notamment en question le fonctionnement du conseil général, présidé depuis 1988 par Xavier Dugoin (RPR). La commission d'appel d'offres semble avoir fonctionné, à de multiples reprises, au mépris des règles légales de concurrence

UNE PETITE DIZAINE d'enquêtes préliminaires et d'informations judiciaires, des mises en examen prononcées ou en passe de l'être : de la gauche à la droite, nombre d'élus de l'Essonne, maire ou conseillers généraux, sont aujourd'hui implicitement ou explicitement visés par des procédures judiciaires. Au-delà, c'est le président (RPR) du conseil général, Xavier Dugoin, en place depuis *1988, qui est sur la sellette.* Le mouvement judiciaire, pour l'heure embryonnaire, pourrait en effet accoucher d'une vaste mise en cause de sa gestion de l'argent public dans le département.

SYSTÈME BIEN RODÉ

La nature des dossiers confiés à la justice laisse supposer l'existence au sein du conseil général d'un système de malversations bien rodé, allant des attributions de marchés publics dans des conditions frauduleuses aux petites largesses que se sont personnellement octroyées élus ou fonctionnaires. *En ce qui concerne* l'octroi de marchés publics aux « entreprises amies », proches de la majorité départementale, deux canaux essentiels sont pour l'heure mis au jour : la commission d'appel d'offres du conseil général présidée de droit par Xavier Dugoin, et certaines sociétés d'économie mixte, liées au département.

Une enquête préliminaire, ordonnée par le parquet de Paris, a été confiée cet été à la 8e division centrale de la police judiciaire. La commission aurait été le théâtre de fraudes dans l'octroi des marchés. *Ce fut notamment le cas au* printemps, lors de l'attribution du marché de mise en sécurité du collège Jules-Verne de Villebon. Les enveloppes contenant les projets des entreprises candidates auraient été ouvertes avant la réunion afin d'être écornées pour en faciliter le « tirage au sort ».

Le fonctionnement de la commission d'appel d'offres du conseil général avait déjà été indirectement mis en cause dans l'affaire de la passation de marchés du collège Guettard d'Etampes. Pierre Besrest, un proche de la majorité départe*mentale et dirigeant de cabinets* d'études en contrat avec le conseil général, avait alors été mis en examen, ainsi qu'un architecte proche du RPR, Michel Dupuis, pour *« contrefaçon »*. Ils sont tous deux soupçonnés d'avoir copié le projet d'un cabinet parisien d'architecture, après que ce dernier ait été écarté de l'appel d'offres. Ils de*vraient comparaître devant le tri*bunal correctionnel à l'automne.

Depuis, l'affaire du collège Guettard a rebondi : la passation de marchés aurait fait l'objet d'une surfacturation. Une information judiciaire a été ouverte le 17 septembre *« pour corruption passive et active de fonctionnaires de collectivités territoriales, escroquerie et recel »*.

Dans la même veine, la justice soupçonne le conseil général d'avoir indirectement favorisé certaines entreprises lors de marchés octroyés par des sociétés d'économie mixte. A ce titre, l'affaire de la *Semardel est exemplaire.* A la suite d'un rapport de la chambre régionale des comptes concernant cette société d'économie mixte, une enquête préliminaire a été ordonnée par le parquet d'Evry.

Elle vise a établir si la Semardel, *en rapport étroit avec le Siredom,* un syndicat intercommunal alors présidé par Xavier Dugoin, a bien attribué frauduleusement en 1993 le marché du centre de traitement de déchets de Vert-le-Grand au groupe Parachini *pour un montant* de plus de 850 millions de francs. Le rapport de la chambre régionale des comptes précise en effet que, à la suite d'un montage juridique irrégulier, la Semardel a pu *« nouer des relations privilégiées avec le groupe Parachini et choisir les entreprises (...) en s'affranchissant des règles de concurrence s'imposant en la matière aux collectivités publiques initiatrices de l'ouvrage »*.

Le nom du groupe Parachini, omniprésent dans le département, est également cité dans une affaire de salaires présumés fictifs octroyés à des élus et fonctionnaires du département. De 1991 à 1994, le vice-président du conseil général, Jean-Louis Campredon, ancien patron de la fédération RPR, et deux membres du cabinet de Xavier Dugoin, Marie Baca et Franck Marlin, *élu depuis maire d'Etampes et dé*puté (RPR) de l'Essonne, auraient perçu entre 250 000 à 300 000 francs de salaires de la société Locosud, filiale du groupe Parachini. Une information judiciaire pour *« abus de biens sociaux et recel »*, confiée au juge Jean-Marie d'Huy, est actuellement à l'instruction.

Par ailleurs, on retrouve la société Parachini en tête d'une liste d'entreprises à favoriser en contrepartie du financement d'élus RPR sur un document retrouvé par la police judiciaire au domicile d'Alain Josse, ancien maire de Montgeron et vice-président du conseil général, écarté depuis du RPR. Une enquête préliminaire est actuellement en cours pour déterminer la nature du document, sorte de petit « manuel de la corruption » à destination des élus du département.

Il aurait été rédigé en 1983 et Xavier Dugoin, alors secrétaire départemental de la fédération RPR, est supposé en être l'auteur. Le délit de corruption étant prescrit au bout de trois ans, il s'agira de vérifier si le système incriminé était encore d'actualité au cours des dernières années. Dans ce cas, l'affaire échapperait à la prescription. Dans un entretien accordé début septembre à l'hebdomadaire *Le Point, Xavier Dugoin a déclaré* qu'il *« ignore tout de ce document »*.

Le président du conseil général de l'Essonne est aussi implicitement mis en cause dans l'affaire des HLM de la Ville de Paris instruite par le juge Eric Halphen. Xavier Dugoin avait en effet commandé un rapport sur la *« coopération décentralisée »* à Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris, payée en dix mensualités de 20 000 francs de mars à décembre 1994, pour un travail dont l'intérêt est fortement contesté. Le dossier sera prochainement transmis à Evry. Une enquête préliminaire devrait alors être ordonnée.

« GAGNER DES HEURES »

Cette affaire s'ajouterait alors à l'information ouverte le 3 juillet *« contre X... pour abus de confiance, détournement de fonds publics et recel »*, relative au salaire présumé fictif, versé pendant trois ans à l'épouse de Xavier Dugoin : sous son nom de jeune fille, Marie-Aline Hugot aurait perçu 23 000 francs par mois en qualité de membre du cabinet de son mari au conseil général. Dans son entretien accordé au *Point*, Xavier *Dugoin justifiait cet emploi en ex*pliquant que *« chaque matin, une montagne de parapheurs submerge mon bureau. Elle les lisait pour moi avant que je ne les signe. Ce qui me faisait gagner des heures »*.

De passations douteuses de marchés publics en largesses octroyées aux fonctionnaires et aux élus, le conseil général est aujourd'hui au cœur de la tempête. Mais les affaires n'épargnent pas non plus la gauche. Dernières en date, trois nouvelles mises en examen ont été prononcées par le juge d'Huy dans le cadre de la gestion de la SARE, une société – aujourd'hui disparue – d'économie mixte de la ville d'Evry.

Plusieurs mises en examen *étaient déjà intervenues dans le* cadre de l'affaire Sagès, une « pompe à finances » du Parti socialiste. Ce qui a permis au président du conseil général d'établir *« des statistiques comparées »* : à la fin de l'été, Xavier Dugoin comptait six mises en examen pour *« la gauche »* contre zéro pour *« la majorité présidentielle »*. Si la justice suit son cours, ce chiffre devrait s'équilibrer dans les mois qui viennent. Pour l'heure, M. Dugoin a fait savoir au *Monde* qu'il ne souhaitait pas répondre à nos questions.

Cécile Prieur

Une double enquête fiscale

***Les deux chefs de file de la majorité du département de l'Essonne* font l'objet, depuis quelques jours, d'une enquête fiscale portant sur leurs revenus respectifs depuis 1993. Xavier Dugoin (RPR), sénateur, président du conseil général et maire de Mennecy, a été avisé de ce contrôle vendredi 27 septembre. Celui qui vise Michel Pelchat (UDF-PR), sénateur et vice-président du conseil général, aurait été autorisé deux semaines auparavant par Alain Lamassoure, ministre délégué au budget (UDF-PR).**

Michel Pelchat (UDF-PR), l'autre homme fort du département

« J'ARRÊTERAI LA POLITIQUE à soixante ans », disait-il. Deux mois après son soixantième anniversaire, en septembre 1995, Michel Pelchat (UDF-PR) était élu sénateur de l'Essonne. Il demeure premier vice-président du conseil général de l'Essonne. L'homme n'est pas à une contradiction près.



PORTRAIT

A dix-sept ans, ce Parisien s'engage dans la marine. Il y passera quatre années, dont deux dans un sous-marin, et participera à la campagne d'Indochine. Ses ennemis en concluent qu'il a gardé l'habitude de naviguer à vue, et souvent en eaux troubles. De retour sur la terre ferme en 1959, Michel Pelchat devient technicien de laboratoire au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à Saclay. Engagé, il l'est toujours. D'abord à la CFDT, dont il sera exclu en 1975. En 1968, on le trouve même au *« comité rouge »* du CEA. A la même époque, il adhère au PSU. Il terminera son parcours syndical à la CGT, qu'il quittera de lui-même en 1981.

Michel Pelchat a été partout et on l'attend toujours ailleurs. Premier vice-président du conseil général de l'Essonne depuis 1982, il est conseiller général de Gif-sur-Yvette. Ce canton, créé en 1976, a élu un socialiste, puis un non-inscrit en 1979, puis un UDF-PR en 1982, régulièrement réélu... Il s'agit toujours de M. Pelchat, inamovible conseiller général depuis 1976, efficace à gauche comme à droite. Elu PS en 1976, il se présentera sous l'étiquette non-inscrit trois ans plus tard... Entre-temps, Chevry II, un ensemble résidentiel où le vote à droite pèse lourd, s'est construit sur son canton.

Comme son président, Xavier Dugoin (RPR), il a choisi de quitter l'Assemblée nationale pour le Sénat en 1995, quitte à laisser sa circonscription à un député de gauche. Les deux hommes étaient sur des listes différentes. Et leur union à la tête du département est un mariage de raison. Leur seul point commun est leur passion du sport et du vélo, que M. Pelchat a remplacé par le *golf depuis un pontage et une opération du* genou.

Tous les deux sont dans la tourmente. M. Pelchat a été dénoncé par un entrepreneur *du Var, impliqué dans l'affaire Arreckx.* Le PDG des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée avait affirmé lui avoir versé, en 1989, 800 000 francs sur un compte suisse, après l'attribution d'un marché à sa société par le syndicat intercommunal des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse, que l'élu présidait. Interrogé par *Le Monde*, M. Pelchat a farouchement nié (*Le Monde* du 16 décembre 1995). Une information judiciaire contre X... pour abus de biens sociaux et corruption est en cours depuis le 1er avril.

MAUVAIS JOUEUR

M. Pelchat est un charmeur. *« Il aime qu'on l'aime »*, dit-on dans son entourage. Sportif sur les routes, les courts ou les greens, il ne le serait pas en politique. *« Je suis sûr qu'il triche aux cartes »*, résume un de ceux qui l'accusent d'être mauvais joueur. Impossible de trouver un homme ou une femme, de droite, pour témoigner sur le personnage. *« Je ne veux pas être cité dans un article qui parle de lui. »* Lui-même est injoignable. En revanche, à gauche, on a des souvenirs...

Michel Berson (PS), député de l'Essonne et maire de Crosne, se rappelle : *« Après le PSU, il a adhéré au PS. C'était après le congrès d'Epinay. A l'époque, il était au Ceres de Chevènement. Responsable fédéral, il était chargé du développement du PS au sein des entreprises. Il était d'ailleurs efficace avec un discours ouvriériste à la limite de la caricature. » « Il trouvait qu'on n'en faisait jamais assez pour harceler les patrons »*, se souvient Jean Darvenne, qui militait avec lui au Ceres et évoque *« un trotskiste tendance lambertiste »*.

Son collègue au Sénat, Paul Loridant (MDC), maire des Ulis, se rappelle avoir oc*cupé une usine à Massy avec M. Pelchat. « A l'époque, on militait beaucoup. Il était très actif, toujours très affirmatif, comme maintenant. »* Même affaibli, M. Pelchat reste le plus pugnace des deux patrons du département. Lors de séances parfois houleuses de l'assemblée départementale, c'est toujours lui qui monte au créneau contre ses anciens camarades. Il y a peu, ils lui répondaient ; maintenant, ils semblent attendre les conclusions des nombreuses procédures en cours.

Sylvia Maric

A Ris-Orangis, l'omniprésence du groupe Parachini

L'OPÉRATION de rénovation urbaine de Ris-Orangis, entamée au début des années 90 par le maire communiste Daniel Perrin, a réservé quelques surprises à son successeur socialiste, Thierry Mandon. Un audit relatif à la seconde tranche de l'opération a révélé que *la ville avait engagé, sur des ter*rains lui appartenant, pour 60 millions de francs de travaux d'aménagement alors que les droits à construire ne lui avaient rapporté que la moitié de cette somme.

Tous les marchés de voirie, d'éclairage, d'assainissement et de viabilisation de ce « périmètre de rénovation urbaine », en bordure de la *route nationale 7, ont été* confiés au groupe Parachini dans des conditions révélatrices des rapports entretenus par cette entreprise avec les élus.

La seconde tranche consistait dans la construction de cinémas et d'une maison des jeunes et de la culture (MJC), afin de donner vie à un quartier isolé par la route. L'édification de ces infrastructures, confiée à des constructeurs privés, a donné lieu à un contentieux juridique et financier, un surcoût de 7 millions de francs ayant été facturé à la commune.

PAS DE MISE EN CONCURRENCE

La municipalité de Ris-Orangis s'était parallèlement engagée à as*surer les divers aménagements aux* abords des cinémas et du centre culturel : en dehors de toute mise en concurrence, Jérôme Renucci (PS), adjoint chargé de l'urbanisme, a signé, en octobre 1992, cinq ordres de *service aux entre*prises Parachini, Stradelec, Ifater, LMS et Les travaux routiers, pour des travaux de terrassement, d'assainissement, de tranchées, d'évacuation de terres, de cablâge, etc. Toutes ces commandes étaient in*férieures au seuil de 300 000* francs, ce qui permet d'agir hors du cadre rigoureux des marchés publics ; mais certaines d'entre elles consistaient dans des travaux identiques et, de surcroît, toutes ces entre*prises font partie du groupe Para*chini. Selon leurs compétences, elles se repassaient les chantiers les unes aux autres.

La manipulation allait encore plus loin que ce simple « saucissonnage », puisque le nouveau conseil municipal, élu en 1995, a découvert que le même marché avait été attribué deux fois : en juin 1993, la commune a confié *« l'aménagement de la place Jacques-Brel »* à la société Les travaux routiers pour la voirie et à C2R pour l'éclairage. C2R fait aussi partie du groupe Parachini... et la place Jacques-Brel n'est autre que l'espace *qui dessert les cinémas* et la MJC.

« POMPE À FINANCES »

« Selon les chantiers, et pour détourner les règles, Parachini faisait soumissionner ses filiales, qui, ensuite, se confiaient mutuellement la sous-traitance des chantiers. Mieux encore, on attribue deux fois les mêmes marchés, sous des intitulés différents », observe aujourd'hui M. Mandon, qui a transmis ce dossier à la chambre régionale des comptes.

Tous ces mécanismes évoquent un système de « pompe à finances », dont le maire de Ris-Orangis avoue ne pas avoir élucidé les circuits. M. Renucci, l'ancien adjoint à l'urbanisme, a été écarté du Parti socialiste à la suite de l'audit réalisé par la nouvelle municipalité : *son fils*, Jean-Christophe, était un des dirigeants d'une autre entreprise du groupe Parachini, la société Locosud, visée par une procédure judiciaire pour avoir versé des salaires à des membres de la commission d'appel d'offres du département.

Enfin, toutes les études techniques préalables à ces travaux ont *été confiées au* Berim, un bureau d'études proche du Parti communiste, dont faisait partie le prédécesseur de M. Mandon. Ce bureau d'études, très actif dans le Val-de-Marne, intéresse la justice de ce département limitrophe de l'Essonne.

Pascale Sauvage

Les mises en garde de la Cour des comptes

Dans son rapport annuel, rendu public lundi 7 octobre, la Cour des *comptes émet de très vives critiques sur le projet du centre d'incinéra*tion de Vert-le-Grand. D'un coût initial de 800 millions de francs, ce projet assure, par son montage juridique et financier et par les garanties financières accordées par le conseil général de l'Essonne, une position privilégiée au groupe de travaux publics Parachini qui, pour la circonstance, a diversifié son activité en direction du traitement des ordures ménagères.

La Cour des comptes critique au passage la passivité de la préfecture, en souhaitant que *« les représentants de l'Etat dans les départements encouragent les collectivités à la rigueur, au lieu de favoriser la mise en place de montages complexes ayant pour effet d'éluder les règles de concurrence »*.

Procédures en cours

● *Les enquêtes préliminaires* visent :

– le fonctionnement de la Semardel, une société d'économie mixte proche du conseil général critiquée par un rapport de la chambre régionale des comptes. La Semardel aurait attribué le marché du centre de traitement de déchets de Vert-le-Grand au groupe Parachini pour une somme de 850 000 francs ;

– les conditions de financement *d'une étude sur la réalisation* d'un axe autoroutier entre Massy et la Francilienne, facturée 62 millions au conseil général par le groupe Bouygues ;

– les conditions de fonctionnement de la commission d'appel d'offres du conseil général lors de l'attribution du marché de mise en sécurité d'un collège de Villebon à une filiale de Bouygues ;

– la découverte d'un *« manuel de la corruption »*, en juin, au domicile d'Alain Josse, ancien vice-président (div. d.) du conseil général.

● Les informations judiciaires concernent :

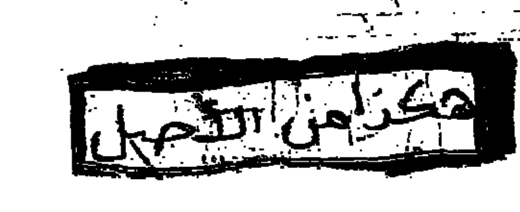
– les salaires présumés fictifs versés entre 1991 et 1994 par une filiale du groupe Parachini au vice-président (RPR) du conseil général, Jean-Louis Campredon, et à *deux membres du cabinet de* Xavier Dugoin ;

– la gestion du service communication du conseil général par Jean-Louis Campredon, dans le cadre de travaux d'imprimerie présumés surfacturés ;

– la surfacturation présumée de la rénovation d'un collège d'Etampes ;

– le *versement*, en *1989*, de 800 000 francs, sur un compte suisse, à Michel Pelchat, sénateur et vice-président du conseil général (UDF) par les constructions navales et industrielles de la Méditerranée après l'attribution d'un marché par le Syndicat intercommunal des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse, présidé par M. Pelchat ;

– le salaire présumé fictif de 23 000 francs versé pendant trois ans à l'épouse de Xavier Dugoin sous son nom de jeune fille.



Huit mois après l'affaire Gigastorage, M. Proust dénonce l'« hypocrisie » du secret de l'instruction

A Belfort, l'usine de disques durs informatiques a commencé sa production

Huit mois après le déclenchement de l'affaire Gigastorage, Christian Proust, président (MDC) du conseil général du Territoire de Belfort, mis en examen pour « escroquerie » et écroué pendant quinze jours, dénonce, dans un livre, l'« *hypocrisie* » du secret de l'instruction. En avril, l'examen du dossier d'instruction par *Le Monde* avait montré que ses critiques contre la justice n'étaient pas sans fondements (*Le Monde* du 13 avril).

BELFORT
de notre envoyé spécial

Et pourtant elle tourne. Difficilement, certes. Mais elle peut produire. 5 000 disques durs informatiques livrés à la firme allemande IPC au premier semestre. 600 à la mi-septembre, 600 à venir début octobre : des gouttes d'eau par rapport aux 70 000 unités mensuelles ambitionnées pour décembre. « *Mais c'est déjà un miracle* », estime Kolestin Onaindia, directeur général de Gigastorage international (GSI).

Nichés sur l'ancien site de Bull à Belfort, les 7 000 mètres carrés de l'entreprise de production informatique exhalent une forte odeur de peinture fraîche. La « *salle blanche* », à l'air purifié, où sont assemblés les 38 composants des disques durs, est opérationnelle, mais encore loin de sa capacité de production optimale. On indique qu'ici un investisseur chinois confiant vient d'investir 3 millions de dollars (plus de 15 millions de francs) et que Bisser Dimitrov, le fondateur, parcourt le monde pour trouver encore d'autres financements.

Dans un coin, des jeunes en formation s'affairent. 96 salariés embauchés fin août, 138 fin septembre. « *Notre objectif est d'atteindre les 500 emplois en janvier* », dit le directeur général de GSI. Mais il ne cache pas les journées de chômage technique, les fournitures bloquées sous douane, la course à l'argent frais. Il évoque aussi les « *tracasseries administratives* » auxquelles est soumise l'entreprise depuis « l'affaire ».

« *Il est facile aujourd'hui de tirer sur Gigastorage* », constate Christian Proust, président du conseil général (MDC, Mouvement des citoyens) du Territoire de Belfort, qui s'est retrouvé à l'épicentre du cyclone politico-juridico-médiatique qui balaya le département au premier trimestre 1996. « *Mais il faut que l'entreprise réussisse, que les emplois se créent. Cette réussite constituera la meilleure réponse à la justice.* »

Mis en examen le 15 mars pour « *escroquerie* », l'élu belfortain revient, dans un livre, sur l'affaire Gigastorage. Celle-ci lui a valu quinze jours de détention provisoire, sur la base d'arguments qui, à la lecture du dossier d'instruction, paraissaient peu convaincants (*Le Monde* du 13 avril). *En prison pour l'emploi* (Ed. La Nuée bleue, 280 pages, 95 pages) est autant un plaidoyer pour l'innocence de son auteur qu'une réflexion sur le fonctionnement de la justice, le dispositif « *archaïque* » de la garde à vue, l'« *hypocrisie* » entourant le secret de l'instruction, la détention provisoire et le milieu carcéral, dont il n'a rien oublié.

S'appuyant sur des pièces du dossier, le propos, souvent vif, dénonce l'absence d'enquête préliminaire, met en cause la compétence des enquêteurs, qui ignoraient, selon lui, « *l'essentiel des règles, des méthodes et des outils du développement local et même de l'économie* ». Pour étayer sa démonstration, il détaille une affaire complexe, « *située au croisement du droit administratif et du droit pénal* ».

Christian Proust relève que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Besançon elle-même, dans son arrêt du 21 mars motivant son maintien en détention, estimait qu'il y avait dans son dossier « *une incertitude sur la victime* » de l'escroquerie présumée. Il s'insurge : « *Dans une escroquerie, s'il y a une incertitude sur la victime, il y a incertitude sur l'escroquerie. Et, dans ce cas, un magistrat n'a pas le droit de prononcer une mise en examen, encore moins une incarcération. On bascule avec cette phrase dans le procès de Kafka.* »

« Tuer la présomption d'innocence »

Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort, dénonce, dans *En prison pour l'emploi*, « *l'hypocrisie* » qui entoure le secret de l'instruction : « *Une personne mise en examen a le droit de prendre connaissance du dossier d'instruction et elle n'est pas soumise au secret. Le plus légalement du monde, cette personne pourrait, si elle était capable de mémoriser intégralement son dossier, le rendre public tout aussi intégralement* (...). *Autant dire que ce système est absurde. Il serait beaucoup plus rationnel de définir clairement ce qui ne doit pas être rendu public. A mon sens, seul l'intérêt des victimes, le respect dû à leur intégrité, leur droit à la propriété de leur image justifient* (...) *un secret total* (...), *sauf si les victimes expriment une volonté contraire. Mais toutes les autres raisons sont de fausses raisons* (...). *La préservation de l'enquête passe plus sûrement par la discrétion du juge, du parquet, des policiers et par la qualité de l'enquête préliminaire que par le secret de l'instruction. Le seul effet réel du secret de l'instruction est de tuer la présomption d'innocence.* »

En 280 pages, l'élu belfortain fait s'entrechoquer « *le temps long de la politique* » et « *le temps court de la justice* ». Persuadé d'être la victime d'une forme de « *procès politique* » – « *puisque tout est fondé sur l'hypothèse que nous n'avions pas l'intention de créer des emplois* » – , l'ancien syndicaliste et technicien de Bull, qui ne s'est vu reprocher ni enrichissement personnel ni financement occulte de parti, s'attaque à l'instruction de son dossier, frappé selon lui d'un « *vide sidéral* », et à son déroulement « *totalement aberrant* », venu mettre à bas deux années de « *travail collectif* » destiné à la création de 270 emplois.

Depuis, la chambre d'accusation a levé progressivement les contraintes imposées par le contrôle judiciaire des principales personnes mises en cause dans le dossier. Christine Schlumberger, qui instruit le dossier, poursuit, elle, ses investigations. Le magistrat doit se rendre aux Etats-Unis à la mi-octobre pour enquêter sur BMI, filiale et centre de recherche de GSI. Enfin, le rapport de l'expert, commis pour enquêter sur GSI et BMI, qui aurait dû être remis en mai, devrait être incessamment versé au dossier.

A Belfort, cependant, le temps est à l'accalmie. « *Il faut que l'industrie reprenne ses droits, que les opinions se taisent et que les disques durs sortent* », indique Christophe Viellard, président de la société Sybel, créée en 1991 pour compenser les pertes de richesses et d'emplois liées à la fermeture du site Bull à Belfort. Aux termes de la mise en examen de Christian Proust, Sybel serait la victime de l'escroquerie. Ce que Christophe Viellard a toujours contesté.

Jean-Pierre Chevènement, lui, « *ne retranche rien* » à ce qu'il a pu dire sur le rôle de la justice dans cette affaire – « *Ils auront tout fait pour tuer cette entreprise* », estime le maire (MDC) de Belfort –, tandis que l'opposition au conseil général affiche sa volonté de recentrer désormais le discours sur le terrain strictement politique.

Damien Meslot, conseiller général (RPR), qui avait réclamé la démission du président de l'assemblée départementale, stigmatise avant tout l'opération à haut risque que constituait l'aide, sur fonds publics, d'une entreprise comme Gigastorage. Il dénonce « *les méthodes autoritaires* » de Christian Proust. « *Attendons de voir si l'entreprise est viable* », tempère pour sa part Jean Rosselot, député (RPR) de Belfort.

Avec le recul, plusieurs observateurs proposent enfin une lecture plus psychologique de l'embrasement de l'affaire, qui opposa localement justice, politiques et médias. L'explication, appliquée à tous, tiendrait finalement dans la crinière orgueilleuse du Lion, et qui rappelle que, après 1870, l'architecte Bartholdi avait ainsi gravé à même le roc, dominant la cité, l'esprit de résistance et la fierté belfortains.

Jean-Michel Dumay

Un Français sur deux inquiet pour la qualité de l'air

LA POLLUTION DE L'AIR continue à préoccuper les Français. Selon une enquête de l'Institut français de l'environnement (IFEN) qui sera publiée dans les prochains jours, plus d'un Français sur deux (54 %) considère que la réduction de la pollution de l'air est le domaine prioritaire où l'Etat devrait intervenir en matière d'environnement. Cette préoccupation est en augmentation de 8 points par rapport à l'étude de 1995. La pollution de l'eau arrive en deuxième position. Les grèves de décembre 1995 dans les transport en commun des grandes villes, la forte couverture médiatique de la pollution atmosphérique durant ce mouvement, puis le débat sur la loi sur l'air, ont particulièrement sensibilisé l'opinion sur cette question.

S'ils attendent beaucoup de l'Etat pour lutter contre la pollution, les Français sont peu enclins (18 %) à remettre en cause leurs habitudes de transport. La pollution est pourtant une gêne quotidienne, puisque 20 % des ménages déclarent ne pas pouvoir ouvrir les fenêtres de leur logement à cause d'elle. 66 % des sondés se déclarent prêts à ne pas utiliser leur voiture en ville les jours de forte pollution.

Des catholiques traditionalistes ont manifesté contre l'avortement

PLUS DE 1 200 PERSONNES (4 000 à l'arrivée selon les organisateurs) ont manifesté, dimanche 6 octobre, de la place Henri-Queuille (15e arrondissement) au Sacré-Cœur de Montmartre (18e), pour lutter « *contre l'avortement, l'euthanasie et l'eugénisme* » et en faveur d'« *un statut de l'embryon humain* ». Pour la sixième année consécutive, l'association traditionaliste Renaissance catholique réunissait ses troupes pour une messe, suivie d'un repas « tiré du sac » et de cette « *marche pour la vie* ».

En présence de cinq élus du Front national, dont Martine Lehideux, conseiller régional d'Ile-de-France et présidente du Cercle des femmes d'Europe, le groupe alternait les slogans hostiles à l'avortement et à Simone Veil, et les prières. Des affichettes soutenaient « *le sauveteur* » Xavier Dor, président de l'association SOS-Tout-petits, condamné à trois mois de prison ferme pour avoir entravé le fonctionnement de centres d'orthogénie et présent à la marche. Les manifestants se sont séparés après un dernier salut au Saint-Sacrement.

DÉPÊCHES

■ **PROFANATION : quatre enfants, âgés de huit à onze ans, ont reconnu**, dimanche 6 octobre, être les auteurs de la profanation de sept tombes d'un cimetière juif classé monument historique à Delme (Moselle), jeudi 3 octobre (*Le Monde* du 5 octobre). Les gendarmes sont « *remontés* » jusqu'à ces enfants grâce à des témoignages de personnes qui les avaient croisés aux abords du cimetière. Les enfants, qui affirment avoir agi « *par jeu* », ont été confondus grâce à des tests de graphologie. Les dégâts, estimés à 7 000 francs, seront imputés aux parents, civilement responsables.

■ **ACCIDENT : une collision entre un poids lourd et une voiture a fait cinq morts**, samedi 5 octobre, peu avant 21 heures sur l'autoroute A-1 Paris-Lille à la hauteur de l'aéroport de Roissy-en-France (Val-d'Oise). Les cinq victimes circulaient dans la même voiture en direction du Nord quand un semi-remorque circulant en sens inverse, a traversé le terre-plein central. Le camion a broyé le véhicule dont tous les occupants ont été tués sur le coup.

■ **INCENDIE : une mère de famille de trente-cinq ans et un bébé d'un mois** dont elle avait la garde ont été tués, dimanche 6 octobre, dans un incendie qui s'est déclaré dans un bâtiment de quatre étages à Montluçon (Allier). Trois autres enfants ont été hospitalisés après avoir inhalé des gaz toxiques.

■ **PARACHUTISME : après quelque 1 800 mètres de chute libre, un parachutiste a percuté un planeur** et lui a brisé une aile, dimanche 6 octobre, au-dessus de l'aérodrome de Belval (Ardennes). Malgré un traumatisme crânien, il a pu ouvrir son parachute et se poser sans autre mal, de même que le planeur et ses deux occupants.

Nuit policière pour dix enfants de Chinois sans papiers

DIX ENFANTS viennent de passer une journée et une nuit entière au commissariat de police de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Adolescents au couteau ? Voleurs de supermarché ? Non, enfants de Chinois sans papiers. Le plus jeune, un bébé de six mois, se prénomme Geneviève. La plus âgée va sur ses quatorze ans. Ils sont nés en France ou y sont scolarisés. L'affaire commence par l'une de ces rumeurs de régularisation qui précipitent « dans la gueule du loup », c'est-à-dire dans les préfectures, des étrangers en situation irrégulière. Ces temps-ci, la rumeur veut que les parents d'enfants nés en France puissent bénéficier des largesses de l'administration. Elle est née en juin, d'un communiqué du ministère de l'intérieur justifiant par ce motif la régularisation de certains Africains de l'église Saint-Ambroise.

« UN PIÈGE »

Lundi 30 septembre, M. et Mme Lim, Mme Huang et Mle Luo se présentent donc à la préfecture de Bobigny. Là, affirment ces personnes, un employé leur remet une note manuscrite leur proposant de revenir afin de « *prendre rendez-vous pour un examen de situation* ». Le lendemain matin dès 5 heures, les voilà à nouveau dans la file d'attente, accompagnées cette fois de leurs trois enfants. Le guichetier constate leur situation illégale et appelle la police.

Au début de l'après-midi, parents et enfants, bébé compris, se retrouvent au centre de rétention situé dans le commissariat. Ils ne retrouveront la liberté que le lendemain, lorsque, sur intervention de leur avocat, Stéphane Maugendre, le juge les assignera à résidence à leur domicile (*Le Monde* des 3-4 octobre). Un scénario identique se reproduit le mardi 1er octobre devant la préfecture, où quatre autres couples chinois se présentent dès 22 heures et passent la nuit pour être certains d'être reçus le lendemain. Ils le sont effectivement mais un fonctionnaire, assurent-ils, exige la présence des enfants. Ils connaîtront le même sort que leurs prédécesseurs.

« *On a voulu attirer les étrangers dans un piège !* », dénonce le Syndicat des avocats de France. « *Ces personnes n'ont jamais été convoquées*, dément-on formellement au cabinet du préfet. *Elles se sont présentées volontairement. Comme elles avaient déjà fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière, elles ont été interpellées.* » Mais la préfecture ne donne aucune précision sur la présence dans un centre de rétention de dix enfants, que la loi ne permet pas d'expulser. « *Les enfants n'ont pas fait l'objet d'une mesure de rétention : ils y ont accompagné leurs parents*, nuance subtilement un représentant de l'Etat. *On ne peut pas séparer les familles : éloigner les parents et mettre les enfants à la Ddass.* » Ainsi, sous couvert de « *ne pas séparer les familles* », on tente de reconduire illégalement à la frontière des enfants.

Philippe Bernard

Les Africains de Nouvelle-France expulsés par les CRS

UNE CENTAINE d'anciens résidents du foyer Nouvelle-France, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), ont été expulsés, dimanche 6 octobre, du bâtiment qu'ils occupaient dans la ville depuis vendredi. Agissant à la demande du propriétaire, qui avait déposé plainte samedi, les CRS sont intervenus vers 18 heures, juste avant la fin du délai de quarante-huit heures au-delà duquel une décision du tribunal est indispensable. Depuis la destruction du foyer, le 4 juillet, c'est la cinquième opération de police menée contre ces travailleurs africains, qui refusent l'éclatement sur huit sites proposé par le plan de relogement de la mairie de Montreuil.

Dans l'immeuble industriel de briques rouges et jaunes, ils sont plus de cent cinquante à attendre l'arrivée des policiers. Les résidents descendent à la hâte leurs affaires, stockées au premier étage. Les membres du comité de soutien et des organisations amies (DAL, comité Des papiers pour tous !, Sud, LCR...) pianotent sur leurs téléphones portables : le quartier est bouclé, et, cette fois, « *ils arrivent !* ».

Un premier coup de bélier, puis le bruit de la tronçonneuse contre la porte blindée. Un quart d'heure après, les policiers relèvent le dernier rideau métallique. Face à eux, résidents et militants sont assis, poing levé. Le slogan monte : « *Des foyers pour Nouvelle-France !* » Un délégué s'approche du commissaire et demande : « *Cinq minutes, après vous avez ma parole qu'il n'y aura pas de violence.* » Rapide palabre. Tous les résidents se lèvent et sortent dans le calme, couvertures et sacs dans les bras.

Dans la soirée, ils ont été accueillis à la salle de jazz Les Instants chavirés. Mardi, les concerts reprennent. Ils devront avoir quitté les lieux.

CRISE Les quarante députés et sénateurs des quatre départements de la région Bretagne rencontrent Jacques Chirac, lundi 7 octobre à l'Elysée, pour lui faire part de leurs doléances. Qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, ils se sont mis d'accord pour parler d'une seule voix. ● LES REVENDICATIONS portent principalement sur la restructuration de l'industrie de défense, en particulier les suppressions d'emplois dans les arsenaux, les mutations industrielles, les délocalisations, la dégradation de l'environnement, notamment la pollution de l'eau, et les difficultés de l'agriculture. ● LES SECTEURS et les éléments qui ont fait de la Bretagne une région dynamique sont entrés simultanément en crise, apportant le doute quant au modèle de développement de la région. On assiste à une prise de conscience des élus et des responsables bretons pour chercher une alternative au « tout productif ».

La Bretagne à la recherche d'un autre modèle de développement

Les quarante parlementaires bretons, droite et gauche confondues, devaient présenter, lundi 7 octobre à Paris, leurs doléances à Jacques Chirac. La région s'interroge sur les difficultés qui s'emparent simultanément de la plupart des secteurs qui ont fait son dynamisme et sa réussite

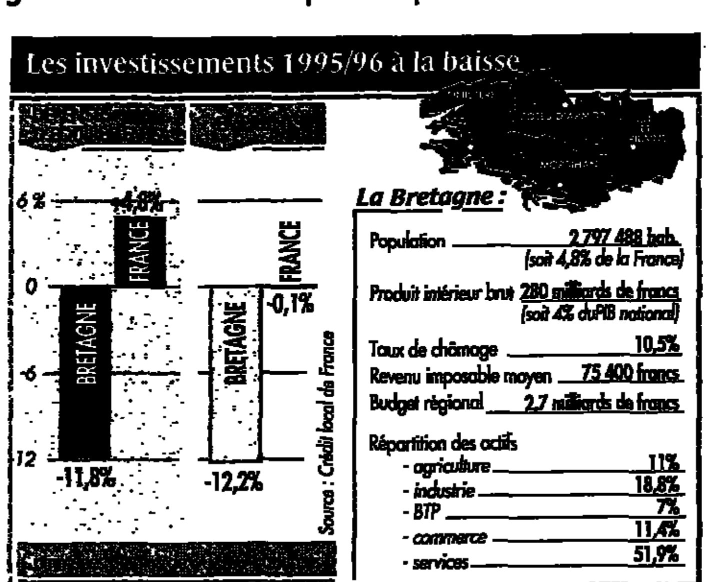
RENNES
de notre correspondante régionale

C'est comme si, soudain, tous les ressorts cassaient en même temps. Les mauvaises nouvelles s'accumulent dans chacun des secteurs d'activité qui ont fait la réussite de l'économie bretonne (hormis, peut-être, le tourisme). Alors la Bretagne s'interroge. Au point de remettre en cause un système qui a *métamorphosé, en une quarantaine* d'années, l'un des territoires français les plus pauvres en une région modèle et dynamique.

Lundi 7 octobre, l'ensemble des *députés et des sénateurs* des quatre départements de la région, droite et gauche confondues, se rendent solennellement à l'Elysée, sous la houlette du président du conseil régional, Yvon Bourges (RPR), pour s'en entretenir avec le président de la République. Au menu : la restructuration des industries de défense, bien sûr, mais aussi la dégradation accélérée de l'environnement, la pollution de l'eau, les difficultés de l'agriculture, la crise de la pêche, le désenclavement de la région et les incertitudes liées à la privatisation des télécommunications. Et surtout, au-delà des revendications, l'impression de ne plus dominer l'avenir.

« Les populations des départements bretons éprouvent le sentiment que tout se retourne contre elles. Où que se porte leur regard, elles ne voient, pour l'avenir, que de redoutables difficultés. (...) C'est pourquoi les élus, unanimes, demandent que des mesures exceptionnelles soient prises à bref délai. » Ainsi... en 1959, le Comité d'études et de liaison des intérêts breton, le fameux Celib, apostrophait-il le général de Gaulle.

Pour autant, l'Histoire ne se répète pas. Certes, l'Ouest demeure très dépendant des choix de l'Etat en matière de défense, et les sous-traitants des arsenaux de Brest et de Lorient s'apprêtent à subir les contrecoups de la nouvelle orientation militaire. Mais la Bretagne est *surtout devenue la première région* agricole de France et l'une des toutes premières pour le nombre de diplômés, pour la fréquentation touristique, pour certaines industries et secteurs de la recherche.



La recette de ce succès a tenu autant à la mobilisation des responsables politiques locaux et de la population qu'à un solide interventionnisme de l'Etat. Le territoire s'est modernisé à coups de plans routiers exceptionnels – plus de huit cents kilomètres d'autoroutes gratuites –, de délocalisations – Citroën fut envoyé d'autorité à Rennes, comme le Centre national d'études des télécommunications à Lannion –, en même temps que les paysans entreprenaient une révolution culturelle et culturale radicale. *« Il n'y avait pas d'emplois alternatifs à la terre »*, résume Jean Salmon, président de la chambre régionale d'agriculture, responsable en même temps du groupe environnement de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). « *Alors*, poursuit-il, *pour garder beaucoup de monde sur une surface limitée, on a développé l'élevage hors sol.* » C'est ainsi que les campagnes se sont mises à aligner les poules par tranches de 10 000 et à construire des porcheries de 1 200 places, qui assurent, dans ces deux secteurs, plus de la moitié de la production nationale.

LES LIMITES DU PRODUCTIVISME

Mais ce mode de développement a un coût et, depuis 1988, date d'un premier rapport alarmant, les programmes « Bretagne eau pure » se succèdent. Selon Gilles Huet, délégué de l'association reconnue Eaux et rivières de Bretagne, un tiers des cantons est saturé de lisier et une quarantaine des communes du littoral est touché par l'eutrophixation, ces marées d'algues vertes dopées par les pesticides, à l'odeur pestilentielle. De quoi faire fuir les touristes et les consommateurs. De quoi aussi grever les budgets communaux en stations d'épuration de plus en plus sophistiquées.

« Si le modèle breton est de produire toujours plus, sans se préoccuper ni d'environnement, ni de qualité, alors ce moule-là est cassé », prévient M. Salmon. *« Ce qui a fait notre bonheur il y a trente ans suscite notre malheur aujourd'hui »*, concède Yvon Bourges. Portée par une demande croissante, la Bretagne s'est contentée de « faire du chiffre » : elle élève, elle abat, sans apporter de valeur ajoutée. Les plats cuisinés, par exemple, sont préparés ailleurs. Le *« productivisme »* agricole qui a fait la force de la région a donc atteint ses limites, même si *« l'agroalimentaire reste le socle de notre économie »*, comme le rappelle le président du conseil général des Côtes-d'Armor, Charles Josselin (PS). *« Sans le développement intensif, nous serions peut-être allés vers la situation du Massif Central : peu de pollution, mais peu d'agriculteurs. »* Aujourd'hui la crise de la « vache folle » met un peu plus à mal le « tout productif ».

Les autres secteurs, en particulier au niveau industriel, souffrent souvent des mêmes caractéristiques, réalisant de faibles valeurs ajoutées. Yves Morvan, économiste et président du Conseil économique et social régional, en tire un bilan paradoxal : *« Il faut arrêter de parler de "crise" du système breton. Il s'agit d'une lente mutation : nous sommes imperceptiblement en train de changer d'aire économique avec la mondialisation des échanges, d'ère technologique, et d'air du temps avec des consommateurs devenus exigeants. Simultanément, nous fermons des activités (textile, chaussures), nous restructurons (industries de défense, télécommunications, agroalimentaire) et nous structurons des secteurs en germe. »*

De son côté, Pierre Victoria (PS), élu au conseil régional, à la municipalité de Lorient et au conseil général du Morbihan, est plus circonspect. Il voit dans l'accélération du départ des étudiants les mieux formés vers l'Ile-de-France un cruel augure pour une terre qui s'est démenée afin, précisément, d'enrayer l'exode de ses jeunes. *« Aujourd'hui, la Bretagne doute d'elle-même, du soutien de l'Etat et même de l'Union européenne après lui avoir montré sa confiance lors du référendum de Maastricht »*, estime-t-il.

Pierre Victoria, comme beaucoup d'autres élus, chercheurs ou responsables associatifs, souhaite retrouver une structure collective de réflexion et de revendication, au-delà des débats idéologiques. Pour réfléchir au nouveau chemin à emprunter. Comme au bon vieux temps du Celib, qui était capable de rassembler des milliers d'élus locaux et de responsables socio-économiques, de Saint-Brieuc à Pontivy. On se défait difficilement des modèles.

Martine Valo

Les élus de Cherbourg iront aussi à l'Elysée

L'ensemble des parlementaires de la Manche et les responsables des conseils général et régional devraient, à leur tour, rencontrer le président de la République, le 16 octobre à l'Elysée, pour protester une nouvelle fois contre le projet du ministère de la défense de réduire de moitié le format de l'arsenal de Cherbourg. L'une après l'autre, les communes du nord du Cotentin ont voté une motion d'opposition au plan Millon. La plupart ont accepté d'installer des troncs à la mairie pour collecter l'argent destiné à financer le rassemblement national des travailleurs de l'industrie de défense, auquel les ouvriers de l'arsenal de Cherbourg participeront massivement, qui doit se tenir le 12 octobre à Paris. Beaucoup de commerçants proposent même à leurs clients des bons de souscription de cinquante francs et les syndicats organisent des collectes sur les marchés. – *(Corresp.)*

Députés et sénateurs décrètent l'union sacrée

RENNES
de notre correspondante régionale

« C'était sous la présidence de Giscard d'Estaing, ils étaient douze parlementaires de droite, j'étais le seul de gauche, en face il y avait treize ministres », se souvient Charles Josselin, député PS des Côtes-d'Armor. En délégation ou au grand complet à l'Elysée, la revendication collective est devenue une sorte de science chez les élus bretons. Ce lundi 7 octobre, d'Alain Madelin à Louis Le Pensec, en passant par Pierre Méhaignerie ou Jean-Michel Boucheron, *ils se présentent à quarante* députés et sénateurs devant Jacques Chirac, nulle défection n'ayant été annoncée avant la réunion. Bretons d'abord, avant d'être de gauche ou de droite. En accord sur le diagnostic sinon sur la thérapie.

C'est ainsi que le député du Finistère Bertrand Cousin (RPR) souhaite tirer la sonnette d'alarme pour Brest, dont il est l'élu, et qui va être touchée de plein fouet par les restructurations des industries de défense. Il liste les délocalisations et les mesures qu'il attend de cette rencontre avec le président de la République. Il verrait bien la création d'une zone franche à la *pointe du Finistère, en plus de* l'implantation du siège social de l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer), de deux écoles de France Télécom, d'une école de militaire, du Service technique de la navigation maritime et des transmissions de l'équipement, et, pourquoi pas, du Musée de la marine.

« Nous devons nous exprimer sur l'ensemble des difficultés bretonnes, pas nous disperser en demandes locales », prévient cependant le sénateur du Morbihan Christian Bonnet (RI), avant tout préoccupé par le problème de l'éloignement de la Bretagne. Tandis que, du côté des élus des Côtes-d'Armor, on redoute d'abord la dégradation de l'environnement et de la qualité de l'eau.

M. V.

Divorce de cœur après mariage de raison

BÉTHUNE
de notre correspondant

On a voté, dimanche 6 octobre, à Beuvry, dans le Pas-de-Calais, commune de neuf mille habitants associée depuis le 1er janvier 1994 à la ville de Béthune. Les Beuvrygeois devaient élire *une commission de neuf membres qui sera appelée* à donner un avis sur une éventuelle dénonciation de cette fusion-association. La liste favorable à la *« défusion »* l'a emporté, avec 70 % des suffrages environ.

L'affaire de ce mariage de raison entre Beuvry et Béthune remonte à 1993. Le maire de Beuvry, le socialiste Noël Josèphe, ancien président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, mis en examen dans le cadre de l'affaire de l'Orcep (l'office régional culturel), *perdait* son siège de député en 1993. A la tête d'une ville endettée, Noël Josèphe se rapproche alors de la ville voisine, Béthune. En novembre 1993, les deux conseils municipaux votent la fusion-association, présentée comme étant la solution miracle pour les deux villes. L'une, Béthune, asphyxiée, n'est-elle pas désireuse de s'étendre, et *l'autre, Beuvry, endettée, ne se retrouve-t-elle* pas dans l'incapacité de faire fructifier ses terres ?

INDÉPENDANCE

Mais la population de Beuvry n'avait pas été consultée et n'apprécie pas qu'on l'oblige à convoler en justes noces. Sanction immédiate : Noël Joseph est battu aux municipales de juin 1995. Le radical valoisien Dominique Josien, qui *avait fondé sa campagne sur la dénonciation de* cette association, est élu maire délégué de la commune de Beuvry, dotée de quelques compétences par Béthune.

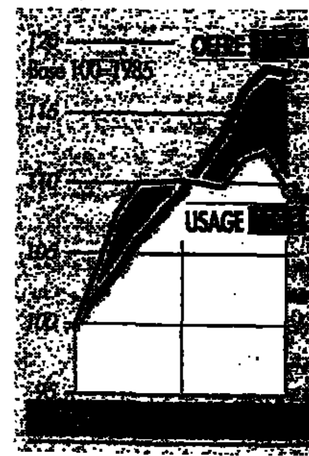
Après avoir négocié avec le maire de Béthune, *Jacques Mellick, une redéfinition de ses* pouvoirs de maire délégué dans le sens d'une plus grande autonomie, Dominique Josien semblait cependant se satisfaire de la situation. Mais les Beuvrygeois, eux, n'avaient pas changé d'avis. Ce n'est pas l'autonomie qu'ils voulaient, mais l'indépendance. Plus d'un tiers de la population signa par deux fois, à un an d'intervalle, *en juillet 1995 et 1996, une pétition remise au* préfet demandant que Beuvry redevienne une commune à part entière.

Une enquête a donc été ouverte avec la désignation d'un commissaire enquêteur et l'élec*tion, dimanche, d'une commission qui devra* donner son avis. Si le préfet ne peut ignorer le large plébiscite favorable à la *« défusion »*, c'est à lui qu'appartient la décision de prononcer ou non l'arrêté portant création de la « nouvelle » *commune de Beuvry, la loi n'ayant pas prévu la « défusion »*, mot également ignoré du dictionnaire. Si séparation il y a, des élections municipales auront lieu à Beuvry et à Béthune.

Cette *« défusion »* s'inscrit dans un contexte *politique local tourmenté. Depuis des semaines*, les Beuvrygeois sont, en effet, abreuvés de chiffres autour d'une bataille sur les taux des impôts locaux qui, affichent cette année une hausse record.

Yves Jouannic

Recul de la fréquentation des transports publics urbains



LA FRÉQUENTATION des transports publics urbains a baissé de 2,1 % en 1995, selon les chiffres que vient de publier l'Union des transports publics (UTP), qui regroupe les cent soixante entreprises de ce secteur. L'insécurité dans de nombreuses banlieues, les attentats de l'été et les grèves de l'automne expliquent pour partie ce recul. Les responsables de l'UTP estiment que la baisse s'inscrit dans une tendance qui ne pourra s'inverser que si les collectivités locales s'engagent à promouvoir les transports en commun. Par ailleurs, l'offre a continué à croître avec l'extension des périmètres urbains.

■ **CHARENTE** : les maires des seize communes du canton de Segonzac devaient entamer une grève administrative illimitée, à partir du lundi 7 octobre, pour protester contre les nouvelles taxes qui entraîneront une hausse de 17,1 % *du prix du* cognac. Les communes sont situées dans la région la plus prestigieuse de production du cognac, la Grande-Champagne. – *(Corresp.)*

■ **BÉZIERS** : le centre des impôts de Béziers est submergé d'appels d'habitants surpris de la soudaine flambée de leurs impôts locaux. Le maire UDF-PR, Raymond Couderc, avait déjà annoncé que la hausse de la part des impôts prélevés par la ville, cette année, serait de 14 %. Mais comme, dans le même temps, des abattements consentis aux familles pour personnes à charges ont été revus à la baisse, la hausse réelle pour de nombreux foyers atteint 24 %. – *(Corresp.)*

■ **NICE** : l'activité du Centre de transfusion sanguine des Alpes-Maritimes, *mis en redressement* judiciaire, pourrait être reprise par un groupement d'intérêt public. Ce schéma permettrait de conserver le centre à Nice plutôt que le rapatrier à Marseille. Mais tous les emplois cent-vingt-neuf salariés, ne seront pas maintenus. – *(Corresp.)*

■ **SAVOIE** : à l'appel de la Ligue savoisienne, qui milite pour l'*« indépendance de la Savoie »*, environ cinq cents personnes ont perturbé la circulation, dimanche 6 octobre, au tunnel du Mont-Blanc. Les manifestants ont été rejoints par des délégations italiennes du Val d'Aoste et de la « Padanie » d'Umberto Bossi. – *(AFP.)*

Un directeur de la Datar dénonce le « mythe des grands travaux »

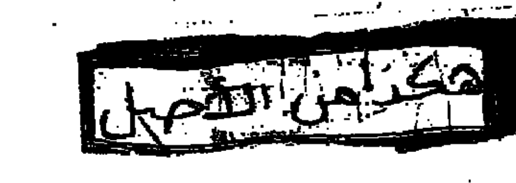
MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Jean-Louis Guigou, directeur des études prospectives à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), a provoqué une vive surpise, jeudi 3 octobre à Marseille, en déclarant qu'il fallait balayer le *« mythe des grands équipements d'infrastructure créateurs d'emplois »*. S'exprimant devant le congrès du Conseil national des *économies régionales (CNER)*, le numéro trois de la Datar a précisé : *« Il est faux de croire que les grands travaux créent des emplois. Ce n'est vrai que pour la construction ou la rénovation des logements. Nous vivons sur une conception périmée. Quant à l'Europe, à travers les fonds structurels, elle apporte beaucoup d'argent, mais ces sommes servent trop souvent à financer des mini-projets que se disputent les élus. »*

Ces propos ont provoqué un émoi général, au moment où le gouvernement s'interroge sur le programme de construction des TGV, par exemple, et à l'heure où s'ouvrent les préliminaires de la renégociation des enveloppes des fonds structurels à partir de 1999. Daniel Hoeffel, président (UDF) du conseil général du Bas-Rhin, qui se bat pour un *« TGV Est en vrai grandeur »*, a exprimé sa *« surprise »* ; et François Bernardini, vice-président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, député européen, s'est offusqué qu'on puisse ainsi mettre en doute la capacité des élus à faire des choix judicieux. *« C'est incroyable qu'on puisse encore douter que les grands équipements aient un caractère structurant et utile »*, a-t-il ajouté. Quant à Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics, qui devrait accueillir Alain Juppé, mardi 8 octobre, lors d'un colloque à Paris, il a déclaré : *« Je suis stupéfait. La France a encore d'énormes besoins en voies de communication et travaux d'assainissement ou d'enfouissement des lignes électriques dans un souci d'environnement. Un million de chiffre d'affaires dans les travaux publics, c'est la création de deux emplois. »*

Clôturant les travaux, Jean-Claude Gaudin a indiqué que le schéma national d'aménagement du territoire qui sera soumis au Parlement début 1997 *« intégrera la dimension européenne. Ce n'est pas une simple formule, c'est réellement un principe d'action »*.

François Grosrichard



DISPARITIONS

Seymour Cray

Le « Thomas Edison » des super-calculateurs

SEYMOUR CRAY, pionnier américain de l'industrie informatique et père de plusieurs lignées de super-ordinateurs, est mort, samedi 5 octobre, à l'âge de soixante et onze ans, près de Colorado Springs (Colorado, Etats-Unis) des suites d'un accident de voiture survenu deux semaines plus tôt.

Né le 28 septembre 1925 à Chippewa Falls (Wisconsin), parfois considéré comme le « Thomas Edison de l'industrie du super-calculateur », Seymour Cray hérite très tôt de son père, ingénieur civil, une passion pour la radio, les moteurs et les circuits électriques. Après ses études secondaires, il s'engage dans l'armée en 1943, dans une section d'infanterie chargée des transmissions. Arrivé en Europe après le débarquement, il participe à la marche sur l'Allemagne et se rend ensuite aux Philippines, où il soutient la guérilla. De retour aux États-Unis, il obtient un diplôme d'ingénieur électricien et un master en mathématiques en 1951, à l'université du Minnesota.

Il entre ensuite dans la société Engineering Research Associates (ERA) où il côtoie le mathématicien John von Neumann, considéré comme l'un des pères de l'informatique moderne. Cray développe un goût pour la simplicité dans la conception des ordinateurs, inversement proportionnel à son aversion pour les méandres de la bureaucratie.

Chez Control Data, Seymour Cray et son équipe créent le CDC 1604, le premier ordinateur équipé, non pas de tubes à vide, mais de ces fameux transitors découverts quelques années plus tôt. Très vite, la nouvelle machine concurrence les produits du géant IBM dans le domaine du calcul scientifique. En août 1963, son équipe dessine le CDC 6600, capable de traiter trois millions d'opérations par seconde, une performance qui enfonce le champion du moment, IBM. Furieux, Thomas Watson, le président d'IBM, passera un terrible savon à ses troupes incapables de « battre » une modeste équipe de seulement trente-quatre personnes. Control Data continue de caracoler en tête.

Mais, en 1972, William Norris, le président de Control Data, retarde le tout nouveau projet de l'équipe de Seymour Cray. Le chercheur quitte aussitôt la société pour fonder sa propre compagnie, Cray Research. Quatre ans plus tard, il conçoit le Cray 1, le plus puissant ordinateur jamais construit au monde, que le Los Alamos National Laboratory s'empresse d'acheter pour 8,8 millions de dollars.

Cray Research, porté par la passion de son créateur, croît alors fortement. Mais, malgré son génie, Seymour Cray se trompe en choisissant des composants électroniques sur base d'arséniure de gallium pour le futur Cray 2. En 1985 il doit revenir aux composants en silicium. La machine prend du retard, et la direction de la société doit donner sa préférence à un projet concurrent de Steve Chen, le Cray X-MP, qui la sauvera financièrement. Cette rivalité conduit Seymour Cray à quitter sa propre maison et à créer en 1989 Cray Computer.

Las, trois ans plus tard, 300 millions de dollars ont été dépensés sans que Seymour Cray parvienne à aboutir, victime de la progression vertigineuse de la puissance des puces électroniques et de l'arrivée de concurrents sans cesse plus nombreux sur ce créneau. En mars 1995, Cray Computer, incapable de sortir son Cray 4, tombe sous le coup de la loi sur les banqueroutes.

J.-F. A. et H. M.

■ **RICHARD KRÖLL**, skieur autrichien, est mort, samedi 5 octobre, dans un accident de la route, près de son domicile de Grizning, dans le Tyrol. Entré en 1984 au sein de l'équipe autrichienne, il avait remporté ses premières victoires en Coupe du monde en 1990, sur les pistes de slalom géant d'Alta Badia, en Italie, et de Veysonnaz, en Suisse. En 1995, il avait remporté le Super G de Bormio, en Italie. Agé de vingt-huit ans, Richard Kröll était marié et père d'une fillette.

Masaki Kobayashi

Un esthète humaniste

LE CINÉASTE japonais Masaki Kobayashi est mort à Tokyo, vendredi 4 octobre, d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingts ans. C'est l'une des figures les plus représentatives de la « génération intermédiaire », celle qui assura la transition entre les grands maîtres classiques (Ozu, Mizoguchi, Naruse) et la « nouvelle vague » (Oshima, Imamura, Yoshida), qui disparaît avec ce contemporain de Kurosawa.

Né à Hokkaido le 4 février 1916, Masaki Kobayashi a étudié l'art oriental et la philosophie avant d'entrer aux studios Shochiku en 1941. Presque aussitôt mobilisé et envoyé parmi les troupes d'occupation japonaises en Mandchourie, il manifeste son opposition à la guerre en refusant de monter en grade. Fait prisonnier, il passe la fin du conflit en camp d'internement, puis réintègre la Shochiku en 1946, comme assistant de Keisuke Kinoshita, l'un des cinéastes majeurs du studio. Il devient réalisateur avec deux mélodrames sociaux assez conventionnels, *La Jeunesse du fils* (1952) et *Le Cœur sincère* (1953), avant de tourner sa première œuvre personnelle, *La Pièce aux murs épais* (1953), inspirée des carnets des criminels de guerre japonais (avec, comme coscénariste, l'écrivain Kobo Abe, l'auteur de *La Femme des sables*). Son expérience de la guerre lui inspire également l'immense fresque humaniste, *La Condition de l'homme* (1959-1961), évocation du sanglant conflit en Mandchourie et fable pacifiste. Kobayashi tourne ensuite deux très beaux films de samouraïs, *Hara-kiri*, à l'expressionnisme survolté (1963), et *Rébellion* (1967), qui tous deux opposent une éthique de la liberté à la rigidité du code féodal. Entre-temps, il s'est essayé au fantastique avec le film à sketches *Kwaidan* (1964), qui vaut surtout par sa réussite formelle. En 1968, il participe à l'éphémère tentative de création d'un studio indépendant, en compagnie de Kurosawa, Kinoshita et Kon Ichikawa. Il ne réalisera plus que des œuvres mineures (*L'Auberge du mal*, 1970, *Les Fossiles*, 1975, *L'Automne embrasé*, 1978, *La Table vide*, 1985), exception faite de l'immense travail documentaire consacré aux *Procès de Tokyo* (1983).

Hormis quelques travaux pour la télévision, Kobayashi aura éprouvé une difficulté croissante à travailler après la disparition du système des studios dans les années 60. Depuis dix ans, ce cinéaste idéaliste n'était parvenu à faire aboutir aucun de ses projets.

Jean-Michel Frodon

NOMINATIONS

ASSEMBLÉE NATIONALE

Thierry Kaeppelin, préfet, secrétaire général de la ville de Lyon, a été nommé directeur du cabinet de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, en remplacement de Bernadette Malgorn, nommée préfet de la région Lorraine (*Le Monde* du 27 septembre).

[Né le 10 juin 1935 à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'ENA, Thierry Kaeppelin a été chef du cabinet du préfet du Vaucluse (1962), sous-préfet de Montbard (1963), avant d'être nommé chargé de mission au cabinet du président de la République (Charles de Gaulle) (1964), et chargé de mission au cabinet du premier ministre, Jacques Chaban-Delmas (1969). Il est ensuite secrétaire général de la préfecture de la Gironde (1972), préfet du Lot-et-Garonne (1977), directeur des transmissions et de l'informatique au ministère de l'intérieur (1982-1986). En juillet 1986, il est nommé préfet de la région Aquitaine. En décembre 1988, il est placé hors cadre. En avril 1989, il devient secrétaire général des services de la ville de Lyon, alors administrée par Michel Noir.]

DIPLOMATIE

Pierre Boillot a été nommé ambassadeur au Costa Rica, en remplacement de Jean-Luc Moreau, nommé récemment ambassadeur au Vanuatu, par décret paru au *Journal officiel* du vendredi 4 octobre.

[Né le 30 octobre 1941 à Alger, Pierre Boillot est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à Koweït (1971-1973), Beyrouth (1973-1975), Damas (1975-1977), Bogota (1977-1980), Djeddah (1980-1982).

Revenu à l'administration centrale de novembre 1982 à juillet 1985, il a été chef de la division des conventions judiciaires, de la nationalité et des travaux du Conseil de l'Europe, à la direction des Français à l'étranger et des étrangers en France au ministère des affaires étrangères.

Consul général à La Nouvelle-Orléans (1985-1988), Pierre Boillot a été ensuite ambassadeur à Bahreïn, d'avril 1988 à octobre 1991, puis au Surinam jusqu'en mai 1994.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 4 octobre sont publiés :

● **Marchés financiers** : un décret relatif à la formation et à l'organisation du Conseil des marchés financiers.

Un décret relatif aux recours exercés devant la cour d'appel de Paris contre les décisions du Conseil des marchés financiers.

Un décret relatif à la procédure de sanction de la Commission des opérations de bourse en matière de gestion pour compte de tiers

Un décret relatif aux formations disciplinaires du Conseil des marchés financiers.

Un arrêté portant nomination au Conseil des marchés financiers.

● **Sécurité sociale** : un décret relatif au comité des carrières des agents de direction des organismes régionaux et locaux du régime général de la Sécurité sociale.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alain et Sophie BARLUET
ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Ysé,

née le 1er août 1996, à Hô Chi Minh-Ville (Vietnam).

14, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

Décès

– Marie-Thérèse Dupuy,
Jany et Yves Schluty,
Jacqueline et Roland Michel de Laprade,
Francine et Jacques Monteil,
ses enfants,

Ses douze petits-enfants,
Ses seize arrière-petits-enfants,
Sa famille, ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri DESCAMPS,
née Marie-Thérèse
de BRAGELONGNE,

survenu le 1er octobre 1996, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 octobre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu le mardi 15 octobre, en Guadeloupe, dans le caveau de famille, où elle reposera auprès de son époux,

Henri DESCAMPS
(1890-1961).

« Aimez-vous les uns les autres,
[comme je vous ai aimés ».
(Jean XIII, v. 34-36.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

20-22, rue Saint-Amand,
Paris-15e.

– Les familles Fleiser et Hauwel
ont la douleur de faire part du décès de

M. Samuel FLEISER,
chevalier de la Légion d'honneur,
docteur en droit,
expert honoraire
près la cour d'appel de Paris,
agréé par la Cour de cassation.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 octobre 1996, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

16, quai de Stalingrad,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Mme Anne Sefrioui
et ses enfants,

Le conseil scientifique
et la direction de la revue *Poles*,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Abdelhay SEFRIOUI,
avocat à la cour d'appel de Paris,
fondateur de la revue *Poles*,

survenu le 14 septembre 1996.

Ils remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

– M. Jean Verame,
Mme Bettina Rheims
et son fils, Virgile,
M. et Mme Léo Scheer,
Le baron Guy de Rothschild,
Le baron et la baronne David de Rothschild
et leurs enfants,
Mme Lilah Kratky,

ont la douleur de faire part du décès de

Lili VERAME,

survenu le 4 octobre 1996, à Paris.

L'inhumation aura lieu le mardi 8 octobre, à 15 h 30, au cimetière de Reux (Calvados), où l'on se réunira.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.

71, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à tous,
Mme Andrée Taléghani-Davanture et sa famille
remercient les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Michel TALÉGHANI.

Avis de messes

– Virginie Girard,
son épouse,
Marie-Céline et Craig A. Copetas,
ses enfants,
Cooper,
son petit-fils,
Judith Magre,
Claude Dullieux,
François et Myriam Dupuis,
Marité et Emile Biasini,
Pierre et Luce Dupuis,
Anne et Alain Thiénot,
ses belles-sœurs, beaux-frères, et leurs enfants,
vous prient d'assister ou de vous unir par la prière, le samedi 19 octobre, à 18 heures, à la messe paroissiale de l'église Notre-Dame de Boulogne, au cours de laquelle sera évoqué le souvenir de

Roland GIRARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
rosette de la Résistance,

décédé le 30 juillet 1996.

5, rue Neuve-Saint-Germain,
92100 Boulogne.

Messes anniversaires

– Le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Paul HUVELIN,

sera célébré le mardi 8 octobre 1996, à 12 heures, lors d'une messe en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

De la part de
Mme Paul Huvelin,
Et de sa famille.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, à Strasbourg,

Philippe BRUGNE

nous quittait.

Il nous manque terriblement.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :

Séminaires

Pierre-Damien HUYGHE : « Art et industrie (Le Bauhaus, 2) », 18 octobre, 18 heures-20 heures, Ecole nationale d'ingénieurs, Ile du Saulcy, Metz.

Dominique PAQUET : « Arômes, baumes et empyreumes : pour une esthétique de l'olfaction », 14 et 21 octobre, 18 et 25 novembre, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

B. CORREA, S. DOUAILLER, E. LECERF, G. NAVET, E. TASSIN, P. VERMEREN : « Les dialogues philosophiques », 15 octobre, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, Paris.

Jacques RANCIÈRE : « L'idée esthétique », 19 octobre, 10 heures-12 heures, petit amphi, Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, Paris.

Alain BADIOU : « Théorie axiomatique du sujet », 16 octobre, 20 heures-22 heures, amphi 44, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Ricardo TEJADA : « La nature comme productivité expressive », 10 et 31 octobre, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Journée d'études

Le voyage des théories, sous la responsabilité d'A. Benmakhlouf et de J.-P. Marcos, avec A. Cheddadi, O. Zhiri, J. Bennani, J.-L. Solère, P. Büttgen, 21 octobre, 10 heures-18 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Forum

Avec et autour de Jean-Pierre VERNANT : « Raisons et déraisons chez les Grecs », sous la responsabilité de Guy Samama, avec Marc Augé, François Hartog, André Laks et Pietro Pucci, 22 octobre, 18 h 30-21 h 30, amphi RDC, bât. B, EHESS, 105, bd Raspail, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles,
répondeur : 44-41-46-85.
Autres renseignements : 44-41-46-80.

Communications diverses

ACADÉMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE

Organisation internationale
intergouvernementale fondée en 1926

CYCLES D'ÉTUDES
ANNÉE 1996-1997

● Relations internationales approfondies
● Perfectionnement au protocole
● Sécurité civile internationale.

Renseignements et inscriptions
à l'ADI,
4 bis, avenue Hoche, 75008 Paris.
Tél. : 42-27-66-18 - Fax : 46-22-09-18.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

Le Pentagone malade de la guerre du Golfe

Après cinq années de tergiversations le département de la défense américain vient de reconnaître que des armes chimiques étaient entreposées dans un bunker irakien qui a été détruit. Les émanations de gaz innervants pourraient être à l'origine des troubles de santé chez plusieurs milliers d'anciens combattants, dont certains ont eu depuis des enfants malformés

SADDAM HUSSEIN doit jubiler dans son bunker. Vaincu, humilié en 1991 par les Etats-Unis, qui, avec l'aide des pays alliés, l'ont contraint à la capitulation en quarante-deux jours, il revient régulièrement narguer le géant américain par des opérations militaires ponctuelles qui obligent Washington à sortir de ses gonds.

Ce géant, il le nargue aussi chez lui, d'une manière autrement plus sournoise, au cœur de ce dont il est le plus fier : son système démocratique. Cinq ans et demi après la victoire américaine dans la guerre du Golfe, la question qui tourmente les vainqueurs concerne des dizaines de milliers d'anciens combattants de cette guerre dont la santé présente d'étranges troubles, regroupés sous le nom de « *syndrome de la guerre du Golfe* ». Dans leur quête de la vérité, ces anciens combattants posent depuis cinq ans la même question à tous les échelons du processus démocratique : nos plus hautes autorités militaires nous ont-elles caché quelque chose ? Depuis quelque temps, ces anciens combattants ont l'impression croissante que la réponse est oui.

Pas à pas, depuis juin, le Pentagone reconnaît qu'en détruisant des dépôts de munitions irakiens ses forces ont pu atteindre des armes chimiques, provoquant des émanations de gaz innervants qui pourraient avoir affecté « *un très grand nombre* » de soldats américains. Et l'administration américaine était en possession de cette information depuis 1991.

Si une volonté du Pentagone d'étouffer l'affaire venait à être établie, cela ne changerait pas grand-chose pour le petit Jayce Hanson. Cela ne lui rendrait ni ses bras ni ses jambes. Comme beaucoup d'enfants de la thalidomide dans les années 50, Jayce est né avec de terribles malformations ; la différence, c'est qu'il est né en 1992 et que sa mère n'a jamais pris de thalidomide. Jayce fait partie de ces enfants anormaux nés de pères qui revenaient de la guerre du Golfe. L'association américaine des enfants nés avec des malformations (Association of Birth Defect Children), qui suit cent soixante-trois de ces « *bébés de la guerre du Golfe* », relève que certaines anomalies sont plus fréquentes que d'autres, ce qui confirmerait la théorie d'un « *syndrome de la guerre du golfe* ». Aucune statistique officielle sur ces enfants n'a été rendue publique, mais les photos parues dans la presse ont comblé cette lacune : « *Bien sûr*, remarquait l'an dernier le magazine *Life* à propos des « *petites victimes de la Tempête du désert* », *un soldat s'attend à sacrifier sa santé, s'il le faut, sur un champ de bataille. Mais personne n'attend cela de ses enfants.* »

Le père de Jayce, Paul Hanson, sergent à Fort Bragg, une base de Caroline du Nord, est un exemple moins spectaculaire mais sans doute plus représentatif de ce syndrome. Depuis son retour, il souffre de maux de tête, de nausées, de sensations d'étouffement. Ils sont aujourd'hui plus de 80 000 (sur un total de 695 000 soldats et réservistes américains envoyés dans la région en 1990-1991) à avoir signalé des troubles de santé à l'administration. Sur décision du Congrès, un registre a été ouvert à cet effet en 1993 au département de la défense et à celui des anciens combattants. Comme Paul Hanson, beaucoup continuent à mener une activité normale, d'autres se sont retrouvés dans des fauteuils roulants, ont dû s'arrêter de travailler, et ont donc perdu leur assurance-maladie. « *La sociologie de cette guerre était très différente des précédentes*, rappelle James Tuite, un ancien assistant parlementaire qui travaille depuis quatre ans sur ce syndrome : *cette fois-ci n'ont été envoyés à la guerre, outre des réservistes, que des militaires professionnels. C'était leur métier. Le perdre ensuite, perdre les avantages de l'assurance-maladie et de la retraite, était la pire chose qui pût leur arriver.* »

Au début, ils ne se font connaître que timidement. Ceux qui ont quitté l'armée ne savent souvent pas qu'ils ne sont pas des cas isolés, ceux qui sont toujours d'active craignent que cela nuise à leur avancement. Comme ils le diront devant diverses commissions du Congrès, ils sont souvent mal reçus dans les hôpitaux, où les médecins militaires mettent tout sur le compte du « *stress post-traumatique* », un état auquel la guerre du Vietnam les a habitués. Puis les savants commencent à se pencher sur l'hypothèse du syndrome de la guerre du Golfe : en mai 1994, le centre de recherche fédéral des National Institutes of Health (NIH) constate l'existence de troubles réels chez ces anciens combattants, sans cependant conclure à un syndrome unique ; le Center for Diseases Control (CDC) d'Atlanta va dans le même sens ; des chercheurs universitaires évoquent la possibilité d'effets conjugués de pesticides utilisés dans le Golfe et de pilules données aux militaires pour les protéger d'éventuelles attaques à l'arme chimique ou bactériologique.

Le 4 janvier 1995, alors que l'opinion publique américaine est sensibilisée au problème de ces vétérans qui s'inscrivent au rythme d'une centaine par semaine sur les registres ouverts pour eux, l'Institut de médecine de l'Académie des sciences critique les méthodes du Pentagone dans cette affaire : ses recherches, accuse l'Institut, ne sont pas menées « *en vue d'une étude systématique des effets de la guerre du Golfe sur la santé* » de ceux qui y ont participé. Un peu plus d'un an plus tard, le 3 avril 1996, le Pentagone publie les résultats d'une étude clinique réalisée depuis deux ans sur près de 19 000 anciens combattants : 36 % d'entre eux, affirme le département de la défense, souffrent de troubles psychiatriques ou de troubles mal définis, mais il n'existe pas de « *syndrome de la guerre du Golfe* ».

> « Bien sûr, un soldat s'attend à sacrifier sa santé, s'il le faut, sur un champ de bataille. Mais personne n'attend cela de ses enfants »

L'Histoire a appris aux Américains à être naturellement sceptiques lorsqu'une institution fédérale doit faire son autocritique : « *C'est une constante*, observe le Pr Leonard Cole, de l'université Rutgers, auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes liés aux armes chimiques et bactériologiques, *le Pentagone et, de manière générale, les bureaucraties détestent admettre leurs erreurs. L'armée américaine porte le fardeau du passé : les irradiations de cobayes humains dans les années 50, l'agent orange pendant la guerre du Vietnam. Reconnaître qu'elle a de nouveau péché serait terriblement embarrassant.* » Dans l'affaire de « *l'agent orange* », un défoliant utilisé au Vietnam, les victimes américaines ont mis vingt ans à être indemnisées.

La Maison-Blanche elle-même ne fait visiblement qu'à moitié confiance aux facultés d'introspection du Pentagone. Sous l'impulsion de Hillary Clinton, le président crée en mars 1995 un comité consultatif sur les maladies des anciens combattants, dont le rapport définitif est attendu en décembre prochain. Mais c'est au Congrès que les élus démocrates s'agitent le plus. En mai 1994, les représentants de l'administration passent de très mauvais moments devant deux commissions du Sénat : celle des anciens combattants, puis celle des affaires bancaires. La première, présidée par le sénateur Jay Rockefeller, met à nu la légèreté avec laquelle les autorités militaires ont vacciné et fait ingurgiter aux troupes en partance pour le Golfe des substances visant à les protéger de possibles attaques à l'arme chimique, mais dont l'expérimentation n'était pas achevée ; tout cela a, certes, été fait dans l'urgence, légalement et dans un objectif louable, celui de protéger les troupes. Mais les nombreux exemples de dossiers médicaux disparus et de procédures violées lorsque les soldats sont tombés malades après avoir pris leurs pilules donnent la fâcheuse impression d'un commandement qui cherche à échapper à ses responsabilités. La grande accusée, à ce moment-là, s'appelle la pyridostigmine, une substance destinée à contrer les effets des gaz innervants. Certaines études menées sur des animaux montreront ses effets nocifs lorsqu'elle est associée à d'autres produits chimiques, comme les pesticides.

LA commission des affaires bancaires, présidée par un autre démocrate, le sénateur Donald Riegle, avance une autre hypothèse, qui, en mai 1994, paraît extravagante : le syndrome de la guerre du Golfe provient d'armes chimiques irakiennes. Cette commission s'est intéressée à la question en se penchant sur les exportations américaines à implications militaires : l'ironie veut que ce soient les Etats-Unis qui, dans les années 80, ont vendu à l'Irak les produits nécessaires à la fabrication d'armes bactériologiques. Dans un rapport de 150 pages, la commission suggère qu'en détruisant des dépôts de munitions irakiens les forces américaines ont provoqué des émanations de gaz innervants auxquelles leurs troupes ont été exposées « *à faible intensité* ». Formel, le sous-secrétaire à la défense Edwin Dorn, convoqué à l'audition, rejette cette théorie : « *L'Irak n'a pas utilisé d'armes chimiques ou bactériologiques pendant la guerre.* » Les Tchèques, les Britanniques, les Français et même les Américains n'ont-ils pas pourtant détecté des traces de gaz innervants ? De fausses alarmes, rétorque le Pentagone. « *Le problème mental*, lance alors le sénateur Riegle, *ce n'est pas chez les vétérans qu'il se trouve, c'est au Pentagone.* »

L'étincelle qui va peut-être faire éclater la vérité viendra deux ans plus tard, non pas de Washington, mais des Nations unies. Au printemps 1996, une équipe d'inspecteurs de l'ONU chargée de contrôler les programmes d'armement irakiens retourne dans le sud de l'Irak et examine le bunker 73, dans l'immense dépôt de munitions de Kamisiyah. Elle constate que des armes chimiques y avaient bien été stockées lorsqu'il a été détruit. Pour James Tuite, qui a travaillé aux côtés du sénateur Riegle, le Pentagone n'a plus la choix : il lui faut « *rendre publiques des informations qui, de toutes façons, vont être publiées* ». Le 21 juin dernier, pour la première fois, le porte-parole du département de la défense, Ken Bacon, annonce à la presse que : « *l'un des bunkers que nous avons fait exploser contenait probablement des armes chimiques* ». Il s'agit bien du dépôt de Kamisiyah : trois ou quatre cents hommes du 37e bataillon du génie, précise-t-il, ont participé à sa démolition du 4 au 7 mars 1991, quelques jours après la fin de la guerre. « *Notre compréhension de cet épisode est encore partielle* », ajoute-t-il.

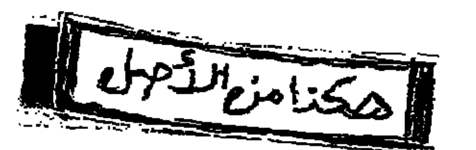
IL faudra attendre encore trois mois pour que le Pentagone révise ce chiffre à la hausse : la semaine dernière, Ken Bacon estime que le nombre de soldats affectés atteint peut-être 5 000 ; deux jours plus tard, on passe à « *au moins 15 000* », en tout cas « *un très grand nombre* ». La CIA s'affaire à dresser des projections sur ordinateurs, en tenant compte du sens du vent ces jours-là et des effectifs des troupes dans la région.

C'est un tournant. Le syndrome de la guerre du Golfe n'est pas éclairci pour autant : il reste à établir, d'une part, qui a été exposé à ces gaz et à quelle densité, et, d'autre part, quel est le lien entre cette exposition et les maladies des anciens combattants. Le département de la défense, qui vient de débloquer un crédit de 5 millions de dollars, paraît enfin disposé à affronter les questions. Le problème, affirme James Tuite, c'est que le Pentagone aurait pu parvenir à ces conclusions cinq ans plus tôt et « *en cinq ans*, relève-t-il, *l'état de santé des individus affectés s'est détérioré* ». Dès octobre 1991, les services de renseignement américains avaient, sur la base d'informations rapportées d'Irak par les inspecteurs de l'ONU, transmis aux autorités militaires un rapport faisant état de traces de sarin (le gaz utilisé dans l'attentat du métro de Tokyo) et d'armes chimiques au dépôt de Kamisiyah. « *On n'a pas réalisé l'importance de ce rapport jusqu'à 1995* », a affirmé, piteux, un haut responsable devant la presse la semaine dernière, ajoutant que l'administration américaine commençait seulement « *à saisir l'ampleur et la complexité de tout cela* ».

Bien des détails restent encore mystérieux, comme le retrait de documents d'un site gouvernemental sur Internet, *GulfLink*, à la demande de la CIA. Selon James Tuite, ces documents portaient sur Kamisiyah et révélaient la destruction de 37 bunkers de munitions par des bombardements aériens américains début février 1991, donc avant que le bataillon du génie n'entreprenne la démolition du bunker 73. Si ces bunkers contenaient aussi des armes chimiques, ce peut être une information majeure. Au-delà du sort des soldats dont la santé a été affectée, l'enjeu pour le Pentagone est considérable : il s'agit de la protection de ses troupes dans un monde où les armes chimiques sont une réalité mal maîtrisée. « *Le déploiement de nos troupes dans un environnement non familier, leur exposition à des agents connus ou inconnus, possibles, détectables ou non détectables, est une question importante pour la protection de nos forces* », a expliqué le même haut responsable. Une façon d'admettre que cette protection n'avait pas été assurée.

Sylvie Kauffmann

Dessin : Serguei



Michel Wieviorka, sociologue

« Le refus du multiculturalisme se nourrit de peurs et de méconnaissance »

Le coauteur d'« Une société fragmentée ? » estime que la République devrait davantage tenir compte de la diversité des identités culturelles sans pour autant renoncer à défendre les valeurs universelles

UN VIF DÉBAT oppose, depuis plusieurs années, ceux qui, au nom de l'unité de la République, refusent le fractionnement de la société en « communautés » (ethniques, religieuses, culturelles) et ceux qui jugent nécessaire de reconnaître les différences identitaires. Sociologue, Michel Wieviorka se prononce pour un « multiculturalisme » qui récuse les pôles extrêmes du « communautarisme », d'une part, et de l'« assimilationnisme », de l'autre.

« Comment définiriez-vous le multiculturalisme ?

– Je le définirais, pour éviter les malentendus, comme un principe politique assurant la possibilité pour des individus et des groupes qui se réclament d'une identité culturelle particulière de coexister démocratiquement avec d'autres individus et d'autres groupes qui se réclament d'autres identités particulières.

– Qu'appelez-vous « une identité culturelle » ?

– Je pense qu'il faut donner un sens très large à cette notion, y inclure les religions, l'ethnicité (encore que le terme soit ambigu puisqu'il peut renvoyer à l'idée de nature, et pas seulement à celle de culture), l'origine nationale, les références historiques, voire les handicaps physiques dès le moment où ils sont transformés en identités par les acteurs, ou encore le « genre » : l'homosexualité, etc. A condition de reconnaître que toutes les identités ne fonctionnent pas de la même façon et qu'elles appellent chacune des analyses différentes.

– Vous n'employez pas le terme de communauté…

– Le débat actuel essaie d'opposer la République au multiculturalisme, que l'on réduit généralement à l'image de la communauté. D'un côté comme de l'autre, les réalités sont beaucoup plus complexes. Le multiculturalisme ne saurait être confondu avec l'affirmation de communautés qui ne veulent pas entendre parler d'autre chose que d'elles-mêmes et qui, en leur sein, refusent tout subjectivité individuelle : les membres de la communauté doivent obéir à la loi du groupe et considérer ceux des autres groupes comme des étrangers, qu'il faut tenir à distance. Ce « communautarisme » n'est pas le multiculturalisme qui, tel que je l'entends, signifie le désir de vivre ensemble dans la différence, une différence reconnue et gérée démocratiquement.

» De même, il y a deux conceptions de la République, une conception assimilationniste, qui ne veut voir dans l'espace public que des individus, et qui considère la reconnaissance des différences culturelles comme une menace ; et une conception tolérante, qui accepte les différences, y compris dans des espaces publics ou semi-publics. Après tout, personne en France ne remet en cause le concordat tel qu'il subsiste en Alsace, ou la présence d'aumôniers dans l'armée.

» Le mauvais débat est celui qui oppose l'assimilationnisme des républicains purs et durs au communautarisme, que personne, en réalité, ne défend sérieusement. Le bon débat est celui qui oppose une conception tolérante de la République au multiculturalisme tel que je viens de le définir.

– Sans doute, mais ceux qui demandent la reconnaissance de leur identité culturelle ne défendent-ils pas, eux, des positions extrémistes ?

– Je pense qu'on devrait commencer par faire un peu plus de sociologie en regardant ce qu'il en est concrètement, quels sont les problèmes, qui sont les acteurs, quelles sont les revendications, les tensions, les violences. Si on observe la réalité, on va de surprise en surprise par rapport à bien des stéréotypes. Par exemple, on constate que les groupes les plus structurés, en France, sur un mode sinon communautaire, du moins identitaire, sont des groupes dont on parle fort peu : les Portugais, qui ont des associations, des mutuelles, des lieux de culte, qui sont très attachés à leur pays d'origine, qui défendent leur langue ; ou les populations d'origine asiatique, qui ne posent pas de problèmes majeurs. En revanche, le monde arabo-musulman, qui fait si peur, est, dans l'ensemble, très peu structuré sur un mode communautaire.

» A l'intérieur du monde musulman, comme de bien d'autres univers religieux, on trouve, d'un côté, des gens qui se réclament de logiques communautaires, lesquelles peuvent devenir violentes, et, de l'autre, des tendances différentes, qui correspondent à la définition du multiculturalisme. On pourrait dire la même chose des juifs ou des catholiques, mais aussi des féministes ou des homosexuels. Toutes ces identités sont sous tension entre des logiques communautaires, qu'il ne faut pas nier, et des logiques beaucoup plus ouvertes au jeu démocratique, qui font, par exemple, qu'il peut être raisonnable de soutenir l'islam contre les islamistes…

– Tout le monde admet que les instruments d'intégration, en France, jouent de moins en moins leur rôle. N'est-ce pas les affaiblir encore plus que de plaider pour un multiculturalisme, même modéré ?

– Il est vrai que le modèle français d'intégration est en crise, mais je crois que nous sommes au-delà de la crise, nous sommes dans un moment de profonde mutation. Les phénomènes dont nous parlons désignent non seulement la fin d'un monde, mais aussi la naissance d'un autre monde, dans lequel toutes sortes de demandes identitaires vont se bousculer, les unes sous des formes conflictuelles, les autres sous des formes non conflictuelles, les unes tentées par le communautarisme, les autres moins.

» Nous ne pouvons plus dire : le modèle d'intégration est en crise, sauvons-le. Aujourd'hui, il faut accepter l'idée que nous sommes entrés dans une nouvelle période historique, qui suppose la réinvention d'un modèle. Il faut continuer de défendre des valeurs universelles, mais en sachant qu'on ne peut plus faire comme si la poussée des identités culturelles était une maladie épisodique de notre société, un simple phénomène de crise. Je pense même que, si on nie le phénomène au nom d'idéologies assimilationnistes, on risque de l'exacerber et de le pousser vers les pires extrémités communautaristes.

» Je pense qu'aujourd'hui le thème républicain est un thème de droite, un thème que la droite s'est largement approprié, et que, si la gauche doit se reconstruire idéologiquement, elle doit se faire l'opérateur politique de ces multiples demandes culturelles. Le PS a commencé à le faire à propos des femmes. Sur l'islam, sur l'homosexualité, sur toutes ces cultures qui montent des banlieues, mais pas seulement, la gauche doit être davantage multiculturaliste, au bon sens du mot.

DESSIN JEAN-PIERRE GAÜZÈRE

– Cela veut-il dire que la question « culturelle » se substitue, en quelque sorte, à la question « sociale » ?

– Ce serait une erreur de croire que les vieux acteurs sociaux sortent par une porte et que les nouveaux acteurs culturels rentrent par une autre. La question sociale, dans sa définition classique, comportait déjà des dimensions culturelles. Le mouvement ouvrier, par exemple, s'est montré puissant là où existaient des communautés ouvrières, en Angleterre plus qu'en France. Les mouvements sociaux qu'a étudiés l'équipe d'Alain Touraine dans les années 70 présentaient aussi une forte charge culturelle, mais nous étions plus attentifs aux aspects conflictuels. Or l'idée de culture renvoie plutôt au non-conflictuel. Elle définit un groupe par un certain nombre de référents qui en forment le ciment, et non à travers un conflit social ou un rapport de domination.

– Ce qui fait peur, en général, c'est le « modèle américain », avec son cortège de violences et d'intolérances

– Si la France est trop républicaine, les Etats-Unis ne le sont pas assez. Il est vrai qu'existe là-bas une forte tendance à une fragmentation qui conduit au communautarisme et même à la racialisation de la vie collective. La France en est très loin. En outre, elle entretient souvent une image caricaturale des Etats-Unis : je signale par exemple que dans ce pays l'*affirmative action* ne s'accompagne pas de quotas, contrairement à ce qu'on croit. Enfin, la question noire n'a pas son équivalent en France. Toute comparaison est dangereuse parce qu'on compare des sociétés très dissemblables et qu'on a tendance à amalgamer la question de la différence culturelle et celle de la race. A bien des égards, le refus du multiculturalisme se nourrit de peurs, de fantasmes et de méconnaissance des problèmes réels.

– Prenons trois exemples concrets : la polygamie, l'excision, le foulard islamique. Comment faudrait-il traiter ces problèmes ?

– Ce sont des problèmes pour lesquels il n'existe pas toujours de solutions institutionnelles, juridiques, techniques immédiates. Ils représentent un ensemble de conflits, de discussions, de tensions qu'il faut apprendre à gérer. Je ne dis pas : vive ou à bas la polygamie, j'appelle à un débat exigeant avec l'islam. Jamais je ne défendrai l'excision. Le problème est de savoir comment juger les femmes qui la pratiquent. Il ne suffit pas de dire : je suis contre l'excision. Il faut dire comment on fait en sorte de la combattre d'une manière humaine.

» Sur le foulard, c'est la même chose. Il faut d'abord aller voir ce que signifie le port du foulard. On s'apercevra que les significations peuvent être extrêmement diverses. Pour moi, si une jeune fille porte un foulard, mais le retire lorsque c'est nécessaire au fonctionnement de l'institution scolaire – par exemple, pour aller à la piscine –, je ne vois aucune raison de le lui interdire. Je suis pour un pragmatisme démocratique. On va vers une démultiplication des conflits, des tensions, des problèmes.

» Ce qui importe, c'est que l'horizon des acteurs concernés soit le souci de concilier les valeurs universelles et le respect des particularismes. C'est possible si l'on veut bien admettre que la démocratie ne doit pas être seulement la tyrannie de la majorité, mais aussi le débat, la communication, la reconnaissance des demandes, même très minoritaires. Ce qui est fastidieux, peut prendre beaucoup de temps, mobiliser beaucoup d'énergie, mais vaut mieux qu'un universalisme abstrait, incantatoire et répressif ou un communautarisme facteur de haine, de violence et de négation de la personne. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

Dans la lignée d'Alain Touraine


MICHEL WIEVIORKA

DIRECTEUR d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Michel Wieviorka, cinquante ans, dirige le Centre d'action et d'intervention sociologiques (Cadis), fondé en 1981 par Alain Touraine. Son travail de sociologue s'inscrit ainsi dans la continuité de celui qui fut, dans les années 70, à la fois l'inventeur d'une méthode dynamique d'observation des acteurs sociaux et le principal théoricien des « mouvements sociaux ».

Michel Wieviorka a appliqué les principes de l'école « tourainienne » à l'étude de nombreux phénomènes, à commencer par les mouvements de consommateurs, auxquels il a consacré sa thèse de troisième cycle, et le terrorisme, sujet de sa thèse d'Etat, soutenue en 1987. Sur ce dernier thème, il a dirigé un programme de recherches qui l'a conduit à publier *Terrorisme à la une* (avec Dominique Wolton, Gallimard, 1987) et *Sociétés et terrorisme* (Fayard, 1988).

Auparavant, il avait participé à la rédaction d'ouvrages collectifs, avec Alain Touraine et François Dubet notamment, sur divers mouvements sociaux : *Lutte étudiante* (Seuil, 1978), *La Prophétie antinucléaire* (Seuil, 1980), *Le Pays contre l'Etat* (Seuil, 1981), *Solidarité* (Fayard, 1982), *Le Mouvement ouvrier* (Fayard, 1984).

Dans la deuxième partie des années 80, il s'est intéressé plus particulièrement au racisme, ses recherches aboutissant à la publication de *L'Espace du racisme* (Seuil, 1991) et de plusieurs livres collectifs (*La France raciste*, Seuil, 1992 ; *Racisme et xénophobie en Europe*, La Découverte, 1994 ; *Racisme et modernité*, La Découverte, 1993). Il a dirigé en 1996 un recueil collectif sur le multiculturalisme (*Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La Découverte) et participé à un travail à plusieurs voix sur le mouvement social de l'automne 1995, sous la direction d'Alain Touraine (*Le Grand Refus*, Fayard).

Entre-temps, il avait enquêté, avec Alexis Berelowitch, sur les mouvements sociaux en Russie : *Les Russes d'en bas* (Seuil, 1996). Son séminaire de l'EHESS et ses travaux actuels portent sur la question de la violence.

T. F.

Kacem Fazelly, universitaire afghan

« Les talibans veulent raviver le caractère islamique de la société afghane »

Selon cet ancien avocat de Kaboul, l'effondrement du régime communiste a créé un vide qui n'a pas été comblé

ANCIEN AVOCAT et ancien professeur de droit à l'université de Kaboul, Kacem Fazelly a quitté l'Afghanistan en 1980 au lendemain de l'invasion soviétique. Résidant depuis lors en France, il a été chargé de cours à Paris-I-Sorbonne. Il a suivi de très près l'émergence du mouvement taliban, notamment à travers l'exégèse de sa littérature.

« Comment expliquer l'émergence du phénomène des talibans, ces « étudiants en théologie » qui viennent de s'emparer de Kaboul ?

– Il faut d'abord rappeler que la dynamique de la guerre et de l'affrontement a toujours fait partie de la scène politique afghane. Les récents événements s'inscrivent dans cette continuité historique. Ensuite, il faut rattacher l'émergence du mouvement des talibans à la crise de l'islamisme radical dont se réclamaient les groupes de moudjahidines qui ont animé la résistance antisoviétique. L'effondrement du régime communiste en 1992 a créé un grand vide que les moudjahidines n'ont pas su remplir. Ils ont cherché un cadre de légitimité à tavers l'islamisme.

» Ils ont aussi tenté d'intégrer les conflits ethniques [l'Afghanistan comprend quatre grandes ethnies : les Pashtouns, les Tadjiks, les Ouzbeks et les Hazaras] dans le cadre islamique de l'Etat. Cette double tentative a été un échec. Le phénomène taliban est né de cette crise. Le paradoxe est que l'on s'achemine aujourd'hui vers une plus grande radicalisation de l'islam.

– Comment peut-on définir ce mouvement ?

– Mêlant solidarité ethnique pashtoune et inspiration divine, les talibans, qui s'identifient plus à une troupe armée qu'à un courant politique, veulent raviver le caractère islamique de la société afghane. Outre la panoplie habituelle des mesures qui caractérisent les courants fondamentalistes islamiques – à savoir le hidjab intégral, le refus de la musique, etc. –, ils prônent le retour au califat du début de l'ère islamique, ainsi que la stricte application de la charia dans le traitement des affaires de l'Etat, à l'intérieur comme dans les relations avec la société internationale. Selon eux, la charia résout tout.

» Une autre caractéristique est leur refus du compromis. Il s'agit d'un mouvement visionnaire qui se prétend de vocation divine. Les talibans estiment avoir été choisis par Dieu et, dès lors, ils rejettent toute négociation. De ce point de vue, ils ne peuvent pas être considérés comme un mouvement politique.

– On a souvent évoqué les manœuvres pakistanaises. Qu'en est-il ?

– Les Pakistanais étaient déjà très engagés dans la période du djihad antisoviétique. Afin de conserver une influence dans la direction du futur Etat, ils ont tout fait pour aider leur favori afghan, Gulbuddin Hekmatyar, le chef du Hezb-e-Islami, à s'emparer de Kaboul. Or au lendemain de la chute du régime communiste, la capitale est tombée aux mains d'une faction moudjahidine rivale, dominée par les Tadjiks. Depuis, toutes les tentatives pakistanaises visant à permettre à M. Hekmatyar de renverser ce pouvoir tadjik ont échoué. Les Pakistanais avaient donc une revanche à prendre. Ainsi ont-ils mis sur pied l'organisation des talibans. Ce faisant, ils ont adopté une formule de radicalisation de l'islam.

» Une autre motivation des Pakistanais était de se débarrasser des talibans, qui pouvaient constituer à terme une menace sur leur propre sol. Les madrassas (écoles coraniques), dont sont issus les talibans, avaient été très utiles pendant le djihad antisoviétique en tant que pourvoyeuses de moudjhahidines. Elles s'étaient développées dans les camps de réfugiés du Pakistan au point de représenter à la fin de la guerre une force mais aussi un danger. Dans ces zones frontalières pashtounes, les ferments autonomistes associés au fondamentalisme ne manquaient pas d'inquiéter Islamabad. En les envoyant se battre de l'autre côté de la fontière, le Pakistan a voulu aussi résoudre son propre problème. Une fois sur orbite, le mouvement s'est ensuite nourri des frustrations du nationalisme pashtoun qui voulait réconquérir le pouvoir à Kaboul.

– Et le jeu américain ?

– Les Américains et les Saoudiens ont cherché à dresser une barrière à la poussée de la révolution iranienne. Il fallait pour cela offrir une réplique sunnite au système chiite d'organisation du pouvoir à Téhéran. On peut donc fort bien imaginer qu'ils aient consulté Islamabad sur la meilleure formule. Aux yeux du Pakistan, le mouvement taliban offrait le triple mérite de satisfaire ses alliés de Washington et de Riyad, de désamorcer un risque de troubles à ses frontières et d'élargir son influence territoriale en direction de l'Asie centrale.

– Existe-t-il des connivences entre les talibans et le mouvement monarchiste qui cherche à organiser le retour à Kaboul du roi Zaher Shah, exilé à Rome depuis 1973 ?

– Il existe en effet une petite tendance royaliste au sein du mouvement taliban, qui est relayée aux Etats-Unis par des réfugiés monarchistes. Ces derniers se sont efforcés de convaincre Washington que la victoire des talibans serait l'occasion de restaurer la monarchie. Sentant que le mouvement des talibans ne pourra gérer seul le pays, ces royalistes veulent offrir leurs services. Mais c'est là un sujet de controverse. Car les talibans favorables au roi Zaher Shah sont minoritaires. La tendance majoritaire, pure et dure, ne veut entendre parler ni du roi ni des autres… »

Propos recueillis par Frédéric Bobin



Forger un autre avenir

Suite de la première page

Dans les industries, puis dans les services, ces technologies de l'information devaient permettre de produire mieux et plus avec moitié moins de personnel, de capital et de locaux. En même temps, elles devaient permettre aux firmes de transférer leurs opérations là où les salaires étaient les plus bas, les gouvernements le plus coulants, les syndicats les plus faibles.

« L'entreprise » devint un réseau transnational d'unités semi-autonomes, télématiquement interconnectées. Déterritorialisée, elle gérait des flux transcontinentaux de productions immatérielles et matérielles. Elle pouvait mobiliser des salariés indiens, philippins, malgaches, payés 100 dollars par mois, dans la guerre commerciale qu'elle livrait à ses concurrentes, y compris en France même. Au nom de l'impératif de compétitivité, elle pouvait exiger la suppression de toute entrave à la circulation des monnaies, des capitaux et des marchandises. La déterritorialisation permettait aux firmes transnationales de s'affranchir des lois de l'Etat-nation, de prendre celui-ci à revers, de le soumettre aux lois de l'Etat mondial du capital. Résister, c'était s'exposer à subir la « sanction des marchés » ; de ces marchés dont les lois sans auteur soustraient le plus efficacement les entreprises aux lois (politiques) que se donnent les sociétés humaines.

L'intellect tend à devenir la forme dominante de la force de travail ; les savoirs et les opérations stockées la forme dominante du capital fixe. Le temps de travail cesse d'être la mesure des richesses créées. S'il reste néanmoins la base sur laquelle sont assis les revenus distribués, ceux-ci continueront à baisser pour la grande majorité et la société à se disloquer.

Une autre économie et une autre société demandent désormais à naître, dans lesquelles le travail de production n'occupe plus qu'une place subordonnée *tandis que devient* prépondérant le temps de la production de société, de la production de soi et de la production de sens. Cela suppose un changement préalable des mentalités ? Mais les mentalités changent déjà ! Ce n'est plus sur le travail-emploi et la carrière que la majorité des personnes misent principalement pour réussir leur vie. Ce qui manque, c'est l'espace où ce changement culturel puisse s'exprimer par de nouveaux modes d'agir et de vivre en société ; ce qui manque, c'est le projet collectif qui fasse sentir à chacun qu'il n'est pas seul à aspirer à ce changement.

Le mot d'ordre *« travailler moins pour travailler tous »* est venu d'Italie il y a près de vingt ans. Le regretté Michel Rolant l'a complété par *« ... et vivre mieux »*. Ce slogan désigne non une série de mesures mais un ensemble de politiques pour redistribuer continuellement tant les richesses socialement produites que le travail nécessaire pour les produire.

« Travailler moins » ne permet de *« travailler tous »* que si le temps de travail est abaissé périodiquement. Il ne pourra en résulter un *« vivre mieux »* que si des réseaux et des mouvements associatifs, coopératifs, mutualistes peuvent s'emparer du temps devenu disponible pour y déployer un foisonnement d'activités collectives et individuelles. L'architecture et l'urbanisme ont besoin d'être repensés dans ce sens. Il y a beaucoup d'idées à *prendre à cet égard chez* les Néerlandais et les Scandinaves.

Une autre société et une autre économie demandent à naître, dans lesquelles le travail de production n'occupe plus qu'une place subordonnée, tandis que devient prépondérant le temps de la production de société, de soi, de sens

La semaine de quatre jours et de trente-deux heures pourrait être une première étape vers le *« travailler moins »*. Dans les services publics où la productivité n'augmente guère (éducation, santé, transports urbains, etc.), des syndicats danois ont ouvert une autre voie : tous les ans, 10 % du personnel prennent un an de congé. Des chômeurs les remplacent. L'année sabbatique entraînerait 14 % d'emplois supplémentaires au lieu de 10 %. Les actifs en congé reçoivent au Danemark 90 % de leur salaire.

Aucune forme de réduction du temps de travail n'est cependant applicable aux personnels précaires, temporaires, à temps très partiel ou payés à la tâche, non au temps. Bientôt, ils seront la majorité. Il faut d'urgence transformer la discontinuité croissante de leur travail en une liberté nouvelle : le droit de travailler de façon intermittente et de mener une vie « multiactive » dans laquelle travail et activités non rémunérées se relaient et se complètent.

Comment s'y prendre ? Voici une des voies en cours d'exploration : chômeurs, précaires, temporaires, temps partiel se constituent en pool de main-d'œuvre dans chaque bassin d'emploi. Ils se répartissent le travail, en définissent collectivement les conditions et, pour les périodes non travaillées, prévoient des possibilités de formation, d'autoactivité, d'implication dans des réseaux d'assistance mutuelle et d'échange de services. Une sorte de remontée aux origines solidaristes et mutualistes du syndicalisme.

Encore faut-il redistribuer la richesse *produite pour garantir* un revenu continu suffisant à celles et ceux qui travaillent d'une façon discontinue et/ou à temps réduit. La notion d'indemnité de chômage, total ou partiel, n'a plus grand sens quand l'emploi stable à temps plein cesse d'être la norme. L'idée qui ne cesse de gagner du terrain est celle d'un revenu social de base garanti à tous, cumulable avec le revenu du travail et suffisant pour vivre. Pour les artisans et les micro-entreprises, c'est la meilleure incitation à prendre, eux aussi, la voie du *« travailler moins pour travailler tous »*.

Le revenu de base ne doit pas être compris comme un réducteur d'activité. Au contraire. Il doit permettre une foule d'activités non rémunérées et de travaux non rentables, essentiels pour la qualité de la vie : activités artistiques, sportives, politiques, d'aide et d'assistance ; travaux de réparation, d'économie d'énergie, de restauration du milieu urbain et naturel. Il faut concevoir le revenu social de base dans un contexte où chacun, dès l'enfance, serait entraîné et sollicité par un foisonnement de groupes, ateliers, clubs, coopératives cherchant à le gagner à leurs activités autoorganisées. C'est ainsi que du lien social et de la socialité seront recréés au-delà du salariat en voie de dépérissement.

Pour le financement, des dizaines de formules ont été examinées. Dans la mesure où elles reposent sur la redistribution fiscale, toutes n'ont qu'une validité limitée dans le temps. Car la production sociale résulte de moins en moins du travail immédiat ; elle résulte de plus en plus de l'efficience des moyens mis en œuvre. Elle distribue de moins en moins de moyens de paiement à de moins en moins de gens. Nous nous trouvons sur une pente où les sommes à redistribuer finiraient par dépasser les sommes distribuées.

Il faudra tôt ou tard, pour éviter l'implosion, que la distribution du pouvoir d'achat corresponde au volume des richesses socialement produites, non au volume du travail presté. Ce qui suppose, comme le montre René Passet, la création d'une autre monnaie, qu'il appelle *« monnaie de consommation »*. Leontief disait la même chose, à sa manière, en 1982, Jacques Duboin en 1931, Marx en 1858. Dans une « économie plurielle », d'autres types de monnaie s'imposeront (et s'imposent déjà) à côté de l'actuelle, dont une monnaie de distribution non thésaurisable et une monnaie locale ou régionale à circulation et convertibilité limitées.

Partout le politique est vidé de son autonomie, la politique discréditée, la société au bord de l'effondrement, cependant qu'une autre société s'ébauche à peine dans les pratiques et les consciences. Des politiques imaginatives peuvent en favoriser la maturation. Mais elle demande du temps. C'est pourquoi la radicalité des changements à prévoir doit se conjuguer avec la volonté modeste d'éviter que le monde ne s'effondre dans la barbarie avant qu'un autre ait eu le temps de naître.

Tout en amorçant un changement de trajectoire, c'est ce temps qu'il importe de gagner en obtenant pour la politique des marges d'autonomie accrues. Seule peut les procurer à ses pays membres une Union européenne rendue invulnérable aux marchés financiers par sa monnaie unique, dégagée du fétichisme monétariste et première puissance commerciale du monde consciente qu'elle a le pouvoir, en imposant des règles et des limites à la « compétitivité », de faire servir les échanges au développement social et écologique d'une planète solidaire.

André Gorz et Jacques Robin

AU COURRIER DU « MONDE »

ÉGALITÉ-IDENTITÉ

Permettez-moi d'exprimer ma stupéfaction à la lecture de l'appel signé par *« Des scientifiques et des historiens »*, page 10 du *Monde* daté samedi 28 septembre. Comment ces grands esprits peuvent-ils écrire que les humains sont *« non égaux »* ? Ils ont confondu égalité et identité, et la confusion est grave. Non seulement une confusion des termes (et concepts) est une défaillance intellectuelle fâcheuse, mais dans le cas présent, en parlant de *« non-égalité »*, on cautionne les propos sur l'inégalité (des races ou des hommes), avec les ravages que l'on devine.

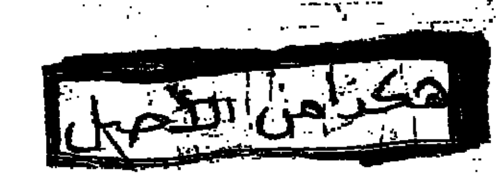
Je rappelle que la distinction entre « identité » et « égalité » est exigée d'un candidat au baccalauréat, ce qui est l'expression d'une rigueur très justifiée. Voici, par exemple, sans aller chercher trop de complications, un sujet de philosophie (possible dans toutes les sections) : *« Dire que les hommes sont égaux, est-ce dire qu'ils sont identiques ? »* Et l'on attend des élèves qu'ils dissocient les deux qualificatifs : les hommes ne sont pas identiques (individuellement, culturellement), mais ils sont égaux. C'est cette dissociation des deux significations qui permet de répondre (à ceux qui disent les hommes inégaux) que les différences indiscutables ne signifient pas une inégalité. Ce qui exclut une hiérarchie. Les *« scientifiques et historiens » sont obligés de dissocier* inégalité (ou non-égalité, comme ils disent) et hiérarchie, ce qui ne convaincra pas grand monde. Comment écrire de telles choses ?

On imagine très bien M. Le Pen parler de la *« non-égalité »* des hommes, en se référant au professeur Albert Jacquard... Choquant, non ?

Parler de « fantasmes de personnages » pour expliquer que certains se proclament supérieurs, est un discours plutôt pauvre. Pourquoi ne pas dire que chaque groupe, spontanément et naïvement, *se juge supérieur* (ou même unique représentant de l'humanité) parce qu'il pose comme critères de valeur humaine ses propres critères..., en méconnaissant d'abord les autres. Cette argumentation est efficace, en général. Elle est simple et juste, appelant chacun à la modestie et la tolérance, avec la curiosité de l'autre, sans exclure une fierté (qui n'est pas orgueil) légitime pour soi.

De grands esprits, un grand journal. Mais une très choquante confusion. Est-ce irrémédiable ? Je souhaite au contraire qu'on y remédie.

Lise Sandraz, Paris



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'embarras de l'Etat face à la crise bancaire

LA NÉCESSITÉ d'arrêter un troisième plan de sauvetage du Crédit lyonnais démontre, une fois de plus, que les solutions des pouvoirs publics pour sortir les entreprises publiques d'une crise sont tardives, mal préparées et, la plupart du temps, inadaptées. L'Etat s'y est repris à deux fois pour « sauver » le Comptoir des entrepreneurs. La décision, en juillet, de « fermer » le Crédit foncier de France, *via* une opération qui n'obéit pas aux canons de l'orthodoxie financière, tourne à la farce puisque l'institution, jugée moribonde, a réalisé des bénéfices au premier semestre. Quant à la vente du groupe bancaire CIC, elle doit répondre à trop d'objectifs contradictoires.

Autant de dossiers qui illustrent la position inconfortable dans laquelle se trouve l'Etat pour dénouer des situations de crise. Ce manque de talent n'est pas propre au secteur bancaire mais tient à la différence de « tempo » entre l'Etat-actionnaire et la vie d'une entreprise, qu'elle soit bancaire ou industrielle. L'un gère à court terme, prend dans l'urgence les décisions qu'il ne peut plus repousser. C'est le fait de tous les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite. L'autre a nécessairement une vision à long terme. Cette arythmie conduit inévitablement à un dialogue de sourds. Pour peu que le pouvoir en place soit affaibli, que le ministre de tutelle ne soit pas parvenu à s'imposer, que les dossiers prennent un tour politique et qu'aucune réflexion en profondeur n'ait été menée sur l'évolution du secteur et sa place dans l'économie, l'Etat éteint les foyers les uns après les autres, sans vision d'ensemble.

> Tout-puissant jusqu'au milieu des années 80, le Trésor a peu à peu perdu de son influence,

Sa tâche est particulièrement difficile dans le cas des sauvetages bancaires en raison de la situation schizophrène du ministère de l'économie et des finances : Bercy est en même temps actionnaire, tuteur et comptable des deniers publics. Comme actionnaire, il peut souhaiter une recapitalisation. Comme tuteur, il doit tenir compte de la situation des autres établissements financiers de la place et prendre des décisions qui respectent au mieux une concurrence loyale. Son attitude dans le cas des Caisses d'épargne est à ces deux titres exemplaire : en tant qu'actionnaire, il devrait être plus exigeant sur la rentabilité de l'Ecureuil ; en tant que tuteur, il adopte un profil bas. Enfin, comme responsable du budget, il est tenu de limiter les déficits publics, une contrainte renforcée par les critères de Maastricht.

Cette schizophrénie se retrouve dans la gestion des solutions adoptées. Ainsi tel responsable d'une société de cantonnement chargée de vendre des actifs est-il victime, actuellement, de la situation contradictoire dans laquelle se trouve l'Etat. Le lundi, on lui dit : *« Réduisez au minimum les dépenses publiques. »*. Le mercredi, on lui précise : *« Vendez de préférence à des Français et arrangez-vous pour que cela ait un sens industriel. »* Le vendredi, lui rappelant qu'il est à la tête d'un grand nombre d'entreprises, on lui demande s'il ne lui serait pas possible d'embaucher un peu.

Trop tardifs, mal préparés, inadaptés... car pris dans l'urgence : ces péchés originels des plans élaborés par Bercy viennent de la difficulté à établir un diagnostic sur la santé des banques : comprendre ce qui se passe dans un établissement financier est par nature délicat, compte tenu du secret bancaire. L'Etat est plus mal placé que tout autre puisqu'il est également collecteur d'impôts. Que les clients aient le moindre doute sur l'étanchéité existant entre ses deux casquettes d'actionnaire et d'inspecteur du fisc, et ce serait la débandade. Le public doit être certain que l'Etat ne peut pas aller ouvrir chaque compte bancaire.

La nature même de la matière traitée, l'argent, est plus que tout autre sensible. L'obsession est d'éviter une crise de confiance des clients ou, pire, un risque systémique qui entraînerait l'ensemble du système bancaire. Pour ces raisons, le penchant de la Banque de France, de la Commission bancaire, qui exerce le contrôle des banques, et du Trésor est de tenter de régler les problèmes sans secousse et le plus discrètement possible. C'était possible hier en jouant de la « complicité » des autres banques de la place, mais aujourd'hui que la concurrence est âpre les établissements devenus privés aiment mieux couler un confrère que le sauver.

La crise immobilière, qui a laminé le résultat des banques, n'est certes pas une spécificité du secteur public. Une enquête confidentielle remise à la Banque de France montre que, globalement, les banques publiques n'ont pas été plus touchées que leurs consœurs du secteur privé, même si, au sein de la sphère publique, *« certaines, comme le Crédit lyonnais, s'y sont fourvoyées plus que les autres »*. Mais, alors que les entreprises privées ont massivement recapitalisé leurs filiales, les solutions préconisées par l'Etat-actionnaire ont chaque fois montré l'hésitation de la machine Bercy : les pôles de décision ne sont pas clairement identifiés, les responsabilités sont diluées.

Tout-puissant jusqu'au milieu des années 80, le Trésor a peu à peu perdu de son influence, si ce n'est de sa morgue. Il ne s'est pas doté des outils d'évaluation des banques modernes. Il détient moins de leviers d'actions, du fait de la contraction du secteur public liée aux privatisations. Y compris sur la Caisse des dépôts, bras armé traditionnel, qui sait mieux défendre ses intérêts – notamment grâce à sa commission de surveillance, composée de députés – lorsque les pouvoirs publics sont tentés de lui faire jouer les pompiers. Ajoutons que le directeur du Trésor, si talentueux soit-il, doit en même temps défendre le franc à Singapour, courir au FMI et gérer l'ensemble des dossiers financiers hexagonaux et européens. Cette perte de substance de la direction du Trésor a été aggravée par Edouard Balladur, lorsque celui-ci, à Matignon, a décidé de reprendre la conduite de l'économie. Cet interventionnisme, Matignon l'a toujours aujourd'hui.

Le président de la République aussi, qui n'aime pas les banques et le fait savoir. *« Lorsque l'une d'elles ne prête pas à une entreprise, ce n'est pas, aux yeux de Jacques Chirac, parce qu'elle n'est pas en bonne santé, mais parce que le banquier est frileux »*, déplore amèrement un banquier. Devant un tel écheveau de difficultés, l'urgence est la seule méthode. D'autant que pour sortir d'une crise *« il faut accepter de trancher dans le vif et, pour la puissance publique, ce n'est jamais le moment »*, reconnaît un responsable gouvernemental.

Babette Stern

Le Monde

ÉDITORIAL

Clinton 2, centriste ou démocrate ?

EN 1992, lors des élections présidentielles américaines, l'économie, alors en crise, avait été un élément décisif dans la victoire de Bill Clinton contre le président sortant George Bush. Cette fois, le candidat démocrate compte sur la bonne santé de l'économie américaine pour se faire réélire. Il n'a pas tort. *« Notre situation économique est meilleure qu'il y a quatre ans, continuons sur notre lancée »*, a-t-il expliqué lors du grand débat télévisé qui l'a opposé, dimanche 6 octobre, à son principal concurrent, le républicain Bob Dole.

L'argument est au centre de sa campagne. Il l'a encore longuement développé dimanche. La question que Bob Dole n'a pas manqué de poser, c'est de savoir qui sera, s'il est élu, Clinton 2. Retrouvera-t-il les enthousiasmes du candidat démocrate de 1992 – un keynésien profondément réformateur – ou poursuivra-t-il dans la voie du président sortant – un centriste plutôt conservateur ?

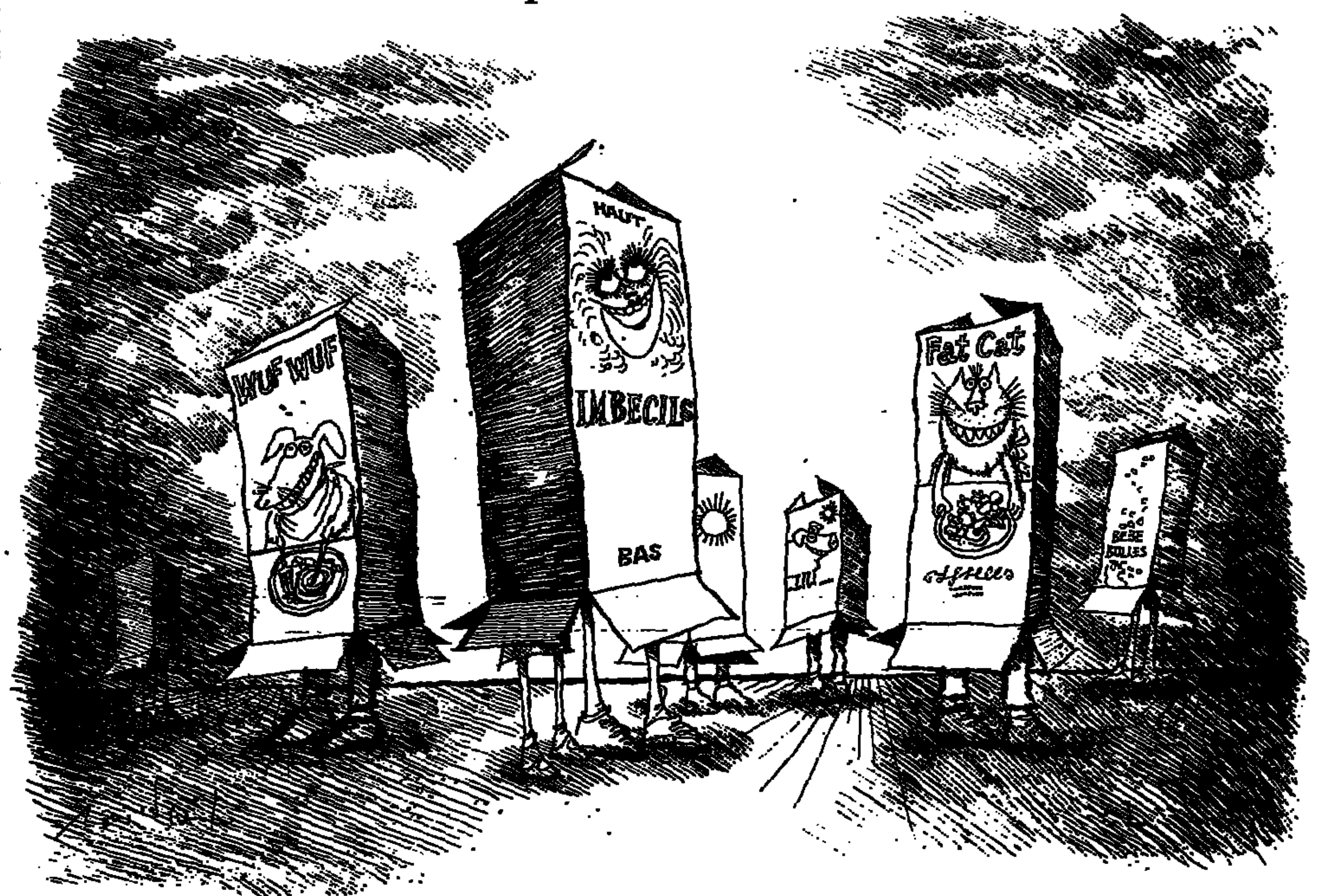
Le président sortant bénéficie aujourd'hui d'une conjoncture économique quasiment idéale. Depuis plus de quatre ans, la croissance est soutenue, saine et sans inflation. Tous les Américains, ou presque, en profitent. Grâce à des créations massives d'emplois (10,5 millions en quatre ans), le chômage a fortement reculé. Les salaires commencent, enfin, à augmenter et les inégalités à se réduire. La Bourse continue de monter.

Bill Clinton n'est certes pas le seul comptable d'un aussi beau bilan. Il a bénéficié, au début de son mandat, d'un héritage, celui de MM. Reagan et Bush, qui n'était pas aussi calamiteux qu'il l'avait dit. Il a été aidé par la politique monétaire, très accommodante, menée par Alan Greenspan, président, républicain, de la Réserve fédérale, la banque centrale américaine. Comme le relève cette semaine le magazine *The Economist*, les économistes accordent néanmoins, et à juste titre, à Bill Clinton un grand crédit.

En 1992, le candidat Clinton était encore fortement inspiré par la pensée démocrate traditionnelle : il avait promis un vaste plan de relance budgétaire et des réformes de structure, pour la santé notamment. Son arrivée à la Maison Blanche l'a conduit à renoncer progressivement à la plupart de ses engagements d'alors. Au cours de ses quatre premières années à la Maison Blanche, il aura finalement réduit considérablement le déficit budgétaire, fait reculer l'Etat et diminué les dépenses publiques. Au grand dam de ses amis politiques, il a réformé l'aide sociale – à la baisse – et supprimé de nombreux postes de fonctionnaires.

Face à Bob Dole, Bill Clinton cherche donc à se présenter comme l'homme de la continuité, de la stabilité et de la raison. Il a dénoncé encore, dimanche, le caractère « irréaliste » des baisses d'impôts que proposent les républicains. L'opinion américaine semble prête aujourd'hui à le suivre. Mais face aux problèmes que continue de soulever la « fracture sociale » aux Etats-Unis (exclusion persistante, couverture sociale inégale, éducation déficiente), un retour à certaines des valeurs traditionnelles du Parti démocrate ne serait-il pas nécessaire ?

Société de consommation *par Ronald Searle*



Littérature : l'intenable pari du jury Nobel

LE PRIX NOBEL de littérature vient de couronner la Polonaise Wislawa Szymborska, poète traduit en de nombreuses langues, connu dans son pays, mais très peu en France (*Le Monde* du 5 octobre). Récompense la plus haute pour un écrivain, l'attribution du Nobel doit aussi être comprise en fonction de critères extra-littéraires.

Tous les ans à la même époque, c'est le même rituel, la même attente, les mêmes spéculations : dans les jours et les heures qui précèdent l'attribution de la plus glorieuse récompense littéraire du monde, tous les regards se tournent vers une institution qui n'est devenue prestigieuse qu'à force d'être qualifiée ainsi : l'Académie suédoise. Des listes informelles et officieuses circulent, rassemblant des noms, témoignant d'un subtil dosage des aires linguistiques et politiques, mêlant mérites littéraires reconnus ou ignorés et opportunités diplomatiques : tout cela n'a que l'importance qu'on veut bien lui accorder. Il faut aussi noter que les effets directs du prix sur la diffusion des ouvrages du lauréat sont négligeables ; le Français Claude Simon (1985), l'Antillais – de Sainte-Lucie – Derek Walcott (1992) ou même le Japonais Kenzaburô Ôé (1994), désormais installés dans l'empyrée, n'ont pas vu, du moins en France, les ventes de leurs livres beaucoup augmenter. Cette légitimation immense, souvent disproportionnée, apparaît ainsi comme une coquille un peu vide.

Composée d'écrivains pour la plupart inconnus hors des frontières de la Suède, personnalités certes respectables – en particulier en raison de leur âge – mais qui ne représentent finalement qu'elles-mêmes, cette institution locale se trouve investie d'une mission universelle : désigner les plus grands écrivains, pourvoir l'échelon le plus élevé d'une hiérarchie imaginaire des valeurs littéraires planétaires. Les procédures un peu hasardeuses et artisanales de sélection et de désignation (*Le Monde* du 5 octobre 1995), la lente évolution des goûts et des intérêts des académiciens ne semblent pas propres à garantir le sérieux de cette mission démesurée.

CRISE OUVERTE

De plus, comme pour souligner la difficulté de sa tâche, l'Académie suédoise est entrée, au cours de cette dernière décennie, dans une période de crise ouverte : quatre des dix-huit membres à vie de l'institution ont demandé, ces sept dernières années, à être relevés de leurs fonctions. Le caractère autoritaire de Sture Allen, secrétaire permanent, a été publiquement mis en cause par l'écrivain Knut Ahnlund, qui a annoncé sa démission en septembre. Deux autres académiciens avaient demandé à être relevés de leurs fonctions en signe de protestation, après le refus du secrétaire général de s'élever officiellement contre la condamnation à mort de Salman Rushdie par les autorités religieuses iraniennes (*Le Monde* du 9 septembre). Selon les règles, douze membres au moins doivent s'accorder sur un nom. Encore quelques défections, et cette obligation ne pourra plus être respectée...

Bien sûr, il est aisé, surtout avec le recul du temps, de noter les bourdes et de dresser la liste des omissions du jury Nobel, qui ne fait somme toute, comme le remarquait Pierre Bourdieu, que refléter *« les variantes du goût dominant »*. Le même jury qui a couronné Pearl Buck (1938) peut-il ainsi distinguer James Joyce, Robert Musil ou Hermann Broch ? C'est peu probable, et cela n'eut d'ailleurs pas lieu. Hélas pour l'Académie suédoise, la grande littérature de ce siècle est plutôt du côté des oubliés – mis à part quelques grandes exceptions comme William Faulkner, couronné en 1949. Dag Hammarskjöld, membre du comité Nobel, qui, avec difficulté, fit attribuer le prix à Saint-John Perse (1960), remarquait avec amertume : *« On a laissé mourir Claudel et Valéry sans leur décerner le prix. »* Parmi les autres grands absents : Kafka, Henry James, Joseph Conrad, ou encore Nabokov, Pound, Akhmatova, Mandelstam, Brecht, Ungaretti, Giono, Celan, Malraux, Borgès... La litanie serait longue. Pour les Français, on préféra Anatole France (1921) à Proust, et André Gide (1947) ou François Mauriac (1952) à Bernanos. Sartre (qui refusa le prix en 1964) et Beckett (1969) redorèrent le blason de l'institution Nobel.

« DANS LE SENS DE L'IDÉALISME »

Parfois, c'est une littérature entière qui est oubliée : l'absence des Chinois ou des écrivains de langue portugaise est criante. L'universalité a ses limites ; elles sont souvent, et partiellement, occidentales. Il a ainsi fallu attendre 1986 et le Nigérian Wole Soyinka pour que le continent africain soit représenté. Mais finalement la littérature n'est peut-être pas la préoccupation unique ou majeure de l'Académie suédoise. Le souci géopolitique, la volonté de suivre l'évolution des grands blocs, ou de ce qu'il en reste, de se situer par rapport aux idéologies et aux équilibres économiques ont manifestement laissé loin à l'arrière le testament d'Alfred Nobel, qui voulait que fût couronnée l'*« œuvre la plus remarquable dans le sens de l'idéalisme »*.

Alexandre Soljenitsyne en 1970, le Polonais Czeslaw Milosz dix ans plus tard, le Tchèque Jaroslav Seifert en 1984, le Russe (exilé aux Etats-Unis, comme Milosz) Joseph Brodsky en 1987 : ces choix n'avaient rien d'« innocent » et n'étaient pas exclusivement littéraires. La désignation de Wislawa Szymborska, dont l'œuvre s'est construite à l'écart des soubresauts politiques de son pays, peut ainsi être interprétée comme une « réponse » des Nobel qui ne veulent pas être en retard sur l'après-communisme.

Ces dernières années, les suffrages portés sur la Sud-Africaine Nadine Gordimer (1991), l'Antillais Derek Walcott ou la Noire américaine Toni Morrison (1993) avaient aussi marqué la volonté de l'Académie suédoise de promouvoir, au-delà des valeurs proprement littéraires, une certaine idée humaniste et universaliste de la littérature. Cette extension politique ou idéologique du domaine des lettres avait, par exemple, amené le même jury Nobel à couronner en 1958 Boris Pasternak et sept ans plus tard, toujours au nom du même idéal, un communiste très orthodoxe, Mikhaïl Cholokhov. On voit que l'affrontement droite-gauche, communisme-libéralisme est insuffisant pour expliquer ces choix contournés. C'est peut-être finalement l'*« idéalisme »* prôné par Alfred Nobel, doublé d'un certain pragmatisme, qui continue de faire la loi à Stockholm...

Patrick Kéchichian

BANQUE Les candidats au rachat du groupe bancaire CIC avaient jusqu'au lundi 7 octobre à 18 heures pour déposer leurs offres. Il s'agit d'une proposition ferme mais non définitive. Seule la Société générale avait fait savoir officiellement jusqu'à présent qu'elle était intéressée. ● LA BNP a également décidé de se mettre sur les rangs, à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire qui s'est réuni vendredi 4 octobre dans la soirée. ● LA BANQUE dirigée par Michel Pébereau ira seule, sans son partenaire Dresdner Bank, mais avec son accord. Coïncidence, l'accord de coopération entre la BNP et la Dresdner devait être officiellement signé lundi 7 octobre. Il date de 1992, mais la Commission de Bruxelles vient tout juste de l'approuver. ● LE SUSPENSE concernant la privatisation du CIC devrait durer jusqu'au bout puisque les Caisses d'épargne ne devaient se prononcer que lundi dans l'après-midi.

La BNP se porte candidate à la privatisation du CIC

L'offre sera concurrente de celle de la Société générale, également intéressée par le réseau de banques régionales appartenant au GAN. Les Caisses d'épargne devaient se prononcer lundi dans l'après-midi

MICHEL PÉBEREAU, le président de la BNP, aura attendu la dernière minute pour débattre avec ses administrateurs de l'opportunité de se déclarer officiellement candidat à la reprise du groupe bancaire CIC. Un conseil d'administration extraordinaire a été convoqué vendredi 4 octobre à 18 heures (après la fermeture de la Bourse), avec cet unique point à l'ordre du jour, la date limite de dépôt des offres étant fixée au lundi 7 octobre. Les administrateurs, parmi lesquels Louis Schweitzer (Renault), Philippe Jaffré (Elf) et Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), ont donné leur imprimatur à un projet que M. Pébereau caressait depuis longtemps. Seul Jürgen Sarrazin, le patron de la Dresdner Bank, était absent autour de la table du conseil. Il devait être néanmoins à Paris lundi 7 octobre pour signer l'accord de coopération de sa banque avec la BNP. Celui-ci date de 1992, mais la Commission de Bruxelles vient tout juste de l'approuver.

La BNP déposera donc une offre sur les 67 % du capital de la filiale du GAN mis en vente. Elle ira seule. Sans son partenaire Dresdner Bank, mais avec son accord. La coopération entre les deux banques sur ce dossier était d'ailleurs difficile à envisager, compte tenu des liens qu'a tissés l'une des banques du groupe CIC, le Crédit industriel d'Alsace-Lorraine (CIAL) avec la Deutsche Bank. La Banque de Luxembourg, véritable pépite, est notamment détenue à 75 % par le CIAL et 25 % par la Deutsche Bank.

La BNP n'ira pas non plus avec le Crédit commercial de France (CCF), comme la rumeur l'avait récemment évoqué. La Banque, présidée par Charles de Croisset, et que M. Pébereau connaît bien pour l'avoir dirigée jusqu'en 1993, est intéressée justement par le CIAL. Or, on n'en est pas encore à *dépecer le groupe bancaire*. A ce stade de la procédure, les candidats doivent respecter l'ensemble des points contenus dans le cahier des charges : respect de l'identité du CIC en tant que groupe décentralisé de banques régionales ; maintien de la présence du GAN dans son capital à hauteur de 26,09 %. Rien ne dit en revanche que ce document ne sera pas revu ultérieurement.

SUSPENSE

En tout cas, Michel Pébereau a fait durer le suspense. Peut-être voulait-il réduire au minimum le risque d'une indiscrétion de la part d'un administrateur alors que le titre BNP fait actuellement l'objet de nombreux mouvements ? Lors du conseil, qui l'a autorisé à déposer une offre sur le CIC, Marc Viénot, le président de la Société générale, a solennellement *fait accepter une clause de* confidentialité à ses administrateurs sur le sujet. Peut-être, surtout, M. Pébereau a-t-il hésité jusqu'au bout à se lancer dans une aventure qu'il n'est pas sûr de gagner ?

Interrogé lors de la présentation de ses comptes semestriels sur le fait de savoir s'il participerait ou non à la grande redistribution des cartes que la privatisation du CIC va entraîner, le patron de la BNP avait répondu : *« Nous étudions les opportunités qui peuvent se présenter. Il faut qu'elles répondent à un projet industriel valable et à certaines conditions. »* On n'en savait pas beaucoup plus.

L'opportunité étant là, il a bien fallu prendre une décision et, si les équipes de la banque travaillent depuis plusieurs mois sur *le dossier, il a fallu deux bonnes* heures de débats au sein du conseil pour tourner le problème dans tous les sens et décider si oui ou non la BNP devait se jeter à l'eau. Sur un plan industriel d'abord, les synergies existent indéniablement. La BNP est très présente auprès des PME, comme le CIC, et leur rapprochement permettrait des gains de parts de marché. Sur un plan stratégique ensuite, l'établissement financier à qui échoira finalement le CIC creusera un écart décisif avec ses confrères en se plaçant dans les roues du Crédit agricole. Inconnue : comment les agences de notation, qui déterminent le niveau auquel les banques peuvent s'approvisionner sur le marché des capitaux, vont-elles réagir à un tel rapprochement ? Les bons résultats du CIC au premier semestre et le rendement de ses fonds propres, qui devrait atteindre 8 %, sont de nature à les rassurer. Sur le plan pratique, deux réseaux de la taille de celui de la BNP et du CIC vont inévitablement parfois se superposer. *C'est évidemment* ce qui inquiète les syndicats.

Sur le plan de l'image enfin, la BNP se trouve dans une position délicate. Début 1995, l'échec du projet d'une grande fusion entre Suez, la BNP et l'UAP a laissé des traces. Bien que Michel Pébereau ait toujours affirmé avoir acquis 5 % de Suez pour réaliser un investissement financier, il n'a pas vraiment réussi à convaincre. Cette fois-ci, il ne peut pas se permettre d'échouer.

Quant au financement, il ne pose pas de problème majeur. Une étude publiée au mois d'août par la société de Bourse James Capel a inventorié les cessions d'actifs qui permettraient à la BNP de financer une partie de cette acquisition, comme celle de la Bank of the West pour l'équivalent de quelque 4 milliards de francs, ou encore des participations détenues dans la CIP. Un emprunt viendrait compléter le dispositif.

Michel Pébereau a fait le pari que son dossier serait mieux placé que celui de ses concurrents. En fait de concurrent, il n'y en aura peut-être qu'un. Les étrangers ne sont toujours pas très chauds pour investir en France. Les conditions d'exploitation bancaire n'y sont pas optimales. Le Cencep, qui est l'organe de contrôle de l'Ecureuil, essuie une fronde de certaines de ses caisses. La Caisse des dépôts, qui en détient 35 % n'est pas favorable à l'achat du CIC ; l'échéance prochaine de son mandat pourrait refroidir les ardeurs de René Barberye, patron du Cencep, qui espère cependant bien être maintenu. Reste la Société générale, pour qui la reprise du CIC poserait tout de même un problème : le CIAL opère sur le même territoire que la Sogenal. Un accord avec le CCF pourrait le résoudre, mais alors, *quid* de l'intégrité du groupe CIC ? La vraie bataille est pour les semaines qui viennent.

Michel Pébereau se trouvait devant un dilemme : soit s'exclure de la bataille qui va avoir lieu, soit en être un des acteurs. Dans le premier cas, on lui aurait reproché son immobilisme. Dans le second, il est condamné à aller jusqu'au bout, avec les risques de surenchère que cela suppose.

Babette Stern

Les Caisses d'épargne attendent le dernier moment

Les candidats au rachat du groupe CIC pouvaient déposer leur offre jusqu'au lundi 7 octobre à 18 heures. Il s'agit d'une proposition ferme mais non définitive. Le suspense devrait durer jusqu'au bout. Si la BNP a pris sa décision, les Caisses d'épargne, elles, se prononceront lors d'un conseil d'administration qui devait se tenir lundi dans l'après-midi. Le gouvernement espère tirer un maximum d'argent de cette privatisation. Le GAN, propriétaire du CIC, est endetté de 18 milliards de francs. La vente du groupe bancaire permettrait de résorber cet endettement et éviterait à l'Etat une recapitalisation. Le GAN espère vendre les 67 % du CIC sur la base de 14 milliards pour 100 % afin de ne pas avoir à enregistrer de pertes *entre son propre coût d'acquisition et celui de la vente.*

Michel Pébereau signe avec la Dresdner Bank

LUNDI 7 OCTOBRE, Michel Pébereau, PDG de la BNP, et Jürgen Sarrazin, président du directoire de la Dresdner Bank, devaient signer à Paris l'accord de coopération entre les deux banques. Aboutissement d'un projet engagé en 1989, cet accord témoigne de la persévérance des deux maisons.

A la fin des années 80, la perspective du marché unique fait fantasmer les banques commerciales, qui imaginent ouvrir des réseaux d'agences dans toute l'Europe. L'idée de la BNP et de la Dresdner est d'unir leurs forces dans les principaux pays de la Communauté. L'alliance commerciale devait être consolidée par un accord capitalistique (échanges croisés de 10 % du capital). En 1992, un protocole d'accord voit le jour. Approuvé par les actionnaires et notamment par l'Etat français, il est soumis en 1993 à la Commission européenne. En octobre 1993, la BNP est privatisée. La Dresdner acquiert, à cette occasion, 0,9 % de son capital. La banque française fait de même chez son partenaire allemand. Fin juin 1996, Bruxelles donne enfin son feu vert. Mais les deux alliés n'ont pas attendu pour collaborer. La BNP et la Dresdner ont créé plusieurs filiales communes en Europe centrale et orientale. En 1996, elles ont racheté ensemble, au Chili, la filiale du Crédit lyonnais. Des projets sont en cours en Roumanie, en Croatie et en Amérique latine.

Si la collaboration entre la BNP et la Dresdner s'est concrétisée, elle s'est aussi sérieusement imprégnée de réalisme. Les deux partenaires ont réajusté leurs objectifs selon trois axes. Premièrement, chacune est la banque de l'autre dans son pays, pour les PME et les particuliers. Conséquence : la BNP a fermé des activités en Allemagne et la Dresdner a vendu la Banque Veuve Morin Pons en France. Deuxièmement, elles travaillent à offrir aux PME et aux particuliers des « services bancaires européens » en s'alliant avec d'autres partenaires, dont la Midland en Grande-Bretagne et le Banco Bilbao Vizcaya en Espagne. Troisièmement, elles préparent le passage à l'euro.

Si le principe d'un échange de participation pouvant atteindre 10 % du capital est toujours valable, le sujet n'est plus d'actualité. Les participations croisées sont passées de mode. En outre, la différence de capitalisation boursière entre la Dresdner et la BNP rendrait l'opération difficile à réaliser.

Claire Blandin

Jeux et antijeu

LA THÉORIE des jeux, l'une des grandes découvertes du siècle, bouscule enfin l'analyse de la vie des affaires. *La nouvelle peut surprendre.* La théorie des jeux semble réservée à des cercles d'initiés forts en maths ou en stratégie militaire. Dès 1921, Emile Borel, futur ministre de la marine, écrit plusieurs articles sur « La théorie du jeu ». Un scientifique de génie, amateur de poker mais médiocre joueur, John von Neumann, fils d'un banquier juif de Budapest, écrit en 1928 l'article fondateur de la théorie. Fuyant la barbarie nazie, von Neumann, associé à l'économiste Oskar Morgenstern, publie aux Etats-Unis en 1944 *La Théorie des jeux et le comportement économique*. Cet ouvrage, parmi les plus importants du XX[e] siècle, est un échec commercial. Dans une publicité célèbre, l'éditeur, Princeton University Press, ironisait : *« Quelques exemplaires ont été achetés par des joueurs professionnels. »* Précisons : l'ouvrage est riche de 641 formules mathématiques.


BIBLIOGRAPHIE

L'ésotérisme de la théorie des jeux est trompeur. Le professeur Bernard Guerrin, de Paris-I, au fil d'un ouvrage d'initiation remarquable, montre que la théorie des jeux est un mode de pensée accessible à tous avec des lettres plutôt qu'avec des chiffres.

Cette facture littéraire, assortie d'un brio peu commun pour raconter des cas d'entreprise, caractérise l'ouvrage de Barry Nalebuff et Adam Brandenburger, professeurs aux universités Harvard et Yale, publié sous le titre *La Co-opétition*. Cet ouvrage, qui fera date, risque d'être mal reçu par les corporations de professeurs et de consultants dont les manuels en stratégie vont prendre un « coup *de vieux* ».

Co-opétition est une grammaire pour rendre intelligibles les jeux de la vie des affaires. Quelles sont les relations d'une entreprise avec ses fournisseurs, avec ses concurrents ou avec ses alliés ? Quelles sont les règles favorables ou défavorables à l'entreprise ? Comment être des stratèges à succès ?

PARADOXES

L'ouvrage rompt avec une idée reçue – l'économie, c'est la guerre – pour suivre le propos sage d'un des grands banquiers américains du XX[e] siècle, Bernard Baruch : *« Il n'est pas nécessaire d'éteindre la lampe de votre voisin pour que brille la vôtre. »*

La bonne vie des affaires associe dans un même élan concurrence et collaboration. Cette alliance entre la *compétition et la coopération* permet aux auteurs d'inventer une expression appelée à un grand succès : la *« co-opétition »*. La co-opétition n'aime guère Attila le Hun, à la mode parmi les consultants (*« il faut anéantir les autres »*), ou les lamentations à la saint François d'Assise *(« l'entreprise citoyenne »)*.

Le jeu de la vie des affaires est paradoxal. La réussite d'une entreprise ne demande pas toujours l'échec des concurrents. Bien souvent, la meilleure stratégie d'une firme profite à plusieurs joueurs, dont les rivaux ! Une réussite peu commune.

Jean-Gustave Padioleau

★ *La Théorie des jeux*, de Bernard Guerrien, Economica, Paris, 2[e] éd., 1996, 108 p., 49 F.
La Co-opétition de Barry Nalebuff et Adam Brandenburger, Village mondial, Paris, 1996, 320 p., 218 F.

Les banques vont prendre 45 % du capital d'Eurotunnel

Elles convertissent une part de la dette au prix de 10,40 francs l'action

***EUROTUNNEL** devait présenter* lundi 7 octobre les grandes lignes du plan de restructuration de sa dette, proche de 70 milliards de francs. Le concessionnaire du tunnel sous la Manche est parvenu à un accord avec ses principaux créanciers, mardi 1[er] octobre (*Le Monde* du 3 octobre), qui prévoit que les banques vont prendre 45 % du capital en convertissant de la dette en actions. Les banques paieront leurs titres 10,40 francs. L'action cotait 9,15 francs avant sa suspension à la bourse de Paris vendredi 27 septembre.

Cette restructuration est la plus grande jamais entreprise. Eurotunnel compte 225 banques créancières et 750 000 actionnaires, dont 615 000 particuliers français. Ces derniers ont parié sur un projet risqué, perdu l'essentiel de leur mise *et, en droit pur, ils auraient dû être* ruinés : ils sont les premiers touchés lorsqu'une entreprise ne parvient pas à rembourser ses dettes.

Socialement et politiquement, une faillite aurait été inacceptable, vu le nombre de personnes concernées. Les banques n'avaient pas non plus intérêt à l'échec des négociations : elles auraient dû faire face à de multiples contentieux engagés par les associations d'action*naires et provisionner* massivement leurs créances.

Le plan est le fruit d'un compromis : il devra être approuvé par les deux tiers des actionnaires d'Eurotunnel réunis en assemblée générale et à l'unanimité des 225 banques créancières. Faute de quoi, Eurotunnel sera mis en redressement judiciaire et les banques se saisiront de l'ouvrage, comme elles en ont le droit.

ABANDON D'INTÉRÊTS

Le prix de conversion de 10,40 francs risque de décevoir les actionnaires, sachant que les titres ont été émis à 22,50 francs lors de la dernière augmentation de capital en juin 1994. *« Ce cours ne pouvait être pris comme référence. Il se fondait sur des prévisions de trafic et de recettes erronées »*, précise un proche du dossier. *« Il ne fallait pas donner de prime aux spéculateurs, qui ont fait chuter l'action à 4,84 francs en avril avant de la faire remonter au dessus de 9 francs : 40 % des actionnaires actuels d'Eurotunnel ne l'étaient pas en 1994 »*, poursuit-il.

Surtout, la conversion des dettes en capital n'est que la partie émergée de l'iceberg. L'essentiel de l'effort des banquiers, qui n'abandonnent pas le principal de leurs prêts, est constitué d'abandon d'intérêts. Jusqu'en 2003, Eurotunnel va payer des intérêts fixes, 1,5 point en-dessous des taux de marché. *« Les banques ont abandonné leurs marges, et le taux moyen pour les prochaines années sera légèrement supérieur à 5 %, ce qui se traduit pour les banques par un effort d'une vingtaine de milliards de francs »*, explique un proche du dossier. *« Cette somme correspond approximativement aux provisions déjà constituées par les banques. Celles-ci ne devront pas faire trop d'effort supplémentaire »*.

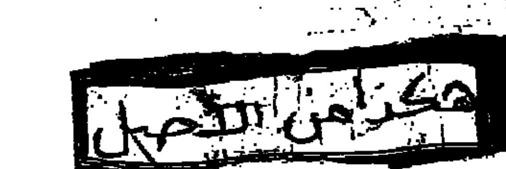
Techniquement, les banquiers vont souscrire des produits financiers complexes : des obligations remboursables en actions (ORA) pour un milliard de livres (environ 8 milliards de francs), un prêt participatif de 1,3 milliard de livres remboursable dans 40 ans ainsi que des obligations complexes pour 1,5 milliards de livres.

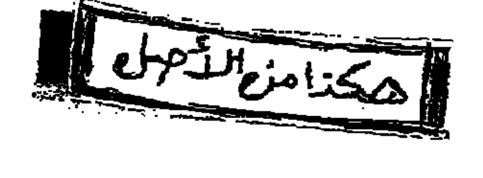
L'esprit de la négociation est de bloquer les compteurs pendant sept ans. En 2003, la ligne à grande vitesse reliant Londres à Folkestone sera inaugurée. On saura définitivement si Eurotunnel est viable. Les actionnaires actuels vont donc recevoir des bons de souscription d'actions, qui leur permettront de souscrire de nouvelles actions en 2003, à un prix inférieur à 15 francs.

Trois scénarios sont possibles. En 2003, Eurotunnel ne s'est pas redressé, l'action stagne et les actionnaires n'exercent pas leurs bons : ils se retrouvent avec une participation de 40 % contre 60 % pour les banques. Deuxième hypothèse, l'entreprise se redresse, les actionnaires souscrivent de nouvelles actions et les banquiers se font rembourser leurs ORA : les actionnaires détiennent alors 52 % *du capital. Troisième hypothèse* : la société connaît un redressement spectaculaire et parvient à rembourser par anticipation ses ORA : les actionnaires existant retrouvent alors 65 % des actions.

La direction d'Eurotunnel va aussi demander aux gouvernements britannique et français un allongement de sa concession, pour qu'elle passe de 65 à 999 ans, à l'image de la concession de la ligne à grande vitesse outre-Manche. Le redressement de l'entreprise dépendra de l'évolution des tarifs sur le trafic transmanche. Le regroupement actuel des compagnies de ferries P&O et Stena Line va atténuer la guerre des prix. Eurotunnel espère que le régime des ventes hors taxes, qui favorise ferries et compagnies aériennes ne sera pas reconduit au-delà de 1999. Si tout va bien, Eurotunnel espère verser des dividendes avant dix ans.

Arnaud Leparmentier





Les comités d'entreprise disposent de 1 750 francs par salarié

QUE FONT les secrétaires des comités d'entreprise (CE) de leur temps ? de l'argent qui leur est confié ? Que pensent-ils de la façon dont les directions les informent, les consultent ? Quelles sont leurs relations avec les salariés ? Pour la première fois depuis dix ans, une enquête du ministère du travail (*Premières synthèses* nº 96-10-41) répond à ces questions.

Réalisée par des chercheurs du ministère et de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), à partir d'un questionnaire auquel ont répondu 2 280 secrétaires de CE, cette enquête montre que plus la taille de l'entreprise augmente, plus le secrétaire du comité d'entreprise est occupé par cette activité. 75 % des secrétaires de comités d'entreprise d'établissements de plus de cinq cents salariés dépassent le temps de délégation auquel ils ont droit.

Mais personne, apparemment, n'y trouve à redire : « *Ces dépassements sont souvent pris sur le temps de travail, en général sans retenue de salaire. Cela se fait sans doute avec l'accord tacite de la direction* », notent les auteurs.

Si quelques très gros comités d'entreprise disposent d'un personnel attitré, ceux-ci restent très minoritaires. 11 % d'entre eux seulement emploient des salariés permanents. Une proportion qui dépasse toutefois les 50 % dans les établissements de plus de 1 000 salariés. La taille de l'entreprise influence également les budgets alloués aux CE. En moyenne, la dotation par salarié se monte à 1 750 francs, mais les « petits » comités (moins de 500 employés) ne disposent que de 1 365 francs par tête alors que les « gros » CE ont un budget moyen de 2 201 francs par personne.

FESTIVITÉS ET TOURISME

Que font-ils de ces crédits ? Si l'actualité met en valeur le rôle des CE lors de la présentation de plans sociaux, « *les activités sociales et culturelles sont le cœur de l'action des comités d'entreprise* ». Les comités d'entreprise de moins de 200 salariés consacrent le tiers de leur argent aux « *festivités* » qui constituent leur principal poste de dépenses alors que, dans les entreprises de plus de 500 salariés, les CE privilégient le tourisme, qui absorbe le quart de leur budget.

Malgré le nombre de plus en plus élevé de plans sociaux passant devant les tribunaux, 80 % des secrétaires estiment recevoir l'information qui leur est due. Ce chiffre est même plus élevé chez les élus syndiqués (82 %) que parmi les élus sans étiquette.

Mais les représentants des salariés ne se font guère d'illusions. Quelle que soit la taille de l'entreprise, les deux tiers des secrétaires élus sur liste syndicale et plus de 60 % des secrétaires sans étiquette jugent que les consultations sont « *généralement sans influence sur les décisions de l'employeur* » ou « *de pure forme, juste pour satisfaire à la loi* ».

Paradoxalement, les secrétaires de comités d'entreprise semblent avoir davantage de difficultés avec les salariés qu'avec les directions. Interrogés sur les facteurs entravant le fonctionnement du CE, les secrétaires placent en tête le manque de personnes prêtes à s'investir (62 %), loin devant le manque de moyens (34 %) et l'insuffisance de formation des élus (32 %).

De plus, les attentes des salariés ne coïncident pas toujours avec l'action de leurs représentants. Selon les élus eux-mêmes, les salariés attendent du CE qu'il s'investisse dans les activités sociales et culturelles – ce qu'il fait très souvent – mais aussi dans les salaires et les rémunérations, ce qui ne figure pas dans ses attributions. En revanche, les salariés n'attendraient quasiment rien des CE en matière d'emploi, alors que ce sujet figure souvent au cœur des préoccupations des élus.

Frédéric Lemaître

Paul Dubrule et Gérard Pélisson, fondateurs du groupe hôtelier

« Accor doit maintenant être géré par des équipes plus jeunes »

Trente ans après sa création, le groupe Accor change de statuts. L'entreprise se dote d'un directoire et d'un conseil de surveillance. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, *qui dirigent l'entreprise depuis plus de trente ans*, prennent du recul. Pour *Le Monde*, ils dressent le bilan de leur action *et expliquent pourquoi ils sont allés chercher à l'extérieur du groupe leur successeur*, Jean-Marc Espalioux.

« Mardi 29 octobre, vous proposerez à votre conseil d'administration de transformer Accor en société à directoire et conseil de surveillance afin d'en confier la gestion opérationnelle au futur président du directoire, Jean-Marc Espalioux, actuel directeur général adjoint de la Compagnie générale des eaux. Comment l'avez-vous choisi ?

– Il y a deux ans, nous pensions intuitivement qu'il fallait quelqu'un de l'intérieur, et que c'était le souhait de l'entreprise. Puis nous avons compris que ce n'était pas la bonne solution : si l'on voulait insuffler une nouvelle dynamique au groupe, il nous fallait choisir quelqu'un à l'extérieur, qui apporterait des idées nouvelles tandis que nous, nous serions les garants d'une certaine continuité. Cette idée a fait son chemin. Après avoir rencontré diverses personnalités, on a regardé du côté du conseil d'administration, dont Jean-Marc Espalioux fait partie depuis neuf ans et où il nous a fait forte impression. Financier d'origine, il a le goût et le potentiel pour devenir un homme de terrain, nous sommes convaincus qu'il sera un grand patron.

> « Nous ne croyons pas à une OPA. Cela fait quinze ans que l'on nous pose la question, je crois que c'est un mythe et que cela restera un mythe »

– Comment vous partagerez-vous les rôles dans cette nouvelle structure

– En qualité de coprésidents du conseil de surveillance, nous avons un rôle... de surveillance, et nous participerons aux choix stratégiques du groupe. En tant que fondateurs, nous serons par ailleurs garants des traditions, de la culture et de l'esprit d'entreprise. Jean-Marc Espalioux le souhaite et nous pensons comme lui que c'est nécessaire dans une entreprise dont c'est la première transition. Nous assisterons par ailleurs le président du directoire dans divers domaines, comme la connaissance des produits et le développement international. Pour le reste, tout dépendra de lui. Si, par exemple, il décide d'une acquisition, d'une cession ou du lancement d'un nouveau produit, on en parlera, mais ce sera son choix.

– Au moment où vous prenez du recul, quel regard portez-vous sur les trente années passées ?

– Nous avons construit le réseau hôtelier global le plus solide du monde, et nous ouvrons 200 établissements par an. C'est une satisfaction. La deuxième, c'est de pouvoir constater que nous avons su faire preuve d'imagination. En allant construire un hôtel près de l'aéroport à Lille en 1967, quand il était inconcevable de s'installer ailleurs que sur la Côte d'Azur, en lançant en 1973 la chaîne Ibis – des deux étoiles avec une salle de bains dans chaque chambre, c'était nouveau – ou encore en créant les Formule 1 en 1995.

» De plus, nous avons équilibré notre activité d'hôtellerie par le secteur des titres de services, avec le rachat de Jacques Borel. Et nous avons su trouver des partenaires là où nous n'arrivions pas à être leader, dans les agences de voyages avec Carlson-Wagonlit et dans la restauration collective avec Compass. Concernant notre partenariat sur Europcar avec Volkswagen, nous avons redressé la situation, mais il faut bien dire que nous n'avons pas encore trouvé l'innovation qui permettrait de faire la différence avec nos concurrents. Europcar sera, en tout cas, à l'équilibre en 1997.

– Quels sont, à vos yeux, les points faibles d'Accor ?

– Sans doute l'insuffisante fédération de nos marques. Nous en avons 25, comme Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis, Lenôtre ou Courte Paille. Accor a une identité financière, bien connue des analystes, mais pas d'identité commerciale clairement perçue par le public. Contrairement à nos concurrents américains qui disposaient d'un marché intérieur important, nous avions besoin d'aller à l'étranger et d'avoir plusieurs marques pour grandir. C'est une structure de croissance. Faudra-t-il la simplifier ? Nous nous sommes posé la question. Ce dont nous aurons sûrement besoin, c'est de structures communes aux différentes marques.

» La seconde faiblesse dont on nous a souvent accusés, c'est notre endettement, qui devrait être réduit à 17 milliards à la fin de l'année. C'est injuste. Notre dette est normale pour notre taille, et personne n'a jamais mis en face le patrimoine immobilier que nous possédons, en tant que propriétaires-exploitants. Sans compter que lors de l'année la plus difficile pour Accor, il nous restait 2,5 milliards de francs de cash-flow après avoir payé nos charges financières.

– Quelles innovations le nouveau président du directoire aura-t-il à développer ?

– La première tendance forte, c'est la croissance du marché dans le segment économique, liée à la démocratisation des voyages. Deux ans après la création de Formule 1, nous avions de nombreux concurrents en France qui s'essoufflent auourd'hui ! Mais en Allemagne, nous sommes les seuls. Nous pensons qu'il y aura là un énorme marché, y compris en Asie.

» L'autre tournant majeur, c'est le développement des grands systèmes d'information. Cette révolution va conduire à des regroupements, comme dans le secteur aérien. Aujourd'hui, seulement 9 % des nuitées transitent par un réseau de réservation, en raison des coûts. Une réservation venant des Etats-Unis coûte presque le prix de la chambre ! Dans vingt ans, tous les hôteliers appartiendront à un réseau. D'autant que la technologie va très vite. C'est une des raisons pour lesquelles nous pensons que, maintenant, Accor doit être géré par des gens plus jeunes et plus dans le coup de la révolution des systèmes d'information.

– Vous arrive-t-il d'avoir des regrets ?

– Si nous avions obtenu Méridien, nous aurions très vite atteint notre objectif de posséder 200 hôtels de très bon standing. Nous regrettons que les pouvoirs publics nous aient tiré dans le dos, alors que nous avons créé le premier groupe hôtelier mondial. Nous ne demandions pas de faveur particulière,



PAUL DUBRULE ET GÉRARD PÉLISSON

mais seulement d'être choisis, à prix égal. Il faut savoir que Forte, en définitive, n'a pas payé le prix annoncé. L'autre regret est le surcoût engagé pour la reprise de Wagons-Lits, à la suite de l'action des actionnaires minoritaires, et qui n'était pas juste.

– Peut-il y avoir, à l'avenir, des modifications dans l'actionnariat du groupe Accor ?

– A l'avenir, nos actionnaires seront surtout les fonds de pensions, c'est là où est l'argent ! Il y a quinze ans, quand nous voulions racheter Hilton International, nous avions besoin de 1 milliard de dollars. Nous avons levé les fonds en huit jours, en allant voir nos actionnaires. Aujourd'hui, on ne trouve plus l'argent comme ça.

» Bien sûr, nous garderons nos actionnaires de référence, tels que BNP, Société générale ou UAP, mais un point d'interrogation subsiste concernant deux d'entre eux : la Caisse des dépôts et consignations et la Société générale de Belgique. La Caisse des dépôts, qui détient 9,3 % du capital et 11,57 % des droits de vote, va continuer à baisser sa participation, mais ce n'est pas un problème. Il y a déjà eu beaucoup d'actionnaires dans l'histoire du groupe. La seule chose que l'on demande, c'est que le marché ne soit pas perturbé, et si la Caisse des dépôts veut abaisser sa participation de 3 % ou 4 %, cela ne pèsera pas sur le cours de Bourse.

» Concernant la Générale de Belgique, on en parlera avec eux dans les mois qui viennent. Qu'ils réduisent ou abandonnent leur particpation, tout mouvement important sera fait en concertation avec nous : c'est leur intérêt et c'est le nôtre.

» Mais il est certain que l'actionnariat d'Accor se fera à Londres, New York, Singapour, et aussi à Paris, bien sûr avec les fonds de pension, qui prennent une place de plus en plus importante. A titre d'exemple, le capital de Compass (restauration collective) est actuellement détenu à 23 % par Accor et le reste par des fonds de pension. Si nous devions vendre notre participation, il y a fort à parier que ce sont eux qui la rachèteraient. Le capitalisme à la française, avec des participations croisées, ne tiendra pas.

– Si une OPA était lancée sur Accor, comment réagirait le conseil de surveillance et le directoire ?

– Nous avons, je crois, le même objectif : défendre les intérêts des actionnaires et des collaborateurs. Nous pensons donc que, dans un tel cas, toutes les forces vives du conseil de surveillance et du directoire se mobiliseraient. Mais, en toute franchise, nous n'y croyons pas. Cela fait quinze ans que l'on nous pose la question, je crois que c'est un mythe et que cela restera un mythe.

– Quelle est l'ambition d'Accor aujourd'hui ?

– Il y a des marchés considérables qui vont s'ouvrir en Asie – où nous venons de créer un Sofitel à Tokyo et un Novotel à Pékin –, en Amérique du Sud et, s'il n'y a plus la guerre, au Proche-Orient. En janvier prochain, nous allons sortir le premier ticket-restaurant jamais imprimé en Inde ! Tout a été signé il y a une huitaine de jours. Maintenant, quand nous allons dans ces pays, nous avons des équipes sur place, comme en Indonésie, où nous avons trente cadres en permanence et 30 hôtels ouverts ou en construction. On rêve d'avoir un jour 10 000 hôtels dans le monde ! »

Propos recueillis par François Bostnavaron et Anne-Marie Rocco

Chiffres-clés du groupe

- **Chiffre d'affaires consolidé :** 31 milliards de francs (1995), 33,4 milliards de francs (1994), 32,8 milliards de francs (1993).
- **Résultat net part du groupe :** 923 millions de francs (1995), 711 millions de francs (1994), 615 millions de francs (1993).
- **Effectif :** 120 000 employés dans 126 pays.
- **Parc hôtelier :** 2 378 hôtels dont 1 222 hôtels traditionnels (Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis) et 1 156 hôtels économiques (Formule 1, Etap Hotel, Motel 6) représentant 268 256 chambres dans 68 pays
- **Autres activités :** titres de service pour les entreprises, plus de 50 % de part de marché avec 9,6 millions d'utilisateurs. Restauration publique avec 678 restaurants (Courte Paille, L'Arche, Lenôtre). Location de voitures avec Europcar. Restauration collective avec Compass-Accor (numéro un mondial). Agences de voyages, numéro deux mondial avec Carlson Wagonlit Travel.

Des Sud-Africains et des Belges s'intéressent à la privatisation de la CGM

LA COMPAGNIE maritime belge (CMB) et son partenaire sud-africain Safmarine, déjà associés à Bolloré pour la reprise du groupe de transport Saga, vont rejoindre le tour de table monté par Jean-Jacques Augier, le PDG des Editions Balland, candidat à la privatisation de la Compagnie générale maritime (CGM). Les intérêts belgo-sud-africains seraient représentés, via SCL, la société de lignes régulières de CMB, à hauteur de 20 % dans le montage, aux côtés de la compagnie de taxis G7 d'André Rousselet et de Delia Finance, le nouveau fonds d'investissement créé par Georges Pébereau.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : la prime à la casse était une opération « artificielle »,** a estimé le premier ministre, Alain Juppé, dimanche 6 octobre à 7 sur 7. Cette prime devait être supprimée car elle « *faussait les lois du marché* », a-t-il ajouté, précisant qu'« *au total balladurette plus juppette confondues ont profité plus aux constructeurs étrangers qu'aux constructeurs français* ».

■ **VOLKSWAGEN : l'unité de fabrication de Jetta en Chine** pourrait être fermée par Volkswagen. Cet établissement, co-propriété du constructeur automobile allemand et d'une entreprise d'Etat chinoise, accuserait des pertes de 250 millions de deutschemarks (835 millions de francs).

■ **BANQUES SUISSES : l'Union de banques suisses et la Société de banque suisse** font l'objet d'une plainte déposée, jeudi 3 octobre, auprès d'un tribunal new yorkais, au nom des victimes et des survivants des nazis qui avaient déposé des biens dans leurs coffres durant la guerre. Les plaignants leur réclament 20 milliards de dollars (104 milliards de francs) pour avoir refusé de les restituer.

■ **MOBIL : le groupe américain a confirmé son engagement à** long terme en Europe en inaugurant, le 4 octobre, une unité de fabrication de lubrifiants d'un coût de 250 millions de francs dans sa raffinerie de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime).

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 7 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,08 %
CAC 40 : 2154,34

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	886	886	—	-5,54
Cr.Lyonnais(T.P.)	829	829	—	+0,48
Renault (T.P.)	1635	1635	—	-14,44
Rhone Poulenc(T.P)	1803	1802	-0,05	-11,80
Saint Gobain(T.P.)	1176	1177	+0,08	+3,70
Thomson S.A (T.P)	975	975	—	-9,72
Accor	666	659	-1,05	+3,94
AGF-Ass.Gen.France	152,90	151,60	-0,85	-7,56
Air Liquide	790	788	-0,25	+6,89
Alcatel Alsthom	437,10	437	-0,02	+3,50
Axa	311,50	313,30	+0,57	-2,12
Axime	529	527	-0,37	+39,78
Bail Investis.	764	760	-0,52	-8,65
Bancaire (Cie)	547	545	-0,36	-8,54
Bazar Hot. Ville	460	470	+2,17	+26
Bertrand Faure	186,90	187	+0,05	+49,60
BIC	695	706	+1,58	+41,76
BIS	515	517	+0,38	+42,42
B.N.P.	197	196,10	-0,45	-11,22
Bollore Techno.	488	494	+1,22	+15,96
Bongrain	2115	2085	-1,41	-16,89
Bouygues	472	479,40	+1,56	-2,81
Canal +	1262	1265	+0,23	+37,79
Cap Gemini	227,40	228	+0,26	+65,21
Carbone Lorraine	779	775	-0,51	+84,52
Carrefour	2947	2934	-0,44	+43,05
Casino Guichard	219,70	220,50	+0,36	+58,15
Casino Guich.ADP	149,50	149,90	+0,26	+39,50
Castorama Dl (Li)	896	886	-1,11	+18,47
C.C.F.	233,80	230,30	-1,49	-7,84
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,20	46,50	+0,64	+1,88
Cegid (Ly)	489	485	-0,81	+33,88
CEP Communication	395,60	395,90	+0,07	-2,48
Cerus Europ.Reun	125,40	126,60	+0,95	+109,25
Cetelem	1096	1103	+0,63	+28,02
CGIP	1160	1133	-2,32	+17,04
Chargeurs Intl	201,50	203	+0,74	—
Christian Dior	610	613	+0,49	+16,89
Ciments Fr.Priv.B	177	176	-0,56	+9,74
Cipe France Ly #	567	564	-0,52	+91,83
Clarins	706	693	-1,84	+67,28
Club Mediterranee	369,40	370	+0,16	-5,37
Coflexip	239	239,50	+0,20	+31,23
Colas	695	705	+1,43	-14,02
Comptoir Entrep.1	9,80	10	+2,04	+18,90
Comptoir Moder.	2447	2434	-0,53	+53,08
CPR	414,20	418	+0,91	+4,52
Cred.Fon.France	68,50	68,50	—	-3,24
Credit Local Fce	440	440	—	+12,24
Credit Lyonnais CI	135	138,90	+2,88	-40,89
Credit National	268,20	267,60	-0,22	-25,66
CS Signaux(CSEE)	213	220	+3,28	+10
Damart	3950	4000	+1,26	+2,22
Danone	750	752	+0,26	-6,93
Dassault-Aviation	925	952	+2,91	+198,48
Dassault Electro	335,20	337,20	+0,59	+108,27
Dassault Systemes	218	214	-1,83	[illegible]
De Dietrich	191,50	194	+1,30	-0,79
Degremont	377,90	379,70	+0,47	-9,20
Dev.R.N-P.Cal Li #	44	45	+2,27	-17,30
DMC (Dollfus Mi)	158,60	155	-2,26	-22,46
Docks France	1228	1226	-0,32	+64,51
Dynaction	128,40	129,40	+0,77	+42,19
Eaux (Gle des)	576	580	+0,86	+18,83
Eiffage	284,50	275	-3,33	-38,58
Elf Aquitaine	404	403,80	-0,04	+11,91
Eramet	303	272,80	-9,96	-14,75
Eridania Beghin	784	780	-0,51	-7,24
Essilor Intl	1337	1342	+0,37	+48,32
Essilor Intl ADP	1023	1030	+0,68	+50,58
Esso	528	526	-0,37	+7,34
Eurafrance	2090	2085	-0,23	+33,33
Euro Disney	11	10,95	-0,45	-1,29
Europe 1	1040	1059	+1,82	+6,96
Eurotunnel	9,15	[illegible]	—	+37,59
Filipacchi Medias	1034	1052	-0,19	+31,63
Fimalac SA	480	490	+2,08	+33,82
Finextel	78	76,10	-2,43	+7,05
Fives-Lille	472	472	—	+28,26
Fromageries Bel	4500	4480	-0,44	-3,61
Galeries Lafayette	1519	1570	+3,35	+31,49
GAN	123	122	-0,81	-31,84
Gascogne (B)	438	445	+1,59	+7,34
Gaumont #	373	368	-1,34	+16,82
Gaz et Eaux	2044	2044	—	+26,29
Geophysique	328	325	-0,91	+101,25
G.F.C.	408	408,20	+0,04	+10,92
Groupe Andre S.A.	388,80	390	+0,30	+10,01
Gr.Zannier (Ly) #	102	103	+0,98	+74,57
GTM-Entrepose	237,90	237,80	-0,04	-30,77
Guilbert	748	749	+0,13	+30,28
Guyenne Gascogne	1831	1840	+0,49	+37,82
Havas	357	359,80	+0,78	-7,38
Havas Advertising	570	580	+1,75	+45
Imetal	741	745	+0,53	+27,35
Immeubl.France	320,30	320	-0,09	+9,59
Ingenico	68,90	68	-1,30	+94,56
Interbail	203	204	+0,49	-22,22
Intertechnique 1	648	652	+0,61	+53,33
Jean Lefebvre	273	275	+0,73	-2,48
Klepierre	627	629	+0,31	+9,39
Labinal	749	749	—	+37,98
Lafarge	308,50	308	-0,16	-2,37
Lagardere	129	127,90	-0,85	+42,11
Lapeyre	255	266,60	+4,54	+9,26
Lebon	173,90	172	-1,09	-7,52
Legrand	878	882	+0,45	+16,66
Legrand ADP	544	545	+0,18	+11,22
Legris indust.	194,50	195	+0,25	+22,33
Locindus	690	691	+0,14	-16,74
L'Oreal	1821	1835	+0,76	+53,98
LVMH Moet Vuitton	1123	[illegible]	+0,17	[illegible]
Lyonnaise Eaux	455	[illegible]	+0,41	[illegible]
Marine Wendel	465	[illegible]	—	[illegible]
Metaleurop	56,40	[illegible]	-3,36	[illegible]
Metrologie Inter.	14,50	[illegible]	-0,34	[illegible]
Michelin	254	[illegible]	—	[illegible]
Moulinex	95	[illegible]	-0,52	[illegible]
Nord-Est	128,50	[illegible]	-0,31	[illegible]
Nordon (Ny)	321	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	670	[illegible]	-0,74	[illegible]
OLIPAR	93	[illegible]	+1,07	[illegible]
Paribas	328,80	[illegible]	+0,36	[illegible]
Pathe	1380	[illegible]	-0,14	[illegible]
Pechiney	215	[illegible]	-0,60	[illegible]
Pernod-Ricard	283,90	[illegible]	+0,73	[illegible]
Peugeot	585	[illegible]	+0,85	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1885	[illegible]	+0,47	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	475	[illegible]	-0,84	[illegible]
Primagaz	552	[illegible]	+1,99	[illegible]
Promodes	1388	[illegible]	+0,14	[illegible]
Publicis	440	[illegible]	+2,04	[illegible]
Remy Cointreau	130	[illegible]	—	[illegible]
Renault	124,80	[illegible]	-1,44	[illegible]
Rexel	1405	[illegible]	+0,35	[illegible]
Rhone Poulenc A	144,20	[illegible]	-0,55	[illegible]
Rochette (La)	25	[illegible]	-1,20	[illegible]
Roussel Uclaf	1199	[illegible]	—	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4600	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	184,10	[illegible]	-0,59	[illegible]
Sagem SA	3020	[illegible]	-0,66	[illegible]
Saint-Gobain	691	[illegible]	+0,28	[illegible]
Saint-Louis	1270	[illegible]	-0,15	[illegible]
Salomon (Ly)	4480	[illegible]	+0,44	[illegible]
Salvepar (Ny)	386	[illegible]	+0,05	[illegible]
Sanofi	450	[illegible]	-0,37	[illegible]
Sat	1651	[illegible]	—	[illegible]
Saupiquet (Ns)	730	[illegible]	-1,36	[illegible]
Schneider SA	241	[illegible]	+0,74	[illegible]
SCOR	197,30	[illegible]	+1,36	[illegible]
S.E.B.	948	[illegible]	+1,16	[illegible]
Sefimeg	383	[illegible]	+1,22	[illegible]
SEITA	213	[illegible]	-2,20	[illegible]
Selectibanque	79,90	[illegible]	-4,25	[illegible]
SFIM	1070	[illegible]	—	[illegible]
SGE	91,80	[illegible]	-3,05	[illegible]
Sidel	303,70	[illegible]	-0,62	[illegible]
Simco	438,90	[illegible]	+0,22	[illegible]
S.I.T.A.	1114	[illegible]	-0,35	[illegible]
Skis Rossignol	132,40	[illegible]	+4,45	[illegible]
Sligos	450	[illegible]	+0,02	[illegible]
Societe Generale	575	[illegible]	-0,52	[illegible]
Sodexho	2540	[illegible]	-1,18	[illegible]
Sommer-Allibert	146,30	[illegible]	+0,41	[illegible]
Sophia	182	[illegible]	+1,09	[illegible]
Spir Communication	470	[illegible]	+0,42	[illegible]
Strafor Facom	404	[illegible]	-1,48	[illegible]
Suez	205,80	[illegible]	+0,68	[illegible]
Synthelabo	432,50	[illegible]	-1,50	[illegible]
Technip	480	[illegible]	-0,37	[illegible]
Thomson-CSF	159	[illegible]	+1	[illegible]
Total	407,10	[illegible]	+0,78	[illegible]
UAP	112,40	[illegible]	-2,75	[illegible]
UFB Locabail	464	[illegible]	-0,86	[illegible]
UGC DA (M)	248	[illegible]	-3,22	[illegible]
UIC	44,50	[illegible]	-0,22	[illegible]
UIF	417,90	[illegible]	-1,12	[illegible]
UIS	160	[illegible]	+3,75	[illegible]
Unibail	514	[illegible]	-0,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	616	[illegible]	+0,32	[illegible]
Usinor Sacilor	80	[illegible]	-0,56	[illegible]
Valeo	285	[illegible]	+0,91	[illegible]
Vallourec	242,70	[illegible]	-0,49	[illegible]
Via Banque	140	[illegible]	-0,71	[illegible]
Worms & Cie	259	[illegible]	+0,96	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1295	[illegible]	+0,38	[illegible]
Elf Gabon	1135	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	295	[illegible]	—	[illegible]
Adecco S.A.	1417	[illegible]	+2,32	[illegible]
Adidas AG #	480	[illegible]	—	[illegible]
American Express	248,90	[illegible]	-0,40	[illegible]
Anglo American #	327	[illegible]	+0,45	[illegible]
Amgold #	446	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App	13,65	[illegible]	+1,83	[illegible]
A.T.T. #	201,50	[illegible]	+3,17	[illegible]
Banco Santander #	273	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	136,90	[illegible]	-1,09	[illegible]
B.A.S.F. #	168,50	[illegible]	+0,05	[illegible]
Bayer #	197,90	[illegible]	+0,55	[illegible]
Blenheim Group	33,95	[illegible]	+3,09	[illegible]
Cordiant PLC	8,90	[illegible]	+1,12	[illegible]
Crown Cork ord.	235,10	[illegible]	+2,08	[illegible]
Crown Cork PF CV	230,20	[illegible]	+1,69	[illegible]
Daimler Benz #	284	[illegible]	+0,42	[illegible]
De Beers #	166,60	[illegible]	+0,84	[illegible]
Deutsche Bank #	243	[illegible]	-0,74	[illegible]
Dresdner Bank #	135	[illegible]	-0,14	[illegible]
Driefontein #	61,60	[illegible]	-0,97	[illegible]
Du Pont Nemours #	479	[illegible]	+0,98	[illegible]
Eastman Kodak #	404,10	[illegible]	+0,29	[illegible]
East Rand #	2,72	[illegible]	-0,73	[illegible]
Echo Bay Mines #	46	[illegible]	+0,21	[illegible]
Electrolux #	301	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	133	[illegible]	-1,12	[illegible]
Exxon Corp. #	450,90	[illegible]	+0,62	[illegible]
Ford Motor #	161,70	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	51,50	[illegible]	-0,97	[illegible]
Gencor Limited #	18,50	[illegible]	-1,08	[illegible]
General Elect. #	477,90	[illegible]	+1,27	[illegible]
General Motors #	255	[illegible]	+0,58	[illegible]
Gle Belgique #	401,10	[illegible]	-0,22	[illegible]
Grd Metropolitan	38,40	[illegible]	-0,26	[illegible]
Guinness Plc #	36,25	[illegible]	+0,41	[illegible]
Hanson Plc	7,15	[illegible]	+0,69	[illegible]
Harmony Gold #	43,10	48	-0,23	-0,46
Hitachi #	49	48,45	+0,91	-1,10
Hoechst #	195	197	+1,02	+48,34
I.B.M #	655	652	+0,30	+30
I.C.I # ■	69	69,70	+1,01	+23,36
Ito Yokado #	282	278,50	-1,24	-4,38
Matsushita #	86,30	85,80	-0,57	+8,74
Mc Donald's #	240	240,90	+0,79	+9,55
Merck and Co #	369,20	370	+0,21	+14,37
Mitsubishi Corp.#	61,95	61,95	—	+3,25
Mobil Corporat.#	602	607	+0,83	+9,36
Morgan J.P. #	458,50	457,90	-0,13	+19,24
Nestle SA Nom. #	5780	5810	+0,51	+6,80
Nipp. MeatPacker #	70	69,50	-0,71	-5,44
Nokia A	243	239,90	-1,27	+26,26
Norsk Hydro #	247,70	244,90	-1,13	+19,97
Petrofina #	1595	1576	-1,19	+3,68
Philip Morris #	473	479,50	+1,37	+9,42
Philips N.V #	184	185,20	+0,65	+5,46
Placer Dome Inc #	123,30	124,30	+0,81	+6,67
Procter Gamble #	518	516	-0,38	+25,85
Quilmes	302	310	+2,64	+44,18
Randfontein #	32,85	32,90	+0,15	—
Rhone Poul.Rorer #	386	387	+0,25	+31,85
Royal Dutch #	824	835	+1,33	+21,80
R T Z #	80	79,60	-0,50	+13,71
Sega Enterprises	223	223,10	+0,04	-14,19
Saint-Helena #	33	33,50	+1,51	+25,93
Schlumberger #	459	459,30	+0,06	+35,80
SGS Thomson Micro.	231,30	231,90	+0,25	+23,68
Shell Transport #	82,10	83,10	+1,21	+31,27
Siemens #	275,50	273,50	-0,72	+2,35
Sony Corp. #	327	326	-0,30	+10,86
Sumitomo Bank #	91,20	93	+1,97	-12,26
T.D.K #	317,70	317,80	+0,03	+26,61
Telefonica #	97,75	98,90	+1,17	+47,39
Toshiba #	34,80	35	+0,57	-10,25
Unilever #	818	823	+0,61	+20,32
United Technol. #	622	630	+1,28	+37,85
Vaal Reefs #	444,90	427,10	-4	+33,05
Volkswagen A.G #	1962	1980	+0,91	+27,02
Volvo (act.B) #	111,90	109	-2,59	+27,81
Western Deep #	168	170	+1,19	+6,85
Yamanouchi #	108,20	106,50	-1,57	+4,41
Zambia Copper	5,90	5,75	-2,54	+232,36

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 7 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	117,80	8,385 ↑
CEPME 8,5% 88-97CA	103,30	2,352 d
CEPME 9% 89-99 CA#	112,19	1,282 d
CEPME 9% 92-06 TSR	118,86	2,688
CFD 9,7% 90-03 CB	121,75	6,579 o
CFD 8,6% 92-05 CB	117,12	5,710
CFF 10% 88-98 CA#	110,70	9,672 d
CFF 9% 88-97 CA#	104,68	0,173 o
CFF 10,25%90-01CB#	118,26	5,869
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,53	3,292 d
CLF 9%88-93/98 CA#	106,42	6,197
CNA 9% 4/92-07	121,20	3,921
CRH 8,6% 92/94-03	115,81	2,427
CRH 8,5% 10/87-88#	109,71	5,180
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,22	5,992 d
EDF 8,6% 92-04 #	116,81	4,335 ↓
Emp.Etat 6%93-97 #	101,79	1,414
Finansder 9%91-06#	121,01	7,844
Finansd.8,6%92-02#	115,52	6,089
Floral9,75% 90-99#	113,70	2,084
OAT 8,5% 87-97CA#	103,37	2,492 d
OAT 9,90%85-97 CA#	106,96	8,169
OAT 88-98 TME CA#	102,08	4,086 ↑
OAT 9/85-98 TRA	—	0,155 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	109,19	2,785 ↓
OAT TMB 87/99 CA#	99,79	2,842 d
OAT 8,125% 89-99 #	109,66	3,872 d
OAT 8,50%90/00 CA#	112,58	4,564
OAT 85/00 TRA CA#	106,45	8,484
OAT 10%5/85-00 CA#	117,69	3,726 ↑
OAT 89-01 TME CA#	103,95	4,086 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,37	7,402 d
OAT 8,50% 89-19 #	121,10	8,152 d
OAT 8,50%92-23 CA#	121,56	3,912 d
SNCF 8,8% 87-94CA	109,41	6,035 ↓
Lyon.Eaux 6,5%90CV	948,70	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	150	150
Bains C.Monaco	485	520
B.N.P.Intercont.	424,50	431
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	351,30	352,30
Champex (Ny)	16,50	16,50
CIC Un.Euro.CIP	376	375
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1870	1820
Concorde-Ass Risq	870	861
Darblay ◆	475	475
Didot Bottin	841	841
Eaux Bassin Vichy ◆	3405	3405
Ecia	610	615
Ent.Mag. Paris	1011	1061
Fidei	30	31
Finalens ◆	345	345
F.I.P.P. ◆	109,50	109,50
Fonciere (Cie) ◆	505	505
Fonciere Euris	215	216
Foncina # ◆	420	420
France I.A.R.D. ◆	1006	1201
France S.A.	1288	1260
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim	136	136
Gevelot	935	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	293	[illegible]
Immobail	106	[illegible]
Immobanque	560	[illegible]
Lucia ◆	58	[illegible]
Monoprix ◆	168,30	[illegible]
Metal Deploye ◆	402	[illegible]
Mors #	9	[illegible]
Navigation (Nle)	70	[illegible]
Paluel-Marmont	224,50	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1198	[illegible]
Parfinance	235	[illegible]
Paris Orleans	252,20	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	915	[illegible]
PSB Industries Ly	310	[illegible]
Rougier #	366	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	420	[illegible]
Silic	690	[illegible]
S.I.P.H. ◆	219,70	[illegible]
Sofal	56	[illegible]
Sofragi ◆	3900	[illegible]
Sovabail ◆	230,60	[illegible]
Taittinger	1465	[illegible]
Tour Eiffel	270	[illegible]
Vicat	390	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	150,60
Commerzbank AG	117	116
Fiat Ord	17	18,58
Gevaert	293	293
Gold Fields South	136,10	136,10
Kubota Corp	25,80	25,80
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	42,40	42,40
Robeco	399	400,30
Rodamco N.V.	143,10	143,10
Rolinco	422	424,25
Solvay SA	3115	3115

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 7 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	50	50
AFE #	517	517
Aigle #	165	163
Albert S.A (Ns) ◆	132,90	132,90
Altran Techno. #	1410	1439
Montaignes P.Gest ◆	730	730
Assystem #	399	389
Bque Picardie (Li) ◆	550	550
Bque Tarneaud(B)#	229	229
Bque Vernes ◆	197,50	178,40
Beneteau #	545	550
B I M P	55,25	54
Boiron (Ly) #	589	590
Boisset (Ly)#	252,90	252,90
But S.A.	335	325
Cardif SA	720	715
C.E.E #	210	218
CEGEP #	250	250
Cermex # (Ly)	334,20	336
CFPI #	225	224
Change Bourse (M)	275	279
Christ.Dalloz #	1502	1500
CNIM CA#	165	165
Codetour	299	299
Comp.Euro.Tele-CET	412	400
Confiandey S.A.	255	255
C.A.Haute Normand.	347	347
C.A. Paris IDF	789	795
C.A.Ille & Vilaine	343,80	338
C.A.Morbihan (Ns)	326,50	326,50
C.A.du Nord (Li)	530	530
C.A. Oise CCI	267,50	268,10
Creeks	34	33,98
Devanlay	500	499
Devernois (Ly)	440	440
Ducros Serv.Rapide ◆	61	61
Ecco Trav.Tempo Ly	440	445
Europ.Extinc.(Ly)#	290	290
Europ Propulsion	495	500
Expand s.a	320	315
Factorem	651	656
Faiveley # ■	308,50	298,50
Finacor	92	91
Fininfo	537	537
Fructivie	600	600
Gautier France #	270	270
Gel 2000	55	53,50
GFI Industries #	610	612
Girodet (Ly) #	34,60	34
GLM S.A.	325	325
Grandoptic.Photo #	766	750
Gpe Guillin # Ly	148	144
Kindy #	149,90	149,90
Guerbet	274,40	275
Hermes internat.1 #	1309	1300
Hurel Dubois	458	452,50
ICBT Groupe #	199	205
I.C.C.	136,70	138
Idianova	75,20	75,80
Int. Computer ◆	106,30	106,30
IPBM ◆	83	83
M6-Metropole TV	450	458
Manitou #	598	588
Manutan	400	406,90
Marie Brizard	920	890
Maxi-Livres/Profr.	222	225
Mecelec (Ly)	78,50	75,85
MGI Coutier	227	227
Monneret Jouet Ly#	84,85	84
Naf-Naf #	48	48
NSC Schlum. Ny	645	646
Onet #	887	882
Paul Predault #	167	168
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	88,70	88,70
Pochet ◆	830	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	230	[illegible]
Radiall #	520	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	202,90	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1000	[illegible]
Robertet #	1160	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	335	[illegible]
Securidev #	75,55	[illegible]
Smoby (Ly)#	512	[illegible]
Sofco (Ly)	83,60	[illegible]
Sofibus ◆	358	[illegible]
Sogepag # ◆	132,20	[illegible]
Sogeparc (Fin)	678	[illegible]
Sopra	297	[illegible]
Steph.Kelian #	76,80	[illegible]
Sylea	547	[illegible]
Teisseire-France	181	[illegible]
TF1-1	565	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	272	[illegible]
Trouvay Cauvin #	70	[illegible]
Unilog	472	[illegible]
Union Fin.France	635	[illegible]
Viel et Cie #	116,10	[illegible]
Vilmorin et Cie #	464	[illegible]
Virbac	581	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
LUNDI 7 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	114	[illegible]
Coil	222	[illegible]
Electronique D2	474,80	[illegible]
FDM Pharma n.	197,90	[illegible]
Genset	270	[illegible]
High Co.	234	[illegible]
Infonie	189	[illegible]
Joliez-Regol.	99,50	[illegible]
Mille Amis	96	[illegible]
Picogiga	161	[illegible]
Proxidis	56	[illegible]
Stelax ◆	4,55	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 7 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	700	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	63	63
Murum ◆	1400	1400
Sté lecteurs du Monde ◆	132	132

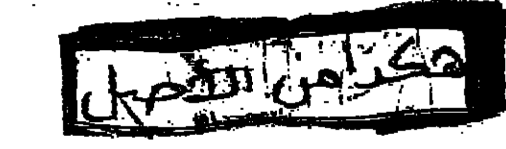
ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

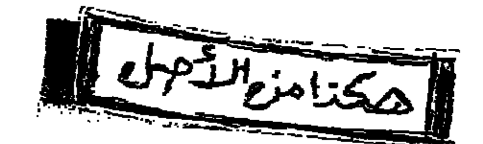
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	122,25	116,43
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2458,24	2421,91
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9541	9541
Arbitr. Première	9396,66	9303,62
Arbitr. Sécurité	17500,77	17413,70
BNP		
Antigone Trésorerie	864503	864503
Natio Court Terme	13887	13887
Natio Court Terme2	377151	377151
Natio Epargne	2220,75	2198,76
Natio Ep. Capital C/D	16155,09	15995,14
Natio Ep. Croissance	2393,50	2346,57
Natio Ep. Obligations	221,62	217,27
Natio Epargne Retraite	138,25	135,54
Natio Epargne Trésor	10877,11	10855,40
Natio Epargne Valeur	565,77	554,68
Natio France Index	1154,45	1131,81
Natio Immobilier	1206,71	1183,05
Natio Inter	1908,51	1871,09
Natio Monétaire C/D	5385,13	5385,13
Natio Opportunités	157,88	154,78
Natio Patrimoine	1527,42	1497,47
Natio Perspectives	1270,67	1245,75
Natio Placements C/D	77201,21	77201,21
Natio Revenus	1109,85	1098,86
Natio Sécurité	11701,15	11701,15
Natio Valeurs	1071,98	1050,96
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90298,65	90298,65
Oblig. tres caté. ◆	244,26	240,65
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	662,73	643,43
Le Livret Portefeuille D ◇	888,59	862,71
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◇	2245,42	2240,94
Patrimoine Retraite C ◇	303,27	297,32
Sicav Associations C ◇	2382,80	2382,80
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◇	19211,11	19211,11
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18687,65	18668,98
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	217,19	212,93
Ecur. Capicourt C ◇	225,82	225,82
Ecur. Capitalisation C ◇	233,76	233,76
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10379,22	10379,22
Ecur. Expansion C ◇	81012,85	80690,09
Ecur. Géovaleurs C ◇	2927,18	2869,78
Ecur. Investis. D ◇	177,80	174,31
Ecur. Monépremière ◇	11080	11080
Ecur. Monétaire C/D ◇	12803,80	12803,80
Ecur. Trésorerie C/D ◇	314,91	314,91
Ecur. Trimestriel D ◇	2002,10	1986,21
Eparcourt-Sicav D ◇	195,33	195,33
Géoptim C ◇	12078,44	11890,94
Géoptim D ◇	11754,68	11580,97
Horizon C ◇	1753,71	1719,32
Prévoyance Ecur. D ◇	101,36	101,36
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11580,91	11557,79
Ecur. Sécuripremière C ◇	11669,90	11658,24
Ecur. Sensipremière C ◇	12392,89	12361,99
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	117150,79	117150,79
Atout Amérique	142,82	139,34
Atout Asie	100,60	98,15
Atout Futur C	609,30	594,44
Atout Futur D	581,22	567,04
Coexis	1875,17	1840,74
Dieze	1911,38	1875,74
Elicash ◇	929115,87	929115,87
Epargne-Unie	171,29	167,11
Eurodyn	1908,65	1862,10
Indicia ◆	1286,25	1284,65
Moné.JC ◇	11715,99	11715,99
Moné.JD ◇	11715,99	11715,99
Oblifutur	514,68	505,08
Oraction	1736,44	1694,09
Revenu-Vert	1221,25	1198,48
Sévéa ◆	107,72	105,03
Synthésis	16774,41	16445,50
Uni Foncier	1222,32	1192,71
Uni France	675,40	658,93
Uni Garantie C	1781,59	1748,34
Uni Garantie D	1448,55	1421,54
Uni-Régions	1556,55	1518,59
Univar C ◇	303,65	303,65
Univar D ◇	297,88	297,88
Univers Actions	190,82	186,12
Univers-Obligations	225,18	[illegible]
CIC — CIC BANQUES		
Francic ◆	570,86	[illegible]
Francic Pierre	116,58	[illegible]
Francic Régions	1618,49	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1317,38	[illegible]
Converticic	359,77	[illegible]
Ecocic	1465,12	[illegible]
Oblicic Mondial	3439,47	[illegible]
Oblicic Régions	1169,59	[illegible]
Rentacic	167,46	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1350,56	[illegible]
Lion 20000	16862,43	[illegible]
Lion Association	11428,86	[illegible]
Lion Plus	1470,35	[illegible]
Lion Trésor	2426,54	[illegible]
Oblilion	1887,14	[illegible]
Sicav 5000	590,25	[illegible]
Slivafrance	991,38	[illegible]
Slivam	489,84	[illegible]
Slivarente	233,85	[illegible]
Slivinter	607,89	[illegible]
Trilion	5255,78	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2128,16	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	127,11	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	884,74	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	107,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22539,96	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	240,04	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1256,63	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1777,99	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1107,34	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	710,47	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18658,34	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	657,69	[illegible]
St-Honoré Pacifique	761,10	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1803,20	[illegible]
Stratégie Actions	971,52	[illegible]
Stratégie Rendement	1846,70	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C ◇	818,02	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	796,90	[illegible]
Amplitude Europe C/D ◇	116,80	[illegible]
Elanciel D ◇	135,20	[illegible]
Emergence Poste D ◇	113,49	[illegible]
Géobilys C ◇	633,76	[illegible]
Géobilys D ◇	604,87	[illegible]
Intensys C ◇	115,35	[illegible]
Intensys D ◇	110,46	[illegible]
Latitude C ◇	145,78	[illegible]
Latitude D ◇	137,15	[illegible]
Oblitys D ◇	599,65	[illegible]
Plénitude D ◇	161,32	[illegible]
Poste Gestion C ◇	43628,91	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5321,78	[illegible]
Solstice D ◇	2353,32	[illegible]
Thésora C ◇	939,91	[illegible]
Thésora D ◇	855,54	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37278,13	[illegible]
Actimonétaire D	31728,13	[illegible]
Cadence 1 D	1081,83	[illegible]
Cadence 2 D	1069,62	[illegible]
Cadence 3 D	1056,89	[illegible]
Capimonétaire C	403,47	[illegible]
Capimonétaire D	374,88	[illegible]
Sogeoblig C	8735,56	[illegible]
Interoblig C	6661,51	[illegible]
Intersélection France D	590,69	[illegible]
S.G. France opport. C	1681,15	[illegible]
S.G. France opport. D	1621,21	[illegible]
Sogenfrance C	1510,64	[illegible]
Sogenfrance D	1394,15	[illegible]
Sogépargne D	319,99	[illegible]
Soginter C	1824,97	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1188,31	[illegible]
Sogelance D ◆	1654,26	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	147,48	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





AUJOURD'HUI

SPORTS

PERFORMANCES L'équipe d'Italie, emmenée par Umberto Pelizzari, a remporté, samedi 5 et dimanche 6 octobre, le premier championnat du monde de plongée en apnée, organisé à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Au même moment, en Sardaigne, la Cubaine Deborah Andollo a amélioré le record du monde de plongée en poids constant, avec une descente à 62 mètres. ● LE PRÉCÉDENT RECORD était détenu par Rossana Maiorca, la fille d'Enzo, l'un des héros du film de Luc Besson. ● LES RÉSULTATS dans cette discipline restent pourtant sujettes à caution, par la complexité des systèmes d'homologation et les difficultés à pratiquer l'apnée dans des conditions de sécurité suffisantes. ● MANQUANT de moyens financiers et de séances d'entraînement, de nombreux pratiquants de cette discipline prennent souvent des risques importants en s'enfonçant dans l'eau.

La quête des grands fonds entraîne les plongeurs à multiplier les risques

Un championnat du monde a réuni au large des Alpes-Maritimes les spécialistes d'un sport qui a bien des difficultés à obtenir sa reconnaissance. La recherche de performances pousse des hommes et des femmes à accumuler les tentatives

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
de notre envoyé spécial

Andy Le Sauce a trépigné, fou de rage, mais rien n'y a fait. William Peyre était le deuxième Français disqualifié, victime d'une syncope dès l'échauffement de l'épreuve de poids constant. Face à la fermeté du jury, Andy s'est calmé et a réconforté William Peyre. L'athlète, vexé, voulait régler ses comptes avec les plongeurs chargés de la sécurité. Mais Andy a su trouver les mots justes pour partager la frustration de son coéquipier. La veille, il avait également « *syncopé* » en piscine, après cinq minutes trente d'apnée statique.

Loin de la douce nostalgie du *Grand Bleu*, le premier championnat du monde de plongée en apnée, remporté par l'équipe d'Italie, n'a pu s'affranchir de l'amateurisme dans lequel baignent la plupart des athlètes. Hormis l'Italien Umberto Pelizzari, les Cubains Deborah Andollo et Francisco Ferreras, financés par des marques de matériel de plongée, aucun apnéiste ne peut s'offrir des entraînements réguliers dans des conditions de sécurité suffisantes. Même les deux légendes de la plongée, Jacques Mayol et Enzo Maiorca, se sont assuré une retraite confortable une fois empochés les émoluments du film de Luc Besson.

Les rares plongeurs professionnels économisent prudemment le butin de leurs poumons. Depuis cinq ans, Umberto Pelizzari et Francisco Ferreras, dit « Pipin », se disputent les records du monde dans une stratégie de communication savamment rythmée. Il ne s'agit pas de descendre trop profond tout de suite, sous peine de ne plus susciter de passion, même si, à l'entraînement, ces records sont parfois pulvérisés.

La complexité des homologations de records ternit également l'authenticité de la saga des exploits des apnéistes. Depuis 1970, la Confédération mondiale des activités subaquatiques (CMAS), qui regroupe cent cinquante fédérations nationales de clubs de plongée, a refusé de reconnaître le record établi.

La Fédération italienne de FIPS, désireuse de promouvoir ses sportifs, a longtemps pallié ce mutisme. Un pas en avant semble accompli puisqu'en décembre 1995 la CMAS a décidé de valider les records en poids constant, même si, raconte Michel Leloup, responsable de la commission médicale de l'organisation, « *cette décision hâtive a été prise sous la pression des médias italiens* ». Ce changement de cap a aussi provoqué une situation ahurissante, puisque, peu après la décision de la CMAS, l'Italien Stefano Makula a réalisé une plongée en poids constant à cinquante mètres, performance tenue pour le record du monde par la CMAS, oublieuse des soixante-douze mètres réalisés par Umberto Pelizzari.

ABSENCE DE MOYENS

Réalisées sous l'égide d'organisations habituées à évoluer en eau trouble, de nombreuses performances demeurent sujettes à caution ou à plaisanterie. Le souvenir d'un ancien record du monde de plongée en poids variable (homologué par la FIPS à cent sept mètres), réalisé par Angela Bandini, en 1989, en Sicile, sous l'oeil clément de juges italiens, fait sourire les spécialistes. « *Un juge m'a confié qu'elle n'était pas allée à plus de quatre-vingt-dix mètres* », raconte un membre de la CMAS.

En France, l'Association internationale pour le développement de l'apnée (AIDA) a refusé d'homologuer le record de soixante-treize mètres cinquante annoncé par Eric Charrier, en septembre 1995, en l'absence de juge. « *Je me demande où il a déniché les cinquante centimètres. Quand on connaît les approximations des appareils que le plongeur porte à son poignet !* », explique Thierry Meunier. Depuis l'an passé, les caméras ont fait leur apparition sous l'eau, afin de limiter les possibilités de tricherie.

Le premier championnat du monde, organisé dans le fief de l'apnée française, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, voulait avant tout briser cette spirale des records. Lors de l'épreuve en poids constant, les compétiteurs devaient annoncer, en accord avec leurs partenaires, une profondeur avec interdiction de la dépasser, sous peine d'une disqualification pénalisante pour toute l'équipe : nombre de concurrents ont réalisé des descentes entre 30 et 40 mètres, à la portée d'un apnéiste correctement entraîné, et un athlète colombien s'est même contenté d'une modeste plongée à 15 mètres. « *Il est temps de discipliner ce milieu d'individualistes, et de les habituer à oublier l'obsession des records* », explique Claude Chapuis, un des organisateurs.

Dimanche, il s'agissait aussi d'envoyer une image positive de l'apnée à la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM). Tout comme les autorités, sur le plan international, les actions hexagonales sont légion, la FFESSM refusant de reconnaître et de financer la pratique de l'apnée. Or, sans fonds et sans encadrement, les apnéistes risquent le pire. Jean-Michel Pradon, membre de l'équipe de France, déplorait l'absence de moyens, qui n'avait pas permis aux athlètes de s'entraîner quelques jours avant la compétition, avec des plongeurs chargés de la sécurité. En désespoir de cause, il a réalisé une descente à 50 mètres, accompagné d'un ami et sans oxygène sur le bateau. « *Au moindre problème, je ne m'en sortais pas* », raconte-t-il.

Entre sport et loisir extrême, l'apnée cherche toujours à freiner des pratiques solitaires et sauvages. Dans la baie de Villefranche-sur-Mer, huit ans après l'explosion de la génération *Grand Bleu*, les trente-cinq concurrents dédiaient leur descente à la mémoire de Cyrille Isoardi, perdu dans ces fonds il y a deux ans.

Fabrice Tassel

Les records de la plongée en apnée

Apnée en poids constant
Le plongeur descend et remonte à la seule force des palmes, sans jamais toucher le câble de mesure.
62 m Deborah Andollo le 4 juillet 1992
72 m Umberto Pelizzari le 16 juillet 1995

Apnée en poids variable
Le plongeur descend à la profondeur préétablie avec un lest de 30 kilos et remonte à la force des palmes ou des bras.
86 m Deborah Andollo le 30 novembre 1995
110 m Umberto Pelizzari le 2 septembre 1996

Apnée en poids variable "no limits"
Le plongeur descend avec un lest libre et remonte à la surface à l'aide d'un ballon gonflable.
110 m Deborah Andollo le 16 mai 1996
131 m Umberto Pelizzari le 16 mai 1996
Temps d'immersion : 3 min 32 s

● Hommes ○ Femmes

La multiplication des catégories et la complexité des homologations de records ternissent l'authenticité des exploits des apnéistes.

Opération de promotion

Vendredi 4 octobre, les notables de Valledoria ont mieux compris l'opération de promotion réalisée autour de la Sardaigne que les finesses de la préparation d'un record du monde de plongée en apnée. Comme ses homologues sardes, le maire de la commune a dû desserrer les cordons de la bourse pour financer l'événement. Il fallait que de nombreux invités soient présents pour assister aux évolutions sous-marines de la Cubaine Deborah Andollo. Samedi, elle a décroché la plaquette des 62 mètres et amélioré de 4 mètres le record précédent, détenu par Rossana Maiorca, la fille d'Enzo, le héros du film *Le Grand Bleu*, réalisé en juillet 1992. Même des conditions météorologiques difficiles ne pouvaient empêcher la tentative de record. « *Bien sûr, Deborah a déjà réussi cette performance de nombreuses fois à l'entraînement. Mais, pour le show, on ne pouvait pas reporter la date* », a expliqué l'un des commanditaires de l'athlète.

Hélissio vainqueur sans partage du Prix de l'Arc de Triomphe

GAGNER de bout en bout une course classique qui demande de la tenue sur 2 400 mètres est considéré comme un exploit, sinon une gageure, surtout pour un cheval de trois ans affrontant des aînés plus aguerris à la compétition. C'est pourtant ce qu'a réussi, dimanche 6 octobre avec facilité, le pur-sang Helissio en remportant le Prix de l'Arc de Triomphe. Il est considéré comme français (la garde républicaine a joué *La Marseillaise* en son honneur) car il a été élevé dans l'Eure, au haras de la Louvière, mais est né de père et mère américains, Fairy King et Helice. Ce qui montre l'internationalisme des courses de galop.

Entraîné à Chantilly par Elie Lellouche, il était monté par un jeune jockey, nouvelle idole des turfistes. Olivier Peslier, vingt-quatre ans, pourrait bien être le successeur du populaire Yves Saint-Martin. Actuellement tête de liste au nombre des victoires de la saison (140), il s'est révélé en moins de trois ans. Originaire de Cossé-le-Vivien, en Mayenne, il a fait ses classes hippiques dans les épreuves de poney avant d'effectuer son apprentissage à La Morlaye, dans l'Oise.

Il se distingue de ses confrères par sa facilité et par son aisance à communiquer. Après l'arrivée, il a expliqué sa victoire en déclarant : « *Comme mon cheval est parfois nerveux et tendu, au départ j'ai pris l'initiative de le laisser galoper en tête très librement, de ne pas le contrarier. J'étais favori et je craignais que quelques-uns de mes adversaires cherchent à m'embêter en ne me laissant pas adopter cette tactique. Or, plus ça allait, moins j'entendais galoper derrière moi. Comme si la course était arrêtée... A l'entrée de la ligne droite, j'ai relancé mais sans forcer, seulement en cadençant mon partenaire. Avant le poteau, je me suis retourné, et j'ai vu que c'était gagné.* »

LE CHEVAL DU SIÈCLE

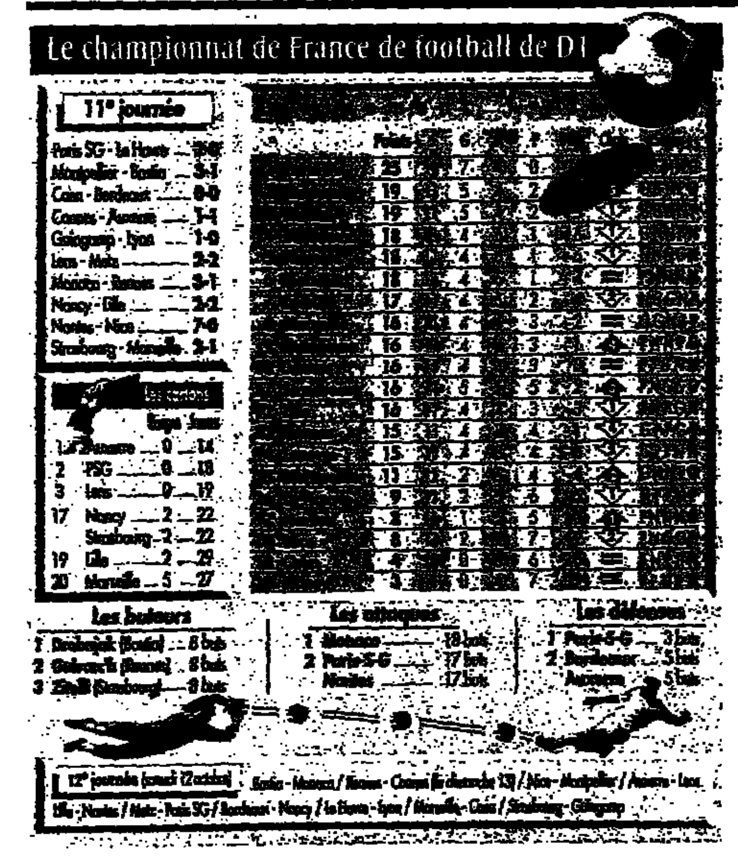
Evidemment, les plus grands propriétaires se disputent les montes d'Olivier Peslier. M. Wildenstein, auquel il est lié par contrat et qui lui laisse monter ses meilleurs chevaux, a su lui faire confiance lorsqu'il était inconnu. Mais également Enrique Sarasola, un jovial et volubile Espagnol, qui avait acheté ce crack à l'âge d'un an lors d'une ventes aux enchères de Deauville, pour 300 000 francs. Promoteur immobilier proche de Felipe Gonzalez, c'est un passionné du cheval et des courses. Il possède un petit effectif en France (cinq chevaux), mais plus de deux cents de l'autre côté des Pyrénées. Récemment, il s'est mis en tête de restaurer, en le modernisant, l'hippodrome de Madrid. Hélas !, il manquait là-bas l'essentiel, des chevaux, du public, des jeux. Cela n'a nullement démoralisé M. Sarasola.

La victoire d'Helissio lui rapporte 4 millions de francs, mais, surtout, son cheval va valoir une fortune comme étalon dans un ou deux ans. Avant la course on lui en avait proposé quarante millions. Il n'a pas regretté son refus et envisage maintenant des engagements internationaux, probablement au Japon, dans l'une des épreuves les mieux dotées du monde, à la fin de l'année.

Pour l'instant, nul ne connaît la limite de ce jeune champion. Son succès de dimanche a été acquis par cinq longueurs de toute une classe. Tous ceux qui ont tenté de le suivre ont rétrogradé les uns après les autres. Les accessits ont été pris à distance par des concurrents qui avaient su être patients mais se battaient seulement pour les places : exclusivement des quatre ans, deux britanniques, Pilsudski et Oscar Schindler, et un représentant de l'écurie du cheik Al Maktoum, Swain.

De là à dire, comme on le laissait entendre dans les tribunes de Longchamp, que le gagnant de l'Arc de Triomphe 1996 est le cheval du siècle, il y a un pas que beaucoup d'observateurs attendent pour franchir. Sa facilité risque d'être son talon d'Achille, même s'il a fourni une performance en parcourant 2 400 mètres en 2 minutes 29, le meilleur chrono depuis le début de la décennie.

Guy de la Brosse



Le PSG profite de l'inconstance de ses poursuivants pour s'échapper

TOUS DERRIÈRE et lui devant. Le PSG, qui a pris la tête du championnat lors de la cinquième journée, possède, après la onzième, six points d'avance sur son premier poursuivant. En disposant du Havre, samedi 5 octobre, au Parc des Princes (2-0) devant plus de 32 000 spectateurs, les Parisiens ont préservé leur invincibilité et conforté leur mainmise sur le championnat de France de division 1. Ils étrennent un nouveau deuxième avec Monaco, vainqueur de Rennes (3-1), grâce à un doublé du Brésilien Sonny Anderson. La formation de Jean Tigana s'installe à une place qu'occupèrent successivement Lens, Bordeaux puis Bastia.

TREIZE ÉQUIPES EN QUATRE POINTS

Après un bon quart de championnat, le PSG avance selon un tableau de marche conforme à la saison précédente. Il y a un an, il comptabilisait, au même stade, vint-trois points, à peine deux de moins que cette année. Mais il était alors devancé par Metz et talonné par Lens.

Sur la pelouse, l'équipe parisienne ne brille encore que par intermittence. Elle semble encore en construction et ses dirigeants sont toujours en quête d'un attaquant de pointe. Plutôt que d'un renforcement du PSG, il semble bien que ce soit la concurrence qui se soit effritée dans un championnat où les valeurs sont resserrées. Le déplacement des Parisiens à Metz et la réception d'Auxerre, lors des deux prochaines journées, devraient étalonner un peu mieux sa valeur réelle. En route pour un troisième titre après ceux de 1986 et 1994, le club doté du plus gros budget de la division 1 doit donc avant tout se méfier de lui-même. La saison précédente, il avait abandonné un championnat qui lui semblait pourtant promis pour prix d'un coupable relâchement après la trêve.

Derrière le PSG, treize équipes se tiennent en quatre points. Depuis la semaine dernière et la décision de l'UEFA de donner à la France une deuxième place dans la Ligue des Champions en 1996-1997 (*Le Monde* du 5 octobre), il semble bien qu'un second championnat se joue là.

En bas de tableau, Nancy et Caen n'ont toujours pas obtenu la moindre victoire. En revanche, Nantes a enfin glané la sienne, à domicile, en battant Nice 7-0. Ce score extraordinaire, le fait de sept buteurs séparés, permet à l'équipe de Loire-Atlantique de devenir la deuxième attaque du championnat alors qu'elle n'occupe encore que la dix-septième place du classement. Cette avalanche au stade de la Beaujoire a également permis à cette onzième journée d'égaler le meilleur total de buts depuis le début de la saison, avec trente et une réalisations.

B. H.

Michel Platini pour une aide à l'arbitrage par la vidéo

Michel Platini, coprésident du comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde 98, s'est dit « *partisan d'une aide à l'arbitrage par la vidéo* », dimanche 6 octobre, sur Canal Plus. « *Je la préconise pour quelques cas (litigieux), pour vérifier par exemple si la balle est bien entrée dans le but, s'il y a penalty dans la surface de réparation, si un but a été marqué de la main, mais pas pour les fautes courantes comme le hors-jeu. Les arbitres de touche sont là pour cela.* »

Ce souhait ne sera pas applicable pour la prochaine Coupe du monde, puisqu'il « *n'y aura pas de changement de règles* », a précisé l'ancien joueur, par ailleurs membre de la « *task force* » de la FIFA, la Fédération internationale du football. Interrogé sur la présence ou non de grillages autour des stades lors de la prochaine Coupe du monde, le responsable a rappelé que les autorités du football souhaitaient s'en passer. Mais, dans ce cas, « *il faut empêcher les fauteurs de troubles d'entrer dans les stades*, a-t-il affirmé. *Il faut donc une décision politique de l'Etat sur cette question.* »

Les rugbymen agenais restent seuls invaincus grâce à l'entraînement concocté par Daniel Dubroca

La puissance et le dynamisme des avants lot-et-garonnais se sont imposés aux Toulousains

Après six journées de championnat, Agen, qui n'a plus été couronné depuis 1988, reste le seul club invaincu du groupe A1, grâce à sa victoire (29-16) samedi 5 octobre sur Toulouse, au terme d'un match superbe. Pendant un mois, le championnat s'arrête. Agen va désormais s'attaquer à la Coupe d'Europe. Il reçoit samedi 12 octobre le club gallois de Newport. Et Toulouse, le champion en titre, ne s'affole pas de la défaite. Il a fait le pari d'une mise en action plus progressive. Il s'est ménagé, pour relever le défi de conserver le titre européen.

AGEN
de notre envoyé spécial

Un capitaine se doit d'être exemplaire. Depuis le coup d'envoi du championnat de France, Abdel Benazzi traverse les terrains à grandes enjambées, armé de ce seul credo. Contre le Stade toulousain, samedi 5 octobre, il n'a cessé de l'illustrer, en pratiquant irréprochable. Car ce n'était pas tout à fait un match comme les autres. Il portait à l'avance la marque de ces sommets entre grandes puissances, où les affaires d'orgueil et de préséances comptent presque autant que le résultat. Agen brûlait de montrer qu'il n'a rien à envier à Toulouse. Qu'il lui dispute ouvertement, en ce début d'octobre, le titre de meilleure équipe du championnat, en attendant, peut-être, un coup d'Etat au printemps. Toulouse rêvait, à peine secrètement, de rappeler à Agen qui détenait le pouvoir dans le rugby français, et de couper court à ces velléités putschistes.


RUGBY

Benazzi ne pouvait donc être qu'un peu plus que lui-même. Pour que, dans cette querelle, Agen ait le dernier mot. Fallait-il charger ? Il chargeait, malmenant de l'une de ses surpuissantes ruées le coeur de la défense ennemie. Les Toulousains, au bout de ce voyage dans la nuit agenaise, se souviendront de la rudesse de ses muscles, de l'avalanche de ses kilos. Il ne s'accordait pas une minute, pas le moindre répit, tout à son souci de rallier ses coéquipiers à la cause de l'offensive.

FURIA

Il montrait bel et bien l'exemple. Entre Lot et Garonne, Abdel, c'est le grand frère que l'on suit, le vaillant chef de meute d'une génération ardente, le symbole respecté d'une équipe en pleine renaissance. Au détour de l'une de ses démonstration de force, l'incident fut cocasse, presque comique. La rencontre avait pour arbitre un Anglais, M. Stewart. Tout à sa tâche de surveillance, il eut le malheur de croiser la trajectoire du géant Benazzi. Il fut renversé. Le représentant de l'ordre était à terre, relégué un instant au rôle anonyme d'adversaire.

Rien ne résiste à la furia agenaise. Car Abdel Benazzi ne ressemble pas à un héros solitaire. En ce début d'automne, tout Agen pousse, saute et court aux quatre coins du terrain. En bonne tradition de rugby, cela commence devant. Que dire de la puissance et du dynamisme des avants ? Ils ont étouffé les ambitions toulousaines, bousculé les champions de France sur leurs points forts, les touches, les mêlées fermées, les regroupements. Que penser de la vitesse des arrières ? Ils ont à maintes reprises débordé l'armada rouge et noir, composée uniquement d'internationaux. Face au problème posé, les champions d'Europe en titre, modèle inaccessible du rugby français depuis trois saisons, n'ont pas été capables d'offrir une réponse.

Il y a bien quelque chose de changé sur la pelouse du stade Armandie. Comme si l'encadrement et les joueurs avaient retenu la leçon du départ catastrophique de la saison dernière. Grands malades de l'automne, ils avaient frôlé l'élimination. En douze mois, l'équipe est devenue méconnaissable, débarrassée de ses approximations. Daniel Dubroca, l'entraîneur, s'est appliqué à cerner les contraintes physiques du jeu moderne. Il s'est bâti un autre calendrier. Agen a repris l'entraînement, dès le 17 juillet. Chacun a doublé les séances collectives d'un programme individuel, qui fait des joueurs du Sporting les plus affûtés de la compétition, les seuls qui sont encore invaincus, après six journées.

A la préparation réussie s'est ajoutée l'intelligence du recrutement. Malgré l'argent, et la réputation du club, Agen s'est tourné vers des noms plus modestes. Pour remplacer l'irremplaçable, suppléer le départ de Philippe Sella vers l'Angleterre, elle a jeté son dévolu sur deux frères : José et Jean-François Matéo. L'an dernier, les deux attaquants évoluaient à Pamiers, discrète formation du groupe B. Ils avaient pourtant attiré l'attention de plusieurs recruteurs de l'élite. Ils ont choisi Agen. Samedi, José Matéo a inscrit les deux essais de son équipe. Lui et son frère sont naturellement venus à la rencontre de la tradition agenaise de rugby offensif. Elle correspondait à leurs qualités. A Armandie, on aime les grandes envolées, les enchaînements de passes qui font vivre le ballon. Et Daniel Dubroca insiste sur le respect de ces *« valeurs »*, l'état d'esprit imprimé à son groupe. *« Cette année*, précise l'entraîneur, *je dispose d'une bonne vingtaine de joueurs capables de se plier à cette forme de jeu. Cela me permet d'effectuer un roulement, sans jamais remettre en question notre style. »* Les Agenais se sont facilement adaptés aux exigences imposées par les nouvelles règles. Elles privilégient l'attaque. Ils en sont plus que d'autres les bénéficiaires.

Pascal Ceaux

■ **MOTOCYCLISME : Olivier Jacque a remporté le premier** Grand Prix de sa carrière, dimanche 6 octobre, sur le circuit de Rio de Janeiro. La dernière victoire française en 250 cm³ était celle de Jean-Philippe Ruggia, en Espagne, en 1994. Malgré un départ raté sur sa Honda-Tech 3, Olivier Jacque, âgé de 23 ans (*Le Monde* du 5 octobre) a dominé une course marquée par la chute du leader du championnat du monde, l'Italien Max Biaggi. Celui-ci n'a plus qu'un point d'avance sur l'Allemand Ralf Waldmann avant la dernière course de la saison, le 20 octobre, en Australie. – (*AFP*.)

■ **TENNIS : le Russe Evgueni Kafelnikov a battu Arnaud Boetsch** en finale du Tournoi de Lyon, dimanche 6 octobre. Le vainqueur de Roland-Garros s'est imposé (7-5, 6-3). Arnaud Boetsch avait battu en demi-finale le Suédois Thomas Enqvist, son possible adversaire en finale de la Coupe Davis.

■ **BASKET-BALL : Limoges est sorti vainqueur du match contre Pau,** dimanche 6 octobre. Le Limoges-CSP, qui restait sur trois défaites à domicile face à l'Elan Béarnais, a battu Pau (79-77) et se retrouve ainsi coleader du championnat de France avec Villeurbanne, devant Pau-Orthez et Nancy.

■ **GOLF : Colin Montgomerie est assuré du titre de meilleur joueur européen pour la quatrième année** consécutive. Sa quatrième place aux Masters d'Allemagne, dimanche 6 octobre, permet au joueur écossais, âgé de 33 ans, d'atteindre des gains de plus d'un million de dollars en 1996. Il remporte ainsi une nouvelle fois l'Ordre européen du mérite.– (*AP*.)

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France (Pro A)
(Cinquième journée)

Strasbourg-Gravelines	82-61
Le Mans-Nancy	80-63
Evreux-Cholet	72-88
Villeurbanne-Besançon	81-69
Antibes-Montpellier	74-78 a. p.
Chalon-sur-Saône - PSG-Racing	76-86
Levallois-Dijon	66-74
Limoges - Pau-Orthez	79-77

Classement : 1. Villeurbanne et Limoges, 10 pts ; 3. Pau-Orthez et Nancy, 9 ; 5. PSG-Racing, Cholet, Le Mans, Montpellier et Dijon, 8 ; 10. Besançon, 7 ; 11. Strasbourg, Chalon-sur-Saône, Gravelines, Antibes et Levallois, 6 ; 16. Evreux, 5.

CYCLISME

Championnats d'Europe sur piste
● Dames
Classement : 1. Allemagne, 96 pts ; 2. Russie, 92 ; 3. France, 68.

Paris-Tours (253 km)
1. N. Minali (Ita., Gewiss) ; 2. T. Steels (Bel.) m. t ; 3. G. Lombardi (Ita.) m. t ; 4. T. Hoffman (P-B) m. t ; 5. L. Jalabert (Fra.) m. t.

Classement général de la Coupe du monde : 1. J. Museeuw (Bel.), 162 pts ; 2. A. Ferrigato (Ita.), 126 ; 3. M. Bartoli (Ita.), 124 ; 4. S. Zanini (Ita.), 86 ; 5. L. Armstrong (EU), 81.

FOOTBALL

Championnat de France D2
(Treizième journée)

Perpignan-Toulon	1-1
Louhans-Cuiseaux - Red Star	0-1
Charleville-Mulhouse	0-1
Lorient-Epinal	0-0
Valence - Saint-Brieuc	0-1
Beauvais-Châteauroux	0-0
Troyes-Amiens	2-2
Saint-Etienne - Gueugnon	2-1
Sochaux-Le Mans	1-1
Laval-Toulouse	2-1
Niort-Martigues (mardi)	

Classement : 1. Troyes, 22 pts ; 2. Saint-Etienne, 22 ; 3. Châteauroux, 22 ; 4. Toulouse, 22 ; 5. Martigues, 21 ; 6. Red Star, 21 ; 7. Niort, 21 ; 8. Saint-Brieuc, 21 ; 9. Le Mans, 20 ; 10. Sochaux, 20 ; 11. Gueugnon, 19 ; 12. Perpignan, 18 ; 13. Toulon, 17 ; 14. Lorient, 16 ; 15. Laval, 15 ; 16. Amiens, 14 ; 17. Mulhouse, 14 ; 18. Louhans-Cuiseaux, 14 ; 19. Valence, 12 ; 20. Epinal, 12 ; 21. Beauvais, 12 ; 22. Charleville, 7.

Championnat d'Allemagne
(Neuvième journée)

VfL Bochum-Borussia Dortmund	1-0
VfB Stuttgart-SC Fribourg	4-2
Bayer Leverkusen-FC Hansa Rostock	4-1
FC Saint Pauli-Fortuna Düsseldorf	3-0
Borussia Moenchengladbach-TSV Munich 1860	1-0
Schalke 04-Karlsruhe SC	0-1
Arminia Bielefeld-Werder Brême	3-1
Bayern Munich-Hambourg SV	2-1
MSV Duisbourg-FC Cologne	3-0

Classement : 1. VfB Stuttgart, 22 pts ; 2. Bayer Leverkusen, 21 ; 3. FC Bayern Munich, 20 ; 4. SC Karlsruhe, 16 ; 5. Borussia Dortmund, 16 ; 6. FC Cologne, 16 ; 7. VfL Bochum, 15 ; 8. SV Werder Brême, 13 ; 9. Fortuna Düsseldorf, 13 ; 10. Borussia Moenchengladbach, 11 ; 11. SV Hambourg, 10 ; 12. TSV Munich 1860, 10 ; 13. FC Schalke 04, 10 ; 14. FC Hansa Rostock, 8 ; 15. MSV Duisbourg, 8 ; 16. FC St. Pauli, 8 ; 17. Arminia Bielefeld, 8 ; 18. SC Fribourg, 6.

GOLF

Masters d'Allemagne
1. D. Clarke (Irl.), 264 ; 2. M. Davis (G-B), 265 ; 3. P. Broadhurst (G-B), 266.

HANDBALL

Championnat de France (N1)
(Quatrième journée)

Bordeaux-Créteil	23-24
Paris-SG - Pontault-Combault	28-27
Istres-ACBB	27-26
Massy-Dunkerque	21-18
Villeneuve-d'Ascq-Besançon	21-19
Chambéry-Toulouse	23-22
Ivry-Montpellier	32-28

Classement : 1. Ivry, 8 pts ; 2. Créteil, 8 ; 3. Paris-SG, 6 ; 4. Toulouse, 5 ; 5. Bordeaux, 5 ; 6. Chambéry, 5 ; 7. Massy, 4 ; 8. Istres, 4 ; 9. Montpellier, 3 ; 10. ACBB, 2 ; 11. Pontault-Combault, 2 ; 12. Besançon, 2 ; 13. Villeneuve-d'Ascq, 2 ; 14. Dunkerque, 0.

HOCKEY SUR GLACE

Championnat de France (N 1A)
(Sixième journée)

Epinal-Bordeaux	4-8
Brest-Gap	13-0
Grenoble-Reims	1-2
Rouen-Lyon	8-4
Angers - Viry-Châtillon	8-2
Megève-Amiens	1-3

Classement : 1. Brest, 12 pts ; 2. Rouen, 10 ; 3. Amiens, 10 ; 4. Reims, 8 ; 5. Angers, 7 ; 6. Grenoble, 7 ; 7. Bordeaux, 6 ; 8. Lyon, 4 ; 9. Gap, 4 ; 10. Viry-Châtillon, 2 ; 11. Megève, 1 ; 12. Epinal, 1.

MOTOCYCLISME

Grand Prix du Brésil
● 125 cm³ : 1. H. Aoki (Jap., Honda) ; 2. E. Alzamora (Esp., Honda) 42 min 57 s 312 ; 3. M. Tokudome (Jap., Honda) 43 min 7 s 948.
Classement du championnat du monde : 1. H. Aoki (Jap., Honda), 200 pts ; 2. M. Tokudome (Jap., Honda), 177 ; 3. T. Manako (Jap., Honda), 160.
● 250 cm³ : 1. O. Jacque (Fra., Honda) ; 2. R. Waldmann (All., Honda) 43 min 9 s 124 ; 3. J. Fuchs (All., Honda) 43 min 10 s 043.
Classement du championnat du monde : 1. M. Biaggi (Ita., Aprilia), 249 pts ; 2. R. Waldmann (All., Honda), 248 ; 3. O. Jacque (Fra., Honda), 177.
● 500 cm³ : 1. M. Doohan (Aus., Honda) ; 2. A. Crivillé (Esp., Honda) 45 min 57 s 315 ; 3. N. Abe (Jap., Yamaha) 46 min 2 s 052.
Classement du championnat du monde : 1. M. Doohan (Aus., Honda), 301 pts ; 2. A. Crivillé (Esp., Honda), 235 ; 3. L. Cadalora (Ita., Honda), 159.

PATINAGE ARTISTIQUE

Championnats de France
Classement général : 1. M. Anissina-G. Peizerat, 3,0 pts ; 2. S. Moniotte-P. Lavanchy, 3,0 ; 3. B. Pillon-A. Pillon, 6,0.

RUGBY

Championnat de France (Groupe A1)
(Sixième journée)
● Poule 1

Agen-Toulouse	29-16
Béziers-Dax	24-25
Périgueux-Biarritz	12-6
Grenoble-Castres	23-21
Nîmes-Bourgoin	12-21

Classement : 1. Agen, 17 pts ; 2. Bourgoin, 15 ; 3. Toulouse, 14 ; 4. Dax, 12 ; 5. Grenoble, 12 ; 6. Périgueux, 12 ; 7. Béziers, 10 ; 8. Castres, 10 ; 9. Biarritz, 10 ; 10. Nîmes, 8.
● Poule 2

Pau-Narbonne	28-21
Brive-Paris UC	47-18
Colomiers-Toulon	33-7
Perpignan - Bègles-Bordeaux	34-18
Dijon-Montferrand	17-27

Classement : 1. Colomiers, 14 pts ; 2. Montferrand, 14 ; 3. Perpignan, 14 ; 4. Pau, 14 ; 5. Brive, 12 ; 6. Bègles-Bordeaux, 12 ; 7. Toulon, 11 ; 8. Narbonne, 11 ; 9. Paris UC, 8 ; 10. Dijon, 6.

SPORTS ÉQUESTRES

Championnats de France de saut d'obstacles
● Messieurs
1. H. Godignon (*Viking du Tillard*), 0 pt ; 2. M. Robert (*Degina*), 3,18 ; 3. P. Delaveau (*Roxane de Gruchy*), 5,72.

TENNIS

Tournoi de Lyon
● Simple messieurs
Demi-finales : E. Kafelnikov (Rus., n° 2) b. T. Henman (G-B) 6-1, 6-3 ; A. Boetsch (Fra.) b. T. Enqvist (Suè., n° 5) 4-6, 6-4, 6-0.
Finale : E. Kafelnikov (Rus., n° 2) b. A. Boetsch (Fra.) 7-5, 6-3.
Tournoi de Singapour
● Simple messieurs
Demi-finales : M. Chang (EU, n° 1) b. G. Rusedski (G-B) 7-6 (7/5), 6-3 ; J. Stark (EU) b. T. Johansson (Suè.) 3-6, 6-2, 6-4.
Finale : J. Stark (EU) b. M. Chang (EU, n° 1) 6-4, 6-4.

VOLLEY-BALL

Championnat de France (Pro A)
(Troisième journée)

Cannes-Toulouse	3-0
Agde-Poitiers	2-3
Paris UC-Sète	3-2
Avignon-Rennes	3-0
Tourcoing-Nice	3-0
PSG - Racing-Montpellier	3-0
Strasbourg-Tours	2-3

Classement : 1. Cannes, 6 pts ; 2. Poitiers, 6 ; 3. Tourcoing, 5 ; 4. Montpellier, Paris UC et Tours, 5 ; 7. PSG-Racing, 4 ; 8. Agde, 4 ; 9. Nice et Sète, 4 ; 11. Avignon et Toulouse, 4 ; 13. Rennes, 4 ; 14. Strasbourg, 3.

Les « 4 - 14 ans » brûlent les étapes de l'enfance

La transformation du modèle familial a rendu les enfants plus mûrs, moins dépendants, et plus ouvertssur le monde

RÉGINE SIROTA, professeur à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) et chercheur au Centre national de recherche scientifique (CNRS), a eu une idée originale mais parfaitement en phase avec les centres d'intérêt du très sérieux laboratoire de sociologie de l'éducation auquel elle appartient.

Cette mère de famille s'est mis en tête d'étudier systématiquement le déroulement des goûters d'anniversaire auxquels étaient invités ses trois enfants. En effet, ces festivités constituent des *« rites de socialisation »* qui en disent long sur les évolutions de la société des quatre-quatorze ans. Une société qui grandit vite. Plus rapidement, peut-être, que les générations précédentes, si l'on en croit la plupart des spécialistes de l'enfance.

Passé les premières années, au cours desquelles l'encadrement maternel est indispensable – lors de ces premières fêtes, la mère doit par exemple prévoir des *« contre-cadeaux »*, des petits présents destinés à ne pas frustrer les invités –, la présence parentale est, rapidement, jugée encombrante par les jeunes convives.

Dès dix ou onze ans, a pu vérifier Régine Sirota, le gentil goûter comtesse de Ségur fait déjà partie des souvenirs. On tire les rideaux, on branche spots et stroboscope. Les parents, mal à l'aise, sont relégués dans la cuisine ou priés de s'éclipser. En se remémorant l'âge auquel ils ont connu leur première surprise-party, ils prennent la mesure, un peu étonnés tout de même, du décalage qui peut se produire d'une génération à l'autre. Pourtant, le désir d'autonomie de leurs enfants est souvent ambigu. *« La première boum peut être sanglante,* explique Régine Sirota, *Les enfants ne gèrent pas encore bien les relations entre les sexes, ont du mal à s'inviter à danser. A cet âge-là, si leur après-midi n'est pas organisé autour d'activités, ils finissent par s'ennuyer, et ça fait des histoires. »*

Objet de recherche relativement récent, l'étude des nouveaux modes de socialisation est encore balbutiante

Béatrice, maman confrontée à l'expérience de cette « première » alors que son fils n'était encore qu'en fin de primaire, se souvient d'avoir retrouvé une bande de « pré-ados » en train de jouer aux Lego. *« Ils veulent être autonomes alors qu'ils n'en ont pas encore la capacité,* reprend Régine Sirota. *Ils ne sont pas encore stabilisés, un court retour en arrière peut s'opérer. »* On a même vu un garçon de dix ans, vexé d'avoir essuyé les ricanements des copains juste au moment où il venait de trouver le courage d'inviter sa préférée pour un slow, ordonner à sa mère : *« A mon anniv', tu feras des jeux. »*

Les parents se persuadent volontiers que leurs enfants ont tout à gagner de côtoyer rapidement leurs semblables. La conviction, séduisante, que cela les rend plus sociables ôte un peu de leur mauvaise conscience. Confronté à la liste des invités qui grossit d'année en année, on se flatte d'avoir un enfant *« bien intégré ».* Cependant, analyse la sociologue, *« il s'agit en fait d'une plus grande indépendance, pas d'une réelle autonomie sociale. Par une sorte de compensation, la dépendance affective n'est pas moindre et la dépendance matérielle ne disparaît pas non plus ».*

Si, pour les petits, le groupe des enfants de leur âge est de plus en plus important, la cellule familiale reste le premier lieu d'appartenance, la boussole. *« Il s'agit simplement d'un équilibre différent des relations dans les familles, l'adoption de compromis nouveaux entre les deux sphères »*, souligne la sociologue.

Cette prégnance du groupe des *« pairs d'âge »* sur chaque enfant ne fait pourtant que s'étendre. *« A l'école, l'enfant est sensible plus tôt au pouvoir du groupe »*, constate à son tour Sylvie Prieur, directrice du développement chez J.Walter Thompson, une agence de publicité qui, forte de cette évidence, s'est lancée dans une étude sur les petits consommateurs. La conclusion est édifiante : *« Nous nous sommes aperçus qu'en cinq ans les comportements sont descendus d'une tranche d'âge, c'est-à-dire de deux ans »*, assure Sylvie Prieur. L'enfant qui, auparavant, choisissait les céréales de son petit déjeuner à l'âge de neuf ans en préconise désormais l'achat entre sept et huit ans. Entre neuf ans et onze ans, il influence notablement le choix de la prochaine voiture de la famille, de la nouvelle chaîne hi-fi ou de la destination des vacances. *« Jusqu'à l'âge de dix ans, on fait semblant de croire qu'ils sont très en avance par rapport à leurs congénères d'autrefois,* tonne Joël-Yves Le Bigot, président de l'Institut de l'enfant (IED). *S'accrocher à cette idée plaît aux parents. Mais cela ne peut pas être bon dans la mesure où la société s'oppose à une certaine logique : on ne peut pas vouloir des jeunes de plus en plus autonomes de plus en plus tôt si on ne leur reconnaît pas cet acquis plus tard. »*



DESSIN FRANÇOISE ROUSSET

Comment, en effet, convaincre sans heurt un adolescent âgé de quinze ans qu'il vaudrait mieux qu'il se coupe les cheveux quand la mode les décrète longs, alors que depuis qu'il est petit il s'imprègne des normes et des valeurs du groupe des gens de son âge ? Comment faire le tri dans les fréquentations lorsqu'elles déplaisent, alors que l'enfant a toujours établi lui-même la liste des invités à son anniversaire ? *« Les parents n'assument pas, et la société en général non plus »*, lâche M. Le Bigot.

Objet de recherche relativement récent, l'étude des nouveaux modes de socialisation n'en est encore qu'à ses débuts. En tout état de cause, avancer que les capacités des petits d'aujourd'hui sont supérieures à celles de leurs aînés serait oublier que le contexte les pousse à entretenir leurs acquis. *« Les enfants évoluent dans des milieux plus diversifiés, cela affûte leurs connaissances*, avance Fayda Winnykamen, professeur de psychologie du développement et de l'éducation à Paris-V. *Ils ne savent pas se servir de leur cuiller plus tôt qu'avant, mais, à la cantine, ils sont obligés de se prendre davantage en charge : cela met en évidence leurs compétences. »*

Plus ouverts sur le monde extérieur, moins protégés par les parents eux-mêmes, qui ne leur épargnent ni les tensions du couple ni les inquiétudes liées à l'emploi, les enfants d'aujourd'hui bousculent les repères traditionnels. Sans doute rajeuni, l'âge de raison conserve tout de même son caractère hautement subjectif.

Aude Dassonville

Les taxis véhiculent de la publicité

« *United Airlines* » d'un côté, « *Bienvenue à bord* » de l'autre. Six cents taxis parisiens de la compagnie Slota se sont transformés en supports publicitaires mobiles, arborant, du 24 septembre au 8 octobre, le logo d'une grande compagnie aérienne américaine, qui a trouvé là une façon très « *impactante* » de communiquer, jargonnent les responsables de cette campagne publicitaire, car « *en dehors des médias traditionnels encombrés, et particulièrement adaptée à la "cible" visée* ». « *Le taxi est un moyen de transport réservé aux catégories socioprofessionnelles qui ont les moyens de payer 80 francs plutôt qu'un ticket de métro...* », remarque, non sans bon sens, Philippe Deshons, analyste-médias pour la compagnie aérienne United Airlines. Or c'est bien l'avant de l'avion qui rapporte le plus aux compagnies aériennes. « *Nous traquons le cadre,* confirme Marcelle Zeeb, directrice marketing de la compagnie. *6 % des voyageurs rapportent 36 % du chiffre d'affaires. Ce sont les "guerriers de la route", qui voyagent tout le temps, en première classe ou classe affaires.* » Après la presse quotidienne, économique, la télévision du soir, le site Internet, le taxi s'imposait donc. A Londres, United en a « acheté » six cents à l'année pour les peindre à ses couleurs. L'idée d'utiliser les presque quinze mille taxis parisiens pour créer un nouveau et vaste réseau d'affichage n'avait pas manqué, par le passé, d'effleurer quelques publicitaires français de retour des Etats-Unis ou de Londres, mais rares, jusqu'à présent, furent ceux qui parvinrent à décrocher l'autorisation de la préfecture de police de Paris, qui exige un quota minimal de cent taxis. L'ennui, c'est que la moitié du parc de taxis parisiens est constitué d'artisans, et une grosse partie de la seconde moitié de chauffeurs-locataires (le reste étant salarié) que leur employeur ne peut contraindre à accepter de la publicité. Au terme d'une « bataille » de deux années, la société Taxi Pub a contourné tous les obstacles, créant des adhésifs imprimés qui se collent et se décollent facilement sans abîmer la peinture des carrosseries ; sachant surtout convaincre les chauffeurs-locataires de la compagnie Slota en leur offrant « *200 francs pour la quinzaine, soit cinq fois le prix moyen d'une course alors qu'ils n'ont absolument rien à faire* ». « *Si les campagnes publicitaires se succèdent, ce qui risque de se produire puisque nous avons été approchés par de nombreux annonceurs, nous leur fournirons ainsi un treizième mois* », fait valoir le publicitaire. Contacté par d'autres compagnies de taxis et même par des artisans, séduits par l'idée d'un revenu de complément, Taxi Pub table déjà sur un parc de mille taxis volontaires à la fin de l'année. La Mairie de Paris, qui ne se réjouit pas forcément de voir six cents panneaux publicitaires de plus dans la capitale, percevra, comme pour l'affichage, une taxe dont le montant n'est pas encore défini. Pour United Airlines, à qui l'opération a coûté 400 000 francs – beaucoup moins que le prix d'une diffusion télévisé en *prime time* – l'opération est tout bénéfice. D'autant qu'un concours a été organisé (avec deux voyages aux Etats-Unis à la clé) pour inciter les chauffeurs à établir le dialogue avec le passager et lui demander son avis sur la campagne. Les chauffeurs se sont vu adresser un petit courrier avec présentation du jeu... et de United Airlines. Les taxis sondeurs et VRP sont nés.

Pascale Krémer

Amélioration près de la Méditerranée

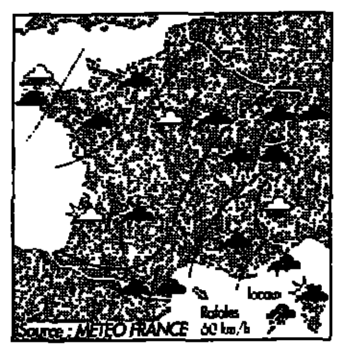
UNE CEINTURE anticyclonique s'étend des Açores à la Russie et protège une grande partie de l'Europe. Deux dépressions se situent de part et d'autre de ces hautes pressions. L'une située sur l'Islande engendre un flux perturbé sur les pays scandinaves, ces zones de mauvais temps ne faisant qu'effleurer l'extrême nord-ouest de la France. L'autre sur la Sardaigne se décale vers l'est, les retours pluvio-orageux associés vont donc progressivement quitter nos régions méditerranéennes.

Mardi, en Bretagne, dans les Pays-de-Loire, en Normandie, dans le Pas-de-Calais et en Flandre maritime, les nuages occuperont le ciel et seront accompagnés de formations brumeuses en matinée. Des pluies faibles aborderont l'ouest de la Bretagne à la mi-journée et progresseront ensuite très vers l'est. Des plaines aquitaines au Limousin, au Centre, au bassin parisien et en remontant vers la frontière belgo-luxembourgeoise, les bancs de brouillard seront peu épais et peu tenaces en matinée, ils laisseront place à une journée agréablement ensoleillée. Des Pyrénées au Massif central, à la région Rhône-Alpes, à la Bourgogne, à la Franche-Comté, à l'Alsace et à la Lorraine, la grisaille sera de mise, mais le temps restera sec.

Quelques éclaircies pourront se dessiner l'après-midi dans la région toulousaine, la moyenne vallée du Rhône, l'Auxois ou l'ouest de la Lorraine. Près de la Méditerranée, l'amélioration se fera sentir par l'ouest : en Languedoc-Roussillon, la couverture nuageuse se morcellera l'après-midi, la tramontane soufflera encore violemment avec des rafales atteignant 90 km/h. En Provence et dans les Alpes du sud, les nuages seront compacts mais les ondées ou orages se raréfieront au fil des heures. Seule la Corse gardera un temps orageux tout au long de la journée. Le vent de nord-est soufflera à 60 km/h entre la Provence et l'Ile de Beauté.

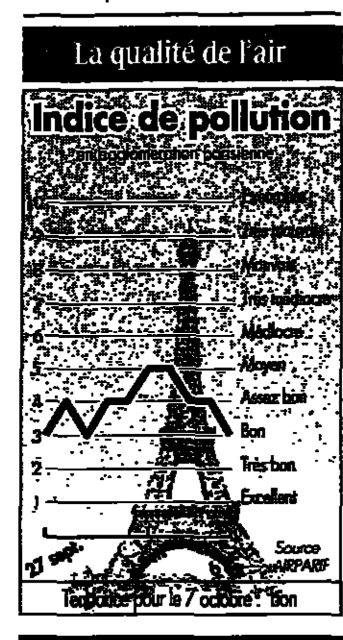
Les températures minimales seront comprises entre 11 et 15 degrés près de la Méditerranée, 9 à 11 près de la Manche et de l'Atlantique, 7 à 9 du Sud-Ouest aux régions de l'est, 3 à 6 des frontières du nord au bassin parisien et au Massif central (localement 0 en Champagne). L'après-midi, il fera en général 15 à 17 degrés, 18 à 22 dans le sud-est.

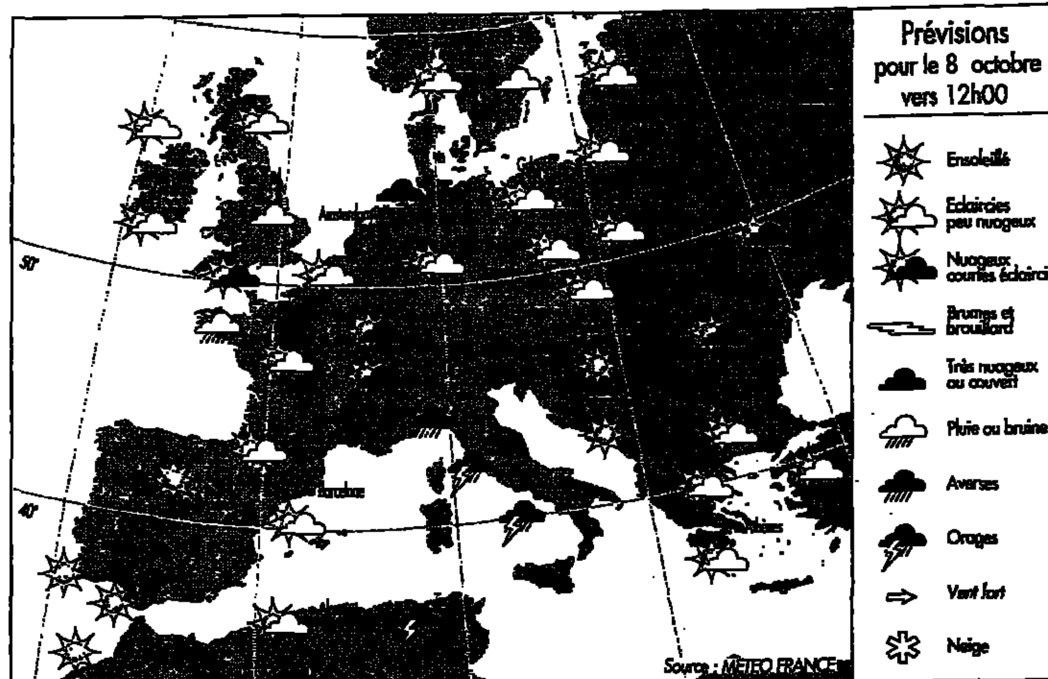
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 8 octobre vers 12h00

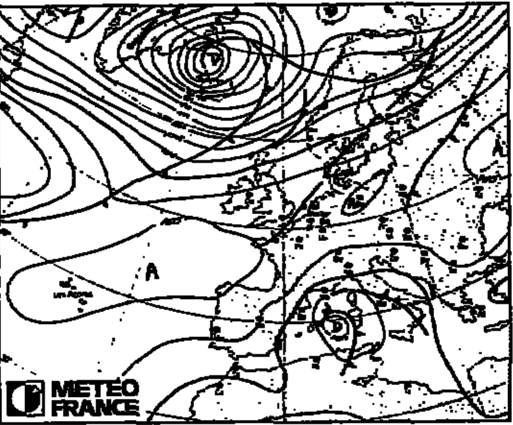
La qualité de l'air



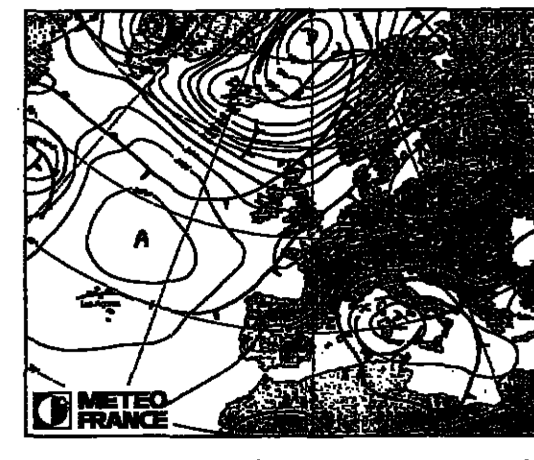


TEMPÉRATURES du 6 octobre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	11/9	TOURS	16/2	CHICAGO	23/11	LISBONNE	22/13	PRETORIA	24/17
AJACCIO	21/14	LILLE	15/4	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	9/6	LONDRES	13/11	RABAT	23/11
BIARRITZ	14/7	LIMOGES	11/5	ALGER	17/11	DAKAR	31/25	LOS ANGELES	22/17	RIO DE JAN.	27/19
BORDEAUX	15/5	LYON	12/10	AMSTERDAM	15/9	DUBAI	36/25	LUXEMBOURG	13/4	ROME	21/13
BOURGES	12/3	MARSEILLE	15/11	ATHÈNES	23/18	DUBLIN	16/13	MADRID	16/4	SAN FRANC.	17/11
BREST	14/12	NANCY	14/7	BANGKOK	35/26	FRANCFORT	13/5	MARRAKECH	27/15	SANTIAGO	24/10
CAEN	13/10	NANTES	14/8	BARCELONE	18/12	GENÈVE	13/9	MEXICO	24/13	SÉVILLE	24/11
CHERBOURG	13/11	NICE	22/17	BELGRADE	19/8	HANOÏ	33/27	MILAN	18/12	ST-PÉTERS.	12/9
CLERMONT-F.	10/8	PARIS	16/6	BERLIN	15/6	HELSINKI	9/8	MONTRÉAL	11/2	STOCKHOLM	14/11
DIJON	14/10	PAU	11/8	BOMBAY	31/26	HONGKONG	30/26	MOSCOU	14/8	SYDNEY	16/13
FORT-DE-FR.	31/23	PERPIGNAN	15/11	BRASILIA	29/20	ISTANBUL	20/17	MUNICH	11/8	TENERIFE	26/22
		POINTE-À-PIT.	32/25	BRUXELLES	15/4	DJAKARTA	31/23	NAIROBI	25/13	TOKYO	23/18
		RENNES	13/10	BUCAREST	16/11	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	30/-	TUNIS	25/15
		ST-DENIS-RÉUNION	27/19	BUDAPEST	19/13	KIEV	16/10	NEW YORK	-/-	VARSOVIE	16/10
		ST-ÉTIENNE	10/8	BUENOS AIRES	22/9	KINSHASA	-/-	PALMA DE M.	17/13	VENISE	16/13
		STRASBOURG	13/9	CARACAS	28/20	LE CAIRE	31/19	PÉKIN	17/4	VIENNE	11/11
		TOULOUSE	13/9			LIMA	-/-	PRAGUE	11/9		




Situation le 7 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Palmarès à Cannes

LE FESTIVAL international du cinéma a pris fin dimanche à Cannes avec l'attribution des récompenses par le jury composé de représentants de toutes les nations. La tâche n'était pas mince puisqu'il fallait distinguer à cet effet entre les quarante-neuf grands films et les quatre-vingt-six courts métrages présentés durant seize jours en quatorze langues différentes.

« La lutte a souvent été chaude mais n'a jamais cessé d'être courtoise », a déclaré à l'issue des délibérations M. Georges Huisman, représentant de la France. On sait que chaque lauréat devait être désigné à la majorité absolue aux deux premiers tours et, seulement au troisième, à la majorité relative : cela donne à penser du nombre de scrutins auxquels il fallut se livrer pour en arriver finalement à établir comme suit la liste des films couronnés par le jury, selon des catégories prédéterminées.

Le Grand Prix international du meilleur film, dont l'attribution n'avait pas été prévue, a été décerné à *La Bataille du rail*, film français dû à René Clément, qui emporte également le Grand Prix international de la mise en scène.

Michèle Morgan se voit décerner, pour l'interprétation qu'elle donne du rôle de Gertrude dans *La Symphonie pastorale*, le titre de meilleur interprète féminine, cependant que Ray Milland est considéré comme le meilleur artiste masculin pour sa création de l'ivrogne Don Birman, du *Lost Week-End*.

Enfin le Grand Prix international artistique du cinéma fondé par l'Association française de la critique a été attribué pour les œuvres présentées dans le cadre du festival au film anglais *Brief Encounter* et pour les films présentés en marge du festival, geste symbolique, au film français *Farrebique*, fâcheusement évincé lors de la sélection.

H. M.
(8 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6925

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Est toujours à la recherche de quelque chose à louer. – II. Petits, ils peuvent être assimilés à des os. – III. Agace quelquefois. Traiter comme du béton. – IV. Ottoman dans son empire. – V. Pas original. Empereur romain. – VI. Peut être mis en banque. Divinité. – VII. Un mot qui prouve qu'on n'a rien inventé. Période. Participe. – VIII. Qui n'était pas attendue. – IX. Très fatigué. – X. Etaient toujours un peu enceintes. – XI. D'un auxiliaire. Militaire (inversé).

VERTICALEMENT

1. Où l'on peut trouver de jolis moutons. – 2. Pourra devenir claire. – 3. Tendance à épargner. Pronom. – 4. Cri de surprise. Est bas sur pattes. – 5. Un rien du tout. Au bout de la ligne. – 6. Utile pour faire ressortir. – 7. Est appelé Bernard quand il est sur le sable. Maître de cérémonies. – 8. Qui devrait être remplacé. Ne fait pas partie des fines herbes. – 9. Où il peut y avoir des os.

SOLUTION DU N° 6924

HORIZONTALEMENT

I. Vin. Médecins. Or. – II. Anomala. Obi. Cru. – III. Yoyo. Cm. Viles. – IV. Uranographes (spécialistes de la description du ciel). Me. – V. Eau. Niobé. Lieur. – VI. Mi. Anes. Rues. – VII. Enchausser. – VIII. Sûr. Isée. Giflai. – IX. Tresse. Miels. Im. – X. Remue. Cernées. – XI. Es. Tarets. Ill. – XII. Etel. Plia. – XIII. Eon. Atèle. Lac. – XIV. Toupie. Etre. ONR. – XV. Aléas. Acharnée.

VERTICALEMENT

1. Vaguemestre. Eta. – 2. In. Rainure. Pool. – 3. Noyau. Crème. Nue. – 4. Mon. Ah ! Suse. Pa. – 5. Mayonnaise. Tais. – 6. Elogieuse. Tête. – 7. Da. Rosse. Cale. – 8. Cab. Semer. Léa. – 9. Compère. Ire. Etc. – 10. Ib (Bi). Urgents. Rh. – 11. Nivelé. Iles. Réa. – 12. Isis. FSE. – 13. Cl. Il. Sillon. – 14. Oremus. Aï. Liane. – 15. Ruser. Simulacre.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 9 octobre

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Monet (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; une œuvre à voir, *Les Quatre Parties du monde soutenant la sphère céleste*, de Carpeaux (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Les portraits du Fayoum*, 12 h 30 ; le paysage hollandais exotique et italianisant, 14 h 30 ; *La Vénus de Milo*, 19 h 30 ; l'Orient et la Bible, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **BAGATELLE** : les plantes d'orangerie (35 F), 14 h 30, entrée ouest du parc devant la grille de Sèvres (Ville de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Odyssée).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des Abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA RUE SAINT-DENIS**, de Saint-Leu à la tour Saint-Jacques (50 F), 14 h 30, sortie du métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

■ ***LE SENTIER*** *et la cour des Miracles* (50 F), 14 h 30, 3, place des Victoires (Frédérique Jannel).

■ **GRAND-PALAIS** : exposition Nara trésors bouddhiques du Japon ancien (55 F + prix d'entrée), 15 heures, à l'entrée de l'expo (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE MARMOTTAN** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Monuments historiques).

■ **LE PANTHÉON** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, devant la caisse à l'entrée côté place du Panthéon (Monuments historiques).

■ **LE VILLAGE D'AUTEUIL** (40 F), 15 heures, 14, rue La Fontaine (Approche de l'art).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (34 F + prix d'entrée), 18 h 30, hall d'entrée (Musées nationaux).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **JAPON.** La compagnie aérienne japonaise All Nippon Airways effectue depuis vendredi 4 octobre deux vols hebdomadaires entre Tokyo et New Delhi. – *(Bloomberg).*

■ **EUROPE.** Le trafic des compagnies membres de l'Association européenne des compagnies aériennes (AEA) a enregistré une hausse de 7,6 % en août par rapport au même mois de l'année dernière. Le trafic intra-européen a progressé de 8,1 %, celui vers l'Extrême-Orient et l'Océanie de 9,1 % et celui vers l'Amérique du Sud de 11,3 %. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK.** Le métro léger de Copenhague, qui sera opérationnel en l'an 2000, comptera 13 stations. Il devrait transporter quelque 35 millions de passagers du centre à l'est de la ville, avec l'aéroport de Kastrup comme destination finale. – *(AFP.)*

■ **HÔTELLERIE.** Le groupe hôtelier français Accor et le groupe américain American Express lancent, le 10 octobre, une carte de paiement internationale comarquée. Baptisée « Compliment », cette carte sera acceptée comme moyen de paiement à travers le monde dans l'ensemble des 23 marques du groupe hôtelier (parmi lesquelles Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis, Formule 1, Etap Hôtel, Europcar, CourtePaille, Lenôtre, l'Arche) et auprès des 4 millions de commerçants affiliés à American Express. Chaque utilisation de la carte entraînera une accumulation de points convertibles en cadeaux. Lancée dans un premier temps en France, « Compliment » pourrait être étendue à quatre pays européens et à un pays situé hors d'Europe d'ici la fin de l'année prochaine. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

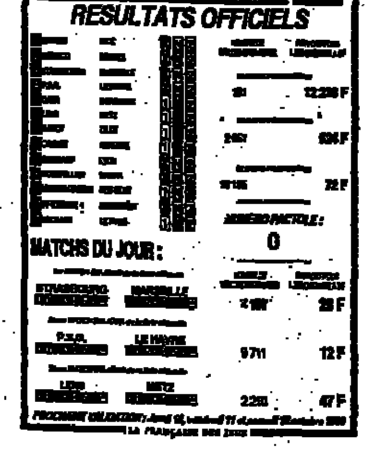
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

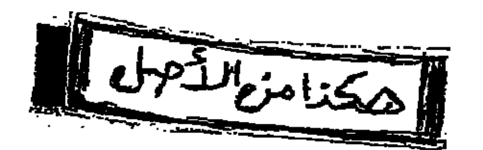
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX

LOTO
1ᵉʳ tirage : 6 16 17 19 25 49 – 2
2ᵉ tirage : 1 16 31 37 40 43 – 44





MODE Après Londres et Milan et avant New York et Tokyo, c'est à Paris que sont montrées les collections de prêt-à-porter féminin de l'été 1997, du 7 au 17 octobre : 86 défilés et 43 présentations sur invitation auront lieu en dix jours. Cette hyper-activité dissimule mal la crise traversée par l'industrie de la mode en France, menacée par la créativité et le dynamisme commercial de Londres, New York et de la zone Asie-Pacifique. ● REI KAWAKUBO (Comme des garçons) a choisi ainsi de présenter son défilé au Musée des arts africains et océaniens, porte Dorée. Vingt ans après l'ouverture de sa première boutique à Tokyo, cette personnalité rebelle et secrète s'affirme plus radicale que jamais. ● LE CARROUSEL du Louvre, inauguré en mars 1994, voit fondre ses effectifs, les couturiers et créateurs lui préférant des ambiances plus intimistes.

Paris, capitale assiégée du prêt-à-porter féminin

Du 7 au 17 octobre, plus de cent trente couturiers présentent les collections de l'été 1997. Un rendez-vous marqué cette année par une grave crise d'identité et la lassitude des grands créateurs

LE MARATHON du prêt-à-porter féminin de l'été 1997 (86 défilés et 43 présentations sur rendez-vous entre le 7 et le 17 octobre) commence sur fond de doutes et de refus : les grands de la mode se retirent de la messe médiatique du Carrousel du Louvre. Yves Saint Laurent, le premier des couturiers à avoir mis en scène la mode comme un spectacle (collection « Opéra », 1976), montrera ses modèles de prêt-à-porter Rive gauche dans ses salons de haute couture ; Azzedine Alaïa, qui refuse de payer ses cotisations à la Chambre syndicale du prêt-à-porter, fixe son rendez vous à janvier ; Martin Margiela annule son défilé ; Rei Kawakubo (Comme des garçons) recrée le mystère des « premières » avec une présentation très privée, réservée à 300 invités, « *pour qu'ils voient mieux les robes* ». La confusion règne, mais le bal aura bien lieu.

Deux mille journalistes du monde entier sont sur place, et les cartons d'invitation pleuvent encore, sans oublier les fax des jeunes créateurs qui se sentent obligés de préciser que le défilé ne durera que vingt-cinq minutes, qu'il commencera à l'heure, etc. Jusqu'à quand Paris pourra-t-elle entretenir cette course à la médiatisation, qui sacrifie ses poulains sur l'autel d'une célébrité sans futur ? « *Etre invité au Carrousel du Louvre, c'est aller au casse-pipe,* affirme t-on chez un jeune créateur échaudé. *La moindre répétition, le moindre spot se monnaie...* »

L'OFFENSIVE ITALIENNE

Beaucoup d'achats ont déjà été effectués à Londres, mais surtout à Milan, où Prada, Gucci, Armani et les autres ont défilé entre le 29 septembre et le 6 octobre. A la tête de l'agence Nomad, Maïmé Arnodin, instigatrice avec Denise Fayolle du concept du « prêt-à-porter » en France, dresse un constat sans pitié. Parlant de Paris, elle évoque « *des tréteaux où chacun vient faire son numéro. Le problème des Français, c'est qu'il n'y a rien derrière, pas de stratégie de produit, ni de communication, pas d'industrie* ». Il aura fallu cinq ans de pourparlers pour que l'usine Mendès fabrique enfin le smoking d'Yves Saint Laurent vendu cet automne à La Redoute. Le succès est là (20 000 ventes prévues), surmontant l'immobilisme d'une profession étriquée, affectée par la peur du changement. C'est d'autant plus dommageable que jamais l'industrie de la mode ne s'est autant mondialisée, n'a autant élargi son influence que ces deux dernières années. « *Notre force, c'est la flexibilité,* affirme Muccia Prada, la *prima donna* des lignes basiques. *Il y a des sociétés qui n'ont pas pu changer de style parce que la fabrication n'a pas évolué. Plus la marque se développe, et plus l'on peut élever la production industrielle dans le sens de la qualité des matières et des finitions. Le dessin ne suffit pas. Ce qui donne l'identité d'un style, c'est l'identité du travail. Un pull-over noir peut devenir nouveau à condition d'être fait différemment.* » L'offensive italienne des années 90 a remis en cause des situations qu'on croyait acquises. Chez Gucci, Tom Ford, directeur artistique d'origine texane, a dépoussiéré, plus que la mode, la conception même de la mode, en termes d'image globale, du produit aux vitrines en passant par les campagnes publicitaires. Il a prouvé que le marketing peut aussi être un art... Pour recycler un style lancé par Yves Saint Laurent – et photographié par Helmut Newton dans *Vogue*, à la fin des années 60 –, il a disposé de moyens considérables : « *C'est un ami,* dit de lui Domenico de Sole, président de Gucci, qui affirme lui donner carte blanche. *On parle ensemble de business. Tout l'intéresse. Il fait partie des actionnaires.* »



Rei Kawakubo (à gauche) et son modèle, Tokyo, septembre 1996 : « Nous avons toujours pensé au Japon que la beauté est plus belle lorsqu'elle ne se voit pas. Il est inutile de montrer sa personnalité à ceux qu'on ne connaît pas. »

© LING FEI

Les fabricants de sacs (Gucci, Prada) sont en train de devenir des géants du prêt-à-porter de luxe, là où l'avenir des bastions de la couture française semble suspendu au poignet de Lady Di : chez Dior, on enregistre une liste d'attente de 5 000 personnes dans le monde pour le petit sac à motifs cannage aux lettres d'or (1994). En 1995, les ventes de maroquinerie ont été multipliées par dix, avec l'apparition du modèle en cuir – d'ailleurs fabriqué en Italie. Une manne pour le géant de l'avenue Montaigne, où, quatre mois avant la célébration de son cinquantenaire, la chaise du successeur de Gianfranco Ferré est encore officiellement vide. Tout se passe comme si les rapports entre un financier et un créateur se limitaient en France à un gros contrat là où les Italiens ajoutent l'enthousiasme d'un projet d'équipe.

Des Italiens qui prouvent aujourd'hui que la mode, encore considérée ici comme la danseuse d'une élite, codifie une nouvelle manière de vivre, de voir, d'acheter, de séduire, et fait découvrir d'abord le regard qu'une société porte sur elle-même. Le style italien, c'est, pour Giorgio Armani, « *une grande considération pour ceux qui achètent des vêtements* ». Le système français a favorisé dans les années 70-80 le « créateur » qui règne sans gouverner, tandis qu'on commercialise sous son nom des sous-produits calamiteux dont il n'a pas idée. « *Les Français avaient perdu le textile. Aujourd'hui, ils perdent leur crédibilité,* explique Philippe Terrien, agent spécialisé dans la mode à Tokyo depuis quinze ans. *Les contrats de licences à tout va, c'est fini. Les Français se sont trop longtemps contentés d'envoyer des croquis partout dans le but de payer leur collection à Paris. Aujourd'hui, les jeunes refusent d'acheter n'importe quoi. Les Italiens en profitent pour envahir le marché.* »

IMAGERIE CARICATURALE

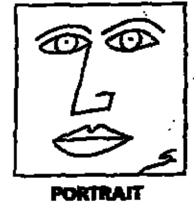
Cette situation coïncide avec un déclin plus vaste, une perte d'influence, notamment en Asie, où la mode française, comme la gastronomie, n'est plus singulière, faute d'avoir su s'adapter pour donner le meilleur de ce qu'on attend d'elle : un style. Seule perdure une imagerie caricaturale liée au passé.

Au Printemps de Shanghaï, les serveuses sont habillées en fausses soubrettes devant des faux Renoir. Trop d'arrogance a figé les gestionnaires de la mode française dans leurs vieilles manières paternalistes et néocoloniales. Jusqu'à l'année dernière, une maison de couture française fourguait à Pékin des invendus de Singapour. Ce mépris ronge l'intérieur d'une profession divisée, affaiblie par des débats sur son statut, ses problèmes de calendrier, tandis que les Italiens, les Américains voyagent, à l'écoute des changements d'un monde qu'ils uniformisent.

En choisissant aujourd'hui de s'écarter du circuit balisé du Carrousel pour présenter leurs collections, les couturiers et les créateurs mettent en lumière la crise d'un système qui a trop longtemps vécu de ses rentes. Il se réduit aujourd'hui à une opération de relations publiques. Deux fronts le menacent : Milan-New York et Londres-Tokyo-Hong Kong-Séoul, où apparaissent des modes plus sauvages, plus radicales, soutenues par de plus grands marchés, en perpétuelle recherche de sang neuf. Paris ouvre peut-être une nouvelle voie : la couture-spectacle est morte, vive la couture vraie ! « *Ce refuge du merveilleux* », *comme le disait Christian Dior*, est plus fort que ceux qui en assument la gestion.

Laurence Benaïm

L'éloge de la radicalité selon Rei Kawakubo



PORTRAIT

CÉLÈBRE ET INCONNUE, insultée, adulée, elle a pris l'habitude de se cacher derrière sa griffe, « Comme des garçons », et de se cantonner à la coulisse. Rei Kawakubo, qui présente ses collections depuis 1981 à Paris, ne vient jamais saluer. Pour la rencontrer, mieux vaut faire le voyage d'Aoyama, le quartier de la mode à Tokyo. Là, on découvrira une silhouette filiforme dans un pantalon chinois ceinturé d'une poigne de fer. Elle a des allures de garde rouge de l'armée des femmes, traversant à grands pas une pièce réservée aux archives. Qu'on se le dise : « *La rétrospective, ce sera après ma mort, seulement.* »

Autour d'elle, les modélistes travaillent dans un silence blanc. Certaines, pendant la période de pré-collection, ne rentrent pas chez elles et dorment à l'hôtel. L'ambiance est celle d'un couvent réchappé du meilleur des mondes. Dans la salle de coupe, les ouvrières sont placées les unes derrière les autres. Elles travaillent sur des mannequins gonflables, pendus. En 1987, Rei Kawakubo exposait ses créations à New York (au Fashion Institute of Technology), entre celles de Madeleine Vionnet et de Claire McCardell. C'était l'époque où ses défilés attiraient plus de 1 500 personnes chaque saison. Elle a habillé la prospérité de noir, et la presse japonaise l'a longtemps rangée dans le « clan des corbeaux ».

GRUNGE AVANT LES AUTRES

Grunge avant les autres, elle a troué la soie, dessiné des vêtements en lambeaux de luxe, européanisés par les créateurs belges. « *Tokyo n'est plus au Japon, mais quelque part en Asie* », dit-elle. A Paris, en mars, contrepoint à la mode formatée et androgyne, elle a présenté ses belles inconnues comme des idoles, des infantes à poulaines et manteaux kimonos de soie. Les rouges et les violets s'enflammaient, au gré des compositions de Yukio Nakagawa, artiste venu de l'ikebana (art floral japonais). Cet excentrique de quatre-vingts ans a signé pour elle des inventions fantasques – comme ces 900 œillets pressés composant un invraisemblable steack géant –, dont les photos sont actuellement exposées dans sa boutique de la rue Etienne-Marcel, à Paris.

Propriétaire de sa marque, diffusée dans 33 pays dans le monde (douze lignes, un chiffre d'affaires de 650 millions de francs), elle dissimule sous sa frange immobile une volonté d'acier. A Milan, le 3 octobre dernier, Muccia Prada en personne, à la faveur de sa « fantaisie freudienne », a semblé lui rendre hommage avec des mélanges de chinoiseries et de vestes militaires. Du « non », Rei Kawakubo a fait une arme suprême. Elle a refusé de poser pour le *New York Times*, parmi toutes les créatrices de mode, les laissant jouer les mannequins. « *Nous avons toujours pensé au Japon que la beauté est plus belle lorsqu'elle ne se voit pas. Il est inutile de montrer sa personnalité à ceux qu'on ne connaît pas.* » Elle a refusé d'exposer ses œuvres au Musée de la mode de Kobé, qui doit ouvrir ses portes l'an prochain, préférant inviter Dan Flavin, Tony Oursler, Gary Hill ou Beverly Semmes, réunis sous la bannière « *Anatomy of Comme des garçons* » : « *Il y a dix ans, la mode était un produit, et l'art était sur les murs. Aujourd'hui, l'art et la mode se rapprochent parce qu'ils reflètent ensemble une expression, une attitude, une rebellion peut-être par rapport à un certain conformisme. Cette vague de vêtements trop basiques, ces purs produits de marketing me font peur. A travers mon travail, je résiste. Je continue à faire ce que je crois, et d'une manière encore plus radicale. Je me sens presque plus libre... Même si j'en souffre, et si je sens qu'être nouveau n'est peut-être plus nouveau. J'admire les Anglais parce qu'ils vont jusqu'au bout d'eux-mêmes. En face de gens forts, je me sens moins seule.* »

L. B.

Cher et froid Carrousel du Louvre

DEUX ANS seulement après son inauguration, le Carrousel du Louvre, central et spacieux (200 millions de francs de travaux), voit fondre ses effectifs : 42 défilés en octobre 1994, 41 en mars 1995, 40 en octobre 1995, 38 en mars dernier et... 30 cette saison. Propriété de la SARI, le Carrousel est un ensemble de quatre salles d'une surface totale de 10 000 mètres carrés et dispose d'équipements impressionnants, comme ces 8 000 projecteurs, 30 000 mètres de tissu ignifugé, 20 000 mètres de câbles et 240 miroirs utilisés cette année. Pendant la période des collections – janvier et juillet pour la haute couture ; mars et octobre pour le prêt-à-porter –, la Chambre syndicale du prêt-à-porter et des couturiers loue ces salles à la SARI et en facture la sous-location aux maisons qui le souhaitent pour un prix qui varie entre 150 000 francs et 270 000 francs. Cet automne seuls quelques grands ont voulu miser encore sur ces espaces difficilement modulables et considérés comme froids : Christian Dior, Issey Miyake, Angelo Tarlazzi (pour son *come back*), Vivienne Westwood ou encore Fred Sathal, jeune Marseillaise new age invitée par la Chambre syndicale.

Les créateurs doivent consentir au Carrousel d'importants efforts financiers pour personnaliser les lieux, la mode d'« auteur », de plus en plus diffusée dans des petites boutiques « pointues » à Paris (Maria Luisa, l'Eclaireur), comme à Tokyo (Space, Révolution...), s'accommodant mal de ces murs blancs. Certains ont donc commencé de faire leur nid éphémère dans d'autres lieux (l'Elysée-Montmartre pour Jean Colonna, Jean-Paul Gaultier et Martine Sitbon, le Lycée Carnot pour Roméo Gigli). D'autres encore profitent de leurs moyens plus modestes pour proposer une nouvelle manière de montrer la mode, moins académique et plus en prise peut-être avec l'époque, comme Eric Bergère, Bertrand Maréchal, Xuly Bet, ou Christophe Lemaire qui a choisi de reconstituer un appartement dans la galerie Nikki Diana Marquardt, mélangeant ses mannequins à des « deejays » et à des amis, et ses vêtements à des meubles, selon un principe qui fait depuis un moment fureur à Londres.

L. B.

Roger Planchon célèbre Marivaux, le libertinage et la philosophie

Le directeur du TNP monte à Villeurbanne « Le Triomphe de l'amour »

Quelques mois après l'Italien Giorgio Strehler, qui n'avait jamais abordé l'œuvre de Marivaux avant de créer *L'Ile aux esclaves* à Milan puis à Paris, Roger Planchon, directeur du TNP, se réconcilie avec un auteur qu'il n'avait pas servi depuis sa mise en scène de *La Seconde Surprise de l'amour*, en 1959. Belles retrouvailles d'un Planchon ici acteur et metteur en scène, avec un texte dont il magnifie le caractère philosophique.

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR, de Marivaux. Mise en scène : Roger Planchon. Avec Nathalie Krebs, Micha Lescot, Alain Payen, Régis Royer, Roger Planchon, Isabelle Gélinas et Claire Borotra. THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE, 8, place Lazare-Goujon, Villeurbanne. Tél. : 78-03-30-30. Jusqu'au 18 octobre. 77 F à 175 F.

VILLEURBANNE
correspondance

La raison d'amour, chez Marivaux, peut se montrer plus impitoyable que la plus féroce raison d'Etat. C'est le cas dans cette comédie où les manœuvres d'une femme éprise dévaste la vie de deux personnes qui se trouvaient malencontreusement sur son passage. Peu importent les détails d'une intrigue où il est question de couronne usurpée et d'héritier légitime caché en forêt. L'important, ce sont les ravages commis par Léonide, princesse travestie en homme pour approcher celui qu'elle aime, sur les cœurs jusque-là préservés d'un philosophe vieillissant et de sa sœur plus très jeune. Avant la fin du IIe acte, elle a fait voler en éclats les prothèses morales qui les faisaient se croire heureux.

Jean Vilar, déjà, puis Luc Bondy et Antoine Vitez (au Piccolo Teatro de Milan) s'étaient intéressés à ce cruel *Triomphe de l'amour* où Marivaux atteint des sommets tout en payant involontairement ses dettes à Molière : don juanisme, misanthropie et tartuferie font florès chez les maîtres, tandis qu'un couple de serviteurs (Arlequin et le jardinier) conjugue les mœurs de Scapin et le parler de Pierrot. Roger Planchon avait trois bonnes raisons de choisir cette œuvre. L'art du langage, d'abord, qui en fait un des sommets de la dramaturgie française : les pièges verbaux ourdis par la princesse sont proprement éblouissants. La hardiesse du libertinage, ensuite, qui déplace le « marivaudage » sur le terrain de Crébillon fils, pas très loin des antichambres de Laclos ou de Sade. L'importance, enfin, accordée à la philosophie, même si c'est aux dépens du philosophe Hermocrate.

COMBATS INTELLECTUELS

Planchon a eu la magnifique idée de souligner libertinage et philosophie en s'aidant de quelques pages complémentaires de l'auteur, afin de rendre plus perceptible la pensée qui s'exprime dans la pièce. Le libertinage, suggéré déjà par quelques étreintes plus que furtives, s'avoue dans deux scènes apocryphes empruntées à une comédie créée quelques mois avant *Le Triomphe* : *La Réunion des amours*, où Cupidon démontre la supériorité du désir charnel sur le sentiment. Ces citations sont enchâssées comme deux rêves que ferait le sage Hermocrate, véritable héros du spectacle.

Car plus encore qu'à la stratégie de Léonide, menteuse redoutablement psychologue, Planchon nous rend sensibles aux combats intellectuels de ce personnage qu'il interprète lui-même. Sans masquer sa défaite finale, il le grandit en l'enrichissant de pensées exposées ailleurs par Marivaux. Les sources de ces emprunts sont *Le Spectateur français* – le journal rédigé par le dramaturge sur le modèle du *Spectator* anglais – ou son feuilleton *L'Indigent philosophe*. Hermocrate médite ici sur l'amour-propre, la propension des hommes à croire aux contes, le caractère illusoire de toute sagesse. Dites par Planchon qui trouve là l'un de ses grands rôles, ces réflexions désabusées ont un accent de vérité qui fait frémir.

Ni cette vérité ni cette charge d'humanité n'alourdissent la mise en scène, une des plus légères et des plus drôles qu'ait réalisées Planchon. Le jeu de tous les acteurs est pétillant d'esprit, de l'Arlequin Micha Lescot à Isabelle Gélinas, parfaite en Dom Juan travesti, et les costumes de Jacques Schmidt et Emmanuel Peduzzi ajoutent à leur panache. Le décor seul a le poids du monumental – Thierry Leproust a imaginé des architectures évoquant une antiquité de convention –, mais certains objets se transforment plaisamment en symboles érotiques. Et si le réalisme en est absent, Planchon compense en faisant circuler des cageots de choux et de pommes : autant que la chair, les nourritures terrestres ont toujours leur place dans sa vision des classiques.

Bernadette Bost

Danse théâtrale d'après l'« Orestie »

Joëlle Bouvier et Régis Obadia refusent de choisir et d'épurer « Les Chiens », qu'ils ont créé à Angers

LES CHIENS, de Joëlle Bouvier et Régis Obadia, Compagnie l'Esquisse/Centre national de danse contemporaine d'Angers (CNDC). Patrick Roudier (conception bande-son). Etienne Milin, Rémi Nicolas (lumières). Ghislaine Ducerf (costumes). GRAND THÉÂTRE D'ANGERS, 12, place Imbach. Reprise les 5, 6, 7 décembre, 20 h 30. Le jeudi, 19 h 30. De 75 F à 130 F. Tél. : 41-87-80-80.

ANGERS
de notre envoyée spéciale

Solo. Un danseur, blond, très jeune, faussement androgyne, tressaute comme un fusillé que les balles auraient raté. L'impact du choc, qui le jette contre un mur, déclenche une cascade de soubresauts. Les bras se font imploration et fureur. Par trois fois, à différents endroits de la scène, le garçon, poussant son mur d'acier, va répéter sa danse de mort. Quinze minutes de bonheur en compagnie d'Eric Grondin.

Pendant ce temps, avec beaucoup d'habileté de mise en scène, un duo s'est installé, et a peu à peu envahi l'espace. Rafaël Pardillo Ibanez et Hanna Hedma, Suédoise d'origine éthiopienne, incarnent le destin. Ils inscrivent à la craie, au sol, sur les murs, sur leurs vêtements, des signes, des flèches, tout un labyrinthe de perdition, des sentiers de guerre et d'amour, d'encerclement, de magie. Danse-t-elle, Electre ? Danse-t-il, Oreste, son frère, sur le point de venger son père ? Qu'importe ! Elle est sorcière. Il se laisse faire. Elle finit par se hisser, debout, sur ses épaules. Tous deux avancent, accrochés au même très long bâton, équipage titubant dont elle est le capitaine. Le cœur de la pièce est là. Il offrait toutes les variations possibles.

Hanna Hedman, nouvelle dans la compagnie, a visiblement inspiré les chorégraphes. Pour son autorité, pour sa beauté fluette, ils ont quitté le baroque expressionniste et se sont risqués en terre d'Afrique. Pour elle, ils ont modelé ce duo d'amulettes qui leur échappe. Prue Lang, l'Australienne, récite d'une voix juste : *« Je suis une femme. Je ne veux pas mourir. »* Quand elle pleure, c'est comme au cinéma, on sent la salle au bord des larmes.

On pourrait sans préjudice couper les vingt premières minutes des *Chiens*, la création que Joëlle Bouvier et Régis Obadia ont présenté à Angers les 3 et 4 octobre. Cette pièce, inspirée de l'*Orestie* d'Eschyle, démarre seulement au moment du solo d'Eric Grondin. Toutes les séquences qui le précèdent forment un exposé de cette danse théâtrale, visuelle, fortement émotive, que les chorégraphes ont développée depuis 1981. *Les Chiens* s'ordonnent autour d'unissons, de duos, de solos : comme s'il fallait que justice règne entre les interprètes. Or, la création, c'est l'injustice, le choix. On a compris en voyant cette pièce ce qu'était la faiblesse de Bouvier/Obadia : ils n'éliminent pas assez et ne trouvent que difficilement le fil qui dégagerait une réelle progression dramatique. Pourquoi n'ont-ils pas vu leur erreur de construction ? Pourquoi faut-il, en France, qu'une chorégraphie dure une heure quand vingt minutes suffiraient à nous rendre heureux ?

Dominique Frétard

DÉPÊCHES

■ **LIVRES : les éditeurs français présents à la Foire de Francfort,** qui s'achève le 7 octobre, ont protesté contre leur installation dans le pavillon le plus éloigné de leurs collègues allemands et contre le fait d'être séparés des Anglo-Saxons, avec lesquels ils partagent d'ordinaire le même pavillon. Ils menacent de ne pas revenir l'an prochain si des modifications ne sont pas apportées à cette organisation. En raison de son expansion et de l'introduction de l'édition électronique, la Foire a subi d'importantes restructurations contre lesquelles s'est élevée Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition, menaçant de ne pas revenir à Francfort l'année prochaine.

■ **EXPOSITION : une statue de Gérard Depardieu en bronze de** 300 kilos et haute de 2 mètres, réalisée par le sculpteur animalier Bernard de Souzy, a été présentée le samedi 5 octobre à la mairie du 20e arrondissement de Paris. Cette œuvre, intitulée *La Force aveugle*, ne cachant rien de l'anatomie de l'acteur, est posée sur un socle en forme de bobine, symbole des films historiques dans lesquels a joué l'acteur, *Cyrano de Bergerac*, *Christophe Colomb* ou *Camille Claudel*.

Arnaud Claass

Deux expositions sont consacrées au photographe : une rétrospective et des œuvres récentes



VOILÀ un photographe pas ordinaire justement parce qu'il montre des choses ordinaires, précaires, banales, à contre-courant de ce qui se fait. Du noir et blanc, des petits formats soigneusement encadrés, des gris subtils, des paysages de villes ou de roches, des nus, des objets indéfinissables, constituent autant de fragments de réalité, des « images mentales » que l'œil ne retient pas, mais qui prennent une ampleur étrange et séduisante sous le regard d'Arnaud Claass. La Maison européenne de la photographie, à côté du tonitruant William Klein, reprend sa rétrospective (1968-1995), présentée au printemps à Arles. La galerie Michèle Chomette, pour sa part, expose des œuvres récentes (1992-1996) sous un titre adéquat : « Précaire ».

★ Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 20 novembre. 30 F.

★ Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orphéon Célesta
Les Amuse-Girls
Espiègles et bouffons, ces joyeux garçons manient avec un égal bonheur saxophone, clarinette, banjo, peigne ou planche à laver. Le répertoire, qu'il soit jazz ou classique, ils le connaissent sur le bout des doigts et l'ébouriffent sans vergogne. On aimerait des textes un peu plus fertiles en surprises mais on est séduit par les astuces de la mise en scène.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 20 h 30, le 8. Tél. : 42-36-37-27. 90 F.

Maurane
Le Grand Rex est un décor de rêve pour Claude Maurane, chanteuse à la voix brillante qui sait composer des atmosphères. Après un album, *Différente*, un peu mélancolique, son retour à la scène lui fournit l'occasion d'extravertir à nouveau ses sentiments avec un punch jamais démenti.
Au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris-2e. Mo Bonne-Nouvelle. 20 h 30, les 8, 9 et 10. De 115 F à 175 F.

Arno
Belge flamand, Arno est l'enfant terrible du rock du nord, champion du parler-franc et de la sincérité aride. Sa version écorchée des *Filles de bords de mer*, d'Adamo, sa vision de la francophonie (*Arno à la française*, chez Delabel) confère à ce natif d'Ostende une place à part dans la chanson européenne.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 heures, le 7. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Semaines du théâtre autrichien
La dixième édition des Semaines du théâtre autrichien a pour thème le « Théâtre de résistance ». Une excellente occasion de découvrir des pièces rares ou inédites : *Le Talisman*, de Nestroy, *Le Jeune Médard*, de Schnitzler, *Nuit italienne*, d'Horvath, *La Réponse*, de Bauer, *La Bataille de Vienne*, de Peter Turrini, *Houlette, bâton et schlag*, de Jelinek, qui seront lues par un groupe de comédiens intéressants : Laurence Février, Roger Mirmont, Maud Rayer, Didier Sauvegrain...
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mo Bastille. 19 h 30, du 7 au 13 octobre. Entrée libre. Réservation obligatoire au 43-57-42-14.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
Film français de Raymond Depardon, (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

ANNA OZ
Film français d'Eric Rochant, avec Charlotte Gainsbourg, Gérard Lanvin, Sami Bouajila, Grégori Derangère, Emmanuelle Devos, Jim-Adhi Limas (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

L'APPARTEMENT
Film français de Gilles Mimouni, avec Romane Bohringer, Vincent Cassel, Monica Bellucci, Jean-Philippe Ecoffey, Monica Bellucci, Sandrine Kiberlain (1 h 56).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
Film finlandais d'Aki Kaurismaki, avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

INDEPENDENCE DAY
Film américain de Roland Emmerich, avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PARTY
Film français de Manoel De Oliveira, avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora (1 h 30).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

LA RENCONTRE
Film français d'Alain Cavalier, avec Florence Malraux, Françoise Widhoff (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE ROI DES AULNES
Film franco-allemand de Volker Schlöndorff, avec John Malkovich, Armin Mueller-Stahl, Gottfried John, Marianne Sägebrecht, Volker Spengler, Heino Ferch (1 h 58).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

URI
Film britannique de Ken Russell, avec Ishai Golan, Terence Stamp, Hetty Baynes, Delphin Forrest, Rachel Elner, Rafi Tabor (1 h 34).
VO : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 7 OCTOBRE

The Rake's Progress
de Stravinsky. Paul Groves (Tom Rakewell), Dawn Upshaw (Anne), Denyce Graves (Baba la Turque), Willard White (Nick), Donald McIntyre (Trulove), Victoria Vergara (Mother Goose), John Duykers (Sellem), London Sinfonietta Voices, Los Angeles Philharmonic, Esa-Pekka Salonen (direction), Peter Sellars (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 19 h 30, les 7, 9 et 12. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 660 F.

Les Noces de Figaro
de Mozart. Hubert Claessens (Figaro), Nicolas Rivenq (le comte Almaviva), Danielle Borst (la comtesse Almaviva), Sophie Marin-Degor (Susanna), Laura Polverelli (Cherubino), Patrick Donnelly (Bartolo), Claudine Le Coz (Marcellina), Stuart Patterson (Don Basilio), La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Pierre Constant (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 19 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 490 F.

MARDI 8 OCTOBRE

Los Angeles Philharmonic
Stravinsky : *Symphonie d'instruments à vent, Symphonie en ut, Symphonie de psaumes, Symphonie en trois mouvements.* London Sinfonietta Voices, Esa-Pekka Salonen (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Ensemble orchestral de Paris
Schubert : *Ouverture D 470, Symphonie nº 9.* Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre op. 64.* Gil Shaham (violon), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30. Tél. : 45-61-53-00. De 60 F à 190 F.

Jean-Marc Luisada (piano)
Haydn : *Variations pour clavier.* Schumann : *Carnaval.* Beethoven : *Variations op. 34, Sonate pour piano op. 109.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Wagner : *Lohengrin, prélude du 1er acte, Wesendonck Lieder.* Bruckner : *Symphonie nº 7.* Gabriela Beckanova (soprano), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 heures. Tél. : 45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Los Angeles Philharmonic New Music Group
Stravinsky : *Cantate, Concerto pour orchestre de chambre «Dumbarton Oaks», Miniatures instrumentales, Octuor.* Anu Komsi (soprano), Paul Groves (ténor), London Sinfonietta Voices, Esa-Pekka Salonen (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Ensemble Musicatreize
Ohana : *Llanto por Ignacio Sanchez Mejias.* Chostakovitch : *Symphonie nº 14.* Marie-Stéphane Bernard (soprano), Lionel Peintre (baryton), Rodolpho de Souza (récitant), Roland Hayrabedian (direction).
Ivry-sur-Seine (94). La Manufacture des Œillets, 25, rue Raspail. Mo Mairie-d'Ivry. 20 h 30. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre.* Sibelius : *Lemminkainen.* Liana Issakadse (violon), Jacques Mercier (direction).
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30. Tél. : 30-96-99-00. De 65 F à 120 F. Le 12 à 20 h 30 à la salle Pleyel. Tél. : 43-68-76-00. Le 13 à 16 h 30 à la Maison de la musique de Nanterre. Tél. : 41-37-94-20.

MERCREDI 9 OCTOBRE

Solistes du Los Angeles Philharmonic
Hindemith : *Quintette pour clarinette et cordes op. 30.* Ravel : *Sonate pour violon et violoncelle.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Orchestre de Paris
Bartok : *Concerto pour violon et orchestre nº 2.* Schoenberg : *Verklärte Nacht.* Viktoria Mullova (violon), Gilbert Varga (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

JEUDI 10 OCTOBRE

La Finta Gardiniera
de Mozart. Par le Studiopéra. Akémi Souchay-Okumura (piano), Claire Levacher (direction), Ruth Orthmann (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mos Goncourt, Belleville. 19 h 30, les 10 et 17 ; 18 heures, les 12 et 19 ; 17 heures, les 13 et 20, jusqu'au 31. Tél. : 48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Quatuor Vogler
Wolf : *Quatuor à cordes.* Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes.* Eduard Brunner (clarinette).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mo Solferino. 20 heures. Tél. : 40-49-47-17. 130 F.

Cyril Huvé (piano)
Liszt : *La Vallée d'Obermann.* Schubert : *Wanderer Fantaisie.* Schubert-Liszt : *Le Chant du cygne.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

VENDREDI 11 OCTOBRE

Cosi fan tutte
de Mozart. Sophie Fournier (Fiordiligi), Laura Polverelli (Dorabella), Sophie Marin-Degor (Despina), Simon Edwards (Ferrando), Nicolas Rivenq (Guglielmo), Patrick Donnelly (Alfonso), La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Pierre Constant (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 19 h 30, les 11, 14 et 16. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 490 F.

SAMEDI 12 OCTOBRE

Fabio Biondi (violon), Rinaldo Alessandrini (clavecin, pianoforte)
Biber : *Sonate pour violon et basse continue nº 1.* Bach : *Sonate pour violon et basse continue BWV 1021.* Benda : *Sonate pour violon et basse continue.* Mozart : *Soate pour violon et piano KV 379.*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Christian Zacharias (piano)
Schubert : *Lieder transcris pour piano, Sonate pour piano D 894.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. 17 heures. Tél. : 42-74-22-77. 90 F.

Orchestre Pasdeloup
Grieg : *Peer Gynt, suit nº 1.* Verdi : *La Forza del destino, ouverture, La Traviata, fantaisie.* Smetana : *La Moldau.* Mendelssohn : *La Grotte de Fingal, ouverure.* Arutunian : *Concerto pour trompette et orchestre.* Berlioz : *Carnaval romain.* Guy Touvron (trompette), Jean-Pierre Wallez (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 17 h 30. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 175 F.

Philippe Cassard (piano)
Wiener : *Retour à Paris.* Martinu : *Les Bouquinistes du quai Malaquais.* Hahn : *Matinée parisienne, Effet de nuit sur la Seine.* Auric : *La Seine au matin.* Sauguet : *Nuit coloniale sur les bords de la Seine.* Mompou : *A l'expo.* Tansman : *L'Autobus imaginaire.* Debussy : *Images pour piano inédites, La plus que lente.* Durand : *Valse op. 83.* Fauré : *Valse-caprice nº 1.*
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 18 heures. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre.* Sibelius : *Lemminkainen.* Liana Issakadse (violon), Jacques Mercier (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30. Tél. : 43-68-76-00. De 40 F à 190 F.

Ensemble Modern
Varèse : *Intégrale, Ionisation.* Varèse-Viola : *Déserts.* Peter Eötvös (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30. Tél. : 42-96-96-94. De 90 F à 160 F.

Tedi Papavrami (violon), Janos Starker (violoncelle), Philippe Bianconi (piano)
Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8.* Schubert : *Trio pour piano, violon et violoncelle D 929.*
Asnières-sur-Seine (92). Salle des mariages. 20 h 30. Tél. : 44-94-28-50. 75 F.

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Elisabeth Leonskaja (piano)
Mozart : *Sonate pour piano KV 331 « Alla turca ».* Beethoven : *Fantaisie pour piano op. 77.* Chopin : *Sonate pour piano op. 58.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Orpheus Chamber Orchestra
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 488.* Bolez : *Incises.* Ligeti : *Cordes à vide, Fanfares.* Schubert : *Quatuor à cordes D 810 « La Jeune Fille et la Mort ».* Gianluca Cascioli (piano).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30. Tél. : 44-84-44-84. 100 F.

François-Henri Houbart (orgue)
Œuvres de Lefébure-Wely, Saint-Saëns, Franck, Vierne, Dupré, Messiaen et Langlais.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 17 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Zoom Top Orchestra
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mos Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 8. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Vincent Artaud/Boris Blanchet Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 8. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Jean-Loup Longnon Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 8 et 9. Tél. : 42-36-01-36.

Tommy Flanagan Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30 et 23 heures, du 9 au 12. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Xavier Richardeau Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 9. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Christian Escoudé Trio
Patrick Fradet Sextet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 heures, le 10. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Gemini Gemini
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 10. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jean-Christophe Beney Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 10. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Henri Texier Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 10, 11 et 12. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Steve Turre
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 40-50-66-98. 140 F.

Guillaume Orti, Pascale Labbe, Pierre Bernard
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 42-87-25-91.

Didier Lockwood Quintet
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 21 heures, le 12. Tél. : 41-37-94-20. De 30 F à 120 F.

Hommage à Chet Baker
Pontoise (95). Cinéma Royal-Utopia, 14, rue Alexandre-Prachay. 21 heures, le 11.

Daniel Humair, Joachim Khun, Jean-François Jenny Clark
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mo Bourg-la Reine. 21 h 30, le 11. Tél. : 46-61-36-67.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Linda Perry
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, le 7. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Alejandro Escovedo
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, du 8 au 12. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Sens Unik
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 19 h 30, le 9. Tél. : 44-92-77-66. 100 F.

Soundgarden
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 9. Tél. : 42-08-60-00. 140 F.

Jon Spencer Blues Explosion
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. 19 heures, le 10. Tél. : 47-00-55-22. De 105 F à 120 F.

Fugees
Zénith, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 19 heures, le 12 ; 19 h 30, le 13. Tél. : 42-08-60-00. 130 F.

Mister Gang, Mad in Paris
Ivry-sur-Seine (94). Petit Chapiteau. 20 heures, le 9. Tél. : 45-15-07-07.

Burning Head, Sales Majestés, Shout
Ivry-sur-Seine (94). Petit Chapiteau. 20 heures, le 10. Tél. : 45-15-07-07.

Assassin, Kabal, Zebda, Saï Saï
Ivry-sur-Seine (94). Chapiteau, Parc des Cormailles. 20 heures, le 11. Tél. : 45-15-07-07.

Kevin Koyne
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 12. Tél. : 69-20-57-04. 90 F.

Willy De Ville
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 19 heures, le 13. Tél. : 69-43-03-03. De 110 F à 140 F.

Fabulous Trobadors, Femmouzes T
Villeneuve-le Roi (94). Centre communal Pierre-Martin, rue du Docteur-Calmette. Mo RER Villeuneve-le Roi. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-15-07-07.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Laloux-Racaille
Théâtre musical de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2e. Mo Opéra. 19 heures, du 8 au 19. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Jane Birkin
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mos Opéra, Madeleine. 20 h 30, du 8 au 12 ; 17 heures, le 13. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 230 F.

Jean Piero
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Châtelet. 22 h 15, du 8 au 19. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Arthur H
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 20 h 30, le 9. Tél. : 42-36-37-27. 120 F. Le 12 à 20 h 30, à Choisy-le Roi. Tél. : 48-90-89-79. Le 11 à 21 heures à Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 39-21-54-90.

Catherine Ribeiro
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mo Trocadéro. 20 h 30, du 10 au 26 ; 17 heures, les 13, 20 et 27. Relâche lundi. Tél. : 47-27-81-15. 160 F.

Les Pires
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, les 10 et 11. Tél. : 47-97-22-22. 30 F.

Premier Symptôme, Gina
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 20 h 30, le 11. Tél. : 42-36-37-27. 60 F.

Véronique Sanson
Palais des sports, porte de Versailles, Paris-15e. Mo Porte-de-Versailles. 20 h 30, le 12. 220 F. Le 11 à 20 h 30 à Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 30-87-07-07. 190 F.

Georges Chelon, Nicolas Villard
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 20 h 30, le 12. Tél. : 42-36-37-27. 90 F.

Tom Novembre, Antoine Tomé
Bonneuil (94). Salle Gérard-Philipe, 2, rue Pablo-Neruda. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-15-07-07.

I Muvrini, Lluis Llach, Pierre Bensusan
Ivry-sur-Seine (94). Chapiteau, Parc des Cormailles. 20 heures, le 12. Tél. : 45-15-07-07.

Michel Legrand, Jean Guidoni, Didier Lockwood
Ivry-sur-Seine (94). Chapiteau, Parc des Cormailles. 17 heures, le 13. Tél. : 45-15-07-07.

Voyage à Saint-Germain-des-Prés, Cora Vaucaire
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 12. Tél. : 45-15-07-07. 100 F.

MUSIQUES DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Brasil Tropical
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mo Gaîté. 15 heures et 20 h 30, les 8, 10 et 12 ; 20 h 30, les 9 et 11 ; 15 heures, le 13. Tél. : 43-27-75-75. De 198 F à 248 F.

Rabih Abou Khalil
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 12. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Kassav'
Mantes-la Ville (78). Salle Jacques-Brel. 20 h 45, le 11. Tél. : 30-92-31-60. 90 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Priscilla Danton, Nicolas Héritier
Incidence, Arsine.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. Mo Saint-Paul. 19 heures, les 7, 8, 9, 10 et 11. Tél. : 42-74-44-22.

Compagnie Larsen
Stéphanie Aubin : *Presto, Subito.*
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. Mo Cité-Universitaire. 20 h 30, les 7, 10, 11, 14, 17 et 18 ; 18 heures, les 12 et 19 ; 17 heures, les 13 et 20. Tél. : 45-89-38-69. 110 F.

Jonathan Burrows
The Stop Quartet.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 7, 9, 10, 11 et 12 ; 16 heures, le 13. Tél. : 42-96-96-94. 90 F.

Notre-Dame de Paris
Marie-Claude Pietragalla. Isabelle Guérin. Kader Belarbi. Nicolas Le Riche. Yann Bridard. Manuel Legris. Laurent Hilaire. Ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. David Garforth : *direction.* Roland Petit : *mise en scène, chorégraphie.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 8, 12, 15 et 21 ; 15 heures, le 20, jusqu'au 11 novembre. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

Alvin Ailey American Dance Theater
Billy Wilson : *The Winter of Lisbon.* Alvin Ailey : *Revelations.* Judith Jamison : *Hymn.*
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9e. Mos Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 8, 9, 10, 11 et 12 ; 15 h 30, le 13. Tél. : 53-32-32-00. De 100 F à 350 F.

Etoiles et ballet de l'Opéra de Paris
Paul Taylor : *Auréole.* Jerome Robbins : *A Suite of Dances.* Angelin Preljocaj : *Annonciation.* Roland Petit : *Le Jeune Homme et la mort.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 9, 10, 11, 14, 16, 17 et 19. Tél. : 44-73-13-00. De 30 F à 270 F.

Compagnie IDA-Mark
Mark Tompkins : *Gravity.*
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. 21 heures, les 9, 10, 11 et 12. Tél. : 49-63-70-58. 120 F.

Compagnie Jean Gaudin
Narcissus, Les Autruches.
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Mo Raspail. 20 h 30, le 10. Tél. : 42-18-56-72. 30 F.

Isabelle Dubouloz
Danses blanches.
Bagnolet (93). Théâtre l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle. Mo Gallieni. 20 h 30, les 11, 12, 15, 16, 17, 18 et 19 ; 16 heures, les 13 et 20. Tél. : 43-62-71-20. 70 F.

Deutsche Telekom prêt à se rapprocher de Leo Kirch

BONN
de notre correspondant

Deutsche Telekom n'exclut pas la création d'une société commune dans le domaine de la télévision payante avec l'entrepreneur de télévision munichois Leo Kirch, indique Ron Sommer, le président de Deutsche Telekom, dans un entretien avec le quotidien économique *Handelsblatt* paru lundi 7 octobre. Après l'échec de ses discussions avec Bertelsmann, le géant de la télécommunication allemande entend ainsi rentabiliser ses investissements dans le câble en mettant ses réseaux à disposition de nouveaux partenaires.

L'acteur le plus puissant de la télévision payante en Allemagne vient pourtant de subir un revers. Le tribunal régional de Munich vient de donner raison aux dirigeants de Premiere – jusqu'ici seule chaîne de télévision payante en Allemagne, détenue par Bertelsmann, Canal Plus et Leo Kirch – qui avaient fait appel à la justice pour empêcher Leo Kirch de diffuser en exclusivité des films de fiction récents à travers son bouquet numérique DF1.

Enfin, selon le quotidien *Berliner Zeitung* du 7 octobre (qui appartient à Bertelsmann), qui fait état de sources judiciaires italiennes, Leo Kirch aurait reçu 500 millions de deutschemarks entre 1994 et 1996 de son partenaire italien, le groupe Berlusconi, afin de jouer le rôle d'homme de paille dans diverses participations financières.

L. D.

Le processus de privatisation de la SFP reste contesté

LBO, soutenue par Havas, a présenté aux salariés son offre de 57 millions de francs, qui préserve 700 emplois, et demande un recours à l'Etat de 900 millions

LES SYNDICATS CFDT, CGC, FO et CGT de la Société française de production (SFP) ont réitéré, dans un texte diffusé vendredi 4 octobre, leur « *stupéfaction* » devant le communiqué du 30 septembre de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, indiquant que les dossiers des trois candidats à la reprise de la société – Global Studios de Walter Butler, LBO de Fabrice Giger et Jacques Cressant, associé à des animateurs-producteurs – devaient être examinés rapidement, afin de permettre au ministre de « *communiquer sa proposition à la Commission de privatisation au plus tard le 10 octobre* » (*Le Monde* du 1er octobre). Dans le même temps, la Commission de Bruxelles a demandé le remboursement des aides de 1,1 milliard de francs versées pat l'Etat.

« *L'impatience du ministre nous laisse à penser qu'il maintient son choix et qu'il continuera à privilégier le dossier Global Studios* » de Walter Butler, « *avant même qu'aient pu être examinées de nouvelles candidatures* », écrivent les syndicats qui s'interrogent en outre sur « *l'utilisation des sommes importantes demandées par Walter Butler* ». Enfin, ils demandent au gouvernement de « *surseoir à l'accélération du processus de privatisation* » et indiquent que le ministère porterait « *la responsabilité du conflit majeur qui s'ensuivrait dans les prochains jours à la SFP, si ce choix était confirmé avant que le CE ne se prononce conformément à la législation en vigueur* ». Ce choix « *organise un coûteux enterrement de l'entreprise aux frais du contribuable* », estiment les syndicats.

De leur côté, les syndicats CFDT, CGC, CGT et FO de la radiotélévision rappellent leur opposition à « *cette opération politique* » s'inscrivant dans un « *contexte d'abandon des responsabilités de l'Etat en matière de culture et de production audiovisuelle* ». Ils indiquent qu'ils « *saisiront immédiatement les tribunaux de tout manquement aux règles définies par le code du travail, si le CE de la SFP n'était pas saisi dans les formes et les délais légaux, d'un projet dont le gouvernement semble être embarrassé* ».

Les trois candidats à la reprise de la SFP doivent être reçus mardi 8 octobre par le ministère de l'économie et des finances. La commission de privatisation du comité d'entreprise, a entendu vendredi 4 octobre le projet de reprise présenté par LBO (groupe Convoy) associé à ITI et Télé-Images (dirigé par Simone Hariri et soutenu par le groupe Havas). Elle devait auditionner, lundi 7, Jacques Cressant, ancien directeur commercial de la SFP qui est associé à des animateurs-producteurs, comme Michel Drucker, Patrick Sébastien et Jacques Martin, et, mardi 8, Walter Butler, qui devrait revoir son plan proposé au mois d'août, en réduisant le nombre de licenciements.

Little Big One (LBO) est une société belge versée dans la prestation de services (plateaux télévision, fabrication d'images par ordinateur, etc.). C'est l'une des filiales du groupe européen Convoy, aux côtés de la société Sparx, qui s'occupe d'habillages et d'effets spéciaux (elle a notamment réalisé ceux de *Pierre et le Loup* pour Capa et Canal Plus), des studios de dessins animés Pixi Box, de la société Mediapegs, qui vend sous licence le logiciel du même nom, et de la maison d'édition de bandes dessinées Les Humanoïdes associés, Convoy projette de lancer une société de production de longs métrages et de téléfilms baptisée Métal Hurlant Productions. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 200 millions de francs.

« FRANCHE INTERVENTION »

Convoy est dirigé par un jeune homme d'affaires (il a trente-deux ans) de nationalité suisse, Fabrice Giger, qui a débuté dans la publicité. Il est associé à Nicolas Berggruen, fils de l'important collectionneur et marchand de tableaux Heinz Berggruen. Pour reprendre la SFP, la filiale LBO du groupe Convoy est alliée à ITI et Télé-Images, société de droits audiovisuels et société de production dirigées par Simone Harari, et dans lesquelles Havas détient respectivement 56 % et 44 %.

Le plan de reprise de LBO prévoit de racheter la SFP pour 57 millions de francs, et un apport financier de l'Etat de 900 millions de francs. Fabrice Giger évoque la suppression de 330 postes nets sur 1 017, mais aussi la création de 30 nouveaux postes. 700 emplois seraient donc préservés dans le cadre de ce projet, qui veut d'abord être « *un plan industriel et non un plan financier* ». « *Il ne s'agit pas d'une intervention timide*, fait remarquer Fabrice Giger, *mais d'une intervention franche dans laquelle intervient le pôle professionnel de Simone Harari et qu'Havas a étudié à fond. L'idée est d'avoir une entreprise qui soit capable d'entrer sur un marché hautement concurrentiel. L'apport demandé à l'Etat ne consiste pas à faire de la trésorerie mais à permettre des investissements* ».

Fabrice Giger projette de créer et de développer les forces commerciales du pôle vidéo, de restructurer le pôle studio en transférant une partie des personnels au pôle production qui doit être « *en phase avec le marché* ». Il prévoit aussi de créer un quatrième pôle, baptisé « nouvelles technologies » qui s'occuperait d'images de synthèse, d'effets spéciaux, etc., qui « *sont maintenant courants mais qui n'existent pas à la SFP* ».

Le jeune entrepreneur envisage la création d'une société holding de droit français, qui regrouperait ses diverses sociétés actuellement installées en France, Belgique et Suisse, et dans laquelle entrerait le groupe présidé par Pierre Dauzier. Avant de déposer son offre à la banque OBC, il a rencontré les salariés de la SFP : « *Des personnels compétents qui ont une vision globale du marché et de leur entreprise. Nous nous sommes retrouvés sur les grands principes.* »

Yves-Marie Labé

■ **PRESSE** : un nouveau mensuel consacré à la culture, *Encore*, vient d'être lancé. Dirigé par le publicitaire Paul Cahierre, le magazine traite aussi bien du théâtre, de la littérature, de la musique et des arts plastiques. On trouve au sommaire du numéro d'octobre André Masson, Brian de Palma, Suzanne Vega, Oscar Wilde... Le rédacteur en chef est Jean-Pierre Saccani, ancien directeur de la rédaction du *Figaroscope*. Vendu 25 francs et tiré à 200 000 exemplaires, le premier numéro a réuni une quarantaine de journalistes, parmi lesquels des chroniqueurs comme Renaud Matignon, Arnaud Viviant, Jean-Louis Ferrier ou le photographe Xavier Lambours.

■ **CÂBLE** : Téva, la chaîne au féminin de M 6, a démarré, dimanche 6 octobre, sur les réseaux câblés de Lyonnaise Communications (Canal 18, à Paris et en région parisienne) avant d'être diffusée par satellite dès le lancement du bouquet TPS, prévu pour la fin de l'année. Les programmes de Téva, qui remplacent désormais ceux de la chaîne américaine d'information en continu CNN – désormais accessible sur le câble avec un supplément de cotisation –, seront « *axés autour de grands rendez-vous thématisés et d'un jeu de multidiffusion souple, qui s'adapte aux modes de vie et aux emplois du temps de toutes les femmes* ». M 6 est le principal opérateur (51 %) de cette nouvelle chaîne thématique, en partenariat avec Hachette Filipacchi presse et le groupe Marie Claire (24,5 % chacun).

■ **AGENCE** : l'agence de presse financière Bloomberg pourrait, selon le *Times* de Londres, faire l'objet d'une OPA lancée par le groupe de communication anglo-néerlandais Reed Elsevier, qui réalise un chiffre d'affaires de 28 milliards de francs dans l'édition spécialisée.

LUNDI 7 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.45 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Le paradis perdu.
15.30 Hôtel. Série. L'homme de l'année.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.00 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Jamais trois sans toi.
18.10 Le Rebelle. Série. Adoption furtive.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invités : Michel Galabru, Jean Alesi. Les sujets : l'aventure du moteur à eau ; Combien rapporte votre voiture à l'Etat ; Les extravagances de l'homme le plus riche du monde... (125 min). 63792200

22.55

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui. Invités : Pierre Mondy, Roland Giraud et Maaike Jansen, Samantha Fox, Chantal Thomass (110 min). 101387
Nagui reçoit ses invités en pyjama, près de son lit, pour une émission qu'il veut faite de complicité, d'humour et de détente.

0.45 Journal, Météo.

0.55 7 sur 7 (rediff.) Invité : Alain Juppé. 1.45 et 2.50, 3.30, 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 1.55 et 3.00, 3.40, 5.05 Histoires naturelles. 4.20 Cas de divorce. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Derrick. Série. Dame d'Amsterdam.
15.00 Le Renard. Le précipice. Série.
16.05 et 5.15 La Chance aux chansons. Le retour de Charles Dumont.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Le démon du jeu. Série.
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Primprenelle lala.
19.25 et 1.45 Studio Gabriel. Invités : Patrick Bruel et Jean Reno.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

DANS UN GRAND VENT DE FLEURS
Feuilleton [4/7] de Gérard Vergez, avec Rosemarie La Vaullée (110 min). 2419874
Guillaume présente Sorenza à sa famille. Le dîner tourne mal et le mariage est retardé.

22.45

C'EST À SUIVRE
Magazine présenté par Claude Sérillon dans le cadre des "lundis de l'information" (90 min). 988378

0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Magazine. Passions. Invités : Boris Schreiber ; Alain Vircondelet ; René de Ceccatty ; Bruno Tessarech ; Gilles Leroy ; Richard Morgiève ; Philippe Bernold (70 min). 1252866

2.20 Eurocops. Le rôle de sa vie. 3.15 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 5.00 Aux marches du Palais. Seznec.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert !
14.35 Laissez-moi mon enfant. Téléfilm de Jerry Thorpe, avec Mariel Hemingway (90 min). 9782649
16.05 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *L'Horreur économique*, de Viviane Forrester.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

ET LA TENDRESSE ? ... BORDEL !
Film de Patrick Schulmann avec Jean-Luc Bideau, Bernard Giraudeau (1978, 95 min). 768200

22.30 Journal, Météo.

23.05

LES OTAGES
Téléfilm de Steven Hilliard Stern, avec Ned Beatty (90 min). 1231620
Un DC-10 est détourné par un groupe de terroristes qui semblent avoir la situation en main jusqu'à ce que les otages ripostent.

0.35 Libre court. *J'ai échoué.* Court métrage de Philippe Donzelot avec Philippe Blanchar (25 min). 9488175

1.00 Capitaine Furillo. Les séquelles. Série. 1.50 Musique Graffiti (20 mn).

La Cinquième

13.00 Légendes vivantes d'outre-mer. 13.30 Demain le travail.
14.00 *Un homme et une femme* ■ ■ Film de Claude Lelouch avec Anouk Aimée (1966, 105 min). 298638
16.00 Gaïa. 16.30 Les Forêt du monde [5/10]. 17.00 Le Tour du monde en quatre-vingts jours (rediff.). *17.30* Alf. *18.00* Un monde nouveau [5/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [21/52] Alerte aux Pieds-Bleus (30 min). 1397
19.30 7 1/2. Russie : le pouvoir malade (30 min). 2228
20.00 La Légende du sport. Documentaire. [6/6] Peak Performance. Boxe : le champion d'Europe des poids moyens, Richie Woodhall (30 min). 7151
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL ■
Film de Laurence Ferreira Barbosa avec Valeria Bruni-Tedeschi (1993, 100 min). 609533
A la suite d'une rupture amoureuse, une femme se livre à une crise de violence. Conduite aux urgences psychiatriques et frappée d'amnésie, elle décide de rester quelque temps à l'hôpital...

22.25

VERSAILLES RIVE GAUCHE ■ ■
Film français de Bruno Podalydès, avec Isabelle Candelier (1991, moyen métrage, 47 min). 6284194
Une nouvelle cinématographique se développant sur un rythme rapide en comédie satirique, à partir d'une situation triviale. Bonheur et jubilation.

23.10 Kinorama. Magazine.
23.20 L'Empire des sens ■ ■ ■ Film de Nagisa Oshima avec Eiko Matsuda (1976, v.o., 104 min). 6296113
1.00 Court-circuit. La Bête, court métrage de Roderyk Charles Montgomery (1994, v.o., 12 min). Antidote, court métrage de Michael Pohl (1995, 16 min). 6855779

1.30 Le Boxeur d'ombres. Téléfilm de Lars Becker, avec Diego Wallraff, Christian Redl (rediff., 75 min). 3776717

M 6

13.25 Le Serment du sang. Téléfilm de Paul Wendkos. (88 min). 5407668
15.05 Drôles de dames. [1/2] Ces dames s'amusent.
16.55 Télé casting. Musique.
17.05 et 3.30 Faites comme chez vous.
18.00 Space 2063. Série. [1/2] Episode pilote. *Année 2063. Les colonies spaciales de la Terre sont attaquées par une civilisation inconnue. La vie d'une unité de Marines pendant la guerre qui s'ensuit.*
18.55 Highlander. Série. L'ombre de la mort.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50

LES TROIS JOURS DU CONDOR ■ ■
Film de Sydney Pollack avec Robert Redford, Faye Dunaway (1975, 112 min). 58261007
Un thriller haletant, fascinant, réalisé et interprété de manière éblouissante.

23.00

L'ENGRENAGE
Téléfilm de Michael Kennedy, avec Gregory Harrison (95 min). 7343281
Poussé par sa maîtresse qui travaille pour des trafiquants de drogue, un agent immobilier abat un policier pendant une transaction. Accablé de remords, il est de plus l'objet d'un chantage exercé par les dealers qui le menacent de remettre l'arme du crime à la police...

0.45 Culture pub.
1.25 Jazz 6. Wayne Shorter Quartet (65 min). 22164798

2.30 Best of The Cure. Musique. 4.15 Fréquenstar. Magazine. Carla Bruni. 5.05 Turbo. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Court toujours. L'Inconnu, d'Ismaël Ferroukhi ; Le Dernier Chaperon rouge, de Jan Kounen ; Joséphine et les Gitans, de Vincent Ravalec.
15.05 TV plus. Magazine (rediff.).
16.00 The Crow ■ ■ Film d'Alex Proyas (1994, 98 min). 3461552
17.40 Surprises.
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

▶ MI-FUGUE MI-RAISIN ■
Film de Fernando Colomo avec Pere Ponce (1994, 98 min). 926552

22.15 Flash d'information.
22.20 Ousmane Sow. Documentaire de Béatrice Soulé (26 min). 876303

22.45

PRÊTRE ■
Film d'Antonia Bird avec Linus Roache (1995, v.o., 105 min). 8062945
Un prêtre catholique d'une paroisse pauvre de Liverpool découvre qu'un autre est en ménage avec sa gouvernante.

0.35 Sinatra : l'anniversaire. Musique (rediff.). *Retransmission du concert du Shrine Auditorium de Los Angeles pour le 80e anniversaire du célèbre crooner.*
1.30 Plein Soleil ■ ■ ■ Film de René Clément (1959, ♦, 113 min). 2001408

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Henri Tomasi, 1901-1971. Le voyageur immobile (1).
20.30 L'Histoire en direct. Les nationalisations d'après-guerre (1).
21.30 Fiction : Premier roman-Première dramatique. Les Dents du Topographe, de Fouad Laroui.
22.40 Accès direct. François Tanguy, metteur en scène de Bataille du Tagliamento, au théâtre de Gennevilliers.

0.05 Du jour au lendemain. Henry Maldiney (Aux déserts que l'Histoire accable). 0.48 Les Cinglés du Music Hall. Journées du 29 et 30 mars 1945 (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Festival International des *Musiques d'aujourd'hui* Musica, de Strasbourg. Donné le 28 septembre, en l'église Sainte-Aurélie, par Le Parlement de Musique, dir. Martin Gester, Noémi Rime, soprano, Ian Honeyman, ténor : Œuvres de Scarlatti, Dazzi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Reverdy : En terre inconnue pour violon, violoncelle et piano, par le Trio Wanderer ; Musiques minutes pour trio à cordes.
23.07 Entre les lignes. Avec la participation de Gilles de Van. Giuseppe Verdi, de Mary Jane Phillips-Matz, traduit de l'anglais par Gérard Gefen.

0.00 La rose des vents. Séville : Saetas de la semaine sainte ; Sévillane, Diego de los santos, chant, Juan Carmona, guitare (extrait du concert donné le 26 mai lors du Festival des Musiques Sacrées de Fès au Maroc. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Henri Dutilleux. Concerto l'Arbre des songes, de Dutilleux, par l'Orchestre national de France, dir. Maazel, Stern, violon ; Trois préludes du Livre II, de Debussy, François, piano ; Daphnis et Chloé, de Ravel, par le New England Conservatory Chorus, la chorale Alumni et l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Munch ; Les Citations, de Dutilleux, Bourgue (hautbois), Dreyfus (clavier), Cazzuran (contrebasse), Balet (percussions) ; Quatuor n° 11, de Beethoven, par le Quartetto Italiano : Scènes de Faust, de R. Schumann, par la Chorale du Festival d'Aldeburgh et l'English Chamber Orchestra, dir. Britten, Harwood et Vyvyan, sopranos, Shirley-Quirk, baryton basse, Pears (Ariel).

22.35 Les Soirées... (Suite). Concert. Enregistré le 23 mars, au théâtre de la Ville, par la Camerata Mediterranea, dir. Cohen. Œuvres de Ventadorn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Questions pour un champion. Invité : le groupe brésilien Carrapicho.
0.00 Concert : Festival Franco (30 min).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).
1.30 Perdu de vue (120 min).

Planète

20.35 L'Examen ou la Porte.
21.30 La Danse du singe et du poisson.
22.10 Au fil des heures... l'hôpital.
23.25 Les Hauts Lieux spirituels français. [1/10] La Salette : un message pour notre temps.
23.55 Opéra sauvage. [1/21] Au début, ce fut la musique.
0.45 Lonely Planet. [24/26] La Turquie (50 min).

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première. Invité : Roland Petit
21.00 Série noire ■ ■ ■ Film d'Alain Corneau (1979, 115 min) 94350378
22.55 ▶ Le J.T.S.
23.25 Concert : Velvet Jungle Sessions : Ruby (45 min). 5188281

France Supervision

19.00 Taratata.
20.10 L'Hiver des grands créateurs.
20.30 La Petite Voleuse ■ ■ Film de Claude Miller (1988, 105 min) 38798755
22.15 Cassiopée.
22.20 Jet Star.
23.20 C'est-à-dire.
0.10 Around Jazz. De Frank Cassenti. [5/5] John Scofield et Pat Metheny (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Famille Cucuroux ■ Film d'Emile Couzinet (1953, N., 85 min) 72920823
21.55 La Griffe du passé ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1947, N., v.o., 95 min) 37569007
23.30 Le Père Goriot ■ Film de Robert Vernay (1944, N., 95 min) 12025823

Ciné Cinémas

20.30 Histoire de garçons et de filles ■ ■ Film de Pupi Avati (1989, v.o., 90 min) 5914020
22.00 L'Homme au complet gris ■ ■ Film de Nunnally Johnson (1956, v.o., 155 min) 90514552
0.35 J'ai engagé un tueur ■ ■ Film d'Aki Kaurismäki (1988, 80 min) 58482088

Série Club

20.45 L'Homme du « Picardie ».
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. Léone.
22.30 Colonel March. Le diable vend son âme.
23.00 Commando Garrison. La sentence de mort.
23.50 Quincy. La supervedette.

Canal Jimmy

20.30 Souvenir – Variétés jeunesse.
21.30 New York Police Blues. Une grande famille.
22.15 Chronique de la combine.
22.20 Outsiders ■ Film de Francis Ford Coppola (1983, 95 min) 79807129
23.55 Vélo.
0.20 Bob Marley and the Wailers. Extraits de concerts enregistrés au Reggae Sunsplash Festival en Jamaïque en 1979 et durant le Uprising Tour à Dortmund (Allemagne) en 1980 (70 min).

Eurosport

17.00 Football.
19.00 Rallye.
20.00 Speedworld.
22.00 Monster Truck.
23.00 Eurogoals.
0.00 Eurogolf.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Ladybird. Film de Ken Loach (1994, 105 min). Avec Crissy Rock. *Drame.*

RTL 9

20.30 Bienvenue au paradis. Film d'Alan Rudolph (1987, 105 min). *Comédie.* 22.15 Transamerica Express. Film d'Arthur Hiller (1976, 115 min). *Aventures.* 0.25 Les Hauts de Hurlevent. Film de Robert Fuest (1970, 100 min). *Drame.*

TMC

20.35 Mister Johnson. Film de Bruce Beresford (1990, 105 min). *Comédie dramatique.*
22.20 Chouans ! Film de Philippe de Broca (1988, 170 min). Avec Philippe Noiret. *Aventures.*

TSR

20.05 Soleil levant. Film de Philip Kaufman (1993, 120 min). Avec Sean Connery. *Policier.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Pauvres gens de Dublin

Au cœur de la soirée consacrée à la belle Irlande, le deuxième volet de « Family », long téléfilm de Michael Winterbottom, noircit clichés et chromos, sans misérabilisme



TOUT AU LONG de l'année, les manifestations organisées dans le cadre de « L'imaginaire irlandais » ont eu le mérite de malmener les chapelets de lieux communs que nous cultivions à propos de ce pays. Dans le seul domaine de la culture, on a brusquement découvert des artistes, des cinéastes et des écrivains en prise sur une réalité autrement plus complexe que les chromos folkloriques auxquels on se référait jusqu'alors.

Arte consacre précisément une soirée thématique à cette culture. Un tour de l'île un peu décousu, introduit (à 21 h 35) par un reportage sur les écrivains irlandais invités d'honneur de la 48e Foire du livre de Francfort, et bouclé (à 0 h 10) par un documentaire sur le peintre Jack B. Yeats (1871-1957), frère cadet du poète. Au cœur de ce *patchwork*, « Family », de Michael Winterbottom, rompt singulièrement avec les *accents festifs de la soirée*. On ne verra hélas que le deuxième volet de ce téléfilm en quatre parties réalisé en 1994 et qui a remporté, outre-Manche, un succès colossal. Le scénario est signé Roddy Doyle, connu pour la *Trilogie de Barrytown* (traduite en France et publiée dans la collection « Pavillons » de Robert Laffont), d'où sont issus les scénarios des *Commitments* (Alan Parker, 1991), de *The Snapper* et *The Van* (Stephen Frears, 1992 et 1996).

Avec « Family », on est loin des vertes collines, des légendes et histoires bon enfant débitées dans les *pubs entre deux whiskeys*. Ce conte-là est d'une cruauté à la mesure des impasses d'une société minée par le chômage et la défiance en un quelconque avenir. Le Dublin de la famille Spencer a le visage de la crise économique et du désespoir, que chacun tente d'amortir à sa façon – trafic, alcool, drogue, abrutissement télévisuel...

« FAIT COMME UN RAT »

Pour traduire la lutte pour la survie de cette famille d'un quartier ouvrier, Michael Winterbottom n'a pas sacrifié au misérabilisme. Aigu, sensible, son regard tient plutôt d'un *Ken Loach façon Raining Stones*, où les pires situations sont constamment allégées par la grâce de l'humour. Un regard profondément humain en somme, qui restitue aux démunis ce que l'exclusion leur dérobe : la dignité.

Comme nombre de grands cinéastes anglais d'aujourd'hui, Michael Winterbottom a fait ses classes à la télévision, où il a débuté en tant que monteur. A vingt-sept ans, en 1988, il passait à la réalisation de plusieurs films, dont deux documentaires consacrés à Ingmar Bergman. Mais c'est en 1995, dans les Festivals de Berlin et de Dinard, qu'il a pris *une dimension internationale* avec *Butterfly Kiss*, sorti en salles en janvier de cette année. Winterbottom va très vite. Alors que *Jude*, un *deuxième long métrage adapté* du roman de Thomas Hardy, était présenté au dernier Festival de Cannes *dans le cadre de la Quinzaine* des réalisateurs, il s'attelait déjà à un autre projet, intitulé *Sarajevo*.

Comme Eunice, la *jeune meurtrière* aux dix-sept tatouages de *Butterfly Kiss*, John Paul Spencer crève *de peur et de solitude. Totalement* perdu, convaincu d'avance qu'il n'y aura jamais de place pour lui dans le *champ du bonheur, mais désespérément* en quête de quelques miettes. John Paul (Barry Ward, formidable) a *treize ans, mais il balade encore* une bouille de minot espiègle ; pathétique dans son affolement à rencontrer *l'approbation des autres*. Piètre collégien en dérive vers les marges. Un peu de frime – fugue, al*cool, fumette, et « super-cassettes pleines de cochonneries »* – pour obtenir, à défaut d'amour, un brin de chaleur et de complicité de la part de ses compagnons de frasques. Chez lui règnent le chômage et les expédients au jour le jour. Deux soirs sur trois, ça hurle et ça cogne ; et John Paul, loin des regards indiscrets, pleure comme un enfant abandonné par tout. *« Je suis fait comme un rat »*, ne cessera-t-il de psalmodier, un nuit d'excès, avant de tomber dans un état comateux.

Valérie Cadet

★ « Family [2] : John Paul », in « Thema : Irlande, l'île au trois *couleurs* », Arte, *mardi 8 octobre*, à 22 h 05 ; rediffusion, samedi 12 octobre à 2 heures.

Pfft ! *par Agathe Logeart*

CE DEVAIT être Guy Drut, ce fut Alain Juppé. Il n'est pas sûr que l'on *ait perdu au change*, mais, tout de même, quelle désinvolture ! Le premier ministre, *donc, une nouvelle fois tira à lui* le fauteuil de « 7 sur 7 » de dessous le postérieur de celui que *l'on nous avait annoncé*.

Il y a quelques mois, déjà, c'est Michel Rocard qui avait fait les *frais du procédé. Un peu comme* si, en cas de chute libre dans les sondages, le premier ministre disposait d'un droit de réquisition sur la principale émission politique de la principale chaîne gé*néraliste* française. Chef du gouvernement, celui-ci ne doit évidemment pas avoir grande dif*ficulté* à *convaincre son ministre* des stades et autres tatamis de s'effacer en sa faveur. Quant à Anne Sinclair, *on se demande si* elle a son mot à dire quand son émission entre dans la composi*tion du plan média de Matignon*.

En tout cas, on ne pourra reprocher à Alain Juppé de ne pas *mouiller sa chemise*. Après les journées parlementaires du RPR au Havre, après le grand oral devant les députés sommés de lui renouveler leur confiance, il a à nouveau chaussé ses bottes de grand communicateur pour nous convaincre que demain devrait chanter si aujourd'hui fait grise mine. Cela devient pénible, cet exercice à répétition de reconquête de l'opinion qu'il s'inflige, et nous inflige par ricochet. Confronté au baromètre de son impopularité, il fait ce qu'il peut pour nous persuader de l'injustice du sort qui lui est fait. Bien sûr, *« comme tout le monde »*, il préférerait être aimé plutôt que *« désaimé »* : le terme est joli sans *doute, mais c'est le vocabulaire* d'un amoureux éconduit qui s'acharne devant les rebuffades *de sa belle. Il a beau multiplier les* gestes de bonne volonté, elle ne veut rien entendre, cette satanée *opinion ! Lui intimer la confiance*, réclamer un peu de temps encore pour la circonvenir, ne fait rien à l'affaire. *La dame détourne* les yeux, lassée de tant de vaine sollicitude. Ce n'est plus avec lui qu'elle veut aller au bal. Le prétendant rame, écope son bateau qui prend l'eau : mais c'est un *naufrage en direct*.

Au chapitre de la désinvolture télévisée, ce n'était pas mal non *plus, le lancement de Téva*, la nouvelle chaîne câblée conçue par les femmes pour les femmes, *sur le canal 18, en lieu et place de* l'américaine CNN. Malheureux câblés qui, en s'abonnant, *croyaient élargir leur horizon et* réviser leurs langues étrangères... Sans crier gare, on leur avait déjà *sucré une chaîne anglaise et une* chaîne allemande. Pfft, voilà que disparaît l'américaine ! Et pour *voir quoi ? Une ribambelle de* dames sautillantes qui parlent toutes en même temps pour nous présenter leur grille de programmes sur l'air de *Salut les copines !* Il paraît qu'il faut que cela soit *« positif et pas chiant »*, chérie-chérie, *« avec des sujets forts, mais pas des trucs pathos horribles » (sic)*. On se croyait à jamais débarrassé de Christine Bravo, et voilà que la télévision remet le couvert avec des imitations : pauvres femmes, quel péché veut-on là leur faire expier ?

MARDI 8 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.45 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Le pouvoir de la volonté.
15.30 Hôtel. Série. La crème fouettée.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.00 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Déprime en prime.
18.10 Le Rebelle. Série. La cavale de Dutch.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LAST ACTION HERO ■ ■
Film de John McTiernan avec Arnold Schwarzenegger (1992, 130 min). 83770088
Un projectionniste donne un billet magique à un jeune cinéphile et lui fait visionner le dernier film d'action de son héros préféré.

23.05

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 7505408
Une famille, toutes générations confondues, réagit à l'actualité et fait part de ses craintes et de ses espoirs en rencontrant des personnalités politiques ou du spectacle.

0.45 Journal, Météo.
0.55 Reportages (rediff.). 1.25 et 2.05, 3.05, 3.45, 4.35 TF 1 nuit. 1.35 et 3.15, 3.55, 5.05 Histoires naturelles. 2.15 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 4.45 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Angoisse. Série.
14.55 Le Renard. Vieux camarades. Série.
16.00 et 5.00 La Chance aux chansons. Le retour de Charles Dumont.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Abus de boisson. Série.
17.55 Hartley coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Chanson de l'échelle.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invités : Gad Elmaleh, Jackie Berroyer.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LA FEMME DE MON POTE ■
Film de Bertrand Blier avec Coluche (1983, 99 min). 2313446
Blier disserte sur le ménage à trois et les femmes briseuses d'amitié. En greluche, Isabelle Huppert est épatante.

22.45

TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. Invitée : Maurane. Avec Pascal Obispo, Michel Fugain, Harry Connick Jr. (60 min). 8314601
23.45 Journal, Bourse, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Actualité du cinéma. Invités : Jackie Berroyer ; Bertrand Tavernier ; Philippe Léotard (80 min). 5717170
1.25 Histoires courtes. Nadine, de Marc Salmon avec Sabine Ball, Catherine Erhardy, Vincent Château. 2.25 Eurocops. Un taxi pour l'enfer. Série. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 4.30 Aux marches du Palais. J.F. Kennedy [1 et 2/2].

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert !
14.35 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. Larousse gastronomique.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS DANS LEURS DRÔLES DE MACHINES ■
Film de Ken Annakin avec Sarah Miles, Stuart Whitman (1965, 125 min). 83762069
En 1910, le directeur d'un grand journal anglais organise, pour des raisons publicitaires, une course aérienne Londres-Paris. Générique avec savoureux dessins de Ronald Searle, effets spéciaux, avions d'époque. A part cela, pas formidable.

23.00 Journal, Météo.
23.30 Couleur pays. Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 37514
1.00 Saga-Cités (rediff.). 1.30 Sidamag (rediff.). 1.45 Capitaine Furillo. L'héritage. Série. 2.35 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.00 Chercheurs d'aventure. [2/12]. 13.30 Demain les jeunes. 14.00 Le Portugal. 15.00 Ozone, cancer du ciel. 16.00 Vaisseau Terre. Air conditionné [5/10]. 16.30 La Magie du climat. La neige. 17.30 Alf. 18.00 Histoire personnelle de la littérature. Proust. 18.15 L'Œuf de Colomb. Le pont. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [22/52] Le bandit manchot, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (30 min). 4359
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. L'escroquerie de la scientologie (30 min). 8330
20.00 Archimède. Paradis d'amour ; parfum ; attraction universelle ; phéromones ; confusion sexuelle (30 min). 3243
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : ALGÉRIENNES, TRENTE ANS APRÈS
Documentaire d'Ahmed Lallem (50 min). 5811595
Trente ans après avoir tourné un film avec des lycéennes d'Alger, Ahmed Lallem en a retrouvé quatre. Elles parlent du temps passé, d'aujourd'hui et de demain. Et du devoir de parole.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : IRLANDE, L'ÎLE AUX TROIS COULEURS
21.36 L'Irlande à la foire aux livres. Reportage (29 min). 100552578
22.05 Family : John Paul. Téléfilm de Michael Winterbottom, avec S. McGinley (1994, v.o., 45 min). 9486514
● Lire ci-dessus.
22.55 Irlande, l'île aux conteurs. Documentaire de B. Dickenberger (v.o., 45 min). 6241243
23.40 Whiskey in the Jar. Documentaire. L'étoffe dont on fait les chansons, de Michael Lorenz (30 min). 5859868
0.10 Les Couleurs de l'Irlande. Documentaire. Le peintre Jack B. Yeats (40 min). 9811064
0.50 Bibliographie.
1.00 L'Ile au trésor ■ ■ Film de Victor Fleming, d'après R. L. Stevenson (1934, N., v. o., 105 min). 3332996

M 6

13.25 Le Prix de la tyrannie. Téléfilm de David Greene, (88 min). 5487040
15.05 Drôles de dames. Série. [2/2] Ces dames s'amusent.
16.55 Télé casting. Musique.
17.00 et 3.50 Faites comme chez vous. Invitée : Véronique Sanson.
18.00 Space 2063. Série. [2/2] Episode pilote.
18.50 Highlander. Chantage. Série.
19.45 et 2.15 Mode 6. Christian Dior.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Une vie de rêve. Série.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les avions.

20.55

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série (110 min). 4189972
Le projet d'Emma. *Matthew semble avoir trouvé chaussure à son pied.*
Le marchand de froid. *Des escrocs sévissent à Colorado Springs.*

22.45

UNE DANGEREUSE HISTOIRE D'AMOUR
Téléfilm de Jerry London, avec Pierce Brosnan, JoBeth Williams (88 min). 3988717
Une psychologue tombe sous le charme d'un professeur de littérature. Mais une de ses malades lui déclare être persécutée par un homme qui ressemble étrangement à celui qu'elle connaît...

0.20 Zone interdite. Magazine présenté par Patrick de Carolis (rediff.).
2.20 Culture pub. Magazine. 2.50 Best of 100% français. Musique. 4.40 Hot Forme. Magazine. 5.05 Sous le signe de l'eau. Documentaire (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Prêtre ■ Film d'Antonia Bird (1995, 105 min). 1782514
15.20 Surprises.
15.30 Pas si vite (rediff.).
15.35 Les Evadés ■ ■ Film de Frank Darabont (1995, 137 min). 1215514
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.

20.35

DANGER IMMÉDIAT ■
Film de Philip Noyce avec Harrison Ford (1994, 136 min). 9359137
Espionnage, affrontements violents et spectaculaires, Harrison Ford en héros intègre.
22.50 Flash d'information.

22.55

MAVERICK ■
Film de Richard Donner avec Mel Gibson (1994, v.o., 122 min). 2007392
Un joueur professionnel parcourt le vieil Ouest en s'arrangeant pour éviter tout affrontement physique. Il se prépare pour un tournoi de poker sur un casino flottant et rencontre une belle joueuse provocante.

1.00 Le Journal du hard. Magazine.
1.05 Devil in miss Jones 5. Film classé X de Gregory Dark (1995, 74 min). 4064712
2.15 Surprises (45 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Henri Tomasi, 1901-1971. Le voyageur immobile (2).
20.30 Archipel médecine. Cancer et chirurgie.
21.30 Grand Angle. (rediff.). Les inventeurs.
22.40 Nuits magnétiques. Sur un air d'opéra (1).
0.05 Du jour au lendemain. Marc Rombaut (Le Chat noir laqué). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 29 et 30 mars 1945 (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *Autour d'Elias Canetti (1) ; 1.57*, Entretiens avec Léopold Sedar Senghor (1) ; 3.58, Représentations de l'ingénieur depuis la Renaissance ; 6.11, Colette Cosnier, écrivain.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du Châtelet. Symphonie d'instruments à vent, symphonie en ut, symphonie de psaumes, de Stravinsky, *par le London* Sinfonietta Voices, dir. Terry Edwards ; Symphonie en trois mouvements, de Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Esa-Pekka Salonen.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Nigg, Saffinen.
23.07 Atout Chœur. Œuvres de Messiaen, Grisey.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de JS Bach, Pujol, Ohana. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 11 mai, au Théâtre de la Ville, par le Quatuor Takács. Quatuor nº 2, de Haydn ; Quatuor nº 15, de Schubert.
22.30 *Les Soirées... (Suite)*. Faust symphonie, de Liszt, par la Chorale du Festival de Tanglewood et l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Bernstein, Riegel, ténor. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 3/10/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des *cinq continents*.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Invitée : Brigitte Bardot (France 2 du 4/10/96).
23.45 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète

20.10 Trinidad, prix Nobel de carnaval.
20.35 La Légende des bateaux volants. [2/6].
21.30 Golda Meir.
22.30 Transantarctica. [2/3].
23.20 Louise Bourgeois.
0.10 L'Examen ou la Porte.
1.05 La Danse du singe et du poisson (45 min).

Paris Première

20.00 et 0.15 20 h Paris Première. Invité : Francis Veber.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 ▶ Le J.T.S.
22.25 Le Blé en herbe ■ ■ Film de Claude Autant-Lara (1953, N., 110 min) 53209663
1.10 Stars en stock (25 min).

France Supervision

20.00 L'Hiver des grands créateurs.
20.20 Ciné Actu.
20.30 Hot Shots. Film de Jim Abrahams (1991, 80 min) 85346069
21.50 Concert : Sonates de Ludwig van Beethoven (100 min). 16404972
23.30 Sur la piste de l'aigle. De Patrick Barberis et Alain Lasfargues.
0.50 Concert : Cheb Mami. (95 min). 65752002

Ciné Cinéfil

20.30 Les femmes accusent ■ Film de Ferreri, Baldi, Macchi, Musso, Maselli, etc. (1962, N., 90 min) 1019214
22.00 Les Démons de l'aube ■ Film d'Yves Allégret (1945, N., 115 min) 3042430
23.55 Rendez-moi ma femme ■ Film de Harmon Jones (1951, N., v.o., 75 min) 78725578

Ciné Cinémas

20.30 *Le Pas suspendu de la cigogne* ■ ■ ■ Film de Théo Angelopoulos (1991, 110 min) 3267476
22.45 D.O.A. : Mort à l'arrivée ■ ■ Film de Rocky Morton et Annabel Jankel (1988, v.o., 90 min) 1639069
22.20 Festival de Deauville 96.
0.15 Gladiateurs ■ Film de Rowdy Herrington (1991, 100 min) 39485595

Série Club

20.45 Les Champions. L'homme de fer.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. Disco.
22.30 Colonel March. Le voeu du silence.
23.00 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. Double meurtre (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui est mort dans l'appartement du dessous.
21.25 Le Fugitif. Le proscrit.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Portrait de Loretta Lynn. De Dawn Hathaway.
23.05 VR5. La cryogénie.
23.55 Earth Two. Arrêt sur image.
0.40 Mister Gun. Jeu dangereux (25 min).

Eurosport

16.00 Tennis. En direct d'Autriche. Tournoi messieurs de Vienne (300 min). 92467156
21.00 Boxe. En direct. Combat poids lourds : *Derrick Banks (E-U) - Auguste N'Gou (Afrique)* (120 min). 492663
23.00 Football.
0.00 Snooker (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 A fond la caisse. Film de Greg Beeman (1988, 90 min). Avec Corey Haim. *Comédie*.
22.00 Sphinx. Film de Franklin J. Schaffner (1980, 115 min). Avec Lesley-Ann Down. *Aventures*.
0.10 Auguste. Film de Pierre Chevalier (1961, N., 90 min). Avec Fernand Raynaud. *Comédie*.

TMC

20.35 *Salammbô. Film de Sergio Grieco* (1959, 100 min). Avec Jeanne Valérie. *Aventures*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
***Signification* des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou* classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MARDI 8 OCTOBRE 1996

Cour des coûts

par Pierre Georges

A QUOI sert la Cour des comptes ? A compter. Cette belle évidence énoncée, on peut reformuler la question. A quoi sert... Et rééditer la réponse. Comme une ritournelle d'automne. Car les pouvoirs de cette *institution restent limités*. Elle ne peut saisir la Cour de discipline budgétaire et financière que si elle découvre, dans sa moisson annuelle, des délits comptables. Pour le reste, notamment les « erreurs de gestion », fussent-elles monstrueuses, elle ne peut que les constater et en *prévenir* les administrations concernées.

Les « erreurs de gestion » – expression pudique pour dire la gabegie et l'incurie – sont légion. Voilà ce qui donne parfois au rapport annuel son côté inventaire à la Prévert. Prenons la piste d'atterrissage arrachée de haute lutte aux pingouins et manchots de terre *Adélie. Le rapport en* fait état. Ce qui a le double avantage de nous apprendre simultanément l'existence de cette piste et son inutilité. 110 millions de francs ont été jetés dans l'Antarctique pour le seul plaisir de troubler les amours et la reproduction des chères petites bêtes. La piste est inutilisable. Et inutile, d'ailleurs. On peut appeler cela une « erreur de gestion ». Ou l'art de prendre le contribuable pour un pingouin de payant.

Prenons l'Etat. Nous tous, en somme. Nous voici totalement ravis d'apprendre que nous faisons dans la grivèlerie téléphonique. Massive et franche. Deux milliards de francs d'ardoise, d'arriérés. L'Etat paie quand il le peut et le veut ses notes de téléphone. A *lui seul*, le *ministère de l'intérieur* doit 1,16 milliard de francs. Sauf à imaginer l'envoi, Place Beauvau, d'un bataillon d'huissiers accompagnés d'autant de commissaires de police pour faire rendre gorge au gérant des lieux, on voit mal ce que France Télécom peut faire. Couper le téléphone à Jean-Louis Debré, peut-être ? L'« erreur de gestion », en tout cas, semble manifeste, établie et délibérée.

Prenons Superphénix, machinerie grandiose à surgénérer surtout du crédit. Au train où vont les choses, les comptables nationaux estiment que la bête aura dévoré, en l'an 2000, autour de 60 milliards de francs. Superphénix renaît ainsi en permanence de *ses échecs. Erreur de gestion ? Mais* non, répètent à l'envi les ministères de tutelle dans leur réponse rituelle : *« Superphénix reste un outil essentiel... voire irremplaçable. »* Et quand on recherche, on ne compte pas. Pas même les années entières d'arrêt, d'incidents, d'inutilité et de dépenses.

Prenons la SNCF, qui fit joujou *avec son Socrate informatique*. Au risque de surpayer, de déstabiliser sa clientèle et de se placer en état de dépendance vis-à-vis de la société qui lui vendit l'outil. La Cour des comptes relève que la SNCF n'en est plus à une erreur de gestion près. Politique tarifaire imprévoyante. Politique d'investissement très approximative avec, pour le TGV-Nord, des *« prévisions de trafic fortement surestimées », « une rentabilité du projet considérablement surévaluée »* et des *« défaillances graves dans l'attribution des marchés »*. La totale.

SNCF aujourd'hui, Crédit lyonnais hier. On veut bien, alors, que l'on parle encore, toujours d'« erreurs de gestion. » Expression pudique, expression conclusive pour masquer les si*nistres majeurs. Mais ne serait-il pas* temps d'imaginer, un jour, en amont, une véritable Cour des coûts prévisionnels, cousine prévoyante et anticipatrice ?

La corruption des notables de la Réunion en procès

Le tribunal examine une douzaine de passations de marchés publics

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre envoyé spécial

Des grands patrons de l'île, un député de Saint-Denis, deux barons métropolitains de la Compagnie générale des eaux, un président de club de football de première division faisant profession de collecteur d'ordures ménagères, une myriade de « seconds couteaux », élus ou chefs *d'entreprises, se succèdent, depuis* lundi 7 octobre, à la barre du palais de justice de Champ-Fleuri. Cette audience correctionnelle, qui s'ouvre après trois années d'enquêtes mouvementées, se présente comme une leçon de choses sur la corruption : pots-de-vin versés pour obtenir le marché de l'eau, financements en coulisses du ramassage d'ordures, remises de mallettes d'argent liquide *pour obtenir l'implantation de* grandes surfaces... Saint-Denis, la plus importante des communes françaises d'outre-mer, concentre ainsi une diversité d'« affaires » représentatives des malversations politico-financières en vogue dans l'Hexagone.

Côté politique, la figure de Gilbert Annette, maire de la ville de 1989 jusqu'à sa démission forcée en mars 1994, toujours député apparenté so*cialiste, se détache des vingt-six pré*venus cités à comparaître dans ce procès. Il lui est reproché, selon l'ordonnance de renvoi, d'avoir sollicité et agréé le versement de plusieurs millions de francs à son équipe municipale aux fins d'attribution de marchés publics. Son adjoint à la mairie, *Jules Raux, ancien* fonctionnaire à la direction départementale de la répression des fraudes, puis trésorier fédéral du PS et président de la commission d'appel d'offres de la municipalité, est poursuivi pour les mêmes motifs. Cet homme aux multiples casquettes se voit en outre reprocher d'avoir monnayé son vote lors des *réunions* de la commission départementale d'urbanisme commercial (CDUC), chargée d'autoriser l'implantation de grandes surfaces sur l'île. C'est d'ailleurs une lettre anonyme dénonçant les « magouilles » de Jules Raux qui est à l'origine des poursuites judiciaires. Quatre autres élus municipaux, dont le président de la chambre de métiers, sont eux aussi dans le camp des prévenus. *Parmi les membres éminents* de la Compagnie générale des eaux appelés à la barre, Guy Dejouany, son PDG de l'époque, est absent : mis en examen le 24 mai 1995 pour « corruption active » par le juge ayant conduit l'ensemble de l'instruction, Jean-Michel Prêtre, M. Dejouany a en effet obtenu un non-lieu total. Ce non-lieu a été prononcé en juillet 1996 par un autre juge d'instruction de la Réunion, Jacques Lameyre, conformément aux réquisitions du ministère public, qui avait considéré, un mois plus tôt, qu'il n'existait pas de charges suffisantes contre M. Dejouany dans ce dossier. Le juge Lameyre avait ainsi donné raison aux dénégations de M. Dejouany, qui af*firmait n'avoir pas été informé* des relations commerciales établies entre ses subordonnés et les municipalités. Entretemps, M. Prêtre a quitté la Réunion et la magistrature, un décret du président de la République daté du 29 mai l'ayant nommé sous-préfet à Langres (Haute-Marne).

Si M. Dejouany est ainsi blanchi, le *directeur général* adjoint de la CGE, en charge de l'eau, Jean-Dominique Deschamps, ainsi qu'un autre directeur de la Compagnie actif à la Réunion, Jean-Pierre Tardieu, chargé de la distribution, seront, eux, jugés par le tribunal correctionnel de Saint-Denis. Il en va de même pour quatre responsables de filiales de la Générale, la CGEA et la SADE, adjudicatrices de divers marchés publics locaux.

Aux rangs des principaux prévenus apparaissent enfin deux des patrons les plus influents de la Réunion : Jacques de Châteauvieux, PDG des Sociétés de Bourbon, représentant d'une lignée d'industriels de la canne à sucre, et François Caillé, dirigeant *de l'hypermarché Continent et* concessionnaire local de Peugeot. Le premier a notamment reconnu avoir versé une somme de 750 000 francs à un intermédiaire agissant auprès de la CDUC en vue de l'implantation d'une grande surface souhaitée par M. de Châteauvieux. Le second a toujours nié, mais l'ordonnance de renvoi a conclu à des charges suffisantes indiquant que M. Caillé a accordé di*vers avantages financiers à des* membres de la même CDUC.

Last but not least, le président du club de football de Montpellier, Louis Nicollin, PDG de la société Nicollin qui a obtenu le marché de la collecte des ordures ménagères à Saint-Denis en 1989, devra convaincre les juges lorsqu'il affirme que son aide financière à la municipalité dyonisienne s'est cantonnée au club de football de la ville. *Le tribunal va, au total*, examiner une bonne douzaine de passations de marchés publics d'apparence frauduleuse réalisées, de 1989 à 1993, sur l'ancienne île de Bourbon.

Erich Inciyan

Controverses autour d'une cellule officieuse

***Préfet de la Réunion entre juillet 1991 et octobre 1992*, avant de devenir patron de la DGSE, Jacques Dewatre aurait mis en place une cellule officieuse destinée à coordonner les moyens de lutte anticorruption sur l'île. Composé de représentants du parquet, de la police et de la gendarmerie, du fisc et de la douane, ce pool aurait continué à être actif après le départ de M. Dewatre, remplacé par le préfet Daniel Constantin. On lui devrait notamment l'initiative des poursuites intentées contre plusieurs hommes politiques de la Réunion, notamment à l'encontre de l'ancien sénateur Eric Boyer (app. RPR), du sénateur Paul Vergès, *président du Parti communiste réunionnais, et de Gilbert An*nette. C'est du moins la conviction des avocats de plusieurs élus poursuivis lundi 7 octobre devant le tribunal de Saint-Denis.**

Médecine : le Nobel revient aux professeurs Peter C. Doherty et Rolf Zinkernagel

LE PRIX NOBEL de médecine *1996 a été décerné* conjointement, lundi 7 octobre, à l'Australien Peter C. Doherty *et au Suisse Rolf* M. Zinkernagel pour leurs travaux sur *« la spécificité de la défense immunitaire à médiation cellulaire »*. Le jury récompense ainsi deux personnalités scientifiques qui ont permis de réaliser d'importants progrès dans la compréhension moléculaire des mécanismes immunitaires. Ils ont notamment aidé à comprendre comment l'organisme humain peut reconnaître un virus *via* les cellules spécialisées.

« Cette découverte a aidé à définir les bases d'une compréhension des mécanismes généraux qui déterminent la capacité du système immunitaire à reconnaître aussi bien les micro-organismes étrangers que les molécules de l'organisme lui-même », souligne le jury de l'Institut Karolinska. Au-delà de leur caractère fondamental, les travaux des lauréats ont eu de nombreux prolongements thérapeutiques dans différentes spécialités médicales. Le professeur Zinkernagel, cinquante-deux ans, dirige le département de pathologie à l'Institut d'immunologie expérimentale de l'université de Zurich. Le professeur Doherty, cinquante-cinq ans, exerce quant à lui au St. Jude's Research Hospital de Memphis (Tennessee).

J.-Y. N.

Stabilité à la Bourse de Paris

LA BOURSE de Paris s'inscrivait en très légère hausse, lundi 7 octobre, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,06 %, à 2 154,05 points.

Le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans s'inscrivait à 5,99 %. La Banque de France a réduit, lundi matin, d'un seizième de point, le taux de l'argent au jour le *jour, ramené de 3,44 % à 3,38 %. Sur* le marché des changes, le dollar faisait preuve de fermeté. Il s'échangeait à 1,5310 mark, 5,1770 francs et 111,50 yens. Le franc était stable vis-à-vis de la monnaie allemande, cotant 3,3820 francs pour 1 deutschemark. La lire italienne restait bien orientée, à 990 lires pour 1 mark.

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de lundi sur une note stable. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture en hausse de 0,06 %, à *21 161,01* points.

La semaine sera marquée par la *publication des statistiques d'inflation* aux Etats-Unis au mois de septembre. Selon les experts, une progression modérée des prix permettrait d'accélérer la détente des taux d'intérêt à long terme américains et aiderait l'indice Dow Jones de la Bourse new-yorkaise à franchir la barre des 6 000 points. Vendredi, il s'était établi en clôture à 5 992,86 points.

En Europe, *les opérateurs at*tendent la réunion du conseil de la Bundesbank, jeudi 10 octobre. Ils estiment peu probable une baisse des taux directeurs de l'institut d'émission allemand à cette occasion.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	07/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle des)	201192	116368011
Total	226276	92659184,70
Castorama Dl (Li)	75864	66697399
Elf Aquitaine	144648	58344225,60
UAP	530303	58152039,20
L'Oreal	26295	48062562
LVMH Moet Vuitton	38633	43429040
Air Liquide	51725	40813306
Carrefour	12995	38126149
Alcatel Alsthom	84289	36830106,60

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/10	% 03/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4400	−0,05	325	349
Ecu	6,4660	+0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1825	+0,05	4,8800	5,4800
Belgique (100 F)	16,4365	−0,03	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,6600	−0,05	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4060	−0,25	3,1600	3,6600
Danemark (100 krd)	88,2600	−0,08	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,2830	−0,06	7,9000	8,6500
Gde-Bretagne (1 L)	8,1040	−0,18	7,6700	8,5200
Grèce (100 drach.)	2,1490	+0,07	—	[illegible]
Suède (100 krs)	78,2800	−0,28	71	81
Suisse (100 F)	412,1600	−0,29	399	423
Norvège (100 k)	79,5600	−0,08	74	88
Autriche (100 sch)	48,1110	−0,05	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	4,0210	−0,02	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3450	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8163	+0,14	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,6455	−0,19	4,4400	4,7900

PARITES DU DOLLAR

	07/10
FRANCFORT : USD/DM	1,5315
TOKYO : USD/Yens	111,7500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,40	5,93
Allemagne	3,06	6,83
Grande-Bretagne	5,75	7,45
Italie	8,19	8,42
Japon	0,44	2,83
Etats-Unis	5,13	6,59

MATIF

Echéances 04/10	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 96	159485	[illegible]
Mars 97	3153	125,26
Juin 97	33	124,18
Sept. 97	—	[illegible]

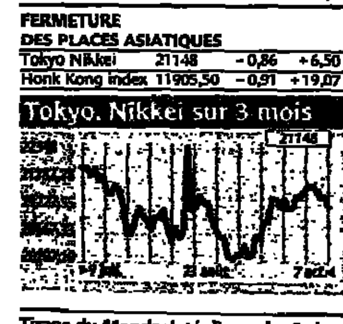
BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 7 octobre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21148	−0,86	+6,50
Honk Kong index	11905,50	−0,91	+19,07

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/10	Var. en % 03/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2152,69	+0,78	+15
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+17,29
Milan MIB 30	—	—	+16,64
Francfort Dax 30	2651,78	+0,20	+18,98
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−0,01
Madrid Ibex 35	—	—	+15,74
Amsterdam CBS	—	—	+23,48

Tirage du *Monde* daté dimanche 6 - lundi 7 octobre 1996 : 551 050 exemplaires. 3

■ **DANSE : la préfecture du Var vient de publier** les conclusions *d'un audit qu'elle avait demandé* en juin sur la gestion du Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon. Le maire (FN) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, avait exigé au printemps que soit mis fin à la mission de Gérard Paquet, directeur du TNDI, en raison du *« caractère irrégulier »* du fonctionnement de l'association. L'audit a conclu *« à la bonne tenue des comptes »* et au *« respect du cahier des charges »*. Le tribunal des référés de Toulon doit, pour sa part, statuer sur ce dossier le 15 octobre.

■ **TERRORISME.** Un attentat au lance-roquette a été commis dans la nuit du 5 au 6 octobre contre un club de motards *« Hells Angels »* à Copenhague (Danemark). Il a coûté la vie à deux personnes et en a blessé dix-neuf. – *(AFP.)*

■ **ELF.** La compagnie pétrolière française a cédé, lundi 7 octobre, sa participation de 2,9 % – qui valait 975 millions de francs au cours de Bourse actuel – dans Suez à Electrafina, filiale de la société belge Groupe Bruxelles-Lambert.

M. Chirac annonce la création d'un grand musée des arts « primitifs »

LE PRÉSIDENT de la République a annoncé, lundi 7 octobre, au cour d'un comité interministériel, la création du grand musée de l'homme, des arts et des civilisations, qu'il souhaitait depuis longtemps. Ce dernier regroupera, dans l'aile Passy du Trocadéro, les collections du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (actuellement à la porte Dorée) et une partie de celles du Musée de l'homme, qui sont déjà sur place. Cet établissement remplira une double mission : la présentation des collections et des recherches. *Cette décision, préparée par une commission présidée par* Jacques Friedmann (*Le Monde* daté 15-16 septembre), continue de susciter de vives polémiques au sein du Muséum d'histoire naturelle.

Le pape va subir une sixième intervention chirurgicale

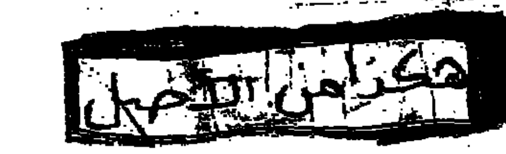
JEAN PAUL II est entré dans la soirée *du dimanche 6* octobre à la polyclinique Gemelli, dans le nord de Rome. Après divers examens préopératoires il subira, mardi 8 octobre, une intervention de chirurgie digestive due, officiellement, à une inflammation de l'appendice. Depuis le 13 mai 1981, date de l'attentat, place Saint-Pierre, commis par le terroriste turc Ali Agça, c'est la sixième intervention chirurgicale subie par Jean Paul II.

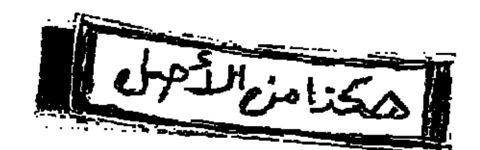
De quel mal souffre le pape ? Le *docteur Giorgio Ribotta, qui a signé* à la mi-septembre le dernier bulletin médical de Jean Paul II a qualifié de *« fantaisistes »* les informations selon lesquelles le pape souffrirait d'une tumeur du côlon. C'est pourtant l'hypothèse la plus généralement avancée par les meilleurs spécialistes de chirurgie digestive. En juillet 1992, le pape avait subi une intervention chirurgicale au cours de laquelle *on avait pratiqué* l'ablation d'une tumeur du côlon. Le Vatican avait alors indiqué que le volume de cette tumeur était celui d'une *« grosse orange »* et qu'elle était de nature *« bénigne »*. Or, depuis un an, Jean Paul II a souffert de crises qui l'ont obligé à cesser brutalement toute activité.

Il n'est pas rare, quelques années après la première intervention, que l'on assiste a une récidive tumorale ou à une extension cancéreuse de la lésion initiale. Les examens à visée diagnostique ont ici leurs limites et seule l'ouverture de l'abdomen permet de faire un bilan précis et de guider le geste chirurgical.

Le 6 octobre, place Saint-Pierre, lors de la prière de l'*Angelus*, Jean *Paul II a demandé* aux 30 000 fidèles présents de prier pour lui. Il semblait assez *éprouvé* par une cérémonie de plus de deux heures au cours de laquelle il a notamment béatifié treize paysans polonais « uniates », tués en 1874 par l'armée du tsar après s'être opposés à l'occupation de leur église par des orthodoxes.

Jean-Yves Nau





Le Monde des INITIATIVES

MARDI 8 OCTOBRE 1996

MÉTIERS

L'alimentaire manque de main-d'œuvre



ILLUSTRATIONS JOËLLE JOLIVET

Les professionnels du commerce ont du mal à recruter des jeunes bouchers ou poissonniers, alors que la pâtisserie reste plus attractive

LA voix grave et posée, Julien, seize ans et demi, raconte son passage dans la vie professionnelle. Alors qu'il redouble sa quatrième, il doit trouver une entreprise pour faire un stage de découverte. Son père, un restaurateur, décide de prendre les choses en main et lui trouve un stage de boulangerie-pâtisserie. C'est la révélation. Aujourd'hui, à l'issue de sa première année de préparation au CAP de pâtissier, Julien ne regrette pas de quitter l'école, qui ne l'inspirait guère, pour ce qui est devenu une passion. « *Faire un décor, c'est un plaisir. C'est une manière de s'exprimer. Il y a des gâteaux qu'on reproduit à l'identique, mais sur les tartes aux fruits je peux faire tout ce que je veux, pourvu que ce soit beau.* » Un travail d'artiste, de créateur. Les horaires de travail pourtant contraignants (4 heures-13 h 30) ne le rebutent pas. Après son CAP, il envisage de parfaire sa formation avec un brevet de maîtrise (BTM). Plus tard, il ouvrira un commerce, une boulangerie-pâtisserie. Il s'occupera des gâteaux et il engagera quelqu'un pour le pain. Une vie toute tracée.

Son copain Fabien n'a pas tiré les mêmes leçons d'une expérience quasi identique. Le stage lui a beaucoup plu, mais de là à en faire sa vie... Travailler la nuit, le week-end et les jours fériés, très peu pour lui. « *D'ailleurs,* raconte sa mère, *même le jeune pâtissier qui s'en occupait lui a conseillé de travailler à l'école et de poursuivre ses études s'il le pouvait parce que lui-même se sentait un peu décalé par rapport à la vie. Et, pourtant, il aimait ce qu'il faisait.* »

Les conditions de travail ou, plutôt, d'exercice de ces métiers expliquent en partie la désaffection pour les métiers alimentaires, plus noblement appelés « métiers de bouche ». N'est-il pas étonnant, cependant, qu'à une époque où le chômage sévit sérieusement, un secteur se plaigne d'avoir des *difficultés de recrutement* ? Une plainte qui émane tant du petit commerce que de la grande distribution. « *On considère, dans la grande distribution, qu'il y a environ 3 000 postes à pourvoir chaque année, toutes catégories confondues, de l'ouvrier professionnel au responsable de rayon en passant par le vendeur alimentaire* », souligne Stéphanie Lagalle, responsable développement-formation à la Fédération du commerce et de la grande distribution (FCD).

PROBLÈMES D'IMAGE

Si les débouchés se trouvent majoritairement dans le petit commerce, la grande distribution (hypermarchés, supermarchés, magasins de proximité) offre en effet des opportunités souvent inconnues du grand public. « *Les gens n'imaginent pas qu'on ait besoin de ces compétences. Pourtant, dans nos magasins, les produits frais sont les rayons nobles. Ce sont eux qui permettent d'attirer et de fidéliser la clientèle.* »

Cela dit, au-delà de ce diagnostic général, il est clair que les différents métiers ne souffrent pas de la même façon d'une pénurie de main-d'œuvre. Deux filières semblent particulièrement touchées par cette désaffection : la poissonnerie et la boucherie. Pour les professionnels, les raisons en sont claires : il s'agit d'un problème d'image fortement lié au produit. L'idée de « sentir le poisson » n'a jamais séduit personne. En plus, il faut travailler les mains dans l'eau et dans la glace. « *Pourtant, il y a des débouchés dans la poissonnerie, et les rémunérations sont loin d'être ridicules, en raison, justement, des difficultés de recrutement* », souligne Daniel Schiby, directeur de l'école des métiers de l'alimentation Jean-Ferrandi à Paris, qui a bien du mal, chaque année, à remplir la section de préparation au CAP de poissonnerie. Pour quinze places offertes, il n'a parfois que sept candidats.

La boucherie souffre également d'une mauvaise image de marque liée au produit. « *La viande, c'est rouge, c'est le sang. Quand il y a un accident de la route ou un conflit sanglant, on parle de véritable boucherie* », fait remarquer Stéphanie Lagalle. Il y a moins de problèmes pour attirer les jeunes dans les formations de boulangerie-pâtisserie, cuisine ou charcuterie, qui ont une meilleure image auprès du public.

Catherine Leroy

lire la suite page III

50 000 apprentis

Les métiers de l'alimentaire privilégient les formations par la voie de l'apprentissage. « *Il y a 50 000 apprentis pour l'ensemble des secteurs alimentaires, y compris la restauration* », indique Dominique Perrot, secrétaire général de la Confédération générale de l'alimentation de détail (CGAD). Il existe des CAP et BEP de préparateur en produits carnés, de charcutier, de boulanger, de pâtissier, chocolatier, glacier, confiseur ; des CAP ou BEP viande « mention alimentaire », et de même pour les filières fruits et légumes, épicerie et crémerie-fromagerie.

Certaines filières ont même mis en place un bac professionnel. La grande distribution s'intéresse également aux BTSA (BTS agricole), sur les techniques de commercialisation des produits alimentaires. « *Une excellente formation pour les futurs chefs de rayon en fruits et légumes et produits laitiers* », affirme Stéphanie Lagalle, de la Fédération du commerce et de la distribution.

Le diplôme n'est pas l'objectif principal de la formation continue universitaire

Le but est le plus souvent le maintien des compétences des salariés ou leur ajustement aux évolutions technologiques

ENSEIGNEMENT trop théorique, déconnexion des besoins des entreprises, manque de souplesse : cette image, que porte encore souvent la formation continue universitaire (FCU), doit être révisée. En témoignent les multiples transformations qu'a connues la FCU en un quart de siècle. Expérimentale dans les années 60, elle *« a explosé dans la mouvance de la de la loi Delors de 1971 pour atteindre sa vitesse de croisière dans les années 75 »*, souligne Marc Michel, président de la conférence des directeurs de formation continue universitaire. En 1993, date des dernières statistiques connues, 294 000 stagiaires ont bénéficié de la FCU, selon la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale. Quant à l'ensemble de l'enseignement supérieur, qui comprend l'université, les écoles d'ingénieurs dites autonomes ainsi que le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) et ses centres régionaux associés, il a en 1993 accueilli 408 000 stagiaires.

DU SUR-MESURE

Le marché est loin d'être négligeable. En 1993, son chiffre d'affaires atteignait 1,3 milliard de francs, dont les trois quarts ont été réalisés par les seules universités. Les tarifs de formation varient d'une université à l'autre, chaque service de FCU étant tenu d'équilibrer ses comptes. *« Nous sommes sur le même marché que les autres centres de formation continue »*, observe Gérard Aubert, chef du bureau formation continue et partenariat avec le monde économique au ministère. Qui paie la FCU ? A 58 % il s'agit de fonds privés, essentiellement des entreprises, selon la DEP. Le reste du financement provient, pour 26 % des conseils régionaux et pour 15 % de l'Etat. Le diplôme n'est pas toujours l'objectif recherché. C'est d'ailleurs rarement le cas quand il s'agit de financements d'entreprises, *« dont l'objectif est le maintien des compétences des salariés ou leur ajustement aux évolutions technologiques »*, estime Sylvère Chirach, secrétaire général du haut comité éducation-économie. Selon la DEP, en 1991, 42 % des stagiaires suivaient une formation diplômante dans l'enseignement supérieur. En outre, 30 % paient eux-mêmes leur stage, indique Gérard Aubert. Quant aux demandeurs d'emploi, ils représentent en moyenne 15 % du public FCU, précise-t-il.

Il court, il court, le DAEU

En 1994, un arrêté a créé le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), version A (littéraire) et version B (scientifique), qui permet aux non-bacheliers d'entrer à l'université. Ce diplôme n'est pas totalement une nouveauté puisqu'il existait, depuis 1969, un examen spécial d'entrée dans les universités (ESEU). Cependant le DAEU va beaucoup plus loin. C'est un diplôme national dont la préparation doit faire l'objet d'une formation de 225 heures au minimum, dispensée par les universités habilitées.

Les candidats doivent répondre à certains critères : avoir interrompu leurs études depuis plus de deux ans ; être âgés de plus de vingt-quatre ans, ou de plus de vingt ans s'ils justifient de deux années d'activité professionnelle. Le délai pour obtenir le diplôme est fixé à quatre ans au maximum. Pour l'année 1994-1995, les demandes d'habilitation des universités prévoyaient 14 300 inscrits, avait indiqué, en mars 1995, François Fillon, ancien ministre de l'enseignement supérieur, lors des assises nationales du DAEU.

« Il y a vingt-cinq ans, il n'y avait aucune relation entre les universités et les entreprises », rappelle Gérard Royo, coordonnateur de la formation continue dans l'enseignement supérieur pour la région Languedoc-Roussillon. Une époque révolue. Depuis, de nombreux stages ont été organisés sur mesure pour les besoins des entreprises. Quant aux diplômes d'université (DU), *« ils ont été créés à la demande de milieux professionnels précis »*, ajoute Marc Michel.

Toutes ces filières et bien d'autres, des DUT aux IUP en passant par les DESS, figurent dans le *Guide de la formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur du ministère de l'éducation nationale*. Edité en 1995 par le Centre Inffo et le ministère, il compte près de mille pages ! Depuis une dizaine d'années, la FCU a connu quelques innovations. Avec la création en 1985 de la procédure de validation des acquis professionnels qui permet de dispenser les stagiaires d'une partie des épreuves du diplôme visé. Ou encore avec le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) en 1994. De son côté, l'université de Nantes s'est fait une spécialité de la formation continue à distance, *via* le multimédia. Tandis qu'un groupe de travail national sur le développement local, animé par Gérard Royo, a débouché sur des implantations interuniversitaires dans des communes rurales. Parce que l'université doit *« s'ouvrir davantage, aider les projets d'entreprises ou de communes, contribuer plus à la création de richesses »*, insiste Gérard Royo.

Pour autant tout n'est pas rose. Le rapport 1995 de l'inspection de l'administration de l'éducation nationale, qui a mené une enquête auprès de quatorze universités, signale par exemple *« l'absence quasi générale de contrôle financier* [qui] *favorise l'opacité de la gestion »*.

Par ailleurs, Gérard Dechy, coordonnateur de la formation continue du Nord-Pas-de-Calais redoute les conséquences des *« circulaires Unedic du 26 décembre 1995 qui interdisent désormais à un demandeur d'emploi d'intégrer une formation dont la durée est supérieure à celle de ses droits à l'allocation formation-reconversion »* (AFR).

Il s'interroge aussi sur les effets de *« la suppression du soutien de l'Etat au congé individuel de formation, ce qui pénalise les salariés s'engageant dans des formations supérieures à un an ou à 1 200 heures »*.

De plus, à l'heure où déjà beaucoup constatent une stagnation de l'activité, il semble que la FCU souffre d'un manque de reconnaissance. Ce que symbolise par exemple la situation des enseignants-chercheurs. En juin, lors du colloque réunissant la conférence des directeurs de FCU, Marc Michel soulignait ainsi *« la contradiction entre la nécessité de développer l'implication des enseignants-chercheurs dans les activités de formation continue et la pénalisation très réelle que constitue cette même implication pour la progression de leur carrière »*, qui est basée sur l'activité de recherche.

Enfin, on ne peut qu'être troublé par le manque de statistiques récentes sur la FCU. Au ministère on reconnaît que les enquêtes *« marchent très mal parce que les universités sont organisées chacune à sa façon »*. Mais l'on assure que des mesures ont été prises.

IMPACT

Personne ne sait non plus évaluer l'impact de la FCU sur les carrières des stagiaires. Et tout le monde affirme que leur nombre est largement sous-estimé, car beaucoup de salariés ne passent pas par les services de formation continue et s'inscrivent directement en faculté, à l'instar de n'importe quel étudiant, afin de bénéficier de droits d'inscription modiques. Faut-il voir dans toutes ces lacunes le signe *« d'un certain désintérêt des universités envers la CFU, marginale par rapport à la formation initiale »*, comme le dit Sylvère Chirach ?

Francine Aizicovici

La tentation des métiers de la mer et de l'eau

L'Institut océanographique informe les jeunes sur les carrières

PASSER du rêve à la réalité n'est pas toujours facile quand on est collégien et que vient le temps de s'interroger sur son avenir. Un petit ouvrage récemment paru peut y aider : le Guide des formations mer et eau, publié par l'Institut océanographique

« Voilà quelques années encore, explique Nicole Bouteiller, responsable de l'espace pédagogique de l'Institut, le Centre de la mer et des eaux, *nous nous bornions à aider à l'orientation de quelques étudiants de très haut niveau qui voulaient faire de l'océanographie, une spécialité qui n'offre que quelques postes par an. Puis nous est arrivé un public nouveau. Nous sommes submergés de lettres qui nous disent : "Je suis très intéressé par les métiers de la mer". »*

Nicole Bouteiller et son équipe ont donc décidé d'élargir leur champ d'action. D'une part, en cessant de se limiter aux spécialités purement scientifiques. D'autre part, en collectant une documentation sur toutes les formations en rapport avec l'ensemble des milieux aquatiques et leur environnement. Le Guide des formations parle donc aussi bien de la façon d'accéder aux métiers du thermalisme qu'au CAP de poissonnier, aux emplois liés à l'assainissement des eaux qu'au monitorat de plongée.

MÉTIERS DE BASE

Une enquête menée en 1995 auprès de trois cent onze entreprises représentatives a fait apparaître que les embauches dans les prochaines années devraient principalement concerner les titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 (BTS, DUT ou DEUG). Pour ceux et celles qui veulent aller plus loin, la bonne démarche consiste à commencer par acquérir un métier de base – chimie, hydrologie, informatique, etc. –, puis à se spécialiser, par exemple à travers la préparation d'un DEA (diplôme d'études approfondies), dont le Guide montre qu'il existe une grande diversité. Mais, au bout du compte, les possibilités d'emploi n'ont pas l'ampleur que l'on imaginait voilà quelques années. Certes la gestion des ressources en eau demandera du monde : entreprises et collectivités locales auront besoin de techniciens et d'ingénieurs spécialisés dans des disciplines très diverses : hydrogéologie, hydraulique, biologie, électronique, génie civil... Mais, d'une manière générale, il est prudent d'éviter les spécialités étroites, de préférer par exemple la biochimie à la biologie marine.

Il faut également se méfier des effets de mode. Si tout ce qui est lié au tourisme, aux loisirs, aux transports maritimes est en fort développement, certaines orientations séduisantes peuvent se révéler des impasses : la plaisance professionnelle, par exemple, c'est-à-dire le commandement de charters et le convoyage. On forme actuellement quelque sept cents personnes au brevet de patron de plaisance par an pour moins de cent emplois nouveaux.

Marie-Claude Betbeder

★ Les 11, 12, 13 octobre 1996 a lieu le 5e Forum des métiers de la mer et de l'eau. Entrée libre. Institut *océanographique*, 195, *rue* Saint-Jacques, Paris Ve. Tél : 01-44-32-10-90.

e n b r e f

■ DIRECTION AFRIQUE. Africadres propose deux nouvelles sessions de formation et de préparation aux cadres au chômage ayant une expérience de l'Afrique et aux PME-PMI désireuses de s'implanter sur ce continent ou d'y développer des partenariats. Ces sessions – qui ont reçu l'appui financier du ministère du travail et de la Ville de Paris – durent chacune vingt-trois semaines, dont sept en entreprise et quatre en Afrique. Réunion d'information : le 11 octobre.
Africadres, 83, rue de Bellevue, 92100 Boulogne. Tél : 01-46-03-33-43.

m u t a t i o n s

Les PME de l'agroalimentaire s'initient à la recherche

Privées de moyens propres, les petites unités de production construisent des partenariats pour innover

FAIBLE encadrement, moyens financiers et technologiques réduits, parts de marché fragiles face aux géants du secteur : dans l'agroalimentaire, comme dans bon nombre d'autres branches industrielles, les petites et moyennes entreprises (PME) ont pendant longtemps eu du mal à se laisser séduire par une démarche de recherche et de développement (R & D). Depuis une dizaine d'années pourtant, la tendance s'est clairement inversée. La clé de cette évolution ? La construction de partenariats avec des structures publiques ou privées de recherche appliquée.

Certes, les dépenses de R & D de l'agro-alimentaire restent faibles, comparées à la valeur ajoutée du secteur, mais leur montant a connu une croissance de 75 % entre 1988 et 1993. Une tendance qui a été largement dissimulée par le tissu dense des PME : *« La nécessité d'innover sur des niches, l'exigence accrue des consommateurs, la réglementation renforcée en matière de qualité : tous ces facteurs combinés obligent les PME de l'agro-alimentaire à se mettre à l'école de l'innovation et de la recherche »*, précise Catherine Esnouf, chef de la mission Innovation et Technologie à la DGAL (direction générale de l'alimentation) du ministère de l'agriculture.

CENTRES PARTENAIRES

Les « centres de recherche appliquée » que fédère l'Actia (Association de coordination technique pour les industries alimentaires), à l'échelle nationale, font partie des partenaires privilégiés qui ont permis aux PME du secteur de répondre à l'urgence. Qu'il s'agisse des CTI (Centres techniques industriels) – organismes professionnels financés par des cotisations – ou des fameux Critt (centres régionaux d'innovation et de transfert technologique), ces structures ont toutes un point commun : proposer des services d'assistance technique aux entreprises.

« La grande majorité de ces centres se financent sur des prestations payantes qu'ils offrent aux industriels », souligne Didier Majou, directeur général de l'Actia. Dotés de laboratoires, d'équipements d'analyse et de mesure, d'ateliers « pilotes » conçus comme des mini-usines, et de compétences de haut niveau (techniciens supérieurs ou ingénieurs), ces centres mettent *« à la disposition des PME les outils d'une recherche appliquée dans tous les domaines de l'innovation »*, pour séduire.

En somme, là où une PME n'a guère les moyens d'investir dans une structure propre et permanente de R & D – ce qui est souvent le cas –, *« les centres sont des partenaires grâce auxquels une petite entreprise peut, malgré tout, s'offrir une activité de recherche »*, indique, de son côté, Jean-François Baylé, PDG de Majesté SA, une PME du Tarn, spécialisée dans les produits régionaux. Depuis quatre ans, sa société travaille en rapport étroit avec le Critt agro-alimentaire d'Auch (Gers). Tests auprès de consommateurs, travail de laboratoire, sur de vieilles recettes locales et grâce à ses ateliers « pilotes » pour améliorer des procédés de fabrication : *« Le centre nous a procuré des moyens techniques et des compétences de recherche irremplaçables*, souligne Jean-François Baylé. *En matière de savoir-faire technologique notamment, leurs ingénieurs ont une vision d'ensemble des problèmes. Dans les groupes, les cadres sont envoyés pour suivre des séminaires mais, vous l'imaginez, les nôtres n'ont guère le temps pour cela. »*

Seconde grande famille de partenaires de PME : les écoles, les universités, voire les lycées techniques. Dans la dernière période, un réseau étroit de collaboration s'est en effet développé entre les différentes écoles de formation et les petites entreprises du secteur, équipementiers compris. *« Nous sommes capables d'offrir à ces entreprises les services de nos élèves sur une gamme qui s'étend de un jour à trois de collaboration »*, lance Bernard Guérin, directeur de l'Ensiaa (Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires).

CONTRATS

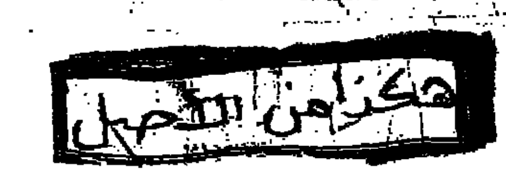
Située à Massy-Palaiseau, l'école forme des ingénieurs. Du test d'analyse sensorielle, sur quelques jours, au contrat Cifre (convention industrielle de formation par la recherche) – qui fournit à une société les services d'un étudiant en thèse, pendant trois ans –, en passant par les différents stages de un à six mois, les élèves multiplient les expériences en entreprise. *« A cette mise à disposition de compétences très variées s'ajoutent de nombreux contrats qui permettent à des industriels d'utiliser nos équipes et notre technologie, »* précise Bernard Guérin.

La société Aralco, située dans l'Essonne, fait partie des nombreuses PME qui ont récemment construit un partenariat avec l'Ensiaa. Spécialisée dans la mise au point d'arômes alimentaires, elle dispose en interne d'une équipe de recherche. *« L'école possède un matériel très sophistiqué que nous n'aurions jamais pu financer seuls*, précise Jean Lambert, PDG de Aralco. *Par ailleurs, lorsque nos propres techniciens ou ingénieurs se rendent à l'école, ils sont formés sur place par des gens qui ont des pratiques inexistantes chez nous. »*

Centres techniques, écoles : le maillage étroit qui s'est constitué ces dix dernières années entre ces partenaires et des petites unités du secteur a également permis aux PME de résoudre un dernier problème : le financement de leurs efforts de R & D. Un troisième partenaire privilégié s'est alors trouvé sur la route des PME : l'Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar). Intervenant sous forme d'avances remboursables et d'aides au recrutement de cadres (ingénieurs ou docteurs), l'agence soutient massivement les démarches de R & D des PME (1,1 milliard de francs en 1995).

« Dans l'agroalimentaire, cette aide s'est traduite par 123 dossiers acceptés en 1995, dont 78 pour l'aide à l'innovation et 45 pour l'aide au recrutement, confie Dominique Laborde, chargée d'affaires au département agroalimentaire et agriculture de l'Anvar, *soit un montant total de 71 millions de francs destinés, dans 90 % des cas, à des entreprises de moins de 500 salariés. »* Mais le plus significatif reste sans doute l'aide de l'Anvar au recrutement des cadres de R & D : l'enveloppe a connu une progression de 32 % l'an passé...

Olivier Piot



Gérard Malglaive, directeur du programme « Ingénieurs 2000 »

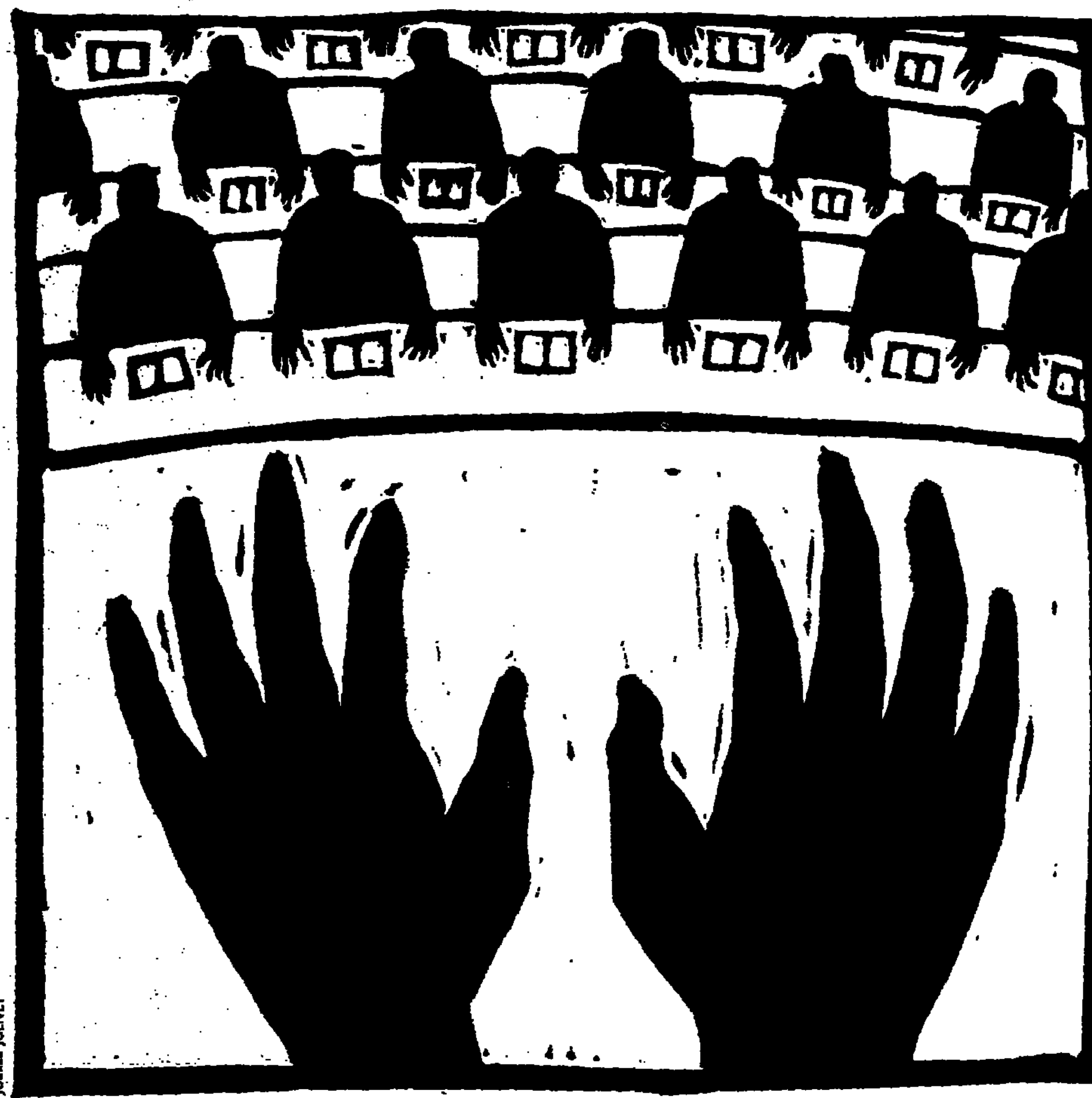
Un militant de l'intelligence pratique

CONSTITUÉE de 40 apprentis, la première promotion d'« Ingénieurs 2000 » a reçu ses diplômes le 20 septembre après cinq années de formation en alternance. Selon le même parcours, pour la plupart dès le baccalauréat, près de 400 autres suivent les cours de l'école, affiliée au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), située à Champs-sur-Marne. Pour son directeur, Gérard Malglaive, cinquante-six ans, l'événement vient consacrer toute une vie de marginal de l'enseignement et de perpétuel électron libre, toujours disposé à la rupture avec l'orthodoxie pédagogique. *« En démontrant qu'on peut faire d'"autres" ingénieurs, on enfonce malgré tout un coin »*, se réjouit-il avec fierté.

Tout, chez Gérard Malglaive, comprend cette pincée d'atypie qui construit, au fil d'une carrière, les personnages novateurs et autonomes. *« Le fil conducteur est là*, se surprend-t-il à constater lui-même, *d'un bout à l'autre de choix empiriques et ensuite théorisés puis réfléchis : je suis sur les frontières où il se passe des choses. »* Il pourrait même ajouter qu'il s'étonne encore des blocages avec la passion d'un adolescent et qu'il militera toujours pour faire reconnaître *« l'intelligence pratique »* quand le système veut continuellement faire passer tous les élèves, y compris ceux des filières techniques, par *« l'intelligence symbolique »*.

Fils d'instituteur, né à Châlons-sur-Marne *« comme Cabu »*, il était *« bon en maths par hasard mais ça ne m'excitait pas »*. Il comptera pourtant au nombre des tout premiers ingénieurs formés par l'INSA (Institut national des sciences appliquées) à Lyon et comprend d'entrée qu'il fera partie de ces *« dix »*, sur une promo de 500, qui, aux dires du recteur Capelle, suivront une autre voie. De fait, adhérent de l'UNEF, il effectuera son service militaire en Algérie au titre de la coopération, après l'indépendance. Devenant ainsi un *« pied-rouge »*, nommé dans une école d'ingénieurs, il commencera à donner des cours, jusqu'à *« mille jeunes et adultes au plus fort »*. De retour, le voilà à Nancy, où il intègre le Cuces de Bertrand Schwartz sur les conseils d'un ami dominicain, et se lance dans les études de sociologie.

A l'époque, la réforme des collèges suppose – déjà – le changement de l'éducation nationale. Il est choisi, sans vraiment comprendre pourquoi, pour mettre en place les classes pratiques et de transition, appelées à accueillir les 20 % d'élèves *« qui étaient réputés non conceptuels et qu'il fallait former de façon générale à partir du pratique »*. Pour ce faire, se crée l'INFA, auquel succédera l'ADEP, aujourd'hui disparu, qui avait pour tâche de réfléchir à la pédagogie nécessaire et de former des formateurs en recrutant des instituteurs *« haut de gamme »*. *« J'étais le mouton noir au milieu des intellos dans ce phalanstère de recherche où les universitaires n'ont pas tardé à redevenir des universitaires. »* De l'équipe d'origine, reniée par Bertrand Schwartz, par ailleurs directeur de l'école des mines de Nancy, il sera le seul à rester. *« Mais j'avais à peine terminé la dernière fournée de formation que l'expérience était abandonnée. »*


JOËLLE JOLIVET

Son particularisme date de là. Ingénieur et homme de terrain, il va certes s'engager dans la carrière universitaire à partir de 1970 et soutenir sa thèse d'Etat en 1988, mais il restera préoccupé par le besoin de concrétiser les mutations. Inventeur de la pédagogie de l'objet technique, à partir de l'exemple *« du séchoir à cheveux »*, il se retrouve chargé de former l'infrastructure pédagogique de la formation continue dans l'éducation nationale. Cela donnera naissance aux Greta, à la suite de l'accord de 1970 puis de la loi de 1971 sur la formation permanente. Plus tard, alors qu'il est professeur au CNAM depuis 1973 pour s'occuper d'un centre de formation de formateurs, il dirige un rapport d'évaluation très critique du dispositif de stages, dit Rigout, destiné aux jeunes. *« La conclusion en était que les stages ne conduisent pas au boulot et qu'à l'inverse, plus on est au boulot, plus on a de chances d'en avoir un »*, se rappelle-t-il. *« En raison de l'échec de la scolarité jusqu'à seize ans, pour certains, je me demandais aussi pourquoi on ne pourrait pas les mettre au travail à quatorze ans. Mais ça n'intéressait que Bercy. »*

> Enseigner n'est pas un métier mais une fonction sacrée, l'objet sacré étant la culture à laquelle il faut faire accéder et qu'il faut transmettre

Vient ensuite le déferlement des nouvelles technologies qui l'amène à s'interroger sur l'adaptation des ouvriers dans des termes proches de l'opération « nouvelles qualifications », initiée par Bertrand Schwartz et dont il ne cesse de croiser le chemin. Il y découvre la confirmation espérée : *« les prolos »* disposent d'une *« intelligence de l'action »* qui leur permet de maîtriser et anticiper *« ce que l'on provoque au doigt et à l'œil »* ; ils acquièrent les connaissances par leurs mains, aussi rapidement que d'autres par le cerveau et sont handicapés si on leur fait faire le détour par *« le symbolique »*. D'où sa sévérité à l'égard de l'enseignement technique qui soit continue d'éliminer ceux qui ne sont pas doués pour l'abstraction, soit est conduit à diminuer le niveau pour satisfaire aux exigences minimales de l'abstrait. *« On ne peut pas dire que l'intelligence concrète soit suffisante, mais c'est déjà un potentiel »*, entend-il proclamer contre les enseignants.

Au moment de la création des IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres), le divorce est consommé et tout devient clair à ses yeux. Il démissionnera après avoir préconisé, sans succès, une formation en alternance parce que, selon lui, apprendre à enseigner s'apprend aussi en enseignant. *« J'étais arrivé au noyau dur de la culture enseignante française. Enseigner n'est pas un métier mais une fonction sacrée, l'objet sacré étant la culture à laquelle il faut faire accéder et qu'il faut transmettre. Enseigner, c'est oblatif ; c'est faire don de sa culture. »* L'ayant compris, il soupçonne *« une forme de rejet qui s'exprime là-dessous et qui peut se décliner de mille manières par la sociologie, la politique et la culture. »*

Gérard Malglaive était alors mûr pour l'expérience d'« Ingénieurs 2000 ». En vacances chez lui en Ariège, *« versant Corbières »*, il découvre le rapport du professeur Bernard Descomps et sait aussitôt que ce sera l'affaire qui viendra couronner ses recherches. *« Il s'agissait d'allier la pratique au savoir qui n'est lui-même pas strictement égal au savoir-faire »*, s'emporte-t-il. *« En faisant d'"autres" ingénieurs, autrement que par la seule abstraction, on pouvait échapper au modèle. »* Mais si l'intuition a été la bonne, et s'il ne regrette rien, il doit aussi se livrer à *« une bagarre permanente »* tant les pesanteurs demeurent. L'innovation, souligne-t-il, n'empêche pas de retomber dans les ornières avec un modèle traditionnel qui continue de s'opposer au mode de l'apprentissage ou qui privilégie la pédagogie de la réussite contre la pédagogie des *« pas bons en rattrapage »*. Une contradiction qui le force à ferrailler. Même si, parfois, il rêve de partir dans sa maison pour y relever les murs de pierre sèche et cultiver son jardin. *« Je suis un passionné du faire »*, dit-il pour toute excuse.

Alain Lebaube

Parcours

● Né en 1940 à Châlons-sur-Marne, Gérard Malglaive a vécu ensuite à Sainte-Menehould où il a appris qu'il était reçu au concours d'entrée de l'Insa de Lyon (Institut national des sciences appliquées) où il étudia de 1959 à 1962. Grâce au télégramme, tout le bourg était au courant de la nouvelle avant lui. Devenu ingénieur, il rejoint le Cuces de Nancy après son service militaire en Algérie indépendante en 1962 et 1963.

● Jusqu'en 1973, il travaille à l'INFA puis à l'ADEP (Agence pour le développement de l'éducation permanente) sur les grands projets de modernisation de l'époque. Dans le cadre de la réforme de René Haby, il fait partie de l'équipe qui prépare les classes pratiques et de transition pour les jeunes ne pouvant intégrer les collèges. Puis il est chargé de l'adaptation de l'Education nationale à la nouvelle loi sur la formation permanente qui débouchera sur la création des Greta (Groupements d'établissements).

● Intégré au CNAM, il dirige un rapport sur les stages Rigout pour les jeunes puis se livre à des travaux de recherches sur la pédagogie. Il obtiendra son doctorat d'Etat en 1988. Consulté lors de la mise en place des IUFM, il démissionnera de ses fonctions, par suite d'un désaccord. A partir de 1990, il se consacre à l'application du rapport de Bernard Descomps et devient le directeur du programme « Ingénieurs 2000 » qui assura une formation en alternance, sur cinq ans, à partir du baccalauréat.

L'alimentaire manque de main-d'œuvre

Suite de la page I

Certains se demandent même si dans certains domaines comme la pâtisserie, spécialité très courue, on ne formerait pas de futurs chômeurs, sachant qu'il y a 7 000 pâtisseries en France et que les CFA forment quelque 3 000 apprentis pâtissiers par an. *« Les pâtissiers de boutique, c'est vrai, on en forme trop. Mais il y a d'autres débouchés : pâtissier de restauration, pâtissier-traiteur, pâtissier dans la grande distribution ou pâtissier dans l'industrie agroalimentaire »*, souligne Daniel Schiby. La base de ces différents métiers est la même, mais les conditions techniques de production puis de livraison aux consommateurs sont différentes. *« Sur des fondamentaux identiques, comme on dit dans le jargon de la formation, les métiers se déclinent de manière différente »*, sourit Daniel Schiby.

Quoi qu'il en soit, pour celui qui déciderait de se lancer dans le commerce de détail, les perspectives de devenir propriétaire de sa boutique, après quelques années d'expérience, sont réelles. *« Il y a très peu de secteurs comme celui-là où, à partir d'un simple CAP, on puisse accéder au statut de chef d'entreprise »*, déclare Dominique Perrot, secrétaire général de la Confédération générale de l'alimentation de détail (CGAD), soulignant le rôle d'*« ascenseur social »* de ces métiers. *« Les chefs d'entreprise de notre secteur sont issus à 80 % du salariat. Les 20 % restants sont constitués des enfants qui reprennent le commerce de leurs parents. C'est significatif. La plupart du temps, les enfants de commerçants font quant à eux des études pour devenir médecins ou avocats. »*

CAMPAGNES D'ACTION

Les salaires ne sont guère mirobolants au départ. Le SMIC à la sortie du CAP, environ 7 000 francs au bout de trois ans et, *« pour quelqu'un de compétent qui s'intéresserait à son métier, la possibilité d'atteindre les 10 000 francs avec le statut de maîtrise, cadre, au bout de cinq à six ans »*, souligne Dominique Perrot. Dans la grande distribution, les échelons sont plus nombreux et les possibilités de carrière plus diversifiées. On peut passer du statut d'employé à celui d'adjoint au chef de rayon. *« Si les gens montrent qu'ils sont capables et qu'ils ont le goût d'évoluer, cela peut aller très vite »*, souligne Stéphanie Lagalle. Ils passeront chef du rayon boucherie, poissonnerie ou pâtisserie, puis chef de département ou de secteur frais. Ensuite, ils pourront prendre des responsabilités dans la centrale d'achat de l'enseigne, devenir directeur de magasin… *« Il n'est pas rare qu'un directeur de magasin soit un ancien apprenti boucher. Ces métiers offrent de réelles pistes d'évolution aux jeunes »*, insiste Stéphanie Lagalle. De plus, l'ouverture du secteur vers l'international permet aux salariés de vivre de nouvelles expériences : ceux d'entre eux qui ont développé des compétences dans l'alimentaire sont ainsi les premiers à être pressentis pour une expatriation lorsque s'ouvre un magasin à l'étranger, afin de former les équipes du pays concerné.

Reste qu'en dépit de ces perspectives les métiers de l'alimentaire rencontrent de sérieuses difficultés pour attirer les jeunes. D'où les campagnes d'action des professionnels de l'alimentaire en direction des élèves des collèges, de leurs parents et de leurs professeurs afin de faire connaître leurs métiers et de revaloriser leur image.

Catherine Leroy

Le Monde des Ingénieurs

Ingénieurs Commerciaux

Hygiène high-tech

Responsable grands comptes h/f

Filiale d'un groupe Danois, notre nouveau site industriel est implanté en Alsace. Nous produisons des non-tissés pour le contrôle des liquides dans les nouvelles générations de produits d'hygiène (couches-culottes ultra-minces pour bébés, produits d'hygiène féminine et d'incontinence pour adultes).

Capable de créer, développer et entretenir un étroit partenariat avec les grands opérateurs mondiaux du marché de l'hygiène, vous savez vous mettre à l'écoute des clients pour anticiper et traduire leurs besoins en synergie avec notre groupe, notre département développement et notre outil industriel de pointe.

Si vous maîtrisez les relations technico-commerciales avec des grands comptes internationaux, êtes doté d'une formation supérieure vous permettant d'intégrer rapidement la technicité de nos produits et pratiquez avec aisance l'anglais et si possible l'allemand, nous sommes prêts à vous associer à notre développement.

Merci de nous faire parvenir vos lettre manuscrite, cv, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à

Jacob Holm Industries (France) SAS
Zone Industrielle - 68360 SOULTZ

MEDIAPA

Vous prendrez la maîtrise d'ouvrage d'un grand projet télécom

Opérateur de télécommunication en forte expansion, filiale d'un grand groupe privé français, nous vous proposons de concevoir et de piloter les projets systèmes d'information de gestion clientèle (prospection/télémarketing, prise de commandes, gestion de centres d'appels, facturation/recouvrement...).

Responsable d'un projet dans sa globalité, vous intervenez en maîtrise d'ouvrage, de la définition des cahiers des charges, en relation avec les utilisateurs, jusqu'à la mise en exploitation.
Vous avez également à négocier et gérer l'ensemble des sous-traitants (éditeurs de logiciels, SSII...).
Vous évoluez dans un environnement client-serveur, Unix, Oracle.
De formation grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez une expérience de conduite de projets informatiques de 5 ans au minimum.

Vous avez également une bonne connaissance d'un domaine fonctionnel dans le secteur des services ou de la grande consommation (VPC, assurance, banque...), si possible acquise autour de grands projets.
La phase de démarrage du projet requiert de véritables professionnels capables de travailler en toute autonomie et ayant exercé des responsabilités similaires.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence [illegible] à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

CRIL INGENIERIE
GROUPE CORTEC
Technologies Maîtrisées

Société de services en informatique et électronique numérique, capitalisant un savoir-faire acquis depuis plus de 10 ans, nous concevons des systèmes et offrons des produits et services.
Pour poursuivre notre croissance et assurer notre développement commercial, nous recherchons des :

Ingénieurs Commerciaux Expérimentés

Domaine Radiocommunications

Postes : basé à Paris - déplacements en France et à l'étranger.
Mission : développement de l'activité commerciale et suivi des affaires, pour les produits et services en ingénierie radio et gestion du spectre des fréquences.
Secteurs : Administrations - Opérateurs - Grands Utilisateurs.

Profil : [illegible] dominante [illegible] la vente de solutions, [illegible] secteur des télécommunications [illegible] opérateur, un constructeur ou [illegible].
- Anglais [illegible] indispensable - une autre [illegible] serait un plus. Réf. IC/RC

Domaine Systèmes Electroniques [illegible] Temps Réel

Poste : basé à Paris [illegible]
Mission : développement [illegible] commerciale et suivi [illegible] l'ensemble de la France pour des offres de solutions et de services associés à la conception de systèmes numériques d'acquisition haut débit (acquisition - traitement d'images - simulation), et dans la T.V.H.D.

[illegible] Défense - Industrie - [illegible] école d'ingénieurs. [illegible] ans dans le [illegible] acquise après un [illegible] électronique des [illegible]

Réf. IC/ENTR

Domaine Technologies Avancées [illegible]

Postes : basés à Rennes, Nantes et Paris.
Mission : développement de l'activité commerciale et suivi des affaires pour des solutions et des projets en informatique avancée (génie logiciel, systèmes à base de connaissances, systèmes d'information en architecture ouverte, informatique scientifique et multi-médias).

Secteurs : Tertiaire - Défense - Industrie.
Profil :
- Formation : école d'ingénieurs ou école de commerce.
- [illegible] au moins 3 ans dans [illegible] et de prestations en informatique.
- Anglais souhaité.

Jeunes Ingénieurs Commerciaux

Réf. IC/BI

Postes : basés à Paris, Rennes et Toulouse.
Mission : développement de l'activité commerciale et suivi des affaires pour des solutions et des projets en informatique avancée (génie logiciel, systèmes à base de connaissances, systèmes d'information en architecture ouverte, informatique scientifique et multi-médias).
Secteurs : Tertiaire - Défense - Industrie.
Profil : Ecole d'ingénieurs ou école de commerce, possédant une première expérience de la vente de solutions en informatique [illegible]

Vous souhaitez vous investir dans une entreprise en pleine croissance, possédant un savoir-faire technologique de haut niveau. Vous êtes dynamique et créatif, vous aimez les négociations et les solutions à base de technologies nouvelles, alors adressez votre candidature en indiquant la référence du poste qui vous intéresse à notre Direction Générale - Monsieur Jean-Claude BUSELLI
CRIL INGENIERIE - LE NEWTON - 25/27, rue Jeanne Braconnier 92360 MEUDON-LA-FORET.

Nous sommes un groupe international du secteur des Hautes Technologies, spécialisé dans la conception et la production de systèmes électroniques intégrés aux process de fabrication de nos clients industriels. Nous recherchons un

Ingénieur Commercial Grands Comptes

Les aspects essentiels de sa fonction, prioritairement commerciale mais aussi technique, recouvrent :

- La réalisation d'un chiffre d'affaires
- Les prévisions commerciales
- L'identification de nouveaux projets ou clients
- La coordination et l'animation des équipes techniques intervenant chez ses clients
- Le développement d'argumentaires techniques
- Le suivi des affaires

Le candidat souhaité pour ce poste est de formation supérieure en électronique. Il possède une expérience significative de la vente d'équipements à forte technicité et une bonne connaissance des **Grands Comptes du secteur industriel et automobile.**
La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence LM124 C à

ASYMPTOTES Conseil - 18, rue Charles de Gaulle - 91400 ORSAY

Le « management interculturel » s'implante peu à peu dans l'Hexagone

Les rituels, les symboles et autres valeurs n'étant pas directement transposables d'un pays à l'autre, de nombreux cabinets commencent à offrir leurs services aux entreprises

L'EXPRESSION « *management interculturel* » existe depuis plus de vingt ans. Que les différences culturelles influent sur les styles de management, personne n'en doute plus. « *Mais de là à dire qu'un véritable marché du consulting existe*, s'interroge Jean-Marc Selle, responsable d'IMS Relocaliser, cabinet spécialisé dans l'expatriation, *c'est un pas qui reste encore à franchir* ». Plusieurs éléments semblent plaider aujourd'hui pour cette hypothèse. La mondialisation n'a fait que s'accélérer, poussant les grands groupes à accentuer leur organisation *matricielle* par produits et par centres de profits. Résultat : des salariés issus de pays différents sont contraints de plus en plus à travailler ensemble. Les équipes de projets deviennent internationales.

Deuxième indice : l'arrivée sur le marché en France de nouveaux acteurs qui expliquent leur implantation « *par l'augmentation des besoins des entreprises* ». Le groupe ITIM (Institute for Training in Intercultural Management), déjà présent dans une vingtaine de pays, vient d'ouvrir un bureau en France, « *et déjà les demandes sont là* », constate Catherine Vielle qui en a pris la direction. Anciennement cadre international dans une grande banque, elle ne fait pas « *du carnet de commandes son souci majeur* » ; en revanche, trouver des consultants de haut niveau, susceptibles d'intervenir auprès d'entreprises qui demandent du sur mesure, l'inquiète davantage.

L'arrivée d'ITIM dans l'Hexagone devrait bientôt être suivie par celle d'une association (loi 1901) où se regrouperaient plusieurs intervenants comme la Mission laïque française dont l'office universitaire se charge d'implanter des écoles françaises à l'étranger et IMS Relocaliser entre autres.

Ces deux nouveaux acteurs vont trouver sur leur chemin beaucoup de petits cabinets-conseils, des écoles de langues qui élargissent leur palette d'activités ainsi que des centres de formation rattachés à des écoles comme c'est le cas avec l'Ecole européenne des affaires, HEC, etc. « *L'offre est effectivement diffuse* » reconnaît-on volontiers au département formation de GEC-Alsthom pour qui le biculturalisme est une réalité quotidienne. « *Logique*, reprend Jean-Marc Selle, *puisque les entreprises françaises ont mis du temps pour comprendre que leurs cadres n'étaient pas naturellement transposables d'un pays à un autre.* » Les échecs rencontrés y sont aussi peut-être pour quelque chose. Et, dans ce domaine, ils portent vite à conséquence. « *Je pense à cette entreprise française dont les salariés ont l'habitude d'avoir le petit doigt sur la couture du pantalon*, raconte Catherine Vielle. *La direction ne comprenait pas pourquoi le turn-over de la filiale suédoise, où ces mêmes méthodes étaient mises en place, était très élevé. Tout simplement parce qu'en Suède, la culture du consensus domine et qu'un manager ne prend pas une décision concernant le travail de son subordonné sans lui en parler auparavant.* » De même, un dirigeant nommé en Autriche ne doit pas s'étonner d'être rapidement testé par ses collaborateurs qui ne reconnaissent l'autorité que si elle est fondée sur la compétence. On est loin des parachutages réalisés et tolérés par un certain nombre d'entreprises françaises.

Déchiffrer l'ensemble de ces finesses culturelles n'est pas de tout repos. Surtout lorsque l'on passe aux questions délicates liées par exemple à la tenue de négociations commerciales. Les *rituels*, les *héros*, les *symboles*, les *valeurs*, qui sont les manifestations les plus courantes des différences culturelles risquent de peser lourd dans la balance au moment de la signature d'un contrat. Des groupes comme EDF qui vient de confier à ITIM-France la formation d'une vingtaine de hauts potentiels susceptibles individuellement de prendre la responsabilité d'une filiale à l'étranger, ne découvrent pas le problème aujourd'hui. GEC-Alsthom, Saint-Gobain, Total, Mondial Assistance et bien d'autres non plus. Mais ils constituent encore une minorité. « *Il nous arrive d'intervenir en urgence, surtout dans des PME* », raconte ce consultant d'un cabinet qui s'est retrouvé à inculquer des notions culturelles de base pour que la nomination d'un cadre à l'étranger ne se transforme pas en catastrophe professionnelle et privée.

Même si ITIM, tout comme d'autres cabinets, a développé une méthode universitaire qui divise la planète en sous-ensembles, Catherine Vielle prévient immédiatement « *qu'il ne s'agit pas d'un modèle de prévision des comportements individuels mais plutôt d'un outil qui donne des clés pour décrypter les situations auxquelles un cadre international peut être confronté* ». Pas davantage.

Marie-Béatrice Baudet

Comment décrypter les différences

Deux modèles destinés à donner une grille de lecture des différences culturelles existent, élaborés l'un et l'autre par des Hollandais : Fons Trompenaars et Geert Hofstede. Ce dernier, créateur d'ITIM, fonde une partie de ses recherches sur l'exploitation d'un questionnaire envoyé à 116 000 salariés d'un même groupe (IBM) afin que seules les cultures nationales, à l'origine de systèmes de valeurs propres à influencer la conduite des affaires, soient prises en compte. Geert Hofstede distingue cinq dimensions culturelles : la distance hiérarchique, le degré d'individualisme ou de collectivisme, celui de masculinité ou de féminité, le contrôle de l'incertitude, et l'orientation de la vie vers le court ou le long terme.

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

Le compte à rebours

ON leur a demandé d'aller voir à la campagne si l'herbe était toujours verte, eux qui ne l'étaient plus. Doucement, sans violence majeure, on les a « préretraités ». Certains y ont vu une libération. Pour d'autres, ce fut une trahison après des années de bons et si loyaux services. Depuis, les cinquantenaires – les « 50 ans et plus », pour parler selon le jargon statistique habituel – ont appris à rentrer les épaules, à baisser la tête. Surtout ne pas se faire remarquer. 57, 56, 55, 54... 50, le compte à rebours fait mal jusque-là parfois. Par un euphémisme qu'elles aimeraient gentillet, les entreprises racontent que tel est leur meilleur moyen de « *gérer en douceur les effectifs* ». D'ailleurs, les jeunes, qui ont droit eux aussi à leur part de vie active, la débutent de plus en plus tard. Jeunes et vieux, même combat en somme. Eh bien non. Les voix qui se sont vite élevées pour rappeler que les tempes grisonnantes ont le charme de l'expérience et l'avantage de la mémoire peuvent désormais s'appuyer sur des études solides, comme celle menée par ce cabinet américain de Chicago qui a rassemblé statistiques et données médicales.

> Les « 50 ans et plus », pour parler selon le jargon statistique, ont appris à rentrer les épaules, à baisser la tête

Primo, les 50 ans et plus sont moins turbulents que leurs cadets. Plus d'un 25-34 ans sur dix change d'emploi chaque année alors que les cinquantenaires ne sont que 3 % à le faire. *Dixit* le très sérieux Bureau of Labour Statistics.

Secundo, ils sont aussi moins maladroits. Ils représentent actuellement 14 % de la population active américaine, mais ne provoquent que 10 % de l'ensemble des accidents du travail.

Tertio, ils sont en meilleure santé. Bien sûr, il y a la menace de l'infarctus, mais il faut aussi compter sur les visites médicales, dont les plus jeunes sont, à en croire l'Andrus Gerontology Center (Caroline du Sud), beaucoup plus consommateurs. Une fois à la retraite, les sexagénaires devenus se dorlotent davantage, alors que jusque-là ils étaient économes et peu dépensiers.

On peut faire remarquer que ces arguments rappellent étrangement « J'échange deux barils de trentenaires contre un baril de cinquantenaires ». C'est vrai. Mais entre l'appel aux bons sentiments et le rapport qualité-prix, quel est celui de ces deux arguments qui aura le plus de poids ?

c o m p é t e n c e s

Les géomètres experts s'ouvrent à l'entremise immobilière

Prise en tenailles entre la crise de l'immobilier et les baisses de commandes publiques, la profession espère un regain d'activité

SECRÉTAIRE général de l'ordre des géomètres, Jacques Bénetière est formel : « *Notre activité reste un métier d'avenir, même si nous traversons une passe difficile.* » Pris en tenailles entre la crise de l'immobilier, les difficultés du bâtiment et la baisse draconienne des commandes publiques émanant de l'Etat ou des collectivités locales, les 2 060 géomètres de France ont connu des jours plus fastes. « *Le marché est morose* », convient Jacques Robin, vice-président de la Fédération nationale des géomètres experts. « *On sent parfois quelques frémissements mais ça retombe à plat très vite* », ajoute Pierre Bloy, géomètre à la tête d'un cabinet parisien. « *La crise de l'immobilier se traduit par un chiffre d'affaires difficile à maintenir et des relations plus concurrentielles entre géomètres et entre professions parallèles* », résume un confrère.

Lourde tâche en vérité que la loi du 28 juin 1994 (qui transpose en droit interne, pour les géomètres, la directive européenne relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, et le décret du 31 mai 1996, « *portant règlement de la profession et code des devoirs professionnels* », ont sensiblement étendue : le champ d'intervention des géomètres est en effet élargi à l'entremise immobilière, activité qui consiste, non pas à procéder à la vente d'un bien, mais à mettre en relation le vendeur et l'acheteur éventuel. Dans une certaine limite : « *Le géomètre ne devra pas réaliser plus de 25 % de son chiffre d'affaires en entremise* », précise Jean-Louis Marty, président du conseil de l'ordre des géomètres. « *Jadis*, rappelle René Bénetière, *nous intervenions dans les transactions immobilières, mais cette pratique était tombée en désuétude après la guerre. Cela dit, nous pourrons continuer à faire de la gestion locative d'immeubles et à remplir les fonctions de syndics de copropriété.* »

Les 150 cabinets de géomètres experts (sur un total de 1 700, répartis dans toute la France) qui font de la gestion immobilière espèrent bien que ces nouvelles dispositions susciteront un regain d'activité dans les années à venir. D'autant que le décret autorise également les géomètres à faire de la publicité, ce qui leur était rigoureusement interdit jusque-là. « *A la limite, les géomètres n'avaient même pas le droit de faire inscrire leur nom et leur numéro de téléphone sur leur camionnette !* », ironise René Bénetière.

L'adoption par l'Assemblée nationale le 18 avril dernier, de la proposition de loi Carrez – du nom du député du Val-de-Marne qui l'a déposée – et sur laquelle le Sénat doit se prononcer en octobre, constitue un autre motif de satisfaction pour la profession. Afin d'améliorer la protection des acquéreurs, ce texte prévoit en effet de rendre obligatoire, sous peine de nullité de l'acte, la mention de la surface habitable des appartements d'immeubles en copropriété, et ce dès la rédaction de la promesse de vente. S'il apparaît en outre que la superficie réelle est inférieure « *de plus d'un vingtième* » à celle indiquée sur le papier, l'acheteur serait dès lors habilité à intenter une « *action en diminution de prix* » dans un délai d'un an à compter de la date de l'acte de vente. « *Il s'agit d'abord de moraliser les transactions : aujourd'hui, l'acquéreur n'a aucune possibilité de recours*, souligne René Bénetière. *D'autant qu'en général les particuliers ne vérifient pas la surface de l'appartement qu'ils convoitent : ils sont plus sensibles à d'autres qualités, son exposition par exemple...* »

CHAMP D'INTERVENTION ÉTENDU

Si la plupart d'entre eux estiment que ces initiatives législatives et réglementaires sont de nature à relancer leur activité, tous les géomètres experts s'accordent aussi à rappeler qu'ils n'ont pas attendu ces mesures pour réagir. Il est vrai qu'ils n'ont jamais baissé les bras face aux difficultés...

Résultat : la polyvalence, le dynamisme et la capacité d'adaptation aux nouvelles technologies de ces professionnels qui ont commencé à s'informatiser dès 1964 ne sont plus aujourd'hui à démontrer. Géomètres des villes ou des champs, les activités quotidiennes des uns et des autres n'ont en fait cessé de s'étendre au cours des vingt dernières années. Les premiers sont chargés d'appliquer sur le terrain de ZAC ou de lotissements les projets conçus par les architectes et les urbanistes ; ils mesurent la superficie de chaque lot, ainsi que des parties communes, dans les copropriétés ; rédigent des règlements de copropriété... « *Sans parler des opérations plus modestes dans les petites villes où le géomètre est, en fait, l'homme à tout faire de l'aménagement, dessinant les rues et les parcelles d'un lotissement, programmant et dirigeant les travaux pour le compte du maître d'ouvrage, allant parfois jusqu'à procéder aux appels d'offres* », témoigne Gilles Sevaux, gérant d'un cabinet à Rennes (Ille-et-Vilaine). Quant aux géomètres des champs, ils veillent de plus en plus au respect de l'environnement dans les opérations de remembrement et d'aménagement foncier, qui constituent bien entendu le gros de leur activité : à charge pour eux d'organiser les échanges de terres entre propriétaires, à travers les commisssions communales de remembrement.

Outre le respect scrupuleux de la déontologie dont dépend l'inscription au tableau de l'ordre, le sérieux de la formation initiale explique la bonne réputation dont jouissent les géomètres. Obtenu au terme de cinq années d'études après le baccalauréat, le diplôme d'ingénieur géomètre se prépare dans trois grandes écoles : l'Ecole supérieure des géomètres-topographes (ESGT) à Evry (Essonne) ; l'Ecole spéciale des travaux publics (ESTP) à Paris ; et l'Ecole nationale supérieure des arts et industries (Ensais) à Strasbourg (Bas-Rhin). A l'embauche, un débutant peut espérer un salaire brut de 12 000 à 14 000 francs, selon Jean-Louis Marty, qui souligne les bonnes conditions d'insertion professionnelle des jeunes diplômés : « *Sur les trois dernières promotions de l'ESTP, seuls trois ou quatre élèves n'ont pas trouvé d'emploi.* »

Philippe Baverel



Informatique - Réseau

Etablissement financier, filiale d'un important groupe bancaire international,

recherche pour renforcer sa division des Systèmes Individuels et de la Bureautique



CHEF DE PROJET MICRO

RÉF. 547/CPM

A 35 ans environ, de formation supérieure Bac +4/+5 (Ecole d'Ingénieurs ou MIAGE), vous possédez une expérience de *2 à 5 ans en tant que Chef de Projet en* environnement micro-informatique et êtes expert dans la conception, le développement et la mise en place de solutions novatrices de type clients/serveur.

Autonome, rigoureux, vous possédez de réelles qualités d'écoute et de contact, afin de faire accepter vos choix et vos idées.

Sous la responsabilité du Responsable des Systèmes Individuels et de la Bureautique, vous assurez le développement complet d'applications micro (GED, WORKLOW, etc.) et participez à la mise en place d'un nouveau schéma directeur et aux choix stratégiques du Domaine.

Vous encadrez le personnel de développement, assurez la formation et l'assistance auprès des utilisateurs. La connaissance d'un environnement Grands Systèmes IBM/MVS serait appréciée.

ANALYSTE INFOCENTRE

RÉF. 547/AI

A 30/35 ans, après un premier parcours au sein d'activités informatiques de gestion, vous possédez une expérience de 2 à 5 ans dans ce domaine.

Autonome, rigoureux, vous possédez de réelles qualités d'écoute et de contact, afin de faire accepter vos propositions et vos idées.

Sous la responsabilité du Responsable des Systèmes Individuels et de la Bureautique, vous prenez en charge le recensement des besoins des utilisateurs, la recherche et le choix des matériels et logiciels appropriés.

Vous assurez la promotion de l'Infocentre, ainsi que la formation et l'*assistance des utilisateurs.*

La connaissance d'un environnement Grands Systèmes IBM/MVS est indispensable, ainsi qu'une bonne maîtrise des techniques clients/serveurs.

La pratique du langage SAS serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt Cedex qui transmettra.

MEDIAPA

Bibliothèque nationale de France

Maîtrise d'ouvrage pour la conception et la réalisation du système audiovisuel
recherche

RESPONSABLE D'EXPLOITATION DU SYSTÈME AUDIOVISUEL

Rattaché dans un premier temps à l'équipe de projet chargée, au sein du département de l'audiovisuel, de la conception-réalisation du système audiovisuel (SA), vous assurerez l'exploitation et la maintenance des éléments (matériels, logiciels et progiciels) constitutifs du SA :

- régies manuelles et robotisées,
- serveurs de gestion et de données audiovisuelles numériques,
- réseaux (ATM / analogique),
- parc de 150 postes de consultation audiovisuels (300 à l'issue d'une période de montée en charge).

Vos fonctions consisteront :

- à définir et mettre en place les procédures d'exploitation,
- à veiller au bon fonctionnement des procédures de chargement des données audiovisuelles,
- à *assurer le maintien opérationnel du système dans toutes ses composantes*, ainsi que leurs évolutions,
- à encadrer et animer une équipe composée à terme d'une vingtaine de techniciens et d'opérateurs régie,
- à gérer les relations avec les sociétés extérieures et coordonner leurs interventions,

dans le cadre d'un milieu institutionnel et d'utilisateurs exigeants.

Ingénieur ou équivalent en informatique industrielle, vous possédez une expérience similaire et significative dans le domaine des technologies audiovisuelles, plus particulièrement en ce qui concerne les régies de diffusion/production.

De solides connaissances techniques (bases de données, réseaux et multimédia) complètent votre sens de l'organisation, vos qualités de rigueur et d'autonomie, votre capacité à *l'encadrement.*

Tout renseignement sur le contenu du poste peut être demandé à M. Philippe JEDRECY, chef de projet au sein du département de l'audiovisuel - Tél : 53.79.53.43.

Merci d'adresser candidature manuscrite et CV, avant le 25 octobre 1996, à Madame Corinne VIVET, chef du service du recrutement, Bibliothèque nationale de France, 61 rue de Richelieu, 75002 Paris.

safari

Nous sommes un groupe international reconnu. Pour une de nos activités, nous bénéficions actuellement d'avantages concurrentiels déterminants. Participez et contribuez activement à notre développement rapide en *EUROPE*

RESPONSABLES GRANDS COMPTES

Basés à Paris — Anglais courant indispensable
28/34 ans
X, Mines, Centrale, Supélec, Ponts, A&M, HEC, ESSEC, ESCP...

MISSION : ❑ Vous contribuez à la compétitivé et au développement de nos clients, en contact direct avec les dirigeants d'entreprises ❑ Vous développez vos compétences dans les domaines de la stratégie, de l'organisation, des opérations tactiques, du business reengineering.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ Une formation personnalisée ❑ L'intégration au sein d'équipes de haut niveau dans un contexte valorisant ❑ De réelles perspectives de carrière liées à vos *performances et à la forte croissance de notre activité.*

PROFIL : ❑ Vos qualités personnelles seront déterminantes : *dynamisme, charisme, capacité à prospecter, dialoguer et négocier* à tous niveaux et dans tous les environnements, bon esprit de *synthèse, sens de l'efficacité et du résultat* ❑ *Mobilité géographique* et très bonne maîtrise d'une troisième langue sont des atouts supplémentaires.

Pour un entretien individuel avec la société

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à **EUROMAN** 31 rue des Princes - 92100 BOULOGNE - Fax (1) 41 86 13 14 - en indiquant la référence 2591 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN



Groupe pétrolier et gazier, exploration-production, raffinage-distribution, chimie, TOTAL est actif dans plus de 100 pays.

Nous vous proposons une étape ambitieuse dans votre carrière.

SYSTEMES OUVERTS

Chef du Service Exploitation Systèmes Ouverts

Vous dirigez un service de 10 collaborateurs avec pour mission la définition et la mise en œuvre des architectures adaptées aux projets. Vous travaillez à l'optimisation des systèmes composés en particulier de 15 HP 9000, réseaux Novell et autres matériels sous Windows NT. Vous disposez d'au moins 5 ans d'expérience incluant la responsabilité d'un système d'information réparti : conception, mise en œuvre, administration et évolution.

Architecte Systèmes

Vous participez aux évolutions de nos infrastructures techniques : serveurs, réseaux physiques et logiques, bases de données et middleware. Vous contribuez au montage des opérations pilotes pour venir en appui aux équipes opérationnelles pendant les *phases de mise en œuvre. Avec 8 à 10 ans d'expérience, vous avez développé une forte compétence en réseaux physiques et* logiques sur des sites complexes et hétérogènes.

Ingénieur Systèmes Windows NT

Vous jouez un rôle clé en garantissant la qualité et la fiabilité de notre environnement NT (1000 POSTES). Vous participez aux études d'évolution de nos systèmes répartis, avant d'en assurer la mise en œuvre. Avec environ 5 ans d'expérience, vous avez acquis une réelle compétence UNIX ou mini dans un environnement production. Vous souhaitez *maintenant valoriser votre* première expérience NT en participant à un projet de dimension internationale.

Administrateur Sécurité Informatique et Télécom

Vous définissez et coordonnez les actions de la direction informatique et télécoms dans le domaine de la sécurité pour l'ensemble des environnements techniques : Unix, MVS, AS 400. De formation Ingénieur ou BTS/DUT, vous disposez d'environ 5 ans d'expérience en exploitation et dans le domaine de la sécurité de *l'informatique et des réseaux, en particulier en* environnement MVS.

Architecte Bases de Données

Bases de données, middleware, messageries : vous êtes le pivot entre applicatifs et infrastructures techniques. Vous conduisez les travaux d'études, participez au choix de solutions et à la mise en place de ces configurations : matériels et réseaux hétérogènes et complexes. 5 ans d'expérience technique et la pratique des systèmes *ouverts vous permettent aujourd'hui de vous* positionner comme ingénieur confirmé en bases de données.

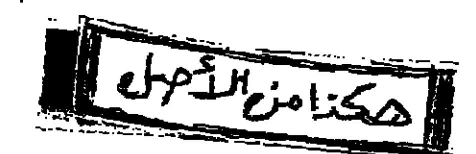
TELECOMS

Ingénieur Télécom Senior

Etude, conception, mise en place, optimisation : telles sont vos missions relatives aux différentes solutions matérielles et logicielles retenues. Vous *animez une équipe dans un environnement* technique particulièrement stimulant : voix-image-données, liaisons internationales, réseaux multiples. Votre connaissance des télécoms internationales s'appuie sur 8 à 10 ans d'expérience ponctuée de grands projets. La direction de tels projets et le *management d'équipes techniques* vous passionnent. Vous disposez d'un anglais opérationnel et savez vous rendre disponible pour des déplacements ponctuels à l'international.

Ingénieur Télécom Junior

Dans le même contexte technique, vous participez directement à des *missions de mise* en œuvre des réseaux à l'étranger et aux chantiers d'études. Avec 2 ou 3 ans d'expérience dans la spécialité, vous souhaitez aujourd'hui acquérir une expertise encore plus marquée en travaillant sur des projets d'envergure. Capable d'utiliser l'anglais comme *langue de travail*, la perspective *d'intervenir régulièrement* à l'étranger vous motive.



Télécommunications

Informatique
Réseaux Télécommunications

Mazars & Guerard

Quadrant

D'origine française, Mazars & Guérard est un cabinet d'audit et de conseil indépendant qui a choisi de développer son propre réseau international. *Présent aujourd'hui dans 36 pays,* Mazars & Guérard intervient auprès d'entreprises françaises et internationales et de grandes administrations. Quadrant, le cabinet de conseil en management et organisation de Mazars & Guérard, renforce ses équipes pour accompagner sa croissance et un plan de développement ambitieux.

Consultants

Diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, une double formation *étant appréciée, vous avez une première expérience de 1 à 2 ans en cabinet* de conseil. Votre anglais est courant. Vous souhaitez vous engager pleinement dans une profession qui vous offrira une grande ouverture sur des méthodes, des métiers et des secteurs économiques très variés et qui vous apportera un savoir-faire dans *les techniques modernes de management et de conduite du changement.*
La progression rapide de carrière et la rémunération seront à la hauteur de nos exigences en matière d'engagement personnel, d'esprit d'équipe, de rigueur et de mobilité.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo), sous référence GR0996, à Mlle Hennia, Quadrant, Tour Framatome, 92084 Paris-La Défense Cedex 16.

Consultants Marchés et Stratégies

ENST (Paris, Bretagne), Mines, Ponts, Centrale, Supelec, HEC, ESSEC, ESCP, IEP Paris

EXPERTEL, filiale de FCR (groupe France Telecom), est leader sur le marché français du Conseil en Technologies de l'Information. La Direction du Conseil Marketing, qui accompagne les grands acteurs du secteur dans leurs décisions stratégiques et la mise en place de celles-ci, est confrontée à une forte croissance de son activité.

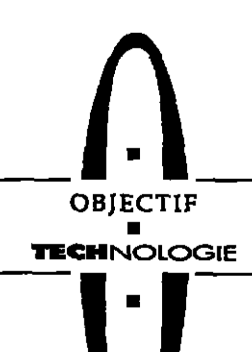
Vous êtes débutant ou bénéficiez d'une première expérience réussie dans le Marketing des Technologies de l'Information.

Vous êtes passionné par les usages des Nouvelles Technologies et par les mutations économiques et industrielles qu'ils engendrent.

Vous souhaitez évoluer dans un métier exigeant, qui associe initiative, rigueur et créativité.

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM/CLB/EXP10A à FCR - DRHA Service Recrutement - 124 rue Réaumur 75091 PARIS Cedex 02.





la maîtrise du développement logiciel

1er prix Qualité Ile -de-France 1994

3 INGENIEURS GRANDE ECOLE

pour développement logiciel technique et scientifique à **Paris** ou **Lyon**
2 à 5 ans d'expérience C++, OMT, UNIX, Windows.
Vous intégrerez une équipe projet autonome pour qui le respect des exigences clients et l'intégration de technologies avancées sont essentiels.

Merci d'adresser lettre manuscrite et c.v. détaillé à Isabelle Bousquet, OBJECTIF TECHNOLOGIE ■ 28 villa Baudran, 94742 Arcueil cedex.

AXIAL

Responsable Etudes et Développements Logiciels

(Software Lab Manager)

Contribuez au développement d'une multinationale de très forte visibilité dans l'électronique grand public et le multimédia

350/400 KF — ***Rennes***

LA SOCIÉTÉ
- Groupe international.
- Remarquable savoir-faire technique dans les technologies porteuses d'avenir (TV numérique, interactivité, électronique de loisirs).

LE POSTE
- Vous êtes rattaché au centre de développement des produits numériques, d'envergure internationale.
- Vous êtes entièrement responsable de l'ensemble des développements logiciels et encadrez une équipe de 30 ingénieurs, en forte croissance.
- Véritable prestataire de services interne, vous êtes le garant de la qualité de la prestation et du respect des délais et des coûts.

PROFIL RECHERCHÉ
- 35/40 ans, excellente formation supérieure, type grande école d'ingénieur, avec une spécialisation en génie logiciel.
- Expertise dans la conduite de développement de logiciels pour des applications temps réel et/ou embarquées.
- Capacités prouvées à animer des équipes de développement.
- Parfaite maîtrise des méthodes de développement et des outils de test.
- Une connaissance des contraintes de l'industrie de grande série est vivement souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60911 à N.B.S. , 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

THOMSON MULTIMEDIA

THOMSON multimédia, 4ème groupe d'électronique grand public, n°1 aux Etats-Unis, n° 2 en Europe sur les marchés de la télévision et des magnétoscopes, est aujourd'hui premier fournisseur mondial de télévision numérique (équipement de réception : décodeurs, antennes...). Nos produits sont vendus dans le monde entier sous des marques prestigieuses telles que : Thomson, Telefunken, Saba, RCA, GE, ProScan. Ils ont généré un chiffre d'affaires de 38 milliards de Francs.
Dans le cadre du renforcement du Centre Qualité du groupe (Thomson Quality Center), nous recherchons des :

Ingénieurs Test Logiciel

(Software Test Engineers)

Rémunération motivante — **Angers**

LE POSTE
- Vous dépendez du Responsable du groupe Test Logiciel et appartenez à une équipe de taille réduite, en création. Vous contribuez à la mise en place des procédures et méthodes de validation de test logiciel pour l'ensemble des produits développés par le groupe en Europe.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30 ans environ, excellente formation technique supérieure type ingénieur grande école.
- Expérience réussie d'au moins 3 ans, dans la mise en place des méthodes de test logiciel, notamment pour des applications embarquées, temps réel ou de grande série (Télecom, GSM, produits bruns, etc...).
- Une expérience préalable de développement logiciel est indispensable. La connaissance de l'électronique numérique sera un atout supplémentaire.
- Excellent communicateur, vous êtes aussi reconnu pour votre capacité à convaincre et à agir sur les mentalités.
- Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec photo et rémunération actuelle sous référence LM/60504B à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

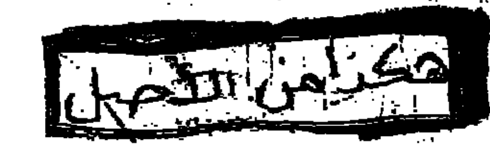


N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32



Secteurs de Pointe

Sony... et votre engagement prend du sens





Ingénieur commercial
Semi-conducteurs

Sony France (3 000 personnes, 8,7 MDF de CA) produit et commercialise des équipements à l'usage du grand public et des professionnels.
Au sein du département semi-conducteurs, vous êtes chargé de développer nos ventes, d'analyser les besoins futurs et de faire des propositions de conception de nouveaux circuits, principalement auprès des grands comptes du secteur industriel français et également auprès des distributeurs. Afin d'atteindre l'ensemble de ces objectifs, votre action de conseil et votre compréhension technique des besoins du client sont des atouts déterminants pour mener à bien cette mission.
A 27/30 ans, de formation ingénieur électronique ou généraliste (option électronique), vous possédez de réelles connaissances dans le domaine de la conception de circuits intégrés MOs, et idéalement une première expérience commerciale. Vous maîtrisez bien sûr l'anglais. Autonome, ayant l'esprit d'équipe, vous êtes motivé par la vente et souhaitez intégrer une entreprise à la pointe de la technologie.

✉ *Nous vous remercions d'adresser* votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la réf. 34366 à Sony France, Eric Bastard, 15 rue Floréal, BP 831, Paris Cedex 17.

SONY

MEDIA SYSTEM

Hygiène high-tech
Ingénieurs R&D

Filiale d'un groupe Danois, notre nouveau site industriel est implanté en Alsace. Nous produisons des non-tissés pour le contrôle des liquides dans les nouvelles générations de produits d'hygiène (couches-culottes ultra-minces pour bébés, produits d'hygiène féminine et d'incontinence pour adultes).

Gestionnaire de projets, vous conduisez le développement de nos nouveaux produits depuis leur définition jusqu'à leur industrialisation. A ce titre, vous serez chargé de
- ◆ développer et adapter matières premières et produits aux évolutions des marchés,
- ◆ suivre la planification et le déroulement budgétaire des opérations,
- ◆ soutenir nos commerciaux par votre technicité,
- ◆ gérer brevets et marques.

Possédant un bagage technique de type ingénieur (textile, chimie, polymères), vous aurez été préparé à assumer ces missions par une expérience réussie du développement de produits industriels, effectuée idéalement dans les secteurs des non-tissés, des fibres ou des produits finis. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci de nous faire parvenir vos lettre manuscrite, cv, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à

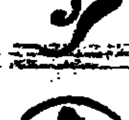
Jacob Holm Industries (France) SAS
Zone Industrielle - 68360 SOULTZ



MEDIAPA

Sony... et votre engagement prend du sens

Ingénieurs Support Marketing





Sony France (3 000 personnes, 8,7 Mds de CA) produit et commercialise des équipements de haute technologie à l'usage du grand public et des professionnels. Dans le secteur professionnel, Sony couvre l'ensemble des besoins en matière de communication audiovisuelle : reportage, montage, duplication, diffusion, systèmes de projection vidéo et informatiques... Sony commercialise aussi des applications spécifiques dans les domaines de l'imagerie médicale, la recherche scientifique, la photo numérique...
Nous vous proposons de rejoindre le département marketing de cette activité et de prendre la responsabilité d'une de nos lignes de produits : moniteurs, magnétoscopes, systèmes de montage, imprimantes vidéo/digitales, caméras et enregistreurs scientifiques.
Rattaché au chef de produits, vous élaborez et proposez le plan marketing de votre ligne de produits. Vous effectuez les études de marché et de la concurrence. Vous définissez et mettez en place les outils d'aide à la vente. Vous suivez et analysez les plans de ventes. Très proche des équipes commerciales, vous leur apportez également un support technique sur les produits. De formation ingénieur en électronique/informatique complétée d'un troisième cycle de gestion/marketing, vous êtes débutant ou vous possédez une première expérience commerciale ou marketing. Vos qualités d'analyse, de créativité, vos capacités d'anticipation et votre esprit d'équipe seront appréciés dans un environnement évolutif et à la pointe de la technologie. Une collaboration étroite avec les entités européennes suppose une bonne maîtrise de l'anglais.
✉ *Nous vous remercions d'adresser* votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo) sous la référence ISM/1096 à Michèle Albertini, 15 rue Floréal, 75831 Paris Cedex 17.

SONY

MEDIA SYSTEM



ESCOTA

Autoroute ESTEREL COTE D'AZUR - PROVENCE ALPES - 1 500 personnes

ESCOTA, société d'économie mixte ayant pour objet la construction et l'exploitation d'autoroutes recherche

Chef de district

Par délégation du directeur du réseau auquel il est rattaché et à la tête d'une équipe de 250 personnes, il anime, gère et contrôle un ensemble opérationnel portant sur une partie du réseau ESCOTA.

Participant activement à la définition et à la mise en oeuvre des procédures techniques, il a pour son propre district la responsabilité des péages. Il a les yeux rivés sur la sécurité et sur le patrimoine pour lequel il assure la maintenance.

Agé de 40 ans environ, le candidat idéal est obligatoirement diplômé bac + 4, de préférence école d'ingénieurs (TP, INSA, option génie civil ou l'équivalent).

Il possède une expérience très probante de la gestion d'un centre technique dans un environnement similaire (services techniques de ville, entreprises de travaux publics).

Il a – obligatoirement – exercé opérationnellement des responsabilités hiérarchiques de personnel.

Le poste est situé à Aubagne (13).



Merci d'adresser votre CV complet (avec lettre manuscrite, photographie récente, prétentions) en rappelant la référence 06304 et en indiquant un numéro de téléphone où vous serez contacté avec discrétion à : Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup.

Guy Postel



cabinet beau de loménie
Conseils en propriété industrielle

recherche **2 Ingénieurs Brevets H/F**

ayant une parfaite maîtrise de l'anglais écrit et parlé.

- L'un, ayant une expérience confirmée dans le domaine de la mécanique et maîtrisant de plus l'allemand.
- L'autre, débutant (ou ayant quelques années d'expérience) dans les domaines de la physique et de l'électronique

Envoyer C.V. + lettre manuscrite, photo et prétentions au : Service du Personnel
158, rue de l'Université - 75340 PARIS CEDEX 07

GMAO, GED
La maintenance dans la gestion globale de l'entreprise

Groupe international N°1 mondial des solutions de maintenance intégrées à la gestion globale de l'entreprise (logiciels de GMAO à large fonctionnalité en environnement client/serveur et workflow). Nous développons nos activités en France depuis 1 an et recherchons pour notre filiale située à St-Quentin-en-Yvelines (78)

RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE

Réf. 68.4286/LM

Rattaché au Directeur Général, et avec une petite équipe (Ingénieurs d'affaires et support), vous serez chargé de conduire notre développement commercial auprès de Grands Comptes industriels et tertiaires.
A 30-40 ans, de formation supérieure, vous avez une solide expérience de la vente de logiciels ou de solutions informatiques dans des environnements industriels importants. Vous savez définir et mettre en oeuvre des stratégies de contacts et d'actions à haut niveau. Vous avez également prouvé votre capacité à motiver une équipe, organiser le travail, fixer des objectifs et suivre leur réalisation.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES CONFIRMÉ

Réf. 68.4287/LM

Vous serez chargé de notre développement commercial sur un ou plusieurs secteurs de marchés industriels ou tertiaires. Fin stratège, vous saurez comprendre le métier de vos clients, identifier des besoins complexes, construire des propositions et négocier à haut niveau.
A 27-35 ans, de formation supérieure, vous disposez d'une expérience (3 ans minimum) de la vente de solutions informatiques acquise chez un éditeur de logiciels, un constructeur ou en SSII.

Pour ces 2 postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Nous vous offrons de participer à la conquête d'un marché au potentiel important, dans un cadre d'autonomie et de réelles responsabilités. Nous mettons à votre disposition un réseau international de compétences, un savoir-faire reconnu mondialement.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence choisie, portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

Secteurs de Pointe

responsable maîtrise d'ouvrage H/F

SOCIÉTÉ FINANCIERE — PARIS OUEST

Notre Société, spécialiste du CREDIT-BAIL, appartient à l'un des premiers groupes bancaires européens.

Nous mettons en place un nouveau **Schéma Directeur Informatique** pour améliorer notre organisation et proposer de meilleurs services à nos clients.

Dans ce cadre, nous recherchons un Responsable Maîtrise d'Ouvrage en charge du **projet «entrepôt de données et outils de pilotage»** (DATAWAREHOUSE), connaissant bien le CREDIT-BAIL.

Votre mission consistera à :
- **recueillir** et **structurer les besoins** exprimés par les différents intervenants de la société (Direction Générale, Secrétariat Général, Directions de Marché, Directions Commerciales, Direction des Risques, Direction Financière).
- **valider** la cohérence des besoins exprimés avec les impératifs techniques identifiés par la *structure «Maîtrise d'œuvre» (Direction Informatique)*,
- **participer**, en liaison avec cette structure, à la **recherche** et au **choix des solutions** adaptées aux besoins exprimés,
- **piloter la mise en place** des solutions retenues (recette, formation, assistance, conseil).

De formation Ingénieur ou Grande Ecole de Gestion ou DESS en organisation, vous avez une **expérience de plusieurs années** dans des responsabilités liées à **l'organisation et/ou au contrôle de gestion**, dans un environnement similaire au nôtre.

Vous avez naturellement une **bonne connaissance des métiers du CREDIT-BAIL** et êtes familiarisé avec l'informatique.

Cette fonction exige une **grande capacité relationnelle**, beaucoup de **méthode** et de **rigueur**, de **l'imagination** et le **sens de l'organisation**, ainsi qu'une réelle volonté de *s'impliquer dans une démarche aujourd'hui prioritaire pour notre Société.*

La réussite dans cette fonction vous ouvrira de réelles opportunités d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous référence SL 20 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

Ingénieur conception contre-mesures

Notre groupe industriel de dimension internationale (4,3 milliards de CA, 5 800 personnes) appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan et recherche un ingénieur conception contre-mesures.

Vous contribuez au développement de cette activité en assurant les travaux de dimensionnement des produits pour contre-mesures, en coordonnant les activités des différents spécialistes et en participant à la mise au point et à l'évolution des méthodologies.

Ingénieur diplômé débutant (Sup Aéro, ENSMA, ESTA, Centrale Lyon...) avec, si possible, une spécialisation en mécanique du vol ou en rayonnement, vous souhaitez vous investir dans plusieurs domaines différents de la physique grâce à votre ouverture d'esprit, votre réactivité et votre aptitude au travail d'équipe. Une courte expérience en bureau d'études dans le domaine aéronautique (défense) serait appréciée. Pour ce poste basé dans le sud-ouest de la France, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 34311 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Michael page, n°1 du recrutement en France et en Europe, crée la division Ingénieurs et Production pour le recrutement d'ingénieurs et de techniciens et recherche pour ce challenge un

Consultant

A 27/29 ans, de formation ingénieur, vous possédez 3 à 5 ans d'*expérience opérationnelle au sein* d'une *entreprise* industrielle ou d'un cabinet de conseil.

Commercial, organisé et autonome, vous possédez une bonne connaissance des métiers de l'industrie.

Vous aimez les contacts de haut niveau et êtes attiré par une activité commerciale et de conseil.

Après un cycle de formation spécifique, vous développerez votre propre portefeuille de clients et aurez la responsabilité globale de vos missions de recrutement.

Doté d'une forte personnalité, vous possédez un excellent relationnel et souhaitez intégrer une structure très évolutive et dynamique.

Le caractère international de notre activité exige un anglais courant.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Frédéric Pommier, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** sous réf. POM009

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

ORGANISME BANCAIRE RECHERCHE

Ingénieur forestier

Vous devrez, dans le cadre d'un groupement forestier, assurer le suivi de la vie sociale des structures dont vous aurez la charge, et les rapports avec les associés. Vous participerez à la conception et au contrôle de la bonne application des plans d'aménagement des forêts du groupement forestier, ainsi qu'au suivi des coupes, travaux...

Ingénieur diplômé d'une école d'agronomie ou d'agriculture, vous avez impérativement acquis une première expérience de la forêt et possédez de bonnes qualités rédactionnelles.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) en précisant sur l'enveloppe la réf. 563 à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt Cedex qui transmettra.

Piloter l'innovation, pour conquérir le marché européen...



Groupe **Koyo**
SYSTEMES DE DIRECTION

KOYO est le Numéro 2 mondial des systèmes de direction automobile. Nous sommes sa filiale pour l'Europe. Notre croissance qui a été de 40% sur les 2 dernières années (CA 95 : 1,15 MDF) *restera à un niveau élevé.*

Le site européen, près de Lyon, emploie environ 1 000 *personnes. Notre Direction* des Etudes et Essais au cœur du processus de développement et d'innovation a doublé ses effectifs en quatre ans. Elle recherche son

ADJOINT AU DIRECTEUR DES ETUDES ET ESSAIS

Au sein de cette Direction (80 personnes), vous aurez à manager directement la fonction études (35 Ingénieurs et Techniciens). Vous coordonnez leurs travaux, orientez, si nécessaire, les *choix techniques grâce à l'expérience* significative que vous avez acquise (de préférence dans l'univers automobile) en développement d'organes et de systèmes mécaniques et/ou hydrauliques à fort niveau d'exigence.

Agé de 35 ans ou plus, parlant couramment l'anglais et si possible l'allemand, vous avez un potentiel technique et humain indiscutable qui vous ouvre des perspectives d'évolution dans notre société.

Merci de transmettre votre candidature s/réf. 4067/M à notre conseil EUROPACT qui vous garantit une totale confidentialité - 57, Boulevard Vivier Merle 69429 LYON CEDEX 03.

EUROPACT — L'OUVERTURE

La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie
recrute pour sa Direction des Risques Professionnels à Paris

UN INGENIEUR EXPERIMENTE

Ses missions :
- Imaginer et promouvoir des actions de prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles notamment dans les industries de la Métallurgie et du Bois
- Animer des Comités Techniques paritaires et des groupes de travail
- Coordonner l'action des services prévention des Caisses Régionales d'Assurance Maladie dans ses domaines de compétence - Contribuer à l'élaboration des normes européennes.

Ses compétences :
- Rigueur, organisation, disponibilité - Sens des responsabilités
- Capacités relationnelle et rédactionnelle, aptitude à négocier
- Aptitude à conduire des projets - *Allemand et/ou anglais indispensable.*

Sa formation :
- Ingénieur diplômé - Forte expérience dans la gestion d'affaires ou de projets.

Envoyer lettre manuscrite de candidature + CV à la CNAMTS, 66, avenue du Maine - 75694 PARIS Cedex 14 à l'attention de Mme Walkowiak.

Dans le cadre de son fort développement actuel, l'un des leaders français de l'ingénierie thermique, recherche pour la banlieue Ouest de Paris un

Ingénieur d'Affaires (H/F)

ALLEMAND COURANT

Diplômé d'une Grande Ecole, vous possédez au minimum 3 ans d'expérience dans des activités pétrolières, chimiques ou thermiques. **Vous travaillez facilement en Allemand et en Anglais.**

Dès la signature d'un contrat, vous en assurerez la responsabilité *technique et financière* de bout en bout, tant vis à vis du client que des *prestataires* extérieurs avec lesquels vous négocierez.

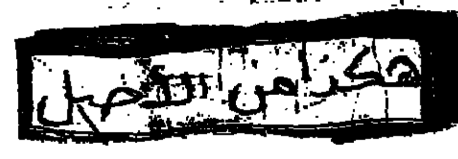
Passionné par la technique, vous êtes un homme de contact dont les capacités de communication, de rédaction et de management vous *permettront* de faire avancer vos dossiers par l'écoute et la discussion.

Autonome, vous avez le sens des priorités et des ordres de grandeurs financières et techniques.

Adressez votre dossier à :
ALC Organisation - 8, av. de la République 78600 Le Mesnil le Roi.

ALC

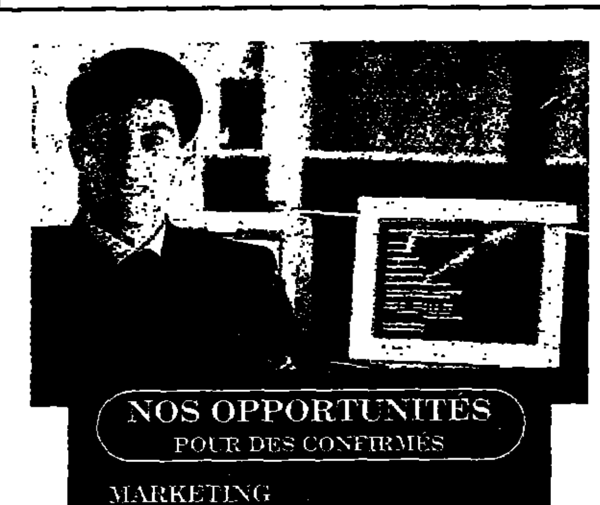
CONSEIL EN ORGANISATION ET EN GESTION DE VOS RESSOURCES HUMAINES



Carrières Internationales

Sciences et Santé

Informatique
Réseaux Télécommunications



NOS OPPORTUNITÉS
POUR DES CONFIRMÉS

MARKETING
Chefs de produit
Responsables Développement des Ventes
Ingénieurs Support Technique

MANUFACTURING
Ingénieurs Produit
Ingénieurs Acheteurs
Ingénieurs Composants
Ingénieurs Planification

R&D
Ingénieurs Electroniciens
Ingénieurs Logiciel
Concepteurs de Circuits Intégrés
Ingénieurs Mécaniciens
Ingénieurs Graphique
Ingénieurs Qualification Produit

La fonction marketing à Hewlett Packard Grenoble :

“Ce sont les besoins des clients qui motivent nos innovations”.

Après l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, Emilio entame chez HP Grenoble la quinzième année d'un parcours *européen à forte dominante* vente. Désormais directeur du marketing, ce transalpin pragmatique possède plusieurs langues mais un seul credo *: le contact* direct avec le client.

■ **La quasi totalité des postes que vous avez occupés en 14 ans chez HP relevait de la fonction vente. Vous voici, à une responsabilité mondiale, directeur marketing pour les PC professionnels. Pourquoi cette évolution ?**

● **Emilio.** Exercer des responsabilités commerciales dans une compagnie aussi axée que la nôtre sur la satisfaction du client constitue un facteur privilégié d'accès à des fonctions-clés. Car, en un sens, chaque acteur d'HP est un vendeur. Quoiqu'il fasse, il doit comprendre ce que veut *un client et lui apporter une réponse* avec ce dont nous disposons. Mais aussi avec ce dont nous ne disposons pas encore... D'où le rôle crucial de l'innovation dans notre démarche de satisfaction client.

■ **Comment cette démarche s'illustre-t-elle concrètement ?**

● Deux exemples. HP a été parmi les toutes premières à *introduire des ordinateurs portables* sur le marché professionnel. Plus tard, HP a inventé l'imprimante laser Desktop. Auparavant, les imprimantes laser étaient d'énormes machines qui coûtaient des fortunes (...) Je suis chez HP depuis 14 ans parce que cette compagnie n'est jamais tombée dans le piège de la technologie pour la technologie. Un produit n'est pas une fin en soi mais la réponse à l'attente d'un client donné. Au meilleur prix *possible.*

■ **Comment conserver la connaissance du terrain quand on occupe un poste de manager international ?**

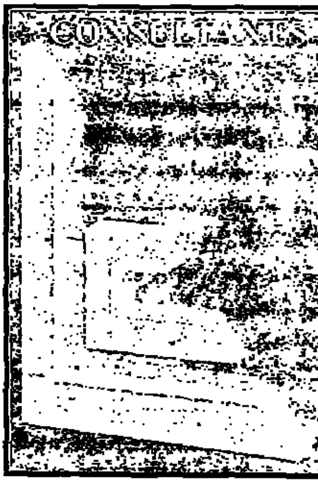
● Le plus simplement du monde : en passant beaucoup de temps avec ses clients et ses prospects. Je consacre presque la moitié de mon temps aux contacts directs avec notre clientèle, nos ingénieurs commerciaux et nos réseaux de distributeurs — *ceux qui vendent nos produits* à l'utilisateur final. Le reste du temps, je fais comme chacun à HP Grenoble : je cherche, individuellement et en équipe, comment satisfaire les besoins de nos clients.

■ **Vous reste-t-il du temps pour recruter ?**

● Toujours ! La division PC doit posséder les ressources humaines nécessaires *pour soutenir sa croissance : 60 % en* moyenne sur les cinq dernières années. Nous recrutons des *segment managers,* c'est-à-dire des «super» *product managers* dotés d'une vision globale de leur segment de marché et responsables de la satisfaction client sur l'ensemble du segment. Nous cherchons également des ingénieurs marketing. Ce sont des stratèges, impliqués *dans tout* ce qui peut nous aider à mieux connaître notre *business* : études de marchés, prévisionnels... Ils calibrent les besoins actuels et futurs des clients. C'est la qualité de leurs prospectives qui permet aux ingénieurs du Lab [la R & D, ndlr] et de la production d'innover avec toujours plus de pertinence, c'est-à-dire de concevoir les produits dont nos clients ont besoin (...) Nous sommes en permanence à la recherche de nouveaux talents. Nous attachons certes un grand prix à l'expérience, *mais nous pensons surtout* à ce que *nous* allons construire avec un candidat.

Pour tous ces postes la maîtrise de l'anglais est indispensable. Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. GPCD6, à Hewlett-Packard, Service Recrutement, 38053 Grenoble Cedex 09.
Du 03 Septembre au 22 Octobre 1996, Hewlett Packard vous présente les métiers de ses sites industriels. Cette semaine, rendez-vous avec le Marketing. La semaine prochaine : la R&D





RADIOCOM / RESEAUX HAUT-DEBIT

Nous sommes une Société de Conseil en Télécommunications spécialisée dans les réseaux cellulaires et haut-débit. Notre forte croissance en France comme à *l'International (30 % du CA), nous amène à recruter de futurs Responsables d'Affaires.*

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs et passionné par notre secteur d'activités. Nous vous proposons, en France comme à l'Etranger de :

- diriger ou participer au développement d'équipements GSM et ATM,
- concevoir ou déployer de nouveaux réseaux GSM, DCS, CDMA,
- coordonner ou répondre à des appels d'offres internationaux sur les standards de radiotéléphonie du prochain millénaire (UMTS, ...) et de téléphonie par satellite (Iridium, Globalstar, Odyssey, ...),
- développer nos parts de marché auprès de nos clients.

Merci de bien vouloir transmettre votre candidature à :
Melle Grillon - Service du Personnel
98, Av. du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE

LORRIS
CONSULTING

Une “tête bien faite” pour des projets ambitieux !

Importante société du secteur tertiaire PARIS recherche

2 JEUNES ANALYSTES CHEFS DE PROJETS
220KF+

Vous avez une formation supérieure de type ingénieur ou équivalent, une réelle expérience de 2 ans minimum dans l'élaboration et la réalisation du cahier des charges (orientation gestion), de l'autonomie, le sens du dialogue.

Possibilité de recrutement en CDD et CDI.

Adresser C V. détaillé, lettre manuscrite et prétentions en précisant la référence 2234/M à notre conseil : PL CONSULTANTS - 18/20, rue Claude Tillier - 75012 PARIS.



MARBEN
CONSULTING TECHNOLOGIES



Jeune société du groupe SLIGOS, notre activité s'exerce dans le conseil de haut niveau en nouvelles technologies de l'information. Nous aidons les Directions Générales, et les Directions Opérationnelles de grands comptes à construire, maîtriser et accompagner les évolutions stratégiques et technologiques de leurs systèmes d'information.

Nous appuyons notre réussite sur une approche professionnelle, qualitative et pragmatique. Pour accompagner notre forte croissance, nous cherchons un

Consultant
motivé par l'évolution des systèmes d'information

Ingénieur grande école, vous avez acquis, comme Consultant ou Directeur de Projets, dans le conseil ou auprès de grands comptes, 5 à 10 ans d'expérience en matière d'architecture ou d'organisation de systèmes d'information.

Pour avoir conçu et mis en oeuvre des architectures techniques, vous possédez déjà un savoir-faire éprouvé sur les nouvelles technologies (Télécoms, architectures distribuées, Intranet, Workflow...).

Vos compétences et votre ambition vous permettront d'être partie prenante de notre développement.

Merci d'écrire à notre Conseil sous réf. 6227/M



ALEXANDRE TIC SA

